

Hubert Auschitzky

de la Société des Gens de Lettres

NOS RACINES

TOME I

LA DESTINÉE DES FORT DE SAINT-AUBAN

*« On doit des égards aux vivants,
on ne doit aux morts que la vérité. »*
(Voltaire en sa *Première Lettre sur Œpide.*)

C'est pourquoi, dans cette série d'ouvrages,
nous avons tenu à la dire sans jamais la déformer,
l'enjoliver ou la salir.

Cet ouvrage n'a pas été rédigé pour être publié. Il n'en sera donc fait qu'une lecture familiale.

Toutefois, il a été déposé :

- *A la Bibliothèque généalogique (Cote 4° B 265/A), 3, rue de Turbigo à Paris 1^{er}.*
- *Au Deutsches Historisches Institut, Hôtel Duret de Chevry, 8 rue du Parc Royal à Paris 3^{ème}.*
- *A la Société Historique et Littéraire Polonaise (cote AKc 5324), 6 quai d'Orléans à Paris 4^{ème}.*
- *A la Société de l'Histoire du Protestantisme Français (Cote 4°3662), 54 rue des Saints Pères à Paris 7^{ème}.*
- *A la Bibliothèque municipale de Bordeaux. (cote TR.AUS-I).*
- *Aux Archives Départementales de la Gironde (Cote SU 69/1), 13-25 rue d'Aviau à Bordeaux.*
- *A l'Académie Nationale des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Bordeaux, 1 place Bardineau à Bordeaux.*
- *Aux Archives Départementales de la Drôme (cote B 3677). 14 rue de la Manutention à Valence.*
- *A la Mairie de Saint-Auban-sur-l'Ouvèze (Drôme).*
- *Au Deutsche Huguenotten-Gesellschaft Hafenplatz 9a 34385 Bad-Karlshafen 1 (Allemagne).*
- *A la Französische Kirche zu Berlin, Huguenottenkirche, Gendarmenmarkt 10117 Berlin "Mitte" (Allemagne).*
- *Aux Geheimes Staatsarchiv Preussischer Kulturbesitz, Archivstrasse 12/14, D 14195 Berlin (Allemagne).*
- *Aux Deutsche Zentralstelle Für Genealogie, Schongauer strass 1 d-04329 Leipzig (Allemagne).*
- *Aux Latvijas Centrālais valsts vēstures arhīvs, à Rīga (Lettonie).*

ACADÉMIE NATIONALE
DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS DE BORDEAUX

Fondée le 5 septembre 1712 par lettres patentes de Louis XIV



Bordeaux, le 2 décembre 1953

Monsieur Aubert Anselin
La Maison de la Transière
Saint-Germain du Vef
72200 La Flèche

Monsieur,

Notre secrétaire perpétuel, soustrayant,
me charge de vous remercier de votre envoi et de
vous dire que, dans sa séance du 13 novembre, l'
Académie a examiné les ouvrages qui lui étaient
soumis en vue de l'attribution de ses prix. Votre
si remarquable sage familial a été retenu pour
une médaille dite "Prix de l'Académie".

Cette médaille de bronze, frappée en 1715
sur ordre du duc de La Force, le premier protecteur
de notre compagnie, nous sera remise, à vous ou à votre
représentant — qui pourrait être le cas échéant votre
secrétaire — lors de notre séance solennelle de fin d'
année, le jeudi 17 décembre prochain à 16 heures.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, avec

mes félicitations les plus vives, l'expression de mes
sentiments les meilleurs.

Mirbeau

Jean Bapt Arviseau

Archiviste de l'Herminette.

AVANT-PROPOS

Maintenant, asseyez-vous et écoutez-moi bien, je vais vous conter l'histoire de notre famille avant qu'elle ne disparaisse dans le grand tourbillon du troisième millénaire .

Autant le savoir de prime abord, elle n'aura rien d'un récit rose et complaisant. Nous nous sommes efforcés de brosser un tableau très documenté du contexte historique et des engagements religieux, politiques et intellectuels de nos ancêtres. Nous l'avons fait honnêtement, sans jamais taire leurs erreurs et leurs compromissions.

Ensemble, nous allons rétablir une vérité déformée par le brouillard des années. Nous ouvrirons les portes, non pas du rêve, mais de la réalité dépaysante, passionnante et parfois édifiante, qu'est ce monde oublié où ils ont vécu. Nous allons côtoyer des hommes et des femmes qui nous ont transmis une part de notre patrimoine génétique.

Nous vous convions, dans cette première monographie, à une sorte de prodigieux jeu de l'oie - avec ses cases de chance, les cases de retenue, les cases « prison » - et, bien sûr, l'échappée miraculeuse conduisant à la victoire par la vertu.

Nous les rejoindrons en Dauphiné et nous les accompagnerons dans la course folle qui les mènera du pays de Vaud et de la république de Genève jusqu'en Brandebourg puis en Saxe Prussienne, après avoir traversé le Wurtemberg, le Palatinat et le landgraviat de Hesse. Ensuite, nous irons en Courlande et en Russie avant d'aboutir à Bordeaux.

Sachez que notre destin est celui de la plupart de ces grandes familles bordelaises dont le patronyme a une consonance étrangère.

Nos ancêtres étaient huguenots.

Ils étaient Français et s'appelaient Fort. Au XVII^e siècle, lorsque débutent nos annales, ils vivaient à Saint-Auban-aux-Baronnies, un minuscule village de la belle Provence. Là où l'olivier règne en maître et les lavandes embaument. Là encore où les cigales s'en donnent à cœur joie.

A la suite de la révocation de l'édit de Nantes, par Amour de Dieu, ils quitteront patrie, famille et amis et se battront pour survivre.

Vers 1750, à Berlin, sa terre de refuge, Daniel Fort sera pasteur¹. Puis il sera nommé à Königsberg, dans des conditions dramatiques que nous dévoilerons le moment venu. C'est là que sa fille Marianne, fera la connaissance de Friedrich Auschitzky, alors étudiant en théologie.

En 1796, ils se marieront et se fixeront à Hasenpoth, où siégeait le consistoire protestant de Pilten, République d'Aristocrates située à l'intérieur du duché de Courlande. Notre aïeul, devenu à son tour pasteur luthérien, aura neuf enfants, dont Carl, l'aîné, s'établira à Bordeaux où il fondera une dynastie, tandis que sa sœur Pauline, la richissime héritière des barons Behr-Manteuffel, ses parents adoptifs, fera un grand mariage et aura douze enfants.

1- Daniel Fort, est né à Berlin. Il était néanmoins Français mais il a dû se faire naturaliser russe pour pouvoir exercer son ministère à Königsberg. Il est le premier pasteur de la famille. Son fils, Jean-Charles, un Allemand, semble avoir été pasteur. Sa fille Marianne, une Prussienne, épousera Friedrich Auschitzky, un pasteur courlandais. Ces derniers auront un fils pasteur, August, qui lui était Russe, et un gendre, également pasteur et Russe, Johann-Friedrich Katterfeld, comptant dans sa famille cinq autres pasteurs, des Allemands, des Courlandais et des Russes. Vous m'avez suivi ?

Il s'agit d'une histoire très compliquée¹ dans laquelle ont été confondues avec le temps, les nationalités, les religions et sur laquelle sont venus se greffer des faits qui ont été déformés.

Beaucoup de parents se sont joints à nos amis archivistes, à des généalogistes réputés et à des documentalistes de talent pour écrire "LES AUSCHITZKY DE BORDEAUX", l'histoire véridique de notre famille.

Ce travail nous a mobilisé pendant plusieurs années. Il a été fait avec conscience, en nous appuyant sur des actes authentiques, en oubliant toute tradition familiale ou évocation qui n'était pas prouvée par des documents incontestables. Comme il en est souvent pour ces essais de reconstitution du passé, nous nous sommes parfois heurtés à des défaillances d'archives, qu'elles aient été égarées ou détruites par fait de guerre (notamment dans l'oblast de Kaliningrad et en Lettonie), ou à des manques de renseignements précis. Quand nous n'avons pas retrouvé ce que nous cherchions nous avons avoué notre échec. Jamais nous n'avons "brodé".

La partie encyclopédique et thématique a été conçue avec la participation d'Historiens spécialistes.

Il serait néanmoins illusoire d'essayer d'appliquer une conclusion à cette étude, tant il est évident que nous ne pouvions présenter qu'un bilan provisoire, les perspectives offertes étant, et de loin, supérieures aux réponses apportées.

H.A.

1 - Compliquée, notre Histoire l'est vraiment. Vous pensez que j'exagère ? Alors faisons le point :

- Louis Auschitzky, mon arrière-grand-père, était Français... Il l'est devenu à 21 ans avec effet rétroactif (Art. 9 du code Napoléon).
- Son frère, Paul, sur tous les documents officiels, déclare sur l'honneur qu'il est Polonais, mais n'ayant pas fait les démarches nécessaires il est resté apatriote.
- Charles (qui s'appelait en réalité Carl Ulrich), leur père, se disait, lui aussi, Polonais mais nous savons qu'il était de nationalité russe. Arrivé à Bordeaux, pour pouvoir exercer son métier d'assureur, il a repris la nationalité française de ses ancêtres maternels, comme l'y autorisait la loi Marsanne de Fonjuliane. Rose-Eugénie Sourget, sa femme, était Bordelaise.
- Sa grand-mère maternelle, née Marguerite Lohobiague était Basquaise. Elle descend du célèbre corsaire qui accueillit Louis XIV à Saint-Jean-de-Luz à l'occasion de son mariage avec l'Infante Marie-Thérèse.
- Friedrich, leur grand-père paternel, était Courlandais. Marianne Fort, leur grand-mère paternelle, était Prussienne mais le père de Marianne était Russe, avant il était Occitan.

Je continue ?

- Les Fort étaient vaudois. Vers 1560, à la suite de Gaspard Pape, leur seigneur, ils adhèrent à l'Église calviniste. En 1759 leur descendant Daniel Fort s'est rattaché à l'Église luthérienne, et le 16 septembre 1828 son petit-fils, Carl Ulrich (... ou Charles) Auschitzky, amène par mariage sa postérité au catholicisme.
- Au XVI^e siècle les Aušickis, s'ils ont réellement existé, opteront pour la Réforme. Dans des temps plus reculés, on peut imaginer qu'ils étaient barbares.

... Oh ! Mes aïeux, quelle famille.

1

PREFACE

Le 3 Août 1995 une lettre signée Hubert Auschitzky que nous avons appris depuis à connaître, nous interrogeait:

- Savez-vous qu'un de vos compatriotes a fondé la première école française en Prusse au 18^e siècle?
- Savez-vous qu'un autre a participé au développement commercial et financier de la ville de BORDEAUX?

Curieux et intrigué, nous avons confié à Gabriel CHASTEL le soin de rechercher autant que faire se peut la trace de la famille des FORT.

Les recherches ainsi faites, les correspondances échangées entre MMRS Hubert AUSCHITZKY et Gabriel CHASTEL ont permis de découvrir, de comprendre l'importance de ce monde que constitue la famille descendant de Jacques FORT et Pierre FORT, personnalités de première importance. En effet, famille de notaires, cette famille représentait au 17^e siècle le savoir et participait sans aucun doute au groupe des "décideurs". Si le nom des FORT n'est plus actuel il existait au début du 19^e siècle sur le cadastre de 1834. Un Jean FORT possédait une maison et une parcelle plantée de châtaigniers. Il y avait aussi des descendants alliés à la famille des FORT.

Monsieur Hubert AUSCHITZKY nous a fait l'honneur de nous transmettre en première lecture, le manuscrit du livre qu'il a écrit sur sa famille. L'histoire de cette famille est rien moins que mouvementée. Les FORT ont embrassé la religion réformée, influencés par leur seigneur PAPE " SAINT AUBAN. Suite à la Publication de l'Edit de NANTES de 1598, avec la communauté huguenote, cette famille a vécu sans aucun doute chichement, mais elle a aussi travaillé et participé au développement de SAINT AUBAN. C'était sans connaître les intentions du pouvoir en place, intentions qui ont conduit à la révocation de l'Edit de NANTES en 1685. Sous la pression des militaires et du clergé, les FORT comme bon nombre de nos concitoyens abjurent "l'hérésie" et regagnent la religion catholique et romaine. Mais leur foi restée intacte, les pressions étrangères les invitent à prendre le chemin de l'exil. Il nous est douloureux d'imaginer cet exode forcé sur les routes de France et de Suisse pour regagner les terres plus hospitalières de Prusse mendiant le gîte et le couvert auprès des familles amies tout le long du trajet parsemé d'embûches et surveillé par les dragons du roi.

La vie et sans doute les alliances ont conduit les descendants des FORT en Courlande puis dans la ville de BORDEAUX. Le village de SAINT AUBAN que nous avons l'honneur d'administrer est fier de compter dans ses rangs une famille aussi active sur le plan intellectuel et sur le plan commercial et industriel. C'est donc naturellement que nous souhaitons faire sa connaissance pour que cette famille refoulée vers "les pays du froid" revienne dans notre village admirer son ciel bleu et la douceur du climat des Baronniees et de la Haute Provence.

Monsieur Hubert AUSCHITZKY en relant l'histoire de sa famille évoque brillamment l'histoire du protestantisme dans notre région, le courage des hommes se révoltant contre l'absolutisme et l'oppression, portant témoignage s'il en était nécessaire que l'histoire est un éternel recommencement.

Merci à Hubert AUSCHITZKY.

Merci d'avoir bousculé notre train-train quotidien.

à SAINT AUBAN SUR L'OUVEZE ce 15 Octobre 1995
Le Maire,

Lucien ROCHA



Les Fort dont vous descendez, écrit M. Pierre Bolle, maître de conférence d'Histoire Contemporaine auprès des Universités de Grenoble et conservateur du Musée protestant de Poët-Laval, sont originaires de Saint-Auban-aux-Baronnies (*aujourd'hui, Saint-Auban-sur-Louvèze*), un village voisin de Buis-les-Baronnies, alors province du Dauphiné.

De cette famille, très anciennement implantée à Saint-Auban, les Archives Départementales de la Drôme conservent les minutes pour les années 1554 à 1558 de Jacques Fort, notaire royal et delphinal à Saint-Auban.



Avril 1990. Début d'une longue traque que nous allons engager à travers l'Europe pour retrouver nos ancêtres. Elle durera cinq ans.



Nous pensions que la généalogie des Fort pouvait remonter bien plus haut que nous l'avons fait, sans doute avant le XVI^e-XVII^e siècle, mais rapidement une évidence s'imposa :

- La plupart des registres de catholicité de la région ne sont conservés que depuis 1680, ceux des années antérieures « *ayant été détruits par une cause qui ne doit point être écrite* », si l'on en croit ce qui est noté sur celui de Saint-May. Certains présentent des lacunes fort importantes pouvant aller jusqu'à plus de soixante ans pour Piégon, Arpavon ou Châteauneuf-de-Bordette.²
- Les registres protestants ne sont conservés à de très rares exceptions près (Montjoux, Dieulefit, Taulignan) que depuis 1745, dans le meilleur des cas, et pas forcément dans les localités où ils ont été tenus.¹

Nous savons qu'à cette époque nos aïeux habitaient Saint-Auban. Ils étaient notaires ou ménagers (*agriculteurs*). Nous avons appris par les redevances annuelles relevées sur le terrier de 1677^{1, 2}, précieusement conservé à la mairie, que Joseph Fort y possédait des terres et quelques fermes. Plus tard, nous localiserons aussi une châtaigneraie appartenant à Jean Fort^{2, 3}. Assez peu de chose. La châtaigne représentait au Moyen Âge et jusqu'à ces dernières

2 - « *Le témoin. Notes de lecture du fonds notarial ancien des Baronnies Drômoises* ». Simone Chamoux. Ed. Pages. Valence 1989.

2 - a/ Ce pictogramme renvoi au chapitre « Recueil des Actes » où sont reproduits les actes et/ou documents ainsi signalés.

b/ Nous débordons du sujet que nous étions fixés, mais nous ne pouvons résister à l'envie de vous communiquer une « œuvre » de Pierre Delachau, châtelain de St-Auban, qui la coucha en fin de l' « État général des dettes actives et des paiements » ouvert en 1696 et qui fut en service à Saint-Auban-sur-l'Ouvèze jusqu'en 1702. Avant d'en commencer un autre, il s'amusa à rimer dix-huit vers. Ces hexamètres riment deux à deux, sans alternance de rimes féminines ou masculines. Ils sont écrits en langue patoise (ou langue d'oc), la langue utilisée par la grande majorité des gens de St-Auban et par nos ancêtres Jacques, Pierre, Marc et autres Fort :

Ce livre d'ici (Cne de St-Auban) a sans aucun doute assez duré,
Car il y a près de sept ans qu'il s'y travaille,
Il faut donc, s'il plaît à Dieu, que j'en ouvre un autre,
Qu'il soit bien écrit bien que je puisse ne savoir.
Il faut le faire plus grand au moins de la moitié
Afin que les affaires s'y puissent mettre.
Le livre que j'ai apporté quand je suis venu ici,
Qui me coûte, pour l'avoir acheté, trente sous et demi
Se trouve être justement l'affaire qu'il me faut.
Il est grand et il est couvert de parchemin tout neuf.

décennies à Saint-Auban un fruit noble à la base de la nourriture des hommes. Dans une famille au moment du partage, chaque enfant doit avoir son lot. On trouve des parcelles à deux châtaigniers et même à un seul¹.

Comment devenait-on notaire à cette époque ? Il fallait d'abord être de naissance légitime. Les bâtards même reconnus n'ont jamais eu accès au notariat. Une seconde condition était indispensable : professer la religion catholique. Cette condition a toujours éloigné les juifs des offices de notaire même aux temps et dans les lieux où leurs communautés étaient nombreuses et florissantes. Aucun texte à notre connaissance n'a modifié cet interdit au moment de la promulgation de l'édit de Nantes. Il y eut pendant quelques décennies une tolérance à l'égard des notaires appartenant à la Religion Prétendue Réformée. Cette tolérance cessa bien avant la révocation de l'édit. Les notaires protestants durent abjurer ou se démettre de leur charge. Ainsi, pensons-nous, s'interrompit la charge de Jacques Fort, dit « *démissionnaire parce que protestant* ».²

Nous nous sommes réellement penchés sur la destinée des Fort - qui étaient profondément croyants - à partir de la révocation de l'édit de Nantes.

Nous avons été aidés dans nos recherches par des historiens de la région, dont Mme Simone Chamoux de Nyons et M. Gabriel Chastel, de Saint-Auban.

Daniel Fort, mort avant 1683, marié à Jeanne Souchon, a eu (au moins) trois enfants :

- Suzanne, mariée à Pierre Laurens (écrit aussi Laurans).
- Pierre, notre ancêtre.
- Jacques.

Il semble que Jean Fort, Marc Fort, sur lequel nous reviendrons, Mayette³ (ou *Majesté*) Tesse, soient des cousins ; d'autres encore dont nous avons relevé les noms sur la liste des « abjurations »³ mais ils ne présentent qu'un maigre intérêt pour l'évolution de cette étude.



Il comportera au moins une page pour chaque débiteur,
 Et à la fin des pages blanches pour faire un répertoire
 Qui contiendra le nom de tous les inscrits.
 Et comme cela sans peine nous les trouverons facilement.
 Dieu me fasse la grâce de bien le commencer,
 De vite le continuer et puis de l'achever.
 Et pour tous ceux qui devront s'en servir,
 De vivre sans reproche afin de bien mourir.

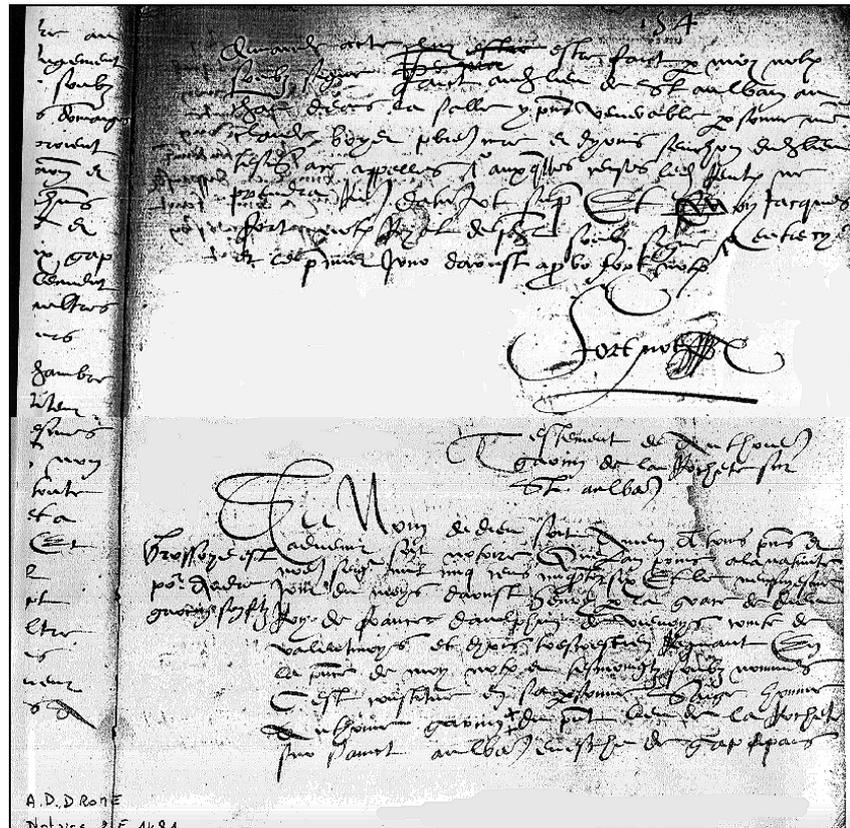
Archives de la Drôme 1E646

1- La parcelle des châtaigniers de Jean Fort, au quartier de la Lauze, a 31 ares 80 centiares et porte le n° 391 D. Celle de Pierre Daniel Laurent 12 ares 90 centiares, elle est également située à la Lauze et porte le n° D. 386.

2 - « *Le témoin. Notes de lecture du fonds notarial ancien des Baronies Drômoises* ». *op. cit.*

3 - Mme Chamoux tient « Mayette » pour un diminutif de « Maye », (« Marie » en provençal?) prénom très porté dans la région. Féminin de « May » (*Saint-May, village entre Nyons et Rémuzat*). « Majesté » figure sur un acte la concernant, du fichier wallon.

Page extraite d'un testament passé e 1556¹ chez notre ancêtre Jacques Fort,
notaire royal et delphinal à Saint-Auban-aux-Baronnies



Archives départementales de la Drôme

Ce testament ne présente pas d'intérêt pour notre étude. Le testateur s'appelle Antoine Garcin. Il est malade dans son lit, affligé de maladie corporelle, mais sain d'esprit. Il recommande son âme à Dieu et à tous les saints du paradis. Il demande à ce que son corps soit « ensépultré » au cimetière du lieu, accompagné par six prêtres chantant et messe disant; Ses héritiers feront dire vingt « cantars » (messes chantées) et donneront 2 sous à tous les pauvres qui se présenteront, et ils distribueront aux mêmes pauvres, une eymine de blé converti en pain et des légumes sous forme de potage. A l'époque, c'est ce qui se faisait.

Puis viennent deux pages de ce qu'il donne à sa fille Claude. C'est la gâtée. Etait-elle la plus jeune ? la fille d'un dernier lit ? ou était-elle handicapée ? Bref, pour une cause que nous ignorons, elle est très avantagée. Elle touchera une somme d'argent que notre amie, Madame Chamoux, lit mal, peut-être 35 florins, 4 nouvelles (brebis de l'année), 4 anouges (brebis d'un an), 4 blanardes (brebis ou moutons cornus, corne se dit bane ou blane en provençal). Elle aura encore une robe de drap de maison, une flassarde (couverture tissée), une bissache (enveloppe de paillasse), deux coussins. Le tout lorsqu'elle se mariera. Les objets et bétail au jour des noces, l'argent en plusieurs payes. Si toutefois elle ne se mariait pas (ce qui laisse à penser qu'elle est peut-être handicapée) elle peut rester chez les héritiers, à condition de travailler pour eux et de bien se conduire.

Ensuite, il donne cinq sols à Bitronne, Marguerite et Barthoumienne, ses trois autres filles, rappelant au passage qu'elles ont eu chacune vingt florins dans leur contrat de mariage (Bitronne est déjà assez rare à l'époque, Barthoumienne est la forme provençale de Barthélemine).

Jehan et Pierre, deux de ses fils auront ensemble 8 « bêtes lanues », 4 secondes et 4 blanardes et une terre dont les confronts sont donnés. Les deux frères doivent s'arranger entre eux parce que Pierre a eu vingt florins dans son contrat de mariage passé chez maître Moreau notaire à Séderon, (dont les minutes ont disparu).

Il laisse la jouissance de tout son bien à Béatrix Girard sa chère épouse et nomme héritiers universels ses trois autres fils : André, François et Blaise. (Il a donc neuf enfants vivants dont au moins trois sont mariés). S'ils venaient à décéder sans enfants, leur héritage irait à Antoine et Michel Girard (ses beaux-frères ? ses neveux ? sans indication).

Le testament a été fait à La Rochette dans la maison du testateur, en présence des sept témoins requis qui sont : Jean Manent, Barthélemy Rostang, Guilhem Reynard fils d'Amieu, Jean Reynier fils de feu Jean dit Roque, Jaume Matheron, Claude Bordel, et de moi, Jacques Fort, notaire royal.



Du notaire, notre ancêtre, on peut dire :

- Il a une écriture de bonne qualité.
- Il manie la langue française avec aisance, ce qui n'était pas courant à l'époque. (Il n'emploie que rarement des expressions locales, comme le nom des brebis).
- Contrairement à beaucoup de ses confrères, il n'abuse pas des abréviations.

1 - Un repère historique : François Ier est mort en 1547. Son fils, Henri II, vient d'accéder au Trône de France.

- Il est tout à fait respectueux de la loi. Il y a bien sept témoins « enquis et requis » de signer. Et tous les héritiers réservataires ont leurs cinq sols sans lesquels ils pourraient faire annuler le testament.

quelques actes concernant la branche de Pierre Fort

1683. A Saint- Auban, mariage de Pierre Fort (PF1) :

Il a été impossible d'obtenir le fac-similé de l'acte de mariage de Pierre Fort. La collection départementale pour 1683 ne comprend que les baptêmes et sépultures de novembre et décembre 1683 (cote : 4E3138). Le microfilm pour cette année a été réalisé sur cette collection, en raison sans doute du mauvais état de la collection communale.

Le Directeur des Archives départementales de la Drôme

Le 30 mai 1683, Pierre Fort et Marie Laurens ont promis de s'épouser, suivant la forme de la religion prétendue réformée, par acte δ^4 de Maître Jean Jullien, notaire à Mévouillon (Drôme).

Les difficultés de transcription de cet acte viennent :

- Des abréviations dont les notaires abusaient et qui ne sont pas toujours évidentes.
- De la méconnaissance de la langue française. Maître Jullien pense en provençal et écrit en français. Voilà pourquoi on trouve : « mourir premier », « les pendantes courtines », qu'il s'embrouille dans les genres qui diffèrent d'une langue à l'autre, et dans les nombres : « ont signé qui l'a su ». Bien entendu il fait d'énormes fautes d'orthographe, écrivant « lhors que » pour lorsque et « Haugment » pour augment. Il use de formes archaïques « sçu » et « sçavoir », « soubssigné » pour su, savoir et soussigné. Il écrit indifféremment « se » et « ce » ce qui ne facilite pas les choses. Mais si, aujourd'hui, on demandait aux notaires de rédiger les actes en anglais qu'est-ce que ça donnerait ?
- Enfin, en 1683, la rigueur de Descartes n'avait pas encore pénétré jusqu'au fond des provinces, d'où l'inventaire à la Prévert.

Madame Chamoux ajoute :

- Je n'ai pas pu lire toute la note en marge, ce qui est regrettable. Pour le reste je l'ai reconstitué à partir du reste du texte. Les parties reconstituées sont en italique.
- ° est un renvoi du notaire.
* est une note que j'ai ajoutée pour la compréhension du texte.
..... signifie que je n'ai pas su lire.
[] Je ne suis pas sûre de ce que j'ai lu.
() ce mot ne figure pas dans le texte, mais il s'agit d'un oubli.
- J'ai conservé autant que possible l'orthographe, mais, j'ai corrigé ce qui m'a semblé indispensable pour la compréhension du texte. Idem pour la coupure des mots.

A.D. DROME 2E 796 FOLIO 351

Maître Jean JULLIEN Fils, notaire à MEVOUILLON.

Mariage de Pierre FORT et Marie LAURENS de SAINT AUBAN

Au nom de Dieu soit fait. L'an mil six cent quatre vingt trois et le trentième jour du mois de Mai
 par devant nous, notaire royal héréditaire soussigné, et présents les témoins bas nommés, établis en leur personne, honnête Pierre FORT, fils naturel et légitime de feu Daniel FORT
 lieu de Saint Auban *et de Jeanne SANCHON*
 Marie LAURENS, *fille naturelle et légitime de Pierre LAURENS* et de Marguerite DUPONT du dit lieu d'autres lesquels
 ledit Pierre FORT procédant de l'avis, conseil et consentement de sa dite mère, de Jacques FORT son frère, de Pierre LAURENS son beau-frère* et de Noël ARNOUX son parrain; et la dite Marie LAURENS procédant de l'avis, conseil et consentement de ses dits père et mère, de Jean, Pierre, Noé et Anthoine LAURENS ses frères, de [messire?] Hector LAURENS? Etienne DEMEANS, Charles MAUREL et Jean ROULAND ses oncles et plusieurs autres parents et amis des dites parties, de part et d'autre cy assemblés, (ils) se sont promis se réciproquement épouser et solliniser le mariage suivant la forme de Messieurs de la Religion Prétendue Réformée de laquelle elles font profession, à la première réquisition de l'un ou l'autre, à peine des fdépens et [intérêts?] sous la (forme) ordinaire et renonciation à la fin du présent écrit. Et comme la constitution de dot est le patrimoine de la fille, établi en personne, le dit Pierre LAURENS, père de la mariée lequel de gré a constitué en dot et verchère* la somme de cent livres quatre brebis de port* et un agneau, avec un lit garni de ses pendantes courtines, deux linceuls une bassache* , un coissin° et encore une caisse* bois de noyer fermant à clef, dans laquelle sont les meubles*, linge et habits de la dite mariée et finalement un tour à filer laine*, ° payable la dite constitution qui est tous droits paternels d'icelle, savoir trente six livres, bétail et meubles ce jourd'hui, que le dit Pierre FORT, futur époux confesse avoir (reçu) un peu avant la publication du présent [rescrit] du dit Pierre LAURENS et l'acquite à toutes [excep... condition renonce?] et les soixante quatre livres restantes le dit père promet les payer au futur mari en quatre payes annuelles et égales dont la première commencera d'aujourd'hui en un an et ainsi continueront d'année en année jusque à être payées, lesquelles trente six livres, bétail et meubles sera reçu le dit époux reconnait à la future épouse ensemble le restant d'icelle constitution sur tous ses biens présents et à venir et par exprès* une maison que le dit FORT a dans l'enclos du village du dit Saint Auban près de la porte Eyguière dont en bas au contraire confront du levant maison de maître François ROUX du et couchant la [route?] laquelle sera inaliénable au préjudice de la dite constitution sur laquelle la future épouse ou les siens pourront insister et lui indiquer de quelque manière que ce soit en cas de restitution de dot, et en considération de l'amour que le dit Pierre Fort porte à la dite Marie LAURENS sa future épouse iceluy l'a honoré de bijoux nuptiaux* à elle [noc....?] selon sa condition desquels elle est à présent honorée, appréciés à la somme de quinze livres. Lesquels bijoux appartenant au survivant de ce futur mariage. Et en augment* et survie, les dits futurs époux se donnent par amour mutuel, savoir lui à elle la [tierce ...?] de la constitution de dot et elle à lui la moitié [monnaie?] payable par la hoirie du décédé au survivant suivant le droit.

Et si le dit Pierre FORT décédait premier* que sa future épouse au dit cas, iceluy FORT donne et laisse à icelle par donation entre vifs irrévocable et à cause de nocces, sa nourriture, habitage et entretien d'habits tant qu'elle vivra sous son nom sur tout et chacun ses biens présents et à venir en travaillant pour elle dans les lieux et héritage de son futur époux, de son pouvoir et savoir; de même établie en personne, la dite Jeanne SANCHON, mère du dit Pierre FORT futur époux, laquelle de (son) gré en considération de ce mariage a donné par donation entre vifs irrévocable et à cause de nocces au dit Pierre FORT son dit fils présent, acceptant et sa dite mère remerciant, savoir est tout et chacun ses biens présents et à venir, à condition qu'elle sera entretenue honnêtement par son dit fils en travaillant par elle de son pouvoir au profit et avantage de son dit fils se réservant la dite donataire, sur ces dits biens donnés, la somme de trente livres pour donner comme elle le fait par la présente et particulière donation d'entre vifs à Jacques FORT son autre fils pour tous les droits maternels d'iceluy auquel la dite somme sera payée par le dit Pierre futur époux, savoir dix livres lorsque le dit Jacques aura vingt cinq ans ou au jour qu'il se colloquera en légitime mariage, et le reste en deux ans en deux payes annuelles après, suivantes. Et si le dit Jacques décédait sans enfant de légitime mariage, la dite donation en tant que les dites trente livres appartiendront au dit Pierre futur époux et aux siens et finalement. La dite donataire se réserve sur les dits biens donnés la somme de six livres pour en disposer en dernière volonté, au moment que bon lui semblera et venant à mourir sans (en) avoir disposé, la dite réserve appartiendra au dit Pierre et aux siens, et sous la dite réserve, la dite donataire s'est dépouillée de ses biens donnés et en a investi son dit fils sous la cause de contrat de mariage et donation. Chacune partie promet avoir respectivement. à gré si contrevenait, à payer de tout dépens de justice sous la dite obligation ; requis acte. Fait et publié au dit Saint AUBAN dans la maison du dit Pierre LAURENS. Présents Pierre et Henry DUPONT, frères du dit lieu et maître Paul DELACHAUX résidant à [Mérindol] signés avec le futur époux et le dit Pierre LAURENS, la future épouse et la dite Jeanne SANCHON enquisés et requises de signer, ont dit ne le savoir. Les parents des dites parties ont signé qui l'a su.

° En outre, établi en personne, Pierre LAURENS, frère de la future épouse donne en augment de dot, une eymine de blé froment, mesure de Saint Auban que l'époux déclare avoir reçu. Jean LAURENS, aussi frère de la dite future épouse, donne aussi à ycelle quinze sols reçus par l'époux qui le tout reconnaît à sa future épouse. Charles LAURENS, oncle d'icelle, lui donne aussi deux eymines blé payable à la récolte prochaine.

° Une nappe et une serviette et si la dite future épouse décédait sans enfant de légitime mariage pendant la vie de son dit père, icelui entend que la susdite constitution lui revienne mais s'il était mort, sa dite fille en pourra disposer comme bon lui semblera.

° Un couverture laine.

P. LAURENS

P. LAURENS

Pierre FORT
DUPONT

DUPONT

Jean FORT

et moi JULLIEN, notaire royal.

NOTE EN MARGE : Jacques LAURENS frère de l'épouse en a
Pierre SANCHON ensuite du consistoire le 10 juin 1718
..... Pierre LAURENS1736

POUR LA COMPRÉHENSION DE CET ACTE

- * BEAU-FRERE : Il est l'époux de Suzanne FORT.
- * VERCHERE : Anciennement partie de la dot constituée de terres. A cette époque, seule la formule subsiste.
- * BREBIS DE PORT : Peut-être brebis pleine ou prête à porter. C'est la première fois que je rencontre cette expression.
- * LINCEUL : Drap de lit de dessus.
- * BASSACHE : Enveloppe de paillasse.
- * CAISSE : Coffre.
- * MEUBLE : Objets mobiles, sens très ancien.
- * TOUR A FILER LAINE : Rouet.
- * EXPRES : Expressément.
- * JOYAUX NUPTIAUX : Somme d'argent (et pas du tout des bijoux).
- * AUGMENT DE DOT : Augmentation, supplément. (il a écrit Haugment).
- * SURVIE : Le droit du survivant. (d'où l'expression : gagner par sa survie !).
- * HOIRIE : Les héritiers.
- * PREMIER : Avant (s'il mourait le premier).
- * HABITAGE : Il semble qu'il s'agisse du logement.

÷

1687. A Saint-Auban, baptême de Joseph Fort (PF2) :

Archives municipales de Saint-Auban

Du vintsinquiesme may et mesme année Joseph Fort , fils à Pierre et à Marie Laurans a été baptisé . Le parrain a esté Joseph Ripert Et la marraine Marie Seyma.

- Joseph est mort à la naissance ou en bas âge. Nous n'avons pas retrouvé son décès dans les registres de Saint Auban mais nous le savons car le 25 mai 1703 naissait un autre enfant à qui Pierre et Marie Laurans ont donné le même prénom.

1689. A Saint-Auban, baptême de Marie Fort (PF3) :

Archives municipales de Saint-Auban

Du dixième may, année que dessus, Marie Fort, fille de Pierre Fort et de Marie Laurans, a été baptisée dans l'église paroissiale de ce lieu. Les parrains ont esté Joseph Seyma et Isabeau Dupont. De ce lieu, le susdit Fort, père, a signé.

1692. A Saint-Auban, baptême de Marguerite Fort (PF4) :

Archives municipales de Saint-Auban

Du vingt six may et mesme année Marguerite Fort, fille naturelle et légitime à Pierre et Marie Laurans a été baptisée, les parrains ont été Antoine Maurel et Claude Bordel.

Pierre Fort a signé.

1694. A Saint-Auban, baptême d'Anne Fort (PF5)

Archives municipales de Saint-Auban

Du quatre d'avril année que dessus anne fort fille naturelle légitime à pierre et marie laurans mariés de ce lieu a été baptisée dans leglise parroissiale, a l'issue de la messe de Saint Auban, parrain autorisé Jacques Laurans et Isabeau Crozet, du dit lieu.

Pierre Fort a signé.

1699. A Saint-Auban, baptême de Jacques Fort (PF5) :

Archives municipales de Saint-Auban

Du vingt sixième mars Jacques Fort, fils naturel et légitime à Pierre Fort et Marie Laurans a esté baptisé dans l'église paroissiale de ce lieu et les parrains ont été Daniel Rabel et Isabeau Laurans, année que dessus 1699.

Pierre Fort a signé.

Jacques Fort, marié à Sara Catelan, est mort le 20 avril 1771 à Berlin. Il avait 70 ans, précise son acte de décès.

Il avait un fils, Jacques, marchand, né en Hollande.

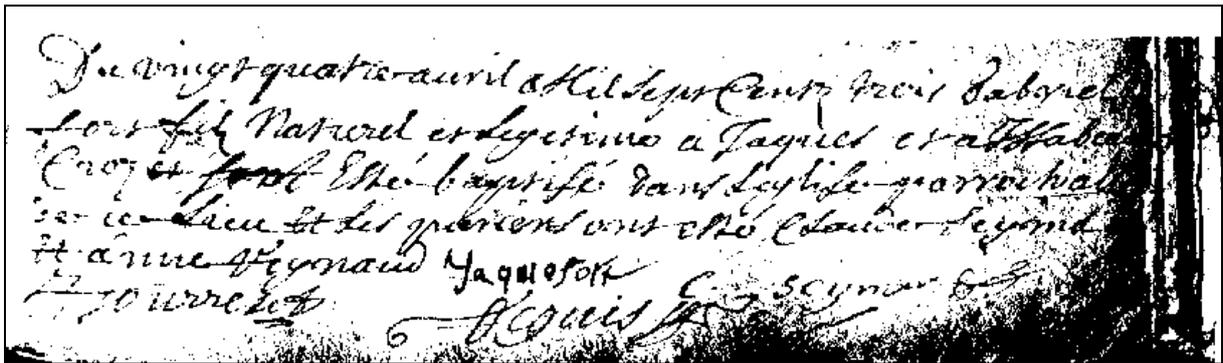
1703. Baptême de Joseph Fort.

Document moisi, tâché et trop fragile pour être reproduit

Le 25 mai 1703, naissance d'autre Joseph Fort, fils de Pierre et Marie Laurens. Il semble que lui aussi n'ait pas vécu. Il n'est pas mentionné dans les enfants qui les ont accompagné en Brandebourg-Prusse.

branche de Jacques Fort

1703. Baptême de Gabriel Fort.



Archives municipales de Saint-Auban

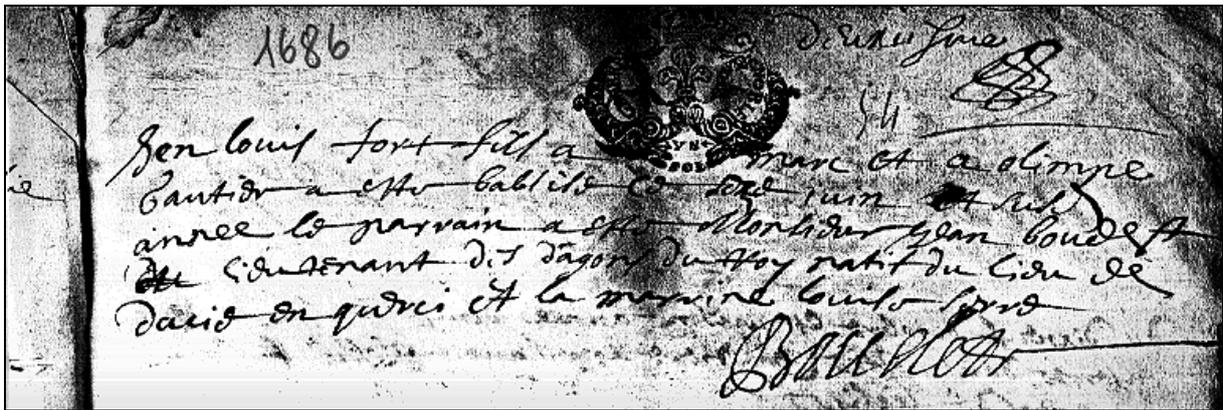
Du vingt quatre avril mil sept cent trois Gabriel Fort fils naturel et légitime à Jacques et a Isabeau Croz ~~et Fort~~ esté baptisé dans leglise parroissiale de ce lieu et ses parrains ont esté (Soudier Seyma?) et Anne Veynaud. Jacques Fort a signé.

branche de Marc Fort

Marc Fort, son fils Jean-Louis, et un second ¹ enfant que nous n'avons pas retrouvé sont également nés à Saint-Auban.

Nous n'avons que l'acte suivant :

1686. A Saint-Auban, baptême de Jean-Louis :



Archives municipales de Saint-Auban

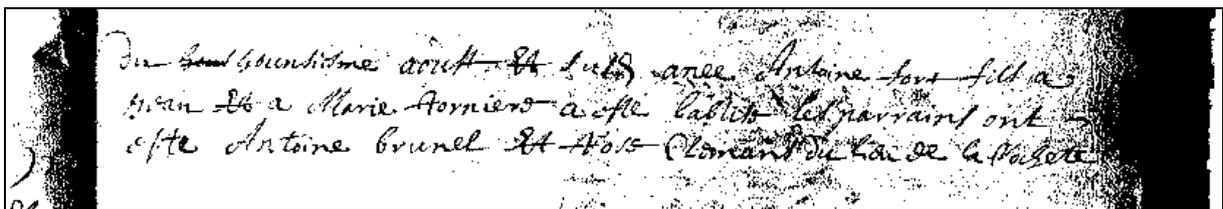
Jen Louis Fort fils a Marc et Olimpe Gautier a este baptsié ce seize juin, sus dite annee. Le parrain a este Monsieur Jean Boudet lieutenant des dragons du roy natif du lieu de David* en Querci et la marrine Louise Serre.

* David est un hameau dépendant de la commune de Bouysson, dans le Haut Quercy (aujourd'hui département du Lot).

branche de Jean Fort

Jean Fort a eu au moins un fils :

1686. A Saint-Auban, baptême d'Antoine Fort.



Archives municipales de Saint-Auban

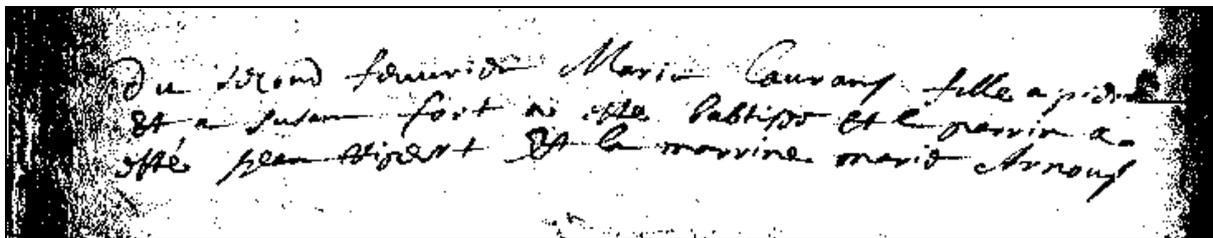
Du trentiesme? août et sus dite année Antoine Fort fils à Jean et a Marie Tornière¹ a esté baptsié les parrains ont este Antoine Brunel et Rose Clémans? du lieu de La Rochete.

80

¹ - Lire : Marie Tourniayre.

branche de Pierre Laurans

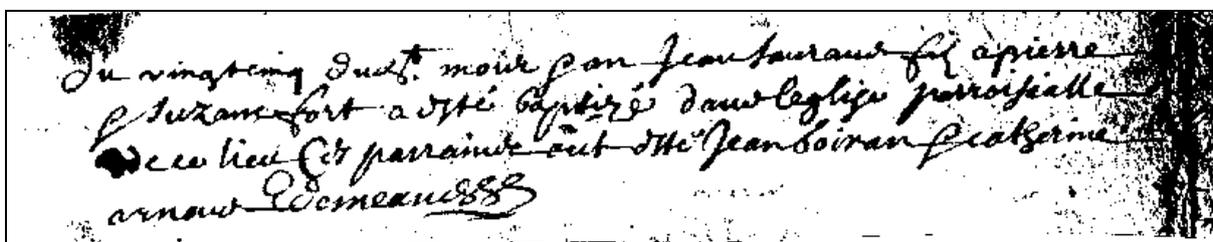
1687. A Saint-Auban, baptême de Marie Laurans.



Archives municipales de Saint-Auban

Du second février Marie Laurans fille à Pierre et à Suzanne Fort a été baptisée et le parrain a été Jean Ripert et la marraine Marie Arnoud.

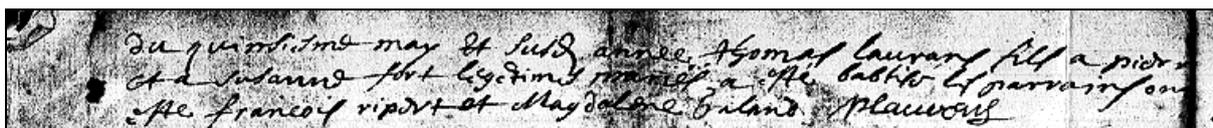
1689. A Saint-Auban, baptême de Jean Laurans.



Archives municipales de Saint-Auban

Du vingt cinq desdits mois et an (janvier 1689) Jean Laurans fils à Pierre et Suzanne Fort a esté baptisé dans leglise paroissiale de ce lieu les parrains ont esté Jean Soiran Catherine Arnoud. Signé E. Demeausses?.

1692. A Saint-Auban, baptême de Thomas Laurans.



Archives municipales de Saint-Auban

Du quinziesme may et susdite année Thomas Laurans fils à Pierre et Suzanne Fort légitimes mariés a été baptilisé. Les parrains sont François Ripert et Magdelème Galand.



En ce qui concerne les Fort de Château-Double, les registres paroissiaux détenus par les Archives départementales de Valence ne commencent qu'en 1673, il n'a donc pas été possible de trouver la naissance d'autre Marguerite Fort, présumée née vers 1659. Il existe une Marguerite Faure, marraine à cette période, qui pourrait correspondre. Mais aucune trace de son mariage avec Étienne Verniet. La Französische Kirche zu Berlin la retrouve dans ses archives et nous dit qu'elle est morte à Berlin le 13 novembre 1760. Elle était âgée de 78 ans.

Les Fort d'Orange ont la même origine, beaucoup de protestants des Baronniees ayant trouvé refuge dans la Principauté entre 1685 et 1703.

Nous y trouvons : Jeanne Fort, veuve de Jacques Valaise. Née à Orange, morte à Berlin le 10 juillet 1746. Elle avait 76 ans.

Orange, possession des princes de Nassau, jouissait d'un statut spécial ; mais la ville a néanmoins été sévèrement dragonnée dès la révocation et les réfugiés qui y avaient trouvé asile ont du s'enfuir. En 1703, elle a été occupée définitivement par les troupes royales. Le culte réformé a été supprimé et les protestants d'Orange sont partis à leur tour.

Nous avons interrogé à Berlin - avant la chute du Mur - le Consistorium der Franzosichen (*Huguenottenkirche*), situé alors en R.D.A. afin de connaître la destinée de nos ancêtres.

Se référant aux registres des églises wallonnes,¹ il nous a communiqué la généalogie des Fort avec beaucoup de réserves car leurs propres copies avaient été exécutées par un personnel assez fruste, souvent bénévole, parfois illettré ou ne parlant pas la même langue, et les manques ou des erreurs grossières y ont été relevées à l'époque sans possibilité de pouvoir les rectifier.

C'était aller chercher bien loin ce que nous avions à Paris car la Société de l'Histoire du Protestantisme possédait la copie du fichier wallon sur microfiches. Dès que nous en avons été informés, elle nous a adressé la généalogie de nos ancêtres. Cette généalogie vient, c'est à noter, presque toujours confirmer le travail du Consistorium. Enfin, juste avant de clore ce chapitre, le Consistorium der Französischen Kirche zu Berlin, nous a envoyé le microfilm de ses archives concernant les Fort. Nous pouvons donc affirmer l'exactitude de cette descendance.

D'après les registres d'état civil de Saint-Auban ainsi complétés nous savons que Marc et Pierre Fort ont trouvé refuge en Allemagne avec leur famille. Volontairement, nous n'évoquons que très accessoirement leurs autres frères et sœurs afin ne pas embrouiller un récit déjà bien difficile à suivre.



1 - Les églises wallonnes ont été créées aux Pays-Bas. Ce sont des églises de langue française destinées aux communautés francophones qui, au XVI^e siècle, ont quitté les Pays-Bas espagnols pour se réfugier dans les Provinces-Unies, où l'on parlait le néerlandais. Elles se sont ensuite répandues en Allemagne et se sont ouvertes aux fugitifs français du Grand Refuge.

Le fichier wallon, conservé à La Haye, est constitué par les copies des registres originaux, qui sont en principe restés à leur place. Ils étaient tenus par les membres de la Communauté, qui, sans être illettrés et bien que français, avaient du mal à comprendre le langage de leurs compatriotes et coreligionnaires venant d'autres provinces ; par exemple, le dialogue entre les réfugiés de Metz, très nombreux à Berlin, et les dauphinois.

notes historiques succinctes sur Saint-Auban¹

L'abbé Armand (*qui en 1927 consacra à son village natal une fort utile notice historique*) s'appuyant sur une donation de dîmes, en 851, à l'abbaye de Bodon par l'évêque Jean II de Sisteron, pense qu'au début du christianisme la communauté de Saint-Auban dépendait au spirituel de ce diocèse. Or Brun-Durand² précise bien qu'il s'agit en l'occurrence de l'église de Saint-Alban-sur-Rémuzat. A n'en pas douter toute la vallée du Ruègne dût être rattachée, des origines à la Révolution Française, à l'évêché de Gap.

En ce qui concerne le temporel, une charte, datée de l'an 1060, attribuant l'église de Rioms à l'abbaye de Saint-Victor de Marseille, fait mention d'un certain Pons de Saint-Auban. L'abbé Armand suppose que ce Pons était fils de Percipia, grande dame qui étendait alors sa souveraineté sur l'ensemble des Baronnie, et donc frère de Ripert Ier évêque de Gap. Cependant André Lacroix³, qu'il cite comme référence, est loin d'être explicite à ce sujet. De toute façon il est probable que le dit Pons appartenait effectivement à la puissante maison de Mévouillon et possédait le domaine utile de Saint-Auban et de Rioms sous la suzeraineté de la branche souveraine de cette famille.

Dès la première moitié du XII^e siècle la vallée de Ruègne, avec la plus importante partie des Baronnie, est en possession des Montauban issus des Mévouillon. En 1277, Raymond Rambaud, que nous croyons être également seigneur ou co-seigneur de Sainte-Euphémie, rend hommage à Randonne de Montauban pour la terre de Saint-Auban. Mais en 1291, Dragonette de Montauban, sœur de Randonne, institue héritier son deuxième mari Giraud Adhémar. Les Adhémar, co-seigneurs de Montélimar, garderont Saint-Auban jusqu'au début du XV^e siècle. En 1439, Lancelot de Poitiers, bâtard de Louis II (dernier comte de Valentinois) et mari de Delphine Adhémar, vendra les trois cinquièmes de la seigneurie à Guy Pape, jurisconsulte grenoblois, d'une famille originaire de La Pape, près de Lyon.

Les deux cinquièmes de Saint-Auban, non acquis en 1439 par Guy Pape, furent achetés en 1531 par Jean de Draguignan. Ce dernier, de par son mariage avec Jeanne de Rosans, héritière des Durfort, possédait déjà dans la région une partie de Sainte-Euphémie.

Une de leur descendante, Antoinette, ayant épousé le 30 janvier 1652, François Albert de Rioms*, seigneur d'Alauzon à La Roche sur le Buis, lui apporta en dot ses biens de Saint-Auban et de Rioms. François Albert de Rioms, après avoir fait la campagne d'Italie (1655-1658) servit sous Turenne, devint major au régiment de Montauban en 1688 et fut tué en 1672 lors du passage du Rhin.

Son fils Dominique*, né le 15 mai 1657, épousa Henriette de La Tour, dame de Bellecombe, et fut le père d'un autre François* (1702-1793), commandant dans le Diois, le Gapençais et les Baronnie et qui mourut maréchal des camps et armées de la République. De son union avec Catherine Delachau (de Saint-Auban) devait naître le 19 février 1728 à Avignon, François-Hector*, et le 10 septembre 1733 à Saint-Auban, Jean-Pierre-Henri* qui remplaça son père comme commandant des Baronnie.

Quant à François-Hector, il fit une brillante carrière dans la marine au cours de laquelle il participa à la Guerre d'Indépendance des États-Unis d'Amérique. Commandant de la Marine à Toulon puis d'une flotte de trente vaisseaux à Brest, il se démit de ses fonctions le 4 octobre 1790 et rejoignit l'armée des émigrés à Coblenz. Rentré en France en 1801, Napoléon Bonaparte, alors Premier Consul, lui fit accorder la retraite de contre-amiral, grade qu'il avait

1 - Aimé Buix. Publié dans le bulletin de l'association « *Les Amis du Buis et des Baronnie* ». n° 34 1er et 2ème trim. 1980.

2 - Dictionnaire de Biographie et de Biblio-iconographie de la Drôme.

3 - André Lacroix. « *L'arrondissement de Nyons* ».

refusé au début de 1792. Il mourut le 3 octobre 1802 dans sa maison de Saint-Auban qui abrite actuellement la mairie.¹



coll. Simone Chamoux²

Quelques faits mémorables

- Vers 1291, Giraud Adhémar codifie les premières franchises de Saint-Auban qui seront confirmées par Guy Pape* en 1460.
- En 1464, un laboureur de Saint-Auban, Pierre Favier, est soupçonné d'avoir la lèpre. Le juge Robert Martin, au nom de Guy Pape*, ordonne qu'il soit visité par Antoine Alevard, médecin, et par Guillaume Brassard, Raymond et Jean Galland, barbiers. Le docteur Claude Bernard³ a publié le procès-verbal de cette curieuse visite à l'issue de laquelle Pierre Favier fut effectivement déclaré lépreux et probablement admis à la maladrerie du Buis.



blason de la famille des Pape* Saint-Auban

- En 1507, une compagnie de 500 hommes de pied, au service du roi-dauphin (Louis XII) et se rendant en Italie, vint assiéger Saint-Auban. Après avoir mis le feu aux portes et pénétré dans la place les mercenaires pillèrent l'église et les habitations, tuèrent le prieur, le curé, et trente-six personnes des deux sexes, firent de nombreux blessés, emportèrent les meubles et commettant de nombreux méfaits selon la relation faite par le jurisconsulte François Marc.
- Philibert Pape autorisa en 1518 la construction d'un four à cuire le pain moyennant « la redevance d'une émine d'annone (*gros blé*), une d'épeautre et un liard par chef de maison ».⁴

1 - Pour plus de détails sur la famille d'Albert de Rions nous renvoyons à l'étude que lui a consacré le docteur Claude Bernard dans son « *Histoire du Buis-les-Baronnies* » et, plus particulièrement sur le contre-amiral François-Hector, à l'article de M. Marcel Bontoux, paru dans le n° 5 du bulletin « *Les Amis du Buis et des Baronnies* ».

2 - Plaque apposée sur la maison des Albert située à l'entrée du village de St-Auban. « *Ici est décédé dans sa maison familiale François-Hector d'Albert comte de Rions chef d'escadron français. 1728-1802. L'Amérique reconnaissante du grand rôle qu'il joua pendant la guerre de l'Indépendance s'est associée à cet hommage que lui rendent ses concitoyens* ».

3 - « *Histoire du Buis* ». Édition de 1971. p 75 et 176.

4 - André Lacroix. « *L'arrondissement de Nyons* » (op. cit.).

- En 1529 et 1534 les fils de Philibert Pape vendent leurs parts de Saint-Auban à Antoine Silve, seigneur de La Bâtie-Verdun. Mais Gaspard Pape les lui rachètera le 10 juin 1547.
- Vers 1560 une troupe de quinze hommes commandée par M. de Verclause tient garnison à Saint-Auban.
- En 1633 un arrêt du Conseil du roi ordonne la démolition du château. Cet arrêt ne sera pas exécuté.
- Au cours des XVII^e et XVIII^e siècles une école fonctionne à Saint-Auban. L'instituteur, en contre partie d'un salaire variant entre 60 et 70 livres par an, s'engageait à instruire les enfants, exécuter divers travaux d'écriture et sonner l'Angélus.
- Le 1er novembre 1755 le tremblement de terre qui détruisit la ville de Lisbonne fut ressenti à Saint-Auban et dans plusieurs localités de la région.
- En 1790, la municipalité de Saint-Auban fut comprise dans le canton de Montauban, mais la réforme de l'an VIII l'a rattaché à celui de Buis.
- Le 8 juin 1819 des pluies diluviennes provoquèrent des inondations, causant de graves dégâts dans les Baronnie et plus particulièrement à Saint-Auban.
- Une famille de notables, les Delachau ou de Lachau, jouera un rôle important aux XVIII^e et XIX^e siècles. D'origine vraisemblablement artisanale (*peut-être maréchaux-ferrants*) nous les retrouverons notaires à Saint-Auban et à Sainte-Euphémie. Il n'est pas impossible qu'ils aient été anoblis à la fin du règne de Louis XIV. Le 19 mai 1728 Catherine de Lachau épousa François d'Albert de Rions*. Trois membres de la famille s'illustrèrent dans le métier des armes. Le premier devint commandant de la place de Francfort ; les deux autres, respectivement colonel et commandant, auraient participé à la prise d'Alger en 1830. André Lacroix les cite mais ils ne figurent pas dans le « Dictionnaire Biographique de la Drôme » publié en 1901 par Brun-Durand.
- La population qui était de 502 habitants en 1830 remonte à 550 en 1870 pour redescendre à 519 en 1885, 405 en 1910, 225 en 1935 et 215 en 1968.
- En 1885 la commune possédait une perception, un bureau de poste et une brigade de gendarmerie. Quatre foires s'y tenaient chaque année : le 17 janvier, le lendemain de l'Ascension, le 15 juillet et le lundi après la Saint-Martin.

*promenade commentée à Saint-Auban*¹

Allez donc un jour en pèlerinage ou en touriste dans ce petit village de Haute Provence, c'est à deux pas d'ici.

En partant de Paris, tôt le matin, par la porte d'Orléans et l'A6 vous y serez pour le déjeuner. Rendez vous directement au restaurant La Clavelière. Faites vous connaître, M. Meffre vous y attend. Il vous servira un repas dont vous me direz des nouvelles.

Ensuite, allez faire un tour dans le bourg. Saluez ses habitants. Mieux, serrez leur la main, ce sont peut-être de lointains cousins...

Car Saint Auban, nous l'avons dit et prouvé cent fois, est le berceau de notre famille. C'est là que se trouvent nos plus profondes racines. Pendant des siècles nos ancêtres y ont vécu, y ont

1 - Extraits de « Saint Auban sur l'Ouvèze, ancien village médiéval » par l'Association « La photographie à Saint Auban ». Imp. Meffre & Cie à Vaison-la-Romaine, éditeur. 4^eme Trim. 1993.

trimé, y ont été heureux. Passez à la mairie et n'hésitez pas à consulter les registre de l'état civil, les plus anciens bien sûr. A chaque page vous y retrouverez des Fort, les Laurens (Laurans ou Laurent), les Tesse, les Crozet, les Arnoux, les Barrot, les Tourniayre (ou Tour-niaire), les Bernard, etc. ce sont nos ancêtres directs et leurs alliés.

Saint Auban, maintenant que nous l'avons retrouvé, nous en revendiquons la citoyenneté.



coll. Association « La Photographie à Saint-Auban »

Vue générale du village de Saint Auban côté Nord. On peut noter l'étendue du rempart. A droite la Sarrasine et les halles. Au centre l'église et le château. A gauche hors les murs, la gendarmerie puis le serre de Rioms. Au premier plan l'Ouvèze en étiage.

le château

On peut penser que l'Ouest de l'éperon rocheux sur lequel est bâti le village a été habité dès la préhistoire (*ce site perché qui domine les vallées du Charruis et de l'Ouvèze devait être aisément défendable*). Au fil des siècles des cabanes, puis des maisons ont dû être construites en progressant vers l'Est.

Enfin un château fort a été érigé à l'est de ce groupe de maisons pour le protéger. Il est flanqué de 5 tours.

La position stratégique du château permettait de surveiller les éventuels ennemis arrivant de Buis, du col de Perruergue, du col de Perty ou de la Rochette, de contrôler le passage des commerçants, des pèlerins et des voyageurs éventuels.

L'absence de créneaux, de fenêtres à meneaux, de terrasses amènent à penser qu'il ressemblait plutôt à une *maison forte* qu'à une bastille.

On ignore la date de sa construction, par contre on connaît celle des remparts, sans doute postérieure.

Citons le livre de l'abbé Armand¹ : « Une autre préoccupation des consuls vers la fin du XIV^e siècle fut de mettre le village à l'abri d'un coup de main, chose fréquente à cette époque et ils donnèrent en 1396, l'adjudication de 134 cannes de rempart à Raymond Doni prêtre et

1 - « *Histoires de Saint Auban aux Baronnies* ». Abbé F. Armand. Imprimerie des Missions Africaines. Lyon 1927.

Guillaume Martin, moyennant le droit du socquet ou vente du vin pendant quatre ans. Trente trois cannes par an devaient être construites, et les habitants devaient fournir la chaux et les matériaux nécessaires ».

L'abbé Armand précise que la canne ou la toise valait à Saint-Auban 1,949 ml. -134 cannes font environ 260 ml, ce qui correspond à la longueur des remparts N.-E. et E. du village.

Depuis sa fondation, au gré des mariages ou des ventes diverses, il a appartenu successivement aux familles nobles Pons, Montauban, Pape*, Sade. Comme ces familles étaient riches et possédaient, par ailleurs, plusieurs châteaux, le seigneur habitait peu souvent Saint-Auban.

D'après la notice sur Saint-Auban dans « *Histoire de l'arrondissement de Nyons* » d'André Lacroix, ancien archiviste de la Drôme, on apprend les démêlées du seigneur du lieu avec les habitants du village au sujet du mauvais état des chemins et des ponts. En 1407, on y trouve trace d'un procès contre les Pictavin, qui en leur qualité de nobles, ne voulaient pas participer à la surveillance du village. En 1412, on les oblige à garder les portes du village comme les autres habitants lorsque le bailli des Baronnie l'ordonnerait et à monter la garde sur les remparts en cas de danger.¹

Pendant les guerres de religion, le fait que le seigneur de Saint-Auban soit passé dès le début au service de la Réforme, a valu une sauvegarde au bourg, car les archives ne mentionnent pas de faits sanglants.

A la révolution de 1789, le château appartenait à la comtesse de Sade. Il fut vendu comme bien national en 3 lots pour les bâtiments pour la somme globale de 700 livres. En 2 lots pour les écuries et greniers, 450 livres. Cette division du château, encore augmentée par différents partages lors de successions, explique le nombre élevé des propriétaires actuels et le fait que bien qu'il soit, de nos jours, en grande partie restauré et habité, l'aile Nord revêt toujours l'aspect de ruines dangereuses.

les fermes

Saint Auban est construit, nous l'avons déjà dit, sur un éperon rocheux et escarpé, sec, qui lui donne un aspect rude. Il surplombe la haute vallée de l'Ouvèze. Cette dépression forme un bassin elliptique de 15 km de long sur 2 à 3 de large se développant d'Est en Ouest à une altitude de 700 à 500 m. Le fond de la vallée est assez verdoyant et relativement plat.

De la place Péquin, en direction du Nord, on jouit d'un panorama sur la vallée où de nombreuses fermes sont disséminées. Au Nord-Ouest nous avons le plateau des Moures, deux fermes exploitent ce plateau mais la plus grande partie des terres appartient à la commune de Sainte-Euphémie, le nom des deux fermes sur Saint-Auban est Aguzon : elles sont situées de chaque côté de la route du col de Peyruergue.

Devant nous, au Nord, le Chatelard, le Serre, la Truchièrre, La Galenne, plus loin Le Pouzet (*ancien prieuré*), légèrement sur l'Est, le quartier du Pont, la Cresse (*monticule marneux*), Douas, la Tuilière, et plus haut sur la colline, le col des Aros sur la commune de Montguers. Dans les près, les fermes du Palais, Chantemerle, Grédelin, Saint-Pierre (*ancien prieuré*). Enfin plein Est les 5 fermes de Saint-Roman ; une chapelle devait desservir ce quartier sans que l'on puisse en situer l'emplacement aujourd'hui. Récemment des tombes et ossements ont été mis à jour lors de travaux.

Les fermes et le quartier où elles se trouvent conservent leur nom à travers les siècles indépendamment des changements de propriétaires, des ventes ou des mariages des filles héritières. Il n'y a que les toponymistes-cartographes - moins sages - qui mettent des noms de familles pour désigner des fermes : Gueyte pour Aguzon, Rochas pour la Galenne. Pour désigner une terre disséminée ou une ferme en ruines, on emploie localement l'expression : « à ça de... » et suit le nom du dernier propriétaire. Qui n'a pas entendu : « à ça de Rabel » ou « à ça de Simon » ou encore « à ça de Cazaux », « à ça de Charles » etc...

Le plateau des Moures cité plus haut doit son nom selon la tradition orale à l'invasion Mauresque.¹ En 215 avant J.C., Annibal* avait établi un camp-bivouac pour ses 38 000 hommes, 8 000 chevaux et 37 éléphants lors des guerres Punique que Carthage livrait à Rome. L'itinéraire d'Annibal passait approximativement par Cavaillon et Embrun. Des pièces de monnaie grecques et romaines, des objets d'étain, des poteries des trois premiers siècles ont été trouvés à l'occasion de labours ainsi que des tombes et des ossements de la même période.

En ce qui concerne la ferme de Saint-Pierre un article de l'abbé Malbois² expose que l'église Saint-Pierre est donnée à l'abbaye Saint-Victor de Marseille en 1060 par Ripert évêque de Gap. Ripert Ier est un des fils de Dame Percipia à l'origine de la famille de Mévouillon. Il donne l'église avec une dotation comprenant des mansus, des terres, des récoltes situées à Saint-Auban et dans les communautés avoisinantes. En échange l'abbaye de Saint-Victor doit entretenir deux religieux dans le prieuré pour assurer le service de l'église et du pays. L'article dit que Ripert, les deux Pons (Pons de Caderousse et Pons de Mévouillon) approuvés par Percipia et ses autres fils donnent à Saint-Victor l'église de Saint-Pierre de Riona.

L'abbé Armand parle de son côté³ de la ferme Saint-Pierre sous le nom de prieuré de Saint-Pierre d'Achaix relevant de l'abbaye de Saint-Victor de Marseille. Ce prieuré existe déjà au XIII^e siècle : « une charte de 1250 confirme la donation qu'avait faite au prieuré Draconnet de Montauban de toutes les terres qui l'entouraient ». Ce prieuré⁴ portait en 1708 le nom de Saint-Pierre-de-Chais de l'ordre de Saint-Benoît. Les revenus en avaient été abandonnés en 1693 au curé de Saint-Auban qui était alors à la tête d'un prieuré-cure recevant 428 livres de portion congrue et 120 du prieuré de Saint-Pierre.

agriculture

Nos informations les plus anciennes remontent au Moyen Âge. A cette époque tout l'espace cultivable semble appartenir au seigneur du village. Ses ouvriers, les serfs, qui travaillent la terre habitent à l'intérieur des remparts. Par la suite, il loue aux paysans les champs exploitables mais ceux-ci habitent toujours à l'intérieur des remparts pour avoir une protection contre les pillards, le cas échéant contre les bêtes sauvages et aussi une sauvegarde contre les épidémies. Petit à petit, chaque locataire construit un bâtiment pour déposer les outils, se mettre à l'abri en cas de mauvais temps rentrer les récoltes et même y laisser vivre les bestiaux, lapins, volailles, chèvres : C'est le « grangeon ».

On peut imaginer que de longs siècles durant, les cultures se sont limitées à la production des céréales, base des échanges, des trocs et des paiements, aux légumineuses, au fourrage pour les animaux et la vigne. Elles étaient des cultures de service. Ce n'est qu'à la fin des grandes pénuries où même des famines disparues, à la suite de la culture de la châtaigneraie et plus tard de la pomme de terre attestée en 1798⁵ et grâce à un cadre socialo-politique plus libre et plus stable que les cultures à caractère plus industriel ont pu se développer : garance, soie, lavande. Ces nouvelles cultures ont déterminé alors le rythme et le type de travail de générations entières avant de disparaître à la suite de décisions administratives et emploi de produits de remplacement : cas de la garance, ou de crises économiques qui touchent en premier lieu les productions non vitales de luxe comme cela a été le cas de la soie remplacée par des fibres synthétiques.

Avant 1900, on extrayait la racine de garance des montagnes, du reste la montagne au Nord de la commune s'appelle « Garancier », on utilisait la pioche à deux grandes dents appelée « béchard ». cette racine servait à faire des teintures rouges pour les textiles ; le grand con-

1 - Docteur Claude Bernard. « *L'Histoire du Buis les Baronnies* ». p 41/42 édit. 1980.

2 - « *Une charte inutilisée sur la Haute Ouvèze* ». Bulletin de la Société d'archéologie et de statistique de la Drôme, n° 256, octobre 1932.

3 - « *Histoires de Saint Auban aux Baronnies* ». Abbé F. Armand. *op. cit.*

4 - Inventaire des archives ecclésiastiques des Hautes Alpes (Tiré de l'ouvrage édité en 1895 par l'abbé Paul Guillaume).

5 - Cf ; questionnaire des États du Dauphiné.

sommateur était l'armée. C'est après la guerre de 1870 et la certitude que les uniformes rouges, étaient des cibles trop visibles que l'armée a choisi d'autres couleurs excepté pour les pantalons de zouaves.

Jusqu'en 1900 la région a cultivé et tissé le chanvre pour faire des cordages et de la toile, les jardins actuels sont souvent dénommés « chanebiers », le fait de brûler les herbes en février se dit : « faire des chanebières », près de la plupart des fermes on trouve une « serve » ou « essueye » que l'on peut traduire par écluse, sorte de grand caniveau où on mettait le chanvre à rouir, sorte de trempage, avant de pouvoir en filer les fibres.

De 1800 à 1930, la sériciculture a constitué un revenu appréciable dans chaque foyer. C'était la première rentrée d'argent de l'année. La foire aux cocons avait lieu au Buis le premier mercredi de juillet.

Il ne reste que très peu des milliers de mûriers de cette époque. La difficulté était d'avoir des mûriers à feuilles précoces ; on entend dire qu'en cas de retard de la végétation par rapport à l'éclosion des vers à soie, les gens de Saint-Auban allaient en « jardinière » jusqu'à Pierrelongue à 25 km pour cueillir des feuilles de mûriers plus grosses. Les plus grandes salles chauffantes des fermes - souvent la cuisine - étaient transformées en magnaneries pendant deux mois de début mai à fin juin. Il fallait que la température des salles soit assez haute (22/23° C) et relativement constante. La « graine » ou les œufs de vers à soie était couvée par une grand-mère, les œufs de la grosseur d'une tête d'épingle étaient vendus par once, on les disposait dans une boîte en fer plate. Pour les garder à température constante, la grand-mère portait jour et nuit cette boîte dans une poche sous ses robes ou dans son lit. Au cours de la journée elle ne devait pas faire de mouvements brusques, le silence et le calme étaient la règle constante pendant trois semaines.

Après l'éclosion des œufs de vers à soie, la chenille nouveau-née se nourrissait de jeunes feuilles de mûrier et après quatre mues (*une par semaine*) et une consommation de feuilles toujours plus grande, elle pouvait monter sur les branches de genêts placées à cet effet pour filer son cocon.

Vers 1920, la vallée devait produire 10 tonnes de cocons par an. Au Buis se trouvaient d'autres négociants qui se partageaient 20 à 30 tonnes de cocons par an. En 1910, un kilo de cocons valait 2,50 à 3 Fr. plus une prime comptabilisée par les mairies de 25 centimes par kilo. Une tradition voulait que lorsque la récolte était bonne les producteurs en reconnaissance décoraient l'autel des églises avec des branches bien chargées de cocons ; par la suite les enfants de chœur récupéraient les cocons et les vendaient pour leur propre compte ; un de ceux-ci nommé Eysséric, de Buis, avait conservé les cocons et les avait fait grainer. Par la suite, il s'est révélé qu'il avait en mains une variété de vers à soie très résistante aux maladies et très intéressante pour le climat des Baronnie.

Et bien sûr, nous retrouvons ce même Mr Eysséric quelques années plus tard à une place prépondérante dans le négoce des cocons.

Depuis 1973, la lavande connaît une crise tant sur sa santé phytosanitaire que sur ses cours, la production s'est réduite de moitié en 10 ans.

La place Péquin

Mais comment parler de Saint Auban sans évoquer la place Péquin ?

Cette place située en dehors des remparts du village médiéval servait de place d'armes et recevait soldats et cavaliers au service du seigneur propriétaire du château contigu.

On peut penser que cette place hors les murs, hors le village fortifié, hors du château occupé par des soldats en armes était plutôt la place des gens non armés, des paysans, des artisans. En un mot, la place des *péquins*. Il nous plaît de rêver que cette place était leur place et qu'ils lui ont donné leur nom : « place péquin ».

La tradition orale est toute autre et sans doute non moins fautive. N'importe lequel des *péquins* du village vous dira : « Ah ! oui, la place péquin ! c'est un souvenir de Chine du nom de sa capitale Pékin ». L'orthographe à partir de là est fort controversée et vous verrez par la suite qu'un doute important subsiste. On dit que le chevalier d'Albert de Rions, Jean Pierre Henri (1733-1818) à moins que ce ne soit le contre amiral d'Albert de Rions, François Hector (1728-1802) aurait guerroyé en Chine et aurait rapporté des plants de mûrier - pour pratiquer l'élevage des vers à soie - dans sa canne, une canne creuse bien sûr et les aurait plantés sur la place hors les murs. Au XVIII^e siècle la place aurait donc été plantée avec des mûriers de Chine et par association d'idée comme pour mieux frapper l'imagination, la place serait devenue la place Pékin avec un K comme on se souvient de l'avoir vu écrit en grosses lettres noires sur fond jaune sur la carte de géographie Vidal de la Blache suspendue au mur de l'école du village.

Or, actuellement, cette place possède quatre marronniers énormes, mais pas un seul mûrier.

Et sur un vieux terrier antérieur au XVIII^e siècle, on retrouve le mot de péquin pour désigner les terres hors les murs du village médiéval.

Qui croire ? Il faut croire les deux traditions orales ne serait ce que pour alimenter la chronique. Mais j'allais l'oublier, ne dites pas « je vais à la place péquin » mais « je vais **sur** péquin ». Les *péquins* de Saint Auban ne comprendraient pas.



Influencés par leur seigneur Pape* Saint Auban, nos ancêtres Fort, à l'origine des Vaudois, optent pour la Réforme.

En conséquence, à deux reprises ils seront martyrisés pour la défense de leurs convictions religieuses.

Dans les pages qui vont suivre, nous allons tenter de faire revivre leur abominable calvaire.

<i>les Vaudois</i>

Les *Vaudois* sont célèbres par la pureté de leurs mœurs et les horribles persécutions dont ils furent victimes. Ils tirent leur nom de Pierre Valdo*, leur fondateur. Cet honnête homme, né au commencement du XII^e siècle, près de Lyon, était un riche marchand qui se dépouilla de ses biens pour les donner aux pauvres. Ayant vu dans l'évangile que les disciples immédiats du Christ formaient une société fort différente de celle qu'il avait sous les yeux, en ce que nul n'y possédait rien en propre, il jugea que le meilleur moyen de ramener les hommes à cette société « selon le cœur de Dieu » était de mettre sous les yeux de tous, traduit en langue vulgaire, le livre de la loi chrétienne. Pierre Valdo prétendit, en outre, que tout homme qui observe les commandements du Christ est prêtre et apôtre, et que tout laïque qui pratique la

pauvreté volontaire possède un pouvoir plus réel et plus légitime de remplir les fonctions sacerdotales et de prêcher l'évangile que les prêtres écartés de la pauvreté apostolique. Il disait aux prêtres : « Votre force doit résider dans le renoncement et la pauvreté. Or vous donc qui êtes riches, vous n'êtes point les successeurs et les héritiers des Douze. » Le clergé, menacé dans ce qu'il avait de plus cher, poussa un cri d'alarme. Les papes, les abbés, les évêques possédaient de grands biens, des fiefs, des bénéfices ; ils pratiquaient la simonie, ils faisaient la guerre. Les *Vaudois* dirent aux papes, aux abbés, aux évêques : « Vous êtes rejetés et réprouvés ; c'est nous, étant purs et de bonne volonté, qui sommes l'Église. » Puis, interprétant eux-mêmes l'évangile que leur chef avait traduit, ils rejetèrent le purgatoire et les prières, trop souvent vénales, que l'église fait pour les morts, les indulgences, les fêtes et l'invocation des saints, le culte de la croix, des images et des reliques, le baptême des enfants, la confirmation, l'extrême-onction et le mariage. Donnant l'exemple des vertus qu'ils prêchaient, ils faisaient de nombreux prosélytes dans le peuple, parmi les gens simples ; mais ils en faisaient aussi parmi les barons, « empressés, dit M. Marc-Antoine de La Bastide, de saisir un prétexte pour abaisser les seigneurs ecclésiastiques en les dépouillant de leurs terres ».



Un chef hérétique important, Giacomo Bech, de Chieri, en Piémont, se rendit en Avignon, vers 1374, mais, chemin faisant, il s'arrêta pendant environ deux années en Dauphiné, près du lieu Buis (-les-Baronnies), avec les hérétiques de l'endroit (dont sans doute les Fort de Saint-Auban) qui se nommaient eux-mêmes « les Pauvres de Lyon ».

Il devait s'agir d'une communauté stable et suffisamment importante pour justifier le séjour aussi long d'un prédicateur à demeure. Cette communauté était établie dans le voisinage du Buis, et non dans l'agglomération urbaine, car il existe sur les pentes du Saint-Julien, un lieu-dit : « Le Camp des Vaudois », (où, à vrai dire, plus rien ne permet de discerner les traces d'une occupation durable).

L'existence de cette communauté pose de nombreuses questions et tout d'abord celle de ses rapports avec les autorités religieuses catholiques du Buis, où était établi un important couvent dominicain. On imagine mal que les Dominicains du lieu, sans aucun doute personnages importants, appartenant à un Ordre lié aux développements de l'Inquisition, aient pu ignorer la communauté vaudoise de son district. Il faut aussi se rappeler que durant le XIV^e siècle Le Buis a connu le sommet de son destin. La fixation de la Papauté en Avignon avait eu pour conséquence directe l'adoption de la vallée de l'Ouvèze comme voie de passage pour les échanges avec l'Italie. C'est le siècle où les grands personnages de la Cour pontificale font halte dans la région, époque où les Juifs et les Lombards s'y fixent, y créant ce qu'il faut bien appeler, toutes proportions gardées, une place financière, un lieu d'échange économique et culturels.

Cette communauté vaudoise fait figure de proue dans l'histoire du Protestantisme en Baronnies.¹



Mais le pape, après avoir excommunié les *Vaudois*, invita le roi de France à les exterminer. Philippe-Auguste, était bien lui-même excommunié en qualité de bigame, mais c'était raison de plus pour exterminer les *Vaudois*, en manière d'expiation. De plus, cette œuvre pie fournissait au roi Très-Christien l'occasion de ruiner un assez grand nombre de seigneurs suzerains qui trempaient dans l'hérésie. Le roi fit raser plus de trois cents châteaux où se tenaient des assemblées de *Vaudois*. Plus de sept mille de ces honnêtes gens furent massacrés. Ceux qui échappèrent au fer et au feu furent dispersés. Valdo se retira dans les Pays-Bas.

1 - « Bulletin paroissial du Buis ». Janvier 1991.

Au printemps 1532 se tint un synode extraordinaire où les *Vaudois* rescapés se posèrent le problème de leur adhésion à la *Réforme*. Une très forte majorité des fidèles présents et de leurs pasteurs décida l'entrée de la communauté dans l'église réformée animée par Genève.

L'adhésion définitive des anciens *Vaudois* à l'Église de Genève eut lieu en 1533. Olivétan* traduisit la Bible en français, à partir de textes originaux hébreux ou grecs. Cette Bible fut imprimée à Neuchâtel en Suisse. Jusque là il n'existait, dans la langue populaire des Hautes Vallées, que des traductions partielles de la « Vulgate ». A partir de cette date, il n'y eut plus, et il n'y a plus aujourd'hui, aucune communauté de *Vaudois* mais uniquement des familles et des personnes *Calvinistes*.¹



A la révocation de l'édit de Nantes, nos ancêtres émigreront pour demeurer fidèles à leur foi.

Avant de les suivre dans leur terre de refuge, nous tenons à remémorer les faits, une bien triste page de l'histoire de France, qui a cassé la vie tranquille de nos ancêtres.



1 - La Société de l'Histoire du Protestantisme Français, qui assure la lecture critique de cet ouvrage, précise : On ne peut pas dire qu'il n'y a plus aujourd'hui aucune communauté de *Vaudois* ». A l'assemblée de Chauporau (1532), les *Vaudois* ont en effet donné leur adhésion aux idées de la Réforme et pris à leur charge la traduction et l'impression de la Bible d'Olivétan.

Les *Vaudois* de Provence, qui ont survécu au grand massacre du baron d'Oppède (1545), se sont fondus tout naturellement dans la communauté réformée ; mais beaucoup conservent aujourd'hui encore le souvenir de leur origine. (Voir « *Le Vol masqué* ». Association d'études vaudoises et historiques du Lubéron. 84360 Mérindol).

Les *Vaudois* du Piémont, dont beaucoup portent des noms français, forment aujourd'hui une grande église, dont le bureau central est à Rome. Le centre le plus actif se trouve à Torre-Pellice, près de Pignerol ; il existe des communautés dans toute la péninsule et aussi en Amérique du Sud.

édit, et révocation de l'édit de Nantes

On appelle édit de Nantes l'acte par lequel Henri IV étendit et confirma, le 13 avril 1598, les droits et sûretés consentis aux Huguenots par des édits ou des traités antérieurs. Pour bien comprendre cette question, il faut la diviser en deux parties, une relative aux causes qui amenèrent l'édit, l'autre relative à celles qui en provoquèrent la révocation. Les causes qui l'amènèrent furent de trois sortes : religieuses, sociales et politiques ; celles qui le firent révoquer furent simplement religieuses.

A peine s'était-il introduit en France, que le protestantisme, qui n'avait eu dès le principe qu'un caractère essentiellement religieux et social, vit naître l'antagonisme qui devait fractionner l'état en deux camps, dont l'un eut les ultra-catholiques et les princes de Lorraine pour chefs et l'autre les Bourbons avec le roi de Navarre, Condé et Coligny*. L'Église ayant fait cause commune avec les premiers, les mécontents cherchèrent à s'appuyer sur les nouveaux sectaires qui, étant opprimés et n'ayant aucun point de ralliement, consentirent volontiers à une union qui leur assurait une direction et un centre. C'est ainsi que, sous le nom de Réforme, eut lieu ce mouvement politico-religieux contre lequel, nous le répétons, le clergé, la noblesse féodale et le bas peuple combinèrent leurs efforts.

Les motifs qui poussèrent le clergé se comprennent facilement. L'élément théocratique, qui, depuis les fameuses ordonnances de la reine Blanche et de Saint Louis avait vu son influence politique décroître de jour en jour, ne songea plus qu'à compenser son échec en s'emparant exclusivement des consciences, bien convaincu que, de cette façon, sa pression ne serait que déplacée et nullement anéantie. Il fut favorisé dans ses fins par le prestige religieux qui lui permit d'oser beaucoup en matière de foi et par ses immenses richesses territoriales, qui le rendait maître d'une grande partie du peuple des campagnes. Il sut si bien capter l'esprit des masses, qu'en fait de dogmes et de croyances il obtenait d'elles une obéissance passive. De là sa force. Or le jour où parurent Luther* et Calvin*, l'existence même du clergé fut menacée ; avec le libre examen que proclamaient ces deux novateurs, le despotisme religieux devenait impossible et les privilèges ecclésiastiques, qui rendaient le peuple tributaire du clocher ou de l'abbaye, se changeaient en un système d'odieuse extorsion.

Quant aux seigneurs, la Réforme était doublement leur ennemie ; elle l'était au point de vue politique et au point de vue social. Au point de vue politique, parce qu'elle comptait dans ses rangs tous les ennemis du pouvoir ; au point de vue social, parce que, malgré l'adhésion d'un nombre considérable de grands personnages, elle n'en représentait pas moins pour l'époque un élément révolutionnaire. On ne peut nier, en effet, que ce furent les esprits les plus libéraux du temps qui se rallièrent d'abord au nouveau culte. La Réforme, dit Henri Martin, se propageait surtout par les lettrés, non pas que tous les littérateurs inclinassent aux dogmes de Luther ou de Zwingle*, mais tous aspiraient aux réformes, au libre examen, au libre essor de l'esprit et de la science. D'un autre côté, la noblesse sentait parfaitement qu'une doctrine basée sur le libre examen recelait un levain égalitaire qui ne tarderait pas à faire explosion, et qui, tôt ou tard, aurait pour conséquence inévitable l'amointrissement, sinon la perte absolue, des privilèges seigneuriaux et la déchéance morale du blason.

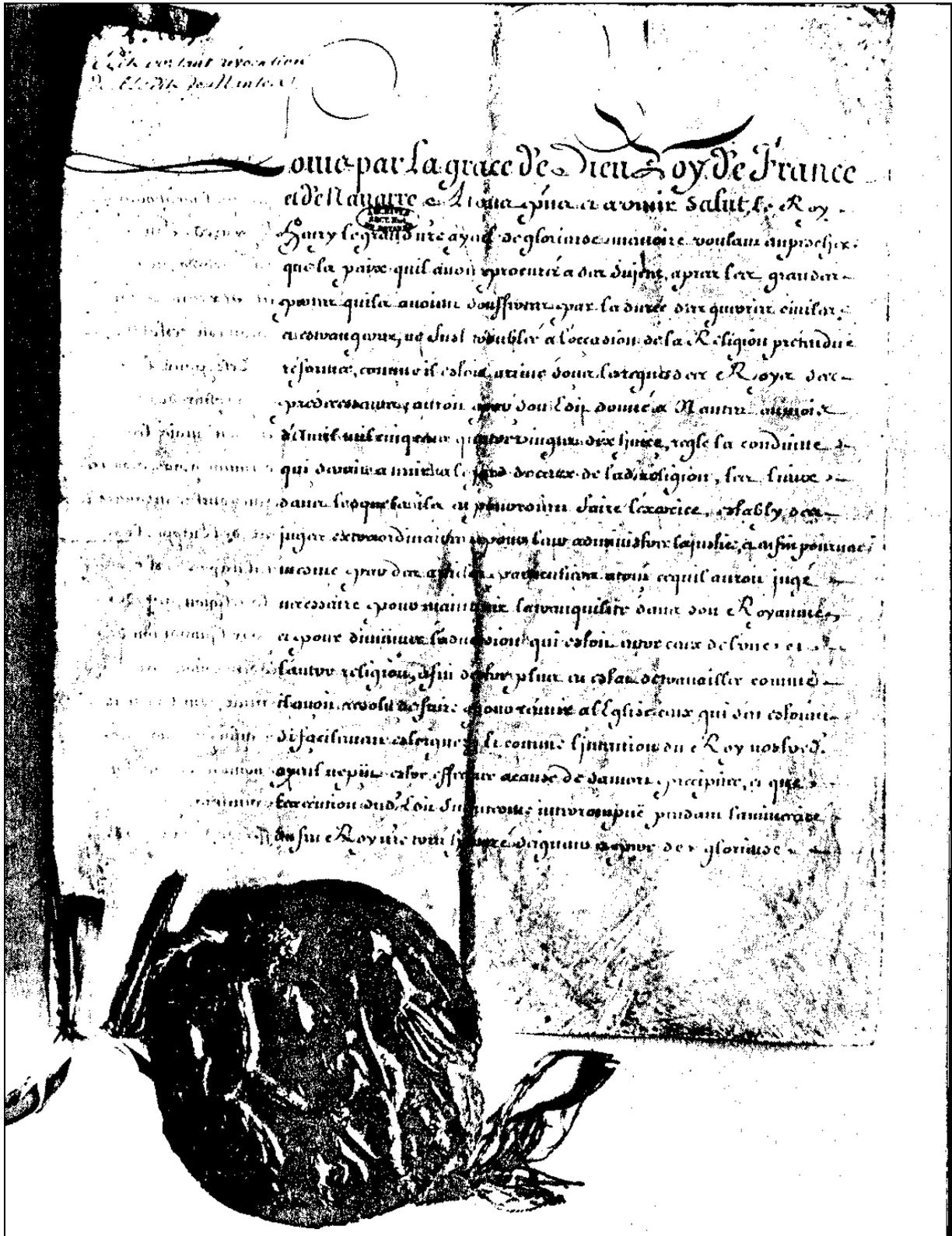
Pour la masse, elle n'avait aucune raison, on le comprend, de maltraiter une secte qui proclamait la liberté de conscience, en attendant qu'elle proclamât l'égalité des droits ; mais, fanatisée par les prêtres, dominée par les seigneurs, elle agissait, mue par le double sentiment de la foi aveugle et de la peur.

Cette situation eut pour conséquence de donner de la cohésion à la Réforme et de la rendre exigeante au point de vue des garanties. Mais si le parti catholique divisé, fatigué ou impuissant consentit à accorder aux huguenots ce qu'ils réclamaient, il était bien résolu à ne pas tenir ses engagements. Il y avait entre lui et son adversaire, nous ne dirons pas incompatibilité, mais impossibilité de coexister ; l'un était la négation de l'autre.

C'est ce qui explique comment, après l'édit de tolérance du 17 Janvier 1562, eut lieu le massacre de Vassy ; c'est ce qui explique encore comment, après la paix d'Amboise du 19 mars 1563 et après l'entrevue de Moulins en 1566, catholiques et protestants se firent une guerre incessante et commirent de part et d'autre des actes d'une intolérance inouïe. Le 23 mars 1568, la paix de Longjumeau suit la bataille de Moncontour ; mais cette paix est illusoire, et à peine a-t-elle été signée, que le pouvoir royal et les chefs du parti ultra-catholique songent à en violer les principales clauses. En 1570, la paix de Saint Germain vient de nouveau interrompre la lutte et, pour la première fois, les huguenots obtiennent de sérieuses garanties ; on leur accorde des places de sûreté. Les chefs du pouvoir furent amenés à cette concession par les mêmes causes qui avaient dicté les concessions antérieures, à savoir l'épuisement de l'état ; mais il est évident que plus la Réforme s'entourait de précautions, montrait de puissance et de vitalité, plus l'acharnement de ses ennemis devait augmenter. Aussi le 24 août 1572, alors que le parti protestant semblait le mieux assis, alors que Coligny* balançait auprès du jeune roi l'influence de Catherine de Médicis et des Guises, eut lieu l'épouvantable massacre de la Saint Barthélemy. Le premier moment de stupeur passé, cette tuerie eut pour conséquence de donner un nouvel essor à la Réforme, et la résistance des protestants amena la paix de La Rochelle, paix que Catherine de Médicis n'avait signé que pour la violer.

La lutte recommença plus acharnée que jamais et donna lieu, en 1576, à la paix dite paix de Monseigneur, qui devait avoir la même efficacité que les autres. C'est ainsi que de paix en paix, de rupture en rupture, d'espérances en espérances, on traversa le règne de Henri II, le règne de Charles IV et celui de Henri III. Lorsque ce prince, qui dans un moment de détresse s'était fait un auxiliaire des hérétiques, eut été assassiné, les protestants, qui avaient pour chef l'héritier direct du trône, crurent un moment à leur triomphe définitif. Cependant Henri IV, qui rencontrait dans sa qualité de huguenot le principal obstacle à sa reconnaissance comme roi, restait indécis et hésitait. Les partis présentaient en ce moment un singulier spectacle. Il y avait entre eux une espèce d'accord tacite pour continuer la lutte et entretenir les dissensions intestines, parce que chacun intriguait sourdement et pensait trouver, en tirant les choses en longueur, une occasion favorable à ses vues. Ceci résulte de l'engagement pris le 26 janvier 1593, entre le légat, l'ambassadeur d'Espagne et Mayenne, de ne jamais traiter avec le roi de Navarre, alors même qu'il se déclarerait catholique. En ce qui concerne l'Église, elle n'avait pas un seul instant dévié de sa ligne. Elle tirait habilement un double profit de cet état de choses. Vrai ou faux, elle se servait du zèle des ligueurs et des prétendants pour combattre l'hérésie, en même temps qu'elle se servait de leur antagonisme pour réédifier sa puissance.

Mais, quoique la Réforme ne fût qu'un prétexte, et que Henri IV, le premier, ne s'y laissât pas tromper, il ne sentait pas moins quelle arme était ce prétexte aux mains de ses ennemis, et ces considérations l'ébranlaient. Les réformés, témoins de ses hésitations, se



Archives Nationales. Paris

la Révocation de l'Édit de Nantes.

trouvèrent en proie à de nouvelles alarmes. Ils avaient été si souvent déçus qu'ils demandèrent à leur chef des gages de sa foi envers Le développement économique et industriel qui se produisit chez les protestants a une complète analogie avec celui qui s'était produit chez les juifs et tint absolument aux mêmes causes, la crainte des persécutions et des confiscations ; il eut aussi les mêmes résultats, ce fut de concentrer entre les mains de quelques hommes la plus grande partie des intérêts commerciaux et financiers du royaume.

Sous le ministère de Mazarin, on peut, sans parler d'âge d'or, dire que la vie des communautés réformées a été paisible. Le grand ministre se garda bien d'inquiéter une population qui contribuait si puissamment à la prospérité de l'état. Sous lui, ils reprirent confiance et donnèrent un magnifique essor à leurs opérations de toute nature. Contenu par la volonté de Colbert, le parti ultramontain avait cessé ses violences, mais il suivait d'un œil attentif les progrès de son ennemi et amassait sourdement ces haines qui devaient faire explosion quelques années plus tard.

Le développement économique et industriel qui se produisit chez les protestants a une complète analogie avec celui qui s'était produit chez les juifs et tint absolument aux mêmes causes, la crainte des persécutions et des confiscations ; il eut aussi les mêmes résultats, ce fut de concentrer entre les mains de quelques hommes la plus grande partie des intérêts commerciaux et financiers du royaume.

Sous le ministère de Mazarin, on peut, sans parler d'âge d'or, dire que la vie des communautés réformées a été paisible. Le grand ministre se garda bien d'inquiéter une population qui contribuait si puissamment à la prospérité de l'état. Sous lui, ils reprirent confiance et donnèrent un magnifique essor à leurs opérations de toute nature. Contenu par la volonté de Colbert, le parti ultramontain avait cessé ses violences, mais il suivait d'un œil attentif les progrès de son ennemi et amassait sourdement ces haines qui devaient faire explosion quelques années plus tard.

Henri IV confirma et détermina les droits de ses coreligionnaires. Mais, après son abjuration, les craintes des huguenots redoublèrent ; ils n'avaient qu'une médiocre confiance dans la parole d'un prince qui, après avoir maintes fois promis de ne point abandonner la religion dans laquelle il était né, avait cependant embrassé le catholicisme. D'ailleurs les édits de Mantet et de Saint Germain avaient été rendus alors que les droits de Henri IV étaient contestés ; sous un prétexte quelconque, le roi de France pouvait annuler les actes du prétendant, une ratification était donc nécessaire.

L'agitation des huguenots fut telle que, pour la calmer, Henri IV dut, le 15 avril 1598, publier le fameux édit de Nantes, qui régularisa la position des réformés et garantit leur indépendance sociale et religieuse. Voici en quoi consistait cet édit : amnistie pleine et entière pour le passé, liberté de conscience absolue, mais non le libre exercice : l'organisation religieuse est reconnue, mais le culte ne peut être célébré qu'en des lieux dont la liste est limitative. De même, les établissements d'enseignement protestants ne peuvent exister que dans les lieux de plein exercice : il y eut des écoles, des collèges et huit académies : Die, Montauban, Montpellier, Nîmes, Orthez, Orange, Saumur et Sedan (dont trois n'étaient pas en France). Par contre, les réformés étaient admis dans toutes les écoles et à tous les emplois et charges sans avoir à fournir d'actes de catholicité. De ce libre exercice étaient exceptés les résidences royales, la ville de Paris avec un rayon de cinq lieues et les camps militaires, à la réserve du quartier général d'un commandant protestant. Il était, en outre, permis aux réformés de bâtir des temples et ceux dont ils avaient été dépossédés devaient être rendus ; les livres de leur culte devaient être vendus exclusivement dans les lieux indiqués pour la libre pratique ; ils devaient chômer extérieurement les fêtes catholiques, se soumettre aux lois matrimoniales de l'Église et payer la dîme au clergé. Enfin, pour leur garantie judiciaire, il devait être érigée dans le parlement de Paris une chambre particulière, nommée chambre de l'Édit, dans laquelle devait siéger un conseiller protestant, parmi quinze conseillers catholiques ; trois autres conseillers protestants devaient siéger dans les autres chambres. La juridiction de la chambre de l'Édit s'étendait, non seulement dans le ressort du parlement de Paris, mais aussi dans ceux de Normandie et de Bretagne. Bordeaux devait avoir une chambre composée mi-partie de conseillers protestants, mi-partie de conseillers catholiques. La même composition devait avoir lieu pour la chambre de Dauphiné et pour celle de Castres ; les réformés furent enfin admis à toutes les charges et dignités.

Telles sont les clauses de cet édit fameux, à la rédaction duquel travaillèrent pendant près d'un an Gaspard de Schomberg¹, le Président Jeannin, Jacques-Auguste de Thou^{*}, Dominique de Vic, gouverneur de Calais, et Soffrein de Collignon.

Les quatre-vingt-douze articles qui le composent furent, en outre, discutés un à un avant leur adoption définitive par une commission composée de délégués huguenots ; Henri IV voulut, en agissant ainsi, enlever à ces derniers tout motif de suspicion.

Bien que l'édit de Nantes accordât à la Réforme beaucoup plus qu'aucun édit antérieur, et que sa loyale exécution fût plus assurée sous le règne de Henri IV que sous aucun autre règne, il est cependant aisé de comprendre, à la simple lecture de ce document, que le dernier mot de la lutte n'était pas dit et que la querelle devait naître des termes mêmes de cette espèce de transaction. Premièrement, l'édit en question était restrictif en ce qui concernait la pratique du culte ; secondement, il était oppressif et illogique en ce que les réformés étaient astreints à chômer les jours de fête catholique, à se soumettre aux lois matrimoniales de l'Église et à payer la dîme au clergé. Il était évident que, leur sûreté conquise, les huguenots feraient tous leurs efforts pour se soustraire à des conditions qui les rendaient moralement et pécuniairement tributaires de l'Église. Il n'était pas moins évident, d'un autre côté, que cet édit devait être l'objet des attaques incessantes de l'élément clérical dont les intérêts ne pouvaient en aucune façon transiger avec les intérêts protestants. Ce fut donc, à partir de ce jour, une lutte d'influence qui s'établit de la part des huguenots dans les régions du pouvoir et de la part des prêtres dans les masses. Henri IV fut assailli par les réclamations continues de ses anciens coreligionnaires ; le peuple entendit la chaire retentir des plaintes du clergé, et les excitations du confessionnal amenèrent plus d'une fois des scènes de violence.

Les réformés prirent motif de ces excès pour démontrer à Henri IV la nécessité d'augmenter leurs garanties en présence de la haine générale, et le roi finit par leur accorder des places de sûreté. Mais ce que les huguenots ne purent faire modifier, ce furent les clauses relatives au mariage et à la dîme ; de telle sorte qu'à la mort d'Henri IV, les mêmes causes de querelle existaient, avec cette différence que la Réforme était alors à l'abri de toute surprise et en mesure de repousser la force par la force.

Si les réformés se fussent tenus sur la défensive, il est probable que le règne de Louis XIII se fût écoulé sans secousse pour eux. Mais après l'assassinat de Henri IV, le parti protestant, voyant l'autorité passer en des mains qu'il pouvait à bon droit considérer comme suspectes, se trouva de nouveau sous le coup de vives appréhensions. Il réclama d'abord la confirmation des droits qui lui avaient été concédés. Une fois satisfait en ce point et confiant dans sa position, il voulut davantage. Il résolut de s'affranchir de toute contrainte et d'assurer son indépendance. Les paroles de Duplessis-Mornay^{*}, un de ses chefs les plus considérés, qui s'écria : "le roi est mineur, soyons majeurs !" prouvent

1 - Les protestants connaissent surtout Charles de Schomberg*, Maréchal de France sous Louis XIV, bien que protestant, qui a émigré à la Révocation et qui a été tué à la bataille de la Boyne en commandant les troupes de Guillaume d'Orange.

surabondamment quelles étaient les tendances et les vœux du parti. Sous l'impression de ces sentiments, la Réforme s'allia aux catholiques mécontents et s'insurgea contre le pouvoir royal.

Dès 1615, les réformés prirent les armes. Louis XIII déclara coupables de lèse-majesté les huguenots qui s'étaient armés contre lui ; il promit en même temps toute sécurité civile et religieuse à ceux qui étaient restés paisibles. Cette distinction porta ses fruits. Bon nombre de protestants refusèrent d'entrer dans le mouvement à la tête duquel le duc de Rohan s'était placé ; il cessa d'y avoir cohésion entre eux, et les troubles de 1622-1625-1628 se terminèrent par la prise de La Rochelle en 1629, et la paix d'Alès.¹ Il est vrai que, après l'entrée de Richelieu dans Montauban, le tout puissant ministre déclara que le roi ne faisait aucune distinction entre ses sujets protestants et ses sujets catholiques, et qu'une confirmation solennelle de l'édit de Nantes suivit cette déclaration. En fait, la Réforme cessa d'être un parti politique pour reprendre son vrai caractère c'est-à-dire le caractère religieux.



Bibliothèque nationale. Paris

L'une des innombrables gravures satiriques sur Louis XIV (1693) publiées en Hollande après 1685. Celle-ci fait allusion à la cuisante défaite de la Hougue en mai-juin 1692. La légende est écrite en néerlandais et en français.

Les premières années du règne de Louis XIV se passèrent sans aucun changement dans la condition de la Réforme. Sur ce point Mazarin comprit et continua Richelieu. Mais les populations étaient loin d'imiter la sage modération de ces deux ministres. Si la querelle était définitivement vidée entre le trône et les réformés elle ne l'était pas entre ces derniers et le clergé. Le clergé avait toujours les mêmes raisons de craindre et de haïr ceux qui étaient les libres penseurs de l'époque. Aussi les couvrait-il d'anathèmes et entretenait-il dans l'esprit des masses ces vieilles rancunes qui avaient tant de fois amené l'effusion du sang.

1 - La paix d'Alès, en supprimant les places fortes, est la première atteinte sérieuse et définitive portée à l'édit de Nantes, qui désormais n'est plus viable.

Privés de leur moyens matériels, les huguenots se trouvèrent exposés à mille et une vexations ; ils furent inquiétés dans leur état civil et religieux ; les prêtres abusaient étrangement des restrictions contenues dans l'édit de Nantes. Il se produisit alors un mouvement de concentration parmi les réformés. Disséminés, ils avaient trop à craindre des populations dont le fanatisme était constamment surexcité. D'un autre côté, leurs garanties ne dépendant plus que du bon vouloir du trône, leur situation devint tellement précaire qu'ils n'eurent plus qu'un souci, sauvegarder leurs personnes et leurs biens. De là, cette agglomération dans les provinces maritimes et la tendance des huguenots vers l'industrie le commerce et la finance. En se rapprochant des côtes, non seulement ils répondaient aux besoins de leurs affaires, mais ils se ménageaient, le cas échéant, les moyens de fuir ; en s'adonnant au négoce ou à l'industrie, ils mettaient une partie de leur fortune à l'abri de toute éventualité de dépossession.

Le développement économique et industriel qui se produisit chez les protestants a une complète analogie avec celui qui s'était produit chez les juifs et tint absolument aux mêmes causes, la crainte des persécutions et des confiscations ; il eut aussi les mêmes résultats, ce fut de concentrer entre les mains de quelques hommes la plus grande partie des intérêts commerciaux et financiers du royaume.

Sous le ministère de Mazarin, on peut, sans parler d'âge d'or, dire que la vie des communautés réformées a été paisible. Le grand ministre se garda bien d'inquiéter une population qui contribuait si puissamment à la prospérité de l'état. Sous lui, ils reprirent confiance et donnèrent un magnifique essor à leurs opérations de toute nature. Contenu par la volonté de Colbert, le parti ultramontain avait cessé ses violences, mais il suivait d'un œil attentif les progrès de son ennemi et amassait sourdement ces haines qui devaient faire explosion quelques années plus tard.

A la mort de Mazarin (1661) et avec le règne personnel de Louis XIV, les persécutions systématiques ont commencé. Colbert, ministre, n'a pu que freiner. Le clergé se plaint de la prétendue extension donnée par les protestants aux clauses de l'édit de Nantes, et l'autorité amoindrit le nombre des églises, restreint la pratique du culte. En 1662, les populations agitées par leurs curés se portent à des excès contre les protestants ; ceux-ci demandent justice, mais la justice reste sourde à leurs plaintes ; en 1663 apparaît la première loi contre les relaps, qui est aussi la première atteinte sérieuse portée à l'édit de Nantes ; Colbert intervient, et cette loi n'est pas appliquée. De 1663 à 1676, grâce à l'énergie de l'illustre ministre, les haines se cachent et les huguenots jouissent d'une tranquillité relative ; mais, après le jubilé de 1676, Louis XIV tombe sous la domination des ultramontains ; des craintes superstitieuses l'envahissent, sa raison vacille en face de sa conscience qui s'éveille, il est subitement pris d'une fièvre de dévotion que son entourage entretient avec soin. Des hommes comme Bossuet et Harlay exaltent à ses yeux la gloire de ramener les hérétiques à la vraie foi ; Mme de Maintenon, qui ne prend encore que le titre de : "sa meilleure amie", et d'Aguesseau le lui conseillent : le royal pénitent cède sans trop résister, mais en recommandant, par pudeur sans doute, la douceur des moyens. Colbert qui s'opposait à la révocation, est désormais impuissant. Dans le courant de mars 1679, on renouvelle la déclaration contre les relaps, et cette fois l'ordonnance est rigoureusement exécutée ; vingt-deux temples sont démolis, les chambres mi-parties sont supprimées, l'admissibilité aux charges de l'État abolie. En 1681, on va plus loin ; le 7 mars, une ordonnance donne aux enfants de sept ans le droit de se convertir et, de cette façon, on porte atteinte à la famille protestante ; car tout est prétexte pour convertir et enlever les enfants.

Cependant, malgré le zèle des agents cléricaux, malgré les séduisantes promesses faites aux nouveaux convertis, les abjurations sont rares. C'est alors qu'on imagine les conversions par logements ou missions bottées, et enfin les dragonnades comme moyen le plus expéditif. En présence de ce déchaînement, les huguenots organisent l'émigration ; mais une loi les arrête, et ils se trouvent dans cette étrange situation que, s'ils veulent fuir, on les envoie au bagne, s'ils essayent de résister, la fusillade les attend. Enfin, après avoir détruit leurs églises, proscrit leurs ministres, confisqué leurs biens, emprisonné et massacré leurs personnes, on prend contre les réformés une mesure décisive : on révoque l'édit de Nantes, qui, d'ailleurs, n'existait plus que de nom.¹

Cet acte, par lequel triompha la caste religieuse, fut promulgué le 17 octobre 1685 et immédiatement mis en vigueur. En voici les principales dispositions : démolition de tous les temples ; défense de s'assembler pour l'exercice du culte en aucun lieu ou maison particulière, à peine de confiscation de corps et de biens ; injonction à tous les ministres de la religion réformée qui ne voudront pas obéir de sortir du royaume sous quinze jours ; interdiction des écoles particulières pour les enfants de ladite religion ; les enfants qui naîtront de ceux de susdite religion seront baptisés par les curés des paroisses, à peine de 500 livres d'amende contre les parents qui auront négligé de les faire baptiser, et seront lesdits enfants élevés dans la religion catholique ; un délai de quatre mois est accordé aux religionnaires fugitifs pour rentrer dans le royaume et recouvrer la possession de leurs biens ; ce délai passé, les biens demeureront confisqués ; nouvelles défenses sont faites aux religionnaires de sortir du royaume, à peine des galères pour les hommes, et de confiscation de corps et de biens pour les femmes ; confirmation des déclarations contre les relaps. Des faveurs nombreuses sont promises à ceux qui se convertiront.

Pendant que Louis XIV, poussé par son bigotisme, ainsi que Madame de Maintenon, traite ses sujets en ennemis, les protestants voyaient l'Angleterre, la Hollande, l'Allemagne, la Pologne leur tendre les bras avec empressement. Aussi, malgré les mesures de surveillance, malgré la menace des galères et même la mort, l'émigration prend des proportions inouïes. Les grandes manufactures se ferment peu à peu, chaque jour voit disparaître une maison de commerce ou une maison de change ; des villes, hier encore pleines de mouvement, sont tout à coup frappées d'immobilité ; des cantons se dépeuplent, la désolation règne dans un tiers de la France, et la plus intelligente, la plus laborieuse partie de sa population va porter à l'étranger les secrets de son industrie. L'art de fabriquer les étoffes de soie et de drap n'est plus exclusivement français.

La chapellerie, la coutellerie, dont jusqu'alors la France avait le monopole, vont désormais être exploitées par leurs voisins ; Lyon, Sedan, Troyes vont avoir des rivales sur les marchés de l'Europe. On évalue à 250 000 ou 300 000 le nombre des huguenots qui émigrèrent, à 60 millions le numéraire qu'ils emportèrent avec eux et à des sommes incalculables le préjudice qu'ils causèrent à l'industrie nationale. La marine, l'armée, les arts, les lettres, la science, fournirent aussi leur contingent à l'émigration ; 9 000 marins, 12 000 soldats, 600 officiers, des ingénieurs, des écrivains, des savants, des artistes disparaissent, laissant après eux des vides irréparables. Aujourd'hui encore la France se ressent des pertes de toute nature qu'elle éprouva alors.

1 - L'histoire de l'église réformée au XVIIe siècle se découpe assez bien en tranches de trente ans :

- 1598 à 1629 : de l'Edit de Nantes à la paix d'Alès.
- 1629 à 1661 : de la paix d'Alès à la mort de Mazarin.
- 1661 à 1685 : du règne personnel de Louis XIV à la Révocation.
- 1685 à 1715 : de la Révocation à la mort de Louis XIV et à la restauration des églises par Antoine Court*.

La Bruyère, dans ses « caractères », au chapitre « Du souverain et de la République », La Fontaine, Saint-Simon et mille écrivains ont unanimement flétri, comme il méritait de l'être, un acte qui restera comme une des taches du règne de Louis XIV. Le clergé lui-même en a reconnu tout l'odieux, en essayant d'en faire charitablement retomber la responsabilité sur les jésuites seuls.

A notre sens, la révocation de l'édit de Nantes fut, au point de vue moral, une infamie, au point de vue politique une faute inconcevable, au point de vue des intérêts matériels un désastre. Comme le dit Henri Martin : "La France baissa de ce qu'elle perdit et de ce que gagnèrent ses rivaux."

Plusieurs écrivains n'osant sans doute tenter la justification d'un pareil crime, à la fois odieux et inepte, ont tenté d'en rejeter la responsabilité sur l'entourage de celui qu'ils appellent le grand roi. Selon eux, Louvois, Madame de Maintenon et les jésuites auraient arraché à Louis XIV la révocation de l'édit de Nantes. Un examen impartial des faits, comme aussi du caractère de l'amant de Madame de Maintenon, établit nettement que le monarque ne résista que pour la forme aux observations de ceux qui lui demandaient la conversion en masse des protestants. Usé par ses excès, ramolli et bigot comme il l'était à l'époque de la révocation de l'édit de Nantes, Louis XIV était parfaitement dans les vues de son entourage. Quoiqu'il en soit, du reste, il endosse devant l'histoire la responsabilité d'un acte dont la sauvagerie nous dit assez ce que valaient le roi et la cour du grand siècle.

la situation à Saint-Auban même et dans les environs immédiats

Les faits que nous allons rapporter sont particulièrement douloureux. Nous avons vu que Louis XIV a détruit d'un trait de plume l'œuvre d'Henri IV, et, bien que son édit de révocation conserve aux protestants la liberté du for intérieur, ceux-ci vont bientôt s'apercevoir que cette faible garantie n'est qu'un leurre décevant.

Le Grand Roi ne veut tolérer désormais qu'une seule religion en France.



Lithographie d'Engelman d'après un dessin de 1686. B.N.

Les conversions forcées

Pour parvenir à ce but, tous les moyens seront mis en usage : les lettres de cachet, les édits et les déclarations du chef de l'État, les arrêts des cours souveraines, les ordonnances des intendants, les missions bottées des commandants militaires, les catéchismes forcés des curés, les maisons de propagation de la foi et les hôpitaux des évêques. De la sorte les malheureux persécutés verront se dresser contre eux toutes les forces de l'État : le pouvoir royal, la justice, l'administration, l'armée et la religion, qui, conspirant à l'envie et tour à tour contre leur argent, leur liberté, leur vie, leur honneur, leur foi religieuse et jusqu'à leur qualité d'homme, ne leur laisseront d'autre alternative qu'un changement de religion que réprouve leur conscience, ou la fuite qui entraîne pour eux, s'ils sont arrêtés, les galères ou la mort.¹

1 - « Histoire des protestants du Dauphiné ». Tome III. Pasteur Ernest Arnaud.

Dans la principauté d'Orange, Jacques Pineton de Chambrun (*le pasteur d'Orange*) nous a laissé le récit fidèle des barbaries dont il fut une des victimes :

"Ce fut à mon tour d'essuyer la bourrasque de ces impitoyables persécuteurs. Si le comte de Tessé avait menacé de m'exécuter rigoureusement, il fut homme de parole ; car sans être touché d'aucune compassion de l'état où il m'avait vu (j'étais alors couché sur un lit de souffrance), il envoya chez moi dans moins de deux heures, 42 dragons et 4 tambours qui battaient nuit et jour tout autour de ma chambre pour me jeter dans l'insomnie et me faire perdre l'esprit, s'il leur eût été possible. Ces nouveaux hôtes venaient en foule dans ma chambre pour me demander de l'argent, ayant une serviette sur la tête pour leur servir de bonnet et une autre sur les bras pour se dégraisser les mains. Il fallait qu'on courût à tous les cabarets de la ville pour leur donner ce qu'ils demandaient. S'étant gorgés du gibier le plus délicat, cela ne fut plus de leur goût ; ils demandaient des choses qu'il aurait fallu aller chercher aux Indes... La nuit ne fut pas venue qu'ils allumèrent des chandelles par toute ma maison. Dans ma basse-cour, dans mes chambres on y voyait comme en plein midi, et l'exercice ordinaire de ces malhonnêtes gens était de manger, de boire et de fumer toute la nuit. Cela eût été supportable s'ils ne fussent venus fumer dans ma chambre pour m'étourdir ou m'étouffer par la fumée du tabac, et si les tambours avaient fait cesser leur bruit importun, pour me laisser quelque repos.

"Il ne suffisait pas à ces barbares de m'inquiéter de cette manière ; ils joignaient à tout cela des hurlements effroyables, et si, pour mon bonheur, la fumée du vin en endormait quelques-uns, l'officier qui commandait, et qu'on disait être proche parent de M. le Marquis de Louvois, les éveillait à coups de canne, afin qu'ils recommencent à me tourmenter. Que pouvais-je faire au milieu de cet enfer, que d'élever mon âme à Dieu, pour lui demander son bon secours ?"²



Le 12 mai 1745, Suzanne Monier, veuve d'Antoine Galland, habitante de Nyons, a été rasée, passée par les verges, et sa maison démolie.³



Vers le même temps, un marchand de Dieulefit, nommé Mouchand, mourut sans avoir voulu recevoir les sacrements de l'église. Les dragons traînèrent son corps dans les rues et en dehors de murs de la ville, puis le précipitèrent du haut d'un rocher.⁴



Ces faits, qui se sont reproduits partout, suffirent amplement à caractériser les missions botées. Quels furent leur résultat ? Des conversions forcées, hypocrites, des supplices et des crimes qui chargeront éternellement la mémoire des intendants des provinces, du clergé catholique



A Saint Auban même, Gaspard Pape* avait embrassé la Réforme vers 1560.¹ Derrière lui une partie importante de la population adopta la nouvelle religion. Après la révocation de l'édit de Nantes, les dragonnades sévirent aussi. Parmi les personnes qui refusèrent d'abjurer, le

2 - « *Les lettres de J.P. de Chambrun* », Nouv. Edit. 1854.

3 - « *Mémoire du Dauphiné (de 1685 à 1736)* ». Mns Court. n°17.

4 - « *Histoire des protestants du Dauphiné* ». Tome III. *op. cit.* Pasteur Ernest Arnaud.

1 - Tous les seigneurs de la région n'étaient pas hostiles à la Réforme, loin de là. Les Caritat embrassèrent la Religion dès 1561 (baptême d'Ennemonde), les Dupuy-Montbrun, les La Tour du Pin-La Charce, les Gouvernet, les Pape-Saint Auban aussi. Nous serions tenté de dire qu'il y eut plus de Protestants que de Catholiques.

pasteur Champendal signale le cas d'Antoinette Besson qui fut enfermée à l'hôpital général de Valence où elle devint une victime de La Rapine (un sinistre personnage).^{2 & 3}

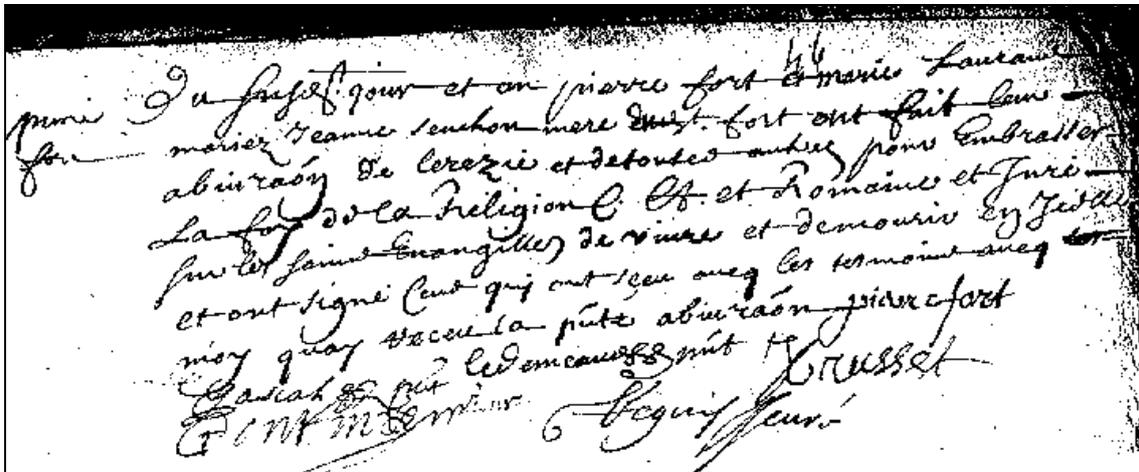
On peut imaginer que la veille de l'arrivée des dragons, les autorités civiles et ecclésiastiques rassemblèrent les protestants sur la place d'armes et leur annoncèrent la volonté royale.

Ceux qui se laissèrent intimider signèrent leur abjuration, se « réunirent », comme on disait alors. Des bureaux de conversions furent établis en plusieurs endroits. Quant à ceux qui résistèrent, ils passèrent par les tourments dont les citations ci-dessus ne donnent que de modestes exemples. Après l'abjuration, ils chantèrent un *Te Deum* solennel. Une procession générale eut lieu, et l'on vit, au bruit des cloches et du canon, les protestants marcher en ordre escortés par les soldats. Les dragons étaient fiers de leur succès ; tout leur était permis. Ils touchèrent 6 livres par apostat converti. On écrivit à la cour que l'hérésie disparaissait comme les brouillards devant le soleil, et les beaux esprits, Bossuet en tête, félicitèrent le roi de ce grand événement et des merveilleuses dispensions que la Providence répandait sur la France, sur le souverain, sur la religion apostolique et romaine.

Nous avons reconstitué la liste nominative des « abjurations » de Saint Auban ^δ. Elles ne se sont pas produites le même jour mais par groupes. Au 30 décembre 1685, ce sont 45 actes d'abjuration qui ont été enregistrés : 4 individus, 41 couples + 59 enfants (donc des promesses), beaux-parents, etc. Les pauvres gens n'ont sûrement pas eu le choix ! C'est considérable, car en 1698 cette bourgade ne comptait que 65 feux et 332 habitants. Les chiffres que donnent les abjurations représentent 50 % des habitants et 70 % des feux.



A titre documentaire, nous reproduisons l'abjuration de Pierre Fort, notre ancêtre :



Archives municipales de Saint-Auban

Du susdit jour et an pierre fort et marie Laurans mariés, Jeanne seuchon mere du dudit fort ont fait leur abjuration de lerezie (l'hérésie) et de toutes autres pour embrasser la foy et la religion catholique apostolique et romaine et juré sur les saints Evangilles de vivre et de mourir en icelle et ont signé ceux qui ont sçu avec les tesmoins avec moy quay (qui ait) reçu la présente abjuration.

Pierre Fort a signé.



2 - « *Le Protestantisme dans la vallée de l'Ouvèze, des origines à 1927* ». Bulletin des Amis de Buis et des Baronnies, numéro 12, 1er trimestre 1973.

3 - « *Bulletin de l'Association « les Amis du Buis et des Baronnies »* », n° 34. *op. cit.*

Auprès de cette tentative de conversion forcée, le conflit entre Jansénistes et Jésuites pèse de bien peu de poids. Les autorités civiles, moins perspicaces que les évêques, se firent d'abord illusion sur la sincérité des conversions. L'intendant Lebret crut que l'ensemble du Dauphiné allait se trouver catholique en quelques jours. Il dut bientôt déchanter. Comme la plupart des personnages officiels, il allait dès lors balancer entre cynisme et méconnaissance totale de la réalité. Si Mgr de Cosnac, à Valence, demeura un partisan assez obtus de l'emploi de la force, l'épiscopat fut en général plus lucide. D'abord impressionné par des résultats massifs, Le Camus tenta d'instruire les anciens réformés, tout en reconnaissant les insuffisances de la persuasion. Au printemps 1686, il réussit à empêcher qu'on les contraigne aux sacrements, comme dans les diocèses voisins, par le logement des gens de guerre. Devenu cardinal malgré le roi et suspect de jansénisme, il garda sa préférence pour les moyens de douceur, qui ne correspondaient pas aux consignes officielles. Lors du carême de 1687, il se contenta de la présence des nouveaux convertis à la messe et aux sermons. Ses directives à ses curés faisaient preuve d'une assez inhabituelle conception de la foi, rigoriste, opposée aux superstitions, au culte des images et des reliques, aux « miracles fabuleux » ; elles rejetaient toute pratique de contrainte. Certes, lui et ses pareils échouèrent dans leur entreprise de catholisation des réformés. Il n'en fit pas moins preuve de charité et de droiture.

De plus, en cantonnant son clergé dans un rôle spirituel et en se méfiant de sa collaboration avec les pouvoirs publics, condamnait-il implicitement les mesures sévères prises contre les protestants par les intendants de l'époque. Bouchu, par exemple, entre 1686 et 1705, fut très dur à leur égard. Appliquant strictement les instructions royales.¹

Alors des communautés presque entières durent quitter leurs foyers et prirent le chemin de Genève, de Suisse et du Brandebourg et, à l'exemple de ceux de Montauban et de Languedoc, elles passèrent au-dessus des Alpes par des lieux qui paraissaient inaccessibles.²

Les guides, en grande partie des Savoyards, qui les conduisirent à travers les sentiers perdus des montagnes, les receveurs des douanes qui fermèrent les yeux sur leur passage, les personnes qui favorisèrent leur départ en achetant leurs meubles, celles qui leur fournirent des passeports, lorsqu'elles furent prises ont été sévèrement châtiées.³

Le manuscrit de Flournoy, conservé à la bibliothèque publique de Genève, confirme la grande émigration dauphinoise. A l'année 1687 il s'exprime ainsi : « Il arrive tous les jours un nombre surprenant de Français qui sortent du royaume pour la religion. On a remarqué qu'il n'y a presque pas de semaine où il n'en arrive jusqu'à 300, et cela a duré dès la fin de l'hiver. Il y a des jours où il en arrive jusqu'à 120 en plusieurs troupes. La plupart sont des gens de métier. Il y a aussi des gens de qualité (...) la plupart du Dauphiné (...). Les 16, 17 et 18 août il en est entré 800 de compte fait (...). L'on dit que dans les cinq semaines finissant le 1er septembre, il en est arrivé plus de 8 000 ; de sorte que, quoi qu'il en parte tous les jours par le lac, il y en a toujours ordinairement près de 3 000 dans Genève ».²

1 - « *Histoire du Dauphiné* ». Bernard Bonnin & Jacques Solé. p 302.

2 - Lettre de Le Camus à de Barillon, évêque de Luçon, dans le « *Bulletin de la Société de l'Histoire du Protestantisme Français* ». Tome III, p 580.

3 - « *Histoire des protestants du Dauphiné* ». Tome III. *op. cit.* Pasteur Ernest Arnaud.

2

L'ODYSSEE DE MARC FORT

Notre génération a connu, sur une grande échelle, la guerre, la détresse, la misère, l'espoir, les déplacements de population, mais aussi les tours de force des reconstructions. Par là, l'étude et la compréhension du destin de nos ancêtres prennent un nouvel intérêt.

Lorsqu'on s'entretient aujourd'hui avec des descendants de Huguenots, on entend souvent ce jugement qui n'est pas une condamnation : "Comment nos aïeux ont-ils pu quitter patrie et famille à cause de leur foi ? Je ne comprends pas !". Cette opinion largement répandue peut s'expliquer surtout par le fait que nous vivons en un temps où la liberté de croire et la tolérance - même s'il s'agit souvent de mots vides de sens - sont des idées admises qui rendent difficile, surtout pour les jeunes, de se replacer à l'ère de l'absolutisme. L'époque du "Refuge" est loin derrière nous ; pour comprendre la conduite de nos aïeux, il était nécessaire de connaître, au moins en gros, les événements politiques, voire politico-religieux, les circonstances économiques propres à ce temps-là, les conditions d'existence en France, dans la province et dans le lieu d'origine lui-même, enfin la vie et l'entourage des dirigeants de l'époque.

Qui furent les plus fidèles : ces Réformés français qui, pour leur foi et par conviction religieuse, confiant dans la Divine Providence, eurent la périlleuse audace de fuir une patrie ensoleillée pour une terre lointaine et brumeuse ? Il ne nous est pas possible, aujourd'hui, d'en juger. Le parti que prit chaque individu ou chaque famille, dépendit souvent de circonstances locales, de considérations personnelles. La cohésion à l'intérieur des groupes familiaux - ce mot étant pris dans son sens le plus large - était alors beaucoup plus solide, plus naturelle qu'à notre époque où le rythme de vie s'est considérablement accéléré.

Qui devait rester, qui allait partir, certainement la décision intervint souvent, mais pas toujours, d'un commun accord. Il en fut de même à Saint-Auban, dont nos ancêtres constituent - pas exclusivement il est vrai - notre sujet.

Buis-les-Baronnies, dont dépend Saint-Auban, est situé au centre d'un bassin agricole fertile. Ce vieux bourg est renommé pour son marché du tilleul, le plus important d'Europe. Il est souvent éprouvé pendant l'été par la sécheresse, et rendu dangereux, au printemps et à l'automne, par les crues de l'Ouvèze.¹ A l'époque, la région était surpeuplée de façon dramatique. Il serait déraisonnable de nier que dans ces conditions l'espoir de trouver ailleurs une existence plus sûre et mieux considérée a joué un rôle. Les incitations lancées par les princes réformés d'Allemagne s'infiltraient en France par des voies secrètes, et étaient certainement connues. Elles favorisèrent l'organisation de mouvements d'émigration d'une assez grande ampleur. Même dans les familles à la foi la plus rigoureuse, un membre au moins resta sur place afin de conserver, dans toute la mesure du possible, le patrimoine. Aucune de ces vieilles familles protestantes ne disparut alors totalement du village. Mais devenues ou non "nouvelles-catholiques", elles perdirent leur rang. Bon nombre tombèrent dans une misère complète. Restèrent en arrière les plus âgés ; ils ne voulurent pas abandonner une patrie où ils avaient de solides racines. Demeurèrent sur place également des opportunistes, des sceptiques, entre autres ceux qui, appartenant initialement à la religion réformée, intervinrent comme témoins lors de l'abjuration générale ; enfin des femmes et des hommes plus libéraux en matière de croyance religieuse.

1 - On en a de nombreuses mentions, notamment dans un très brillant travail paru dans le « *Bulletin de la Société archéologique de la Drôme* » sur la météo. La dernière a eu lieu le 21 septembre 1992 (47 morts avoués).



gravure de Jan Luyken

le départ des huguenots

A la suite de la révocation de l'édit de Nantes le 18 octobre 1685, les protestants quittèrent en grand nombre le royaume. Ils enrichirent les pays qui les accueillirent des techniques et des capitaux dont ils appauvrirent la France.

Se résolurent à la fuite des adultes et des jeunes gens à qui leur foi, leur sentiment de l'honneur, leur tempérament ne permettaient pas de vivre en citoyens de deuxième ou troisième ordre, ou tout au moins d'être dans l'obligation de ne pas vivre conformément à leur conscience. C'étaient les caractères les plus solides. A quelques très rares exceptions près, nos ancêtres réfugiés donnaient l'exemple d'une fidélité à toute épreuve, non seulement en matière de foi religieuse, mais également dans la vie quotidienne. Ils connurent et surmontèrent un exode douloureux et périlleux à travers les Alpes, des pillages répétés dans le Palatinat, la misère dans une Suisse appauvrie, l'incertitude sur leur avenir, l'exil, des marches très longues, la détresse entraînée par la guerre sur le territoire d'un prince versatile, les fatigues de toutes sortes consécutives à l'établissement dans un pays étranger, au climat inhabituel, au milieu d'un entourage rarement bien disposé au début, de race et de langue étrangère.

C'étaient des hommes avec leurs faiblesses, entêtés, pointilleux, s'emballant, se rebiffant ; mais aussi, dans leur grande majorité, c'étaient des hommes sachant ce qu'ils voulaient, prêts à se sacrifier, d'une profonde religiosité, travailleurs. Ennemis de tout faste, menant une vie simple, même dans une position élevée ou dans des circonstances heureuses, ils s'attirèrent la considération générale. Ils n'étaient ni des débilés ni des sots, et ils représentèrent, pour les pays où ils trouvèrent asile, un apport apprécié.

Honorons leur mémoire !



Marc Fort, sa femme Olympe et leur fils Jean-Louis seront les premiers Fort de Saint-Auban-aux-Baronnies à aller se réfugier en Suisse. Nous le savons par le dénombrement de 1693.

Comme, avant eux, un certain Jacques Fort, originaire de Silhac, mandement de Chalencon-en-Vivarais.

Mais le 29 septembre 1691, ce dernier sera arrêté sur les frontières de la Savoie. Condamné pour "assemblée" à la galère, il ramera sur la "Superbe".¹ Il sera libéré le 16 mars 1701.

1 - Les galériens de « la Superbe » :

- *Elie Bedar, capitaine danois de Royan en Saintonge âgé de 41. ans ou environ fut pris en mer sur le vaisseau dit La Montagne, négociant sur la bonne foy de deux couronnes le et on le mena dans son vaisseau avec ceux de son équipage à la ville de Toulon en Provence le 16 juillet 93. 4 jours après l'intendant le fut voir dans sa prison et luy demanda et à ceux de sa compagnie s'ils vouloient pas se faire instruire dans la Religion catholique romaine et qu'il alloit travailler à leur procès suivant l'Ordre de la Cour. A quoy Mr Bedar répondit en son particulier qu'il n'avoit pas besoin de cette instruction. Le 7. 7bre. 93, le lieutenant de l'amirauté le condamna avec ses Gens en Galère à vie, excepté ceux qui renonceraient à la Religion Réformée, duquel Jugement il se porta appelant à Aix ; on l'y conduisit le 22. 8bre. 93 dans une caleche, les fers aux pieds et aux mains et extrêmement serrés : près de 8. mois après on le fit comparoitre devant ses Juges le 12 juin 94, ayant les fers aux pieds et aux mains, et on confirma sa 1ère sentence, après quoy on le conduisit le 15. dud. mois avec la même rigueur aux Galères, où il souffre en honorant sa profession de confesseur de Jésus d'une piété sincère et d'une véritable affection pour ses pauvres frères en Christ.*
- *Jacques Vigne de Guon en Daupiné âgé de 42. ans fut condamné aux Galères à Montélimar en 1688 pour luy avoir trouvé des armes à feu, qu'il vérifia n'être point à luy, et des livres pour son usage ausquelles Galères il professe ouvertement la vérité.*
- *Jacques Fort de Silan dans le mandement de Chalancon en Vivarès âgé de 54. ans fut arrêté pour sa R. et pour assemblée qui se fit à Beauregard en Vivarès et on le mena à où le Sr. de Moular Juge de la Voute le condamna en 1689 aux galères, où il souffre ouvertement pour la confession de Jésus.*

Extrait de : « Les galères de France et les galériens protestants ». Chapitre : « Liste générale des confesseurs de la Vérité qui sont sur les galères de France ».

Gaston Tournier. Les Presses du Languedoc. 1984.



C.N.A.C. Paris

La révocation de l'édit de Nantes s'inscrit sous le signe des quatre cavaliers de l'apocalypse, comme si la vision de Saint-Jean se matérialisait dans une France ravagée par cet acte odieux. En consacrant une série de seize gravures à l'apocalypse Albert Dürer traduit à merveille l'atmosphère angoissée dans laquelle se débattaient les huguenots.

Le livre de Gaston Tournier donne un autre Fort condamné aux galères. Il s'agit de François Fort, de Valleraugue, Gard, matricule 12.137. Son signalement est identique à celui de Jacques. Taille moyenne, cheveux châtain, visage rond. Sont-ils parents ? Nous ne pensons pas en tout cas qu'ils soient parents de ceux de Saint-Auban. Mais sait-on jamais.

les cailloux blancs

Aujourd'hui nous n'avons pas la possibilité matérielle d'indiquer avec précision le trajet suivi par Marc Fort et la communauté partis en éclaireurs de Saint-Auban, pour gagner le chemin de Genève, des Suisse et du Brandebourg.

Ce n'est qu'une question de temps.

Les fugitifs étaient munis de sauf-conduits et tout au long de leur route ont été secourus. Ils signaient des reconnaissances en échange d'une assiette de soupe ou d'un toit pour la nuit. Les centres qui les ont accueilli conservent dans leurs archives ces reçus. Ils sont actuellement saisis sur ordinateur. C'est un travail considérable car il représente plusieurs centaines de milliers d'écritures, et si le Pays de Vaud, la République de Genève, Bâle et Zurich sont enregistrés, beaucoup d'autres lieux restent à traiter. Il n'est pas encore possible de dire quand le travail sera exploitable.

Ce fichier informatique sur le Refuge huguenot est conservé quelque part en France. Il n'a pas encore trouvé son établissement définitif ni son mode d'exploitation.

En attendant, nous relatons la deuxième partie de leur voyage tel qu'il est le plus souvent écrit dans les livres.

dispersés à tous les vents¹



Une fois franchie la frontière entre la France et la Savoie, les fugitifs laissent derrière eux la partie la plus dangereuse du chemin. Abstraction faite d'arrestations éventuelles, d'extraditions effectuées sous la pression politique de la France, ou de difficultés causées par les autorités locales, le voyage pouvait se poursuivre, à pied ou en chariot, sans autre trouble.

Sur le lac Léman, le passage de la frontière vers la république de Genève ou le pays de Vaud, soumis alors à Berne, s'exécutait sans danger, sauf en cas de tensions politiques momentanées s'accompagnant de mouvements de troupes. Il n'était pas question, à cette époque, d'un con-

¹ - Inspiré de divers extraits de "Zerstreut in alle Winde" de Eugen Bellon. Traduction A. Golaz. Société d'Etudes des Hautes-Alpes. Gap 1981.

trôle à la frontière tel qu'il se pratique aujourd'hui. En outre, le traité de Lausanne stipulait expressément le libre passage entre la rive nord du lac restée bernoise et la rive gauche devenue définitivement savoyarde en 1564.

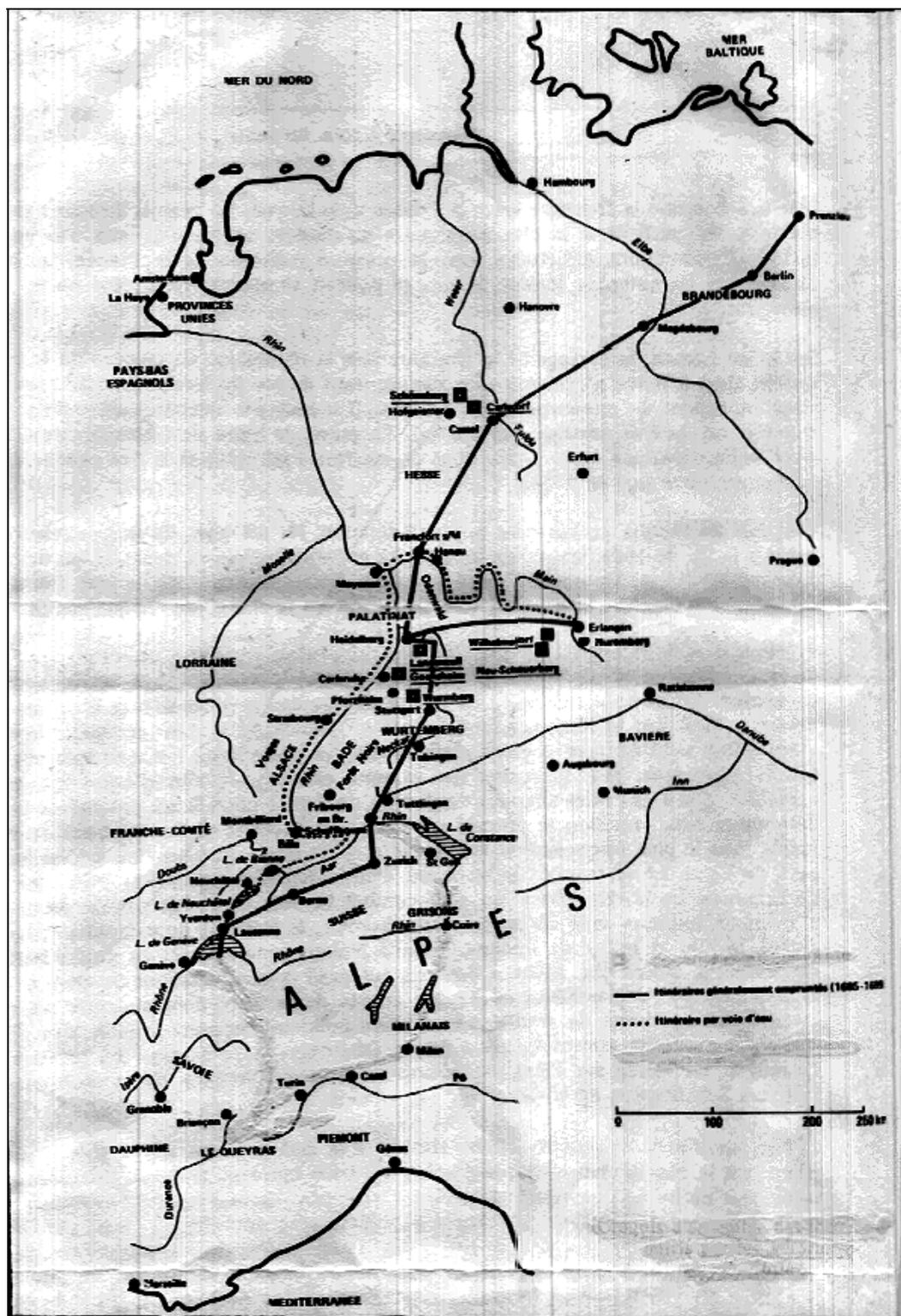
Une fois les fugitifs arrivés dans la Confédération, les délégués de la Commission des exilés, créée à la fin de 1683, assuraient le contrôle et le ravitaillement de ceux qui demandaient assistance ainsi que la poursuite de leur voyage. L'argent pour celui-ci était fourni par le fond dit "Bourse française" : les frais d'entretien étaient à la charge de chaque canton.

N'étaient traités en mendiants que ceux qui après avoir traversé Genève ou le premier canton de la Confédération, ne pouvaient produire aucune attestation. Les autres jouissaient de la protection des cantons réformés. La liberté de circulation, mais non le libre choix de la résidence, existait sur le territoire de l'ancienne Confédération. Les voyageurs isolés recevaient automatiquement un sauf-conduit. Néanmoins, les convois de réfugiés contournaient autant que le permettait leur itinéraire, les cantons catholiques, afin d'éviter les incidents désagréables, dus à des têtes chaudes de l'un ou de l'autre côté. Ainsi que nous l'avions dit plus haut, il n'a pas encore été possible de déterminer avec précision l'itinéraire suivi par nos ancêtres venant de Saint-Auban-aux-Baronnies, mais le plus fréquemment utilisé fut par la route allant de Lausanne à Yverdon à travers le pays de Vaud. Là se trouvait le territoire d'Orbe-Echallens, propriété commune de Berne et de Fribourg. Le traverser avec un sauf-conduit bernois ne posait pas de problème. A partir d'Yverdon, toujours avec un sauf-conduit bernois, le trajet se poursuivait par le lac de Neuchâtel, le Zihl et le lac de Brienne jusqu'à Nidau, généralement en grosse barque. Puis on descendait la rivière Aar. Même à Soleure, qui vivait des importations de grains français et qui était la résidence de l'ambassadeur de France auprès de la Confédération, mais qui défendait farouchement sa liberté de décision en matière politique, le passage était libre. En outre, les cantons catholiques avaient intérêt à ne pas faire obstacle au passage des hérétiques venant de l'étranger. De Brugg sur l'Aar, on poursuivait soit en direction du Haut-Rhin jusqu'à Bâle, soit vers Schaffhouse en abandonnant les bateaux.

Si l'on choisissait la marche à pied, surtout à la saison froide, on utilisait à partir de Lausanne, où la plupart arrivaient par Ouchy, la vieille route de la Broye en direction du nord ; seule une petite fraction était en territoire commun, devenu en 1688 territoire fribourgeois. Après Morat dépendant alors de Berne et Fribourg, on arrive vite à Berne par Gümmenen.

De là, en contournant le territoire de Lucerne, strictement catholique, on pouvait continuer sur Lenzburg par Burgdorf, les bailliages d'Aarwangen et Aarburg ; puis par le comté (catholique) de Baden qui dépendait en partie du canton de Zurich. On obtenait ainsi un sauf-conduit. Enfin, les fugitifs, par Eglisau, fréquemment cité dans les textes, atteignaient Schaffhouse.

Mais à l'époque règnent à Schaffhouse des circonstances très difficiles. Y arrivent constamment en foule : des Piémontais, qui veulent ou ont voulu s'installer dans l'empire, des réfugiés français ou piémontais venant du Palatinat, de Bade-Durlach ou du duché de Wurtemberg. La ville héberge à ce moment plus de fugitifs qu'elle ne compte d'habitants ; elle doit mettre à ses frontières des postes de garde avec ordre de ne laisser pénétrer personne. Mais tout cela en vain.



Société d'Etudes des Hautes-Alpes. Gap

*croquis d'ensemble des itinéraires suivis par les Réformés
au départ de Genève ou Lausanne*

Henri Arnaud se dépense auprès du conseil municipal pour l'accueil des Français et Piémontais refluant du Palatinat. A la fin de l'hiver 1689, ils sont des milliers à "camper en plein air avec femmes et enfants, quémandant à genoux un morceau de pain pour la miséricorde de Dieu et l'amour du Christ". Ils sont traités de pire façon qu'en pays catholique, à peine mieux qu'en prison. C'est à faire pitié !

En 1699, les cantons suisses, saturés, ont organisé des départs massifs pour diriger les réfugiés, dont ils ne pouvaient supporter la charge, vers les états d'Allemagne demandeurs de main-d'œuvre.

Aux réfugiés qui voulaient gagner les régions de Stuttgart, Heidelberg, Francfort, où ils espéraient trouver un asile, trois voies s'offraient : la voie fluviale, la grand-route (ou route postale) parcourue par les voitures, les petits chemins et les sentiers suivis péniblement à pied. Le choix était dicté essentiellement par des considérations financières.

1- Le voyage en bateau était coûteux, sauf arrangement particulier en cas de transport d'une certaine importance. Sur un bateau ne transportant que des voyageurs, le trajet Bâle-Strasbourg coûtait sept reichstaler par personne. Par temps favorable, bonne visibilité, et à la saison où le soleil se lève tôt et se couche tard, le voyage pouvait s'effectuer dans la journée. Si l'on empruntait une péniche de marchandises, le prix dépendait du chargement emporté, du nombre des voyageurs et aussi de l'importance du pourboire dû au pilote et aux membres de l'équipage.

De toutes façon, le voyage était aussi bien moins onéreux que sur les bateaux réservés aux particuliers. Mais souvent il fallait compter avec des arrêts ou d'autres incommodités, et il était douteux que l'on arrivât plus vite qu'en allant à pied, surtout si le temps était mauvais, ou pendant l'hiver, ou en période de basses eaux.

Les personnes âgées incapables de faire des étapes à pied, les mères et les enfants, ont certainement choisi, en partie, la voie fluviale. En effet, sur les listes de Francfort figurent des personnes qui n'ont pas reçu d'argent pour le voyage, ni à Schaffhouse, ni à Zurich, et donc ont vraisemblablement embarqué à Yverdon, évidemment pas isolément, et sûrement sur des barques transportant des marchandises les moins coûteuses.

De Bâle, les réfugiés pouvaient gagner Francfort et même remonter le Main au moins jusqu'à Kitzingen.

2- Ceux des fugitifs qui avaient du bien ou occupaient une situation élevée pouvaient payer leur place à bord des voitures publiques qui desservaient le pays à un rythme des plus irréguliers, et ils le faisaient volontiers. De même, les personnes âgées ou malades étaient transportées sur des charrettes, de Schaffhouse jusqu'à Tuttlingen ou Tübingen, souvent aux frais de la caisse des réfugiés. Ces véhicules empruntaient les routes postales, les grands-routes, dont la sécurité incombait aux seigneurs du territoire traversé. La circulation y était gratuite, sans considération de confession. Il existait des droits de douane ou d'escorte pour les marchandises de toute nature ainsi que pour le bétail. Les convois recevaient une escorte armée.

Les pataches de Wurtemberg existaient depuis 1683. En raison de l'étroitesse des routes, les chevaux étaient attelés en flèche, le dernier seul se trouvant entre les brancards. Ces routes couraient par monts et par vaux ; souvent transformées en fondrières au printemps et à l'automne, elles étaient creusées en leur milieu de profondes rigoles ; elles n'étaient consolidées tout au plus que dans les passages escarpés. Des relais étaient organisés, parfois avec des bœufs.

La vieille route postale de Schaffhouse ne fut à peu près remise en état qu'après 1750. Par Engen, elle atteignait Tuttlingen, territoire würtembourgeois enclavé dans les possessions des Habsbourg. De Tuttlingen à Balingen, autre ville würtembourgeoise, la route était encore en très mauvais état. Elle continuait ensuite sur Tübingen, où elle franchissait le Neckar, et atteignait en fin Stuttgart par Waldenbuch.



Société de l'Histoire du Protestantisme Français. Paris

Dans une demeure particulière de Schaffhouse se trouve un plafond en stuc de Samuel Höscheller, daté de 1687. S'il n'est pas encore prouvé que le médaillon central représente un réfugié français, le costume, l'inscription (« Il faut souffrir pour espérer »), la date et les symboles (les nids de serpents au sol, et, sortant des nuages, une main tenant un rameau) parlent en faveur de cette hypothèse.

Ce fut cette grand-route que suivit le pasteur d'Olympie, de Schaffhouse, qui, à la demande du sénat de Zurich, devait enquêter sur le sort des réfugiés et régler sur place les problèmes les concernant. Parti le 23 octobre 1687, il arriva à Stuttgart quatre jours plus tard. Personne de qualité, il paya deux livres par jour rien que pour les locations de chevaux aux relais ; aux voyageurs plus modestes, il était moins demandé.

De Stuttgart à Heidelberg, la route postale, par Bretten, était déjà utilisée par la poste montée de Thurn et Taxis, mais elle n'était que rarement choisie par les réfugiés, car elle aboutissait aux territoires dépendant du Grand chapitre de Spire.

3- Les réfugiés n'étaient autorisés qu'à traverser les territoires dépendant des Habsbourg, du Wurtemberg ou du Palatinat. l'itinéraire choisi devait éviter les terres catholiques, en particulier la ville de Rottweil.

Or, la région que traversaient les fugitifs était caractérisée par un morcellement extraordinaire sur le plan de la souveraineté territoriale. D'autre part, elle était d'un relief accidenté. C'était le Jura souabe, avec sa succession de côtes abruptes, de montées et de descentes imposant des fatigues répétées aux piétons. Car c'était à pied que la plus grande partie des réfugiés gagnaient, depuis la Suisse, leurs nouveaux lieux d'accueil en Allemagne du sud.

Il va de soi qu'ils se groupaient presque toujours pour traverser ces pays étrangers, restant en route environ une semaine jusqu'à Stuttgart, et cinq à six jours de plus jusqu'à Heidelberg. Le guide de chaque groupe recevait une fiche portant les noms et le nombre des participants, leur lieu de départ en Suisse et leur lieu d'arrivée. Chaque père de famille ou adulte voyageant isolément devait en outre être pourvu d'une attestation établie par une église de la Confédération ; il la conservait avec grand soin et était tenu de la présenter à l'arrivée dans toute communauté réformée. Cette attestation était une sorte de passeport, et de justification du voyage. Pour ces voyageurs, il ne fallait pas songer à un service de patrouilles régulièrement organisé, d'autant moins que souvent ils s'écartaient des grands-routes. Ils furent sans doute très fréquemment abandonnés à eux-mêmes.

Les archives locales ou municipales ne gardent, malheureusement guère de traces du passage de ces groupes plus ou moins nombreux. Il est possible néanmoins, si l'on dispose de cartes anciennes, de reconstituer l'itinéraire que la plupart ont dû utiliser.

Dans les listes de réfugiés établies par Speissegger se trouve calligraphiée de sa main, la note ci-après :

"De Schaffhouse à Heidelberg, route pour aller à Francfort sur le Mein :

Herblingue, Schlat am Randen, Biningue, Veleschingue, Engue, Biesendorf, Doutelingue, Betingue, Vehingue, Telchhofen, Taillingue, Dotenhouse, Nendingen, Balingue, Engeschlat, Wuestmuehle, Bolzhouse, Oferdingue, Duslingue, Tubingue, Lusnau, Dotenhouse, Valtenbouch, Mahingue, Stusgart, Naschberg, Bietlingue, Buningue, Braknam.

De Heidelberg, il faut aller le long de la Bergstras à Darmstradt et de là à Francfort sur le Mein".

Les noms des localités sont visiblement écrits de façon que, prononcés par un Français non familiarisé avec la langue, ils puissent être à peu près compris par une oreille allemande.

Ainsi cheminait-on, à travers champs et bois, par des sentiers ou petits chemins, parfois plus court que la grand-route, mais de parcours plus difficile. Il fallait trouver, bien que ne connaissant pas le pays, les gués, les ponts.

Il est probable que, lors des péages, comme sur le célèbre pont de pierre de Bietigheim, sur l'Enz, long de 422 pieds, on ne réclamait rien aux réfugiés voyageant à pied et ne transportant avec eux que le strict nécessaire.

Dans les bourgs ou petites villes, ils trouvaient aide et asile. A Tuttlingen, les hospices étaient presque inexistantes, les personnes tombées malades en route devaient donc chercher une auberge acceptant de les recevoir à un prix raisonnable. Les réfugiés qui se présentaient au pasteur luthérien pour solliciter un secours obtenaient de lui de trois à six kreutzer.

A Balingen, les malades pouvaient être accueillis à l'hospice ou dans une auberge, les dons reçus étaient notés sur l'attestation délivrée par l'église. A Tübingen, petite ville universitaire, le pasteur luthérien avait la charge de ses frères en religion, dont chacun recevait, s'il se présentait, un batzen. Les malades étaient transportés à Stuttgart à cheval ou en voiture.

Depuis que l'on foulait le sol du Wurtemberg, il n'y avait plus lieu de s'attendre à des difficultés sérieuses, car Friedrich-Karl zu Winnenthal, qui administrait le duché au nom du duc Eberhard-Ludwig encore mineur, était rallié à la cause des princes d'Orange et bien disposé à l'égard des fugitifs pour fait de religion.



Toutefois, à Stuttgart même, les étrangers n'avaient pas été toujours - surtout en l'absence du Régent - traités avec beaucoup d'humanité. Que les voyageurs aient été logés dans des couloirs, des écuries, des granges, cela s'explique. Mais d'Olympe se plaint auprès du Président du Consistoire luthérien que des réfugiés se soient vu parfois refuser un toit.

A partir de Stuttgart, les réfugiés continuaient parfois sur Heidelberg, Francfort, Cassel, Magdebourg et Berlin, ou bien, ayant atteint le Rhin à Mannheim, non loin de Heidelberg, certains se dirigeaient vers les Pays-Bas, généralement par la voie fluviale. Il y avait aussi ceux qui, sans passer par Stuttgart, suivaient la vallée du Danube jusqu'à Ulm, puis remontant vers le Nord, par Nördlingen, Gunzzenhausen, Schwabach, Bayreuth, poursuivaient leur périple laborieux jusqu'à Leipzig et Berlin.



C'est dans le margraviat de Bade-Durlach¹, à Auerbach, que Marc Fort, sa femme et ses deux enfants nés à Saint-Auban^{•1}, arriveront au terme de cette épuisante fuite en avant.

Leur bonheur était grand d'avoir trouvé enfin le repos - du moins le croyaient-ils - et une nouvelle patrie.



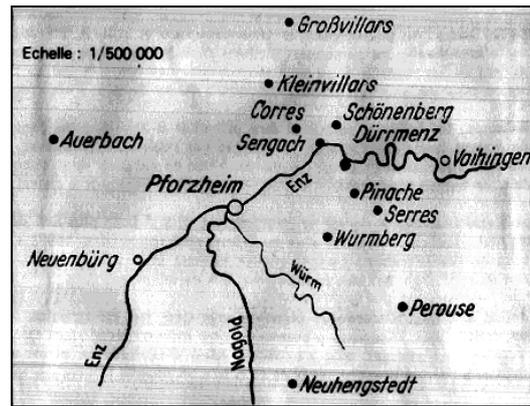
dans le margraviat de Bade-Durlach¹

Le margrave luthérien, Frédéric VII, leur assura la liberté de conscience et de culte.

En 1699, les villages de Friedrichstal et Welchneureut furent fondés par des réfugiés français ; d'autres, **comme les Fort**, s'établirent à Auerbach. D'autres encore, à Fleinsteinbach, Langensteinbach, Pforzheim, Mühlburg, Graben, Staffort et Spoeck. Dans le duché voisin, en Wurtemberg, des groupes se fixèrent à Dürrmenz, Schönenberg, Corres, Pinache, Pérouse, Großvillars, Kleinvillars, et à Palmbach annexé en 1806 à Bade.

1 - N.D.T. : En 1527 le pays de Bade avait été partagé en deux margraviats : le margrave de Baden-Baden, au sud, restant catholique, tandis que celui de Baden-Durlach adopta la réforme. Durlach, qui fut capitale jusqu'en 1724, est à 4 km à l'est de Karlsruhe. Fidèle allié de Napoléon Ier, le margave Charles-Frédéric reçut en 1803 le titre d'électeur, puis celui de grand-duc, et ses domaines furent étendus bien au delà des limites des siècles précédents.

1 - Extrait du « *Bulletin de la Société de l'Histoire du Protestantisme Français* ». Par Hermann Jacob, instituteur à Karlsruhe. 1934.



Société d'Etudes des Hautes-Alpes. Gap

villages vaudois dans la région d'Auerbach

A Welschneureut s'établirent des *vaudois* des hautes vallées du Piémont et de la Savoie, arrivés par la Suisse. D'autres réfugiés étaient des wallons de Liège et du Brabant, d'abord établis pendant trente ans à Billigheim et Marllenheim près de Landau dans le Palatinat ; ils remontèrent plus haut dans la vallée du Rhin lorsque leur sécurité fut menacée dans leur premier refuge.

Outre Friedrichstal,² qu'ils fondèrent, ils s'établirent dans presque toutes les autres localités du margraviat.

Les réfugiés de Bade et du Württemberg furent groupés sous l'autorité d'un même synode réformé. Des luthériens vivaient au milieu d'eux. A partir de l'"Union", en 1821, il n'y eut plus de différence entre luthériens et réformés badois.

Auerbach

Marc Fort et sa famille habitent en 1711 ②¹ Auerbach.

Il est qualifié de "ménager".³

Pourtant, en 1707, les colons de ce petit village des avancées de la Forêt Noire souffrirent de l'invasion française. Ils durent s'enfuir dans les bois et leurs biens furent pillés.

Alors, à Auerbach et à Welschensteinbach tout proche, de même que dans l'enclave württembergoise d'Untermutschelbach, une partie d'entre eux décidèrent après l'expiration des années de franchise, de reprendre une fois encore leur bâton de pèlerin. C'est en Prusse Orientale, dans de larges zones dépeuplées par la peste, qu'ils espéraient trouver un avenir meilleur.

Ils ont dû quitter le pays de Bade avant le 19 juillet 1709. Dans leur migration vers le nord, ils n'ont pas demandé d'aide au diaconat de la communauté de Francfort, ce qui se conçoit aisément. Ils n'étaient plus alors sur les chemins "à cause de religion" ; ils avaient quitté leurs petites exploitations de leur propre volonté, après l'invasion française, et sept ans après la

2 - Nous localisons d'autres FORT à Friedrichstal ⁶, et sur le « rôle des français réfugiés dans le Palatinat en 1700 » (ligne 287), Abraham FORT, manoeuvre, et son épouse, mais nous n'avons pas suffisamment d'éléments les concernant pour retrouver la parenté.

3 - "Ménager" signifie aujourd'hui "agriculteur".

Le Brandebourg fut dévasté et ruiné par la guerre de Trente Ans. Sa population réduite de moitié. Pour attirer une nouvelle couche de population, les électeurs margraves attribuèrent des terres aux émigrants. Des lopins souvent marécageux et infestés de moustiques. Beaucoup de ces "ménagers" périrent de la malaria.

conclusion de la paix, afin de s'établir en un lieu qui leur paraissait plus propice et pour bénéficier de nouvelles années de franchise, lesquelles, il ne faut pas l'oublier, devaient être payées par un dur travail de défrichage.

Marc Fort compte parmi ceux qui restèrent.



Les recensements précisent que Marc Fort, ménager venant du Dauphiné, était établi en Württemberg en 1699, avec sa femme, née Olympe Gautier, sa sœur, et quatre enfants.

En 1709, Marc Fort figure sur le rôle des bourgeois et fils de bourgeois de la colonie d'Auerbach ②².

Au recensement de 1711, il est écrit qu'il demeurait encore à "Urback (N.D.T. : Auerbach), pays de Dourlak" (Durlach).

Olympe Gautier est morte à Auerbach avant le mariage de son fils Jean-Louis, c'est-à-dire avant 1711.

Marc Fort est mort entre 1711 et 1719. Peut-être à Auerbach.

On peut supposer que Marc Fort s'était remarié, puisque sa "veuve" résidait encore à Auerbach en 1719 ②².

Sur ses quatre enfants, nous n'avons retrouvé que Jean-Louis né à Saint-Auban.

Ce dernier rejoindra ses parents Fort, établis à Magdebourg, où il épousera sa cousine le 11 octobre 1711.



C'était alors un va-et-vient de célibataires ou de familles, souvent à la suite de mariages, entre colonies voisines ou vers un village allemand ; néanmoins les descendants des immigrés se sont presque toujours fixés à demeure et lentement acclimatés dans leur nouvelle patrie, mais à vrai dire réduits par les décès de façon extraordinaire au cours des deux générations suivantes.

A partir de la deuxième ou troisième génération, la connaissance du français se perdit. Peu de noms français subsistent encore. Les familles ont disparu, ou émigré, ou ont germanisé leur nom (*Horne* est devenu *Hornung*, *Roux Ruh*, etc.). Par contre, des scribes français ont souvent francisé les noms allemands (par exemple, en 1713, à Friedrichstal, on écrit *Chendaler* pour *Schoentaler*).



- Petit à petit, inexorablement, les avantages donnés aux protestants furent supprimés. Quand on eut demandé aux notaires de « se soumettre ou de se démettre », de se convertir ou de ne plus exercer, il n'y eut plus de notaires protestants. Quand il n'y eut plus de chirurgiens, plus de sage-femmes, plus de maître d'école protestants, Louis XIV put proclamer qu'il n'y avait plus de protestants en France et abroger l'Édit de Nantes.

Et ceux qui étaient partis ? On trouve leurs traces dans les registres des églises françaises depuis la Suisse jusqu'à Oslo sans oublier l'Angleterre et les Pays-Bas. Et même bien plus loin. Les Fort de Saint-Auban-sur-Ouvèze sont allés jusqu'en Courlande où leur descendant Monsieur Auschitzki a retrouvé leurs traces. Florent Glaise, quant à lui, aida les membres de sa famille qui désirèrent le rejoindre. Ainsi son cousin Jean-Pierre Glaise de Châteauneuf-de-Bordette à qui il trouva un emploi de porteur de chaise à Berlin. Apparemment, ses affaires prospérèrent puisque son fils fonda une dynastie d'orfèvres en cette ville. Son arrière-petit-fils fut consul de Prusse en Roumanie, et leurs descendants ont fait une carrière diplomatique jusqu'à aujourd'hui.

Extrait du n° 27 - 1er & 2ème trimestre 1998, de la revue « Patrimoine, Histoire et Culture des Baronniees ».

PIERRE FORT

LE TRISAIEUL DE MARIANNE

I l semble qu'il soit parti de Saint-Auban dans les années qui suivirent le départ de Marc Fort. En 1703, peu après la naissance (et le décès) de son fils Joseph II.

Avec sa femme et leurs quatre aînés, dont le plus jeune, Jacques, marche à peine, il se dirige directement vers la province de Brandebourg, demandeuse de main-d'œuvre.

Malgré la distance des lieux, il y va sans hésiter car par un effet de la sagesse de ses souverains, ce pays était depuis longtemps reconnu comme l'asile de la tolérance bannie de tant d'autres.



A partir de 1701, l'Electeur de Brandebourg* a droit au titre de roi de Prusse, récompense de son rôle dans la coalition antifranaçaise. Les territoires du roi de Prusse dépassent ceux qui sont compris dans le margraviat de Brandebourg, mais, comme par le passé, ces différences n'affectent en rien la continuité de la politique appliquée à l'égard des réfugiés.

Le Grand Electeur, dont la première épouse était l'arrière-petite-fille de Coligny*, est un admirateur sincère de la civilisation française et fut pendant longtemps un allié de Louis XIV. C'est aussi un bâtisseur d'états et c'est en tant que tel qu'il pense attirer dans son pays le plus grand nombre possible de réfugiés huguenots.

L'organisation de la colonie française de Berlin commence en 1672 avec un culte en langue française pour les quelques cent familles déjà établies dans la ville. Berlin, avec ses quatre mille réfugiés, est le joyau et le noyau dur de l'entreprise de colonisation commencée par le Grand Electeur. Au début du XVIII^e siècle, un Berlinois sur trois sera d'origine huguenote.

Sans illusion en ce qui concerne le pouvoir d'attrait de ses états, le Grand Electeur opte pour une politique d'accueil radicalement différente de celle des autres pays de refuge. C'est lui qui prend l'initiative de faire venir au Brandebourg les réfugiés, à l'encontre de la Hollande, de l'Angleterre ou de la Suisse qui tout simplement « acceptent » les réfugiés qui leur échoient. Si l'on veut dans ces pays « attirer » telle ou telle catégorie de réfugiés, c'est toujours au niveau des initiatives locales ou municipales, mais ces activités débordent rarement les frontières. On puise, si l'on peut dire, dans le stock qui se trouve sur place.

Le Grand Electeur publie le 29 octobre 1685, en réponse à l'édit de Fontainebleau, l'édit de Postdam par lequel il offre « aux dits François une retraite sure et libre dans toutes les terres et provinces de notre domination ». L'édit, diffusé clandestinement en France, énumère tous les avantages qui seront octroyés à ceux qui choisiront de s'établir en Brandebourg. Dans les endroits où ils se trouvent après avoir quitté la France, ils peuvent déjà jouir de l'accueil des représentants de Frédéric Guillaume et de sa protection.

Ces représentants se trouvent en chaque endroit où il y a d'importantes concentrations de réfugiés, comme à Francfort-sur-le-Main ou à La Haye. Ils prennent en charge les réfugiés qui veulent continuer leur route vers les états du Grand Electeur et les aident à arriver à l'endroit choisi. L'édit de Potsdam promet aux réfugiés le droit de bourgeoisie dans les villes où ils se

fixeront. Leur admission dans les corporations de métiers est également assurée. Des facilités sont accordées à ceux qui voudraient établir des manufactures. On donne aux réfugiés des maisons et des terres abandonnées, ou des terres à défricher, dans des régions particulièrement éprouvées par la guerre de Trente Ans. Des charges et des postes sont offerts aux nobles et aux militaires.

Mais, au-delà de tous ces avantages matériels, il y a encore quelque chose de remarquable, et c'est là que gît la grande originalité du refuge brandebourgeois : la possibilité de rester Français et de vivre en des communautés françaises, presque hermétiquement renfermées sur elles-mêmes, au moins en théorie. En chaque endroit où leur nombre le justifierait, les calvinistes réfugiés auront un pasteur pour célébrer le culte en français. Ils auront un juge français, choisi par eux, pour décider des différends qui pourront s'éveiller entre eux, ou conjointement avec un juge allemand, pour décider des différends éventuels entre Français et Allemands. Un commissaire spécial veillera sur leurs intérêts. C'est lui qui leur distribuera de l'argent, des matériaux de construction et des outils. Cette politique d'accueil sera complétée par un véritable réseau d'écoles françaises dont les plus célèbres seront le fameux collège français de Berlin et l'école des Cadets.

Avantages matériels et avantages d'ordre « national » ne suffisent pourtant pas à attirer à Berlin et dans les autres villes proposées à l'intention des réfugiés la foule, ni un très grand nombre d'intellectuels et d'érudits de premier rang.

L'intégration des réfugiés commence aussi d'en haut : nominations aux postes de conseillers d'ambassade des nobles et des avocats, nominations aux postes d'officiers, organisation des corps d'armées spéciaux pour les réfugiés. Les officiers trop âgés pour servir reçoivent des traitements proportionnels à leur rang. Les sommes d'argent apportées par les réfugiés sont acceptées dans le trésor du souverain qui leur paye des intérêts.

Les manufacturiers, les artisans, les ouvriers sont dirigés plutôt sur d'autres villes que Berlin. Ainsi plusieurs commerçants et manufacturiers de drap vont à Magdebourg, des manufacturiers de moquette, de Bergame à Halle. D'autres centres manufacturiers seront formés à Francfort-sur-l'Oder, à Prenzlau, à Königsberg et à Stettin. Même en dehors de ces villes, il y aura des verreries, des fabriques de papier, d'huile et d'autres industries. Le commerce de luxe et de mode reçoit aussi un essor grâce aux « Français ». Le catalogue de l'apport français à l'agriculture prussienne n'est pas moins impressionnant : défrichement des terres, jardinage, culture de tabac, etc.

Cette politique d'accueil et d'intégration comporte des avantages aussi bien que des désavantages. L'avantage essentiel est qu'elle met le Brandebourg - pays éloigné et inconnu aux yeux des réfugiés - presque à pied d'égalité avec l'Angleterre et la Hollande hautement développées. Bien plus, le Brandebourg, puis la Prusse, seront toujours le dernier ressort pour les réfugiés que personne ne voudra accueillir, et une sorte d'Eden pour les plus désavantagés qu'ils rêveront d'atteindre.

D'autre part, le maintien artificiel d'une civilisation française en terre allemande, avec des îlots français, aura comme conséquence directe une assimilation des réfugiés beaucoup plus lente qu'ailleurs, surtout à Berlin. Difficultés qui n'iront pas sans quelques démonstrations de xénophobie, encore, vers le milieu du XVIII^e siècle.¹



Dès le début de son règne, Frédéric II* confirmait l'existence du Directoire supérieur français, lui donnait une meilleure constitution et une instruction spéciale. Le chef du Directoire était toujours le ministre des Affaires françaises et les membres avaient le titre de conseiller secret. L'expéditive se passait dans la chancellerie d'état.

1 - Extrait de « *Le refuge protestant* », de Myriam Yarden, professeur à l'Université de Haïfa. Presses Universitaires de France. 1985

Le roi confirmait le 24 septembre 1740 tous les privilèges de la colonie française, en y ajoutant l'assurance de sa protection et de sa bienveillance.

Quand le roi introduisit, par une grande réforme de la justice, le code Fredericianus, il gardât pour ces communautés, leurs anciennes règles de justice.

En 1744, le roi avait renouvelé l'Académie des Sciences et des Arts, en y engageant peu à peu beaucoup de professeurs de la colonie française, Jourdan étant président adjoint et de Jossiges secrétaire général, le pasteur Famrey étant le suppléant de ce dernier. D'autres académiciens restant à nommer.

*Le Brandebourg*¹

Le Brandebourg, province du Nord, une des plus tristes de cette contrée aussi bien dans sa partie sud, le plateau de Flaeming (ou Flemming), que dans la plaine de sable plus septentrionale et dans le pays de petites collines qui forme au nord-est "la Suisse de la Marche". Elle est arrosée par le Havel et par la Sprée, et est, dans la plaine, très marécageuse.

Naguère stérile, elle est devenue un pays de pâturage et de cultures industrielles (betteraves, tabac) ou alimentaire (pommes de terre, seigle), et doit à l'initiative de ses anciens souverains et au labeur des protestants de Berlin, les fabriques d'armes de Spandau et de Postdam, les fabriques de toile de Spremberg, de Krossem et de Soldin. D'autre part, grâce à ses rivières et à ses canaux, à ses nombreuses voies ferrées, dont Berlin est le nœud, le Brandebourg est une des régions passantes la mieux desservie de Prusse.

La Marche de Brandebourg a formé, pour la plus grande partie, la province actuelle du même nom ; peuplée de 2 445 000 habitants sur 39 000 km² ; capitale Berlin. La province est subdivisée en deux régences : Postdam et Francfort.

C'est par les Suèves que fut d'abord habitée, au début de l'ère chrétienne, la contrée qui porta plus tard le nom de Brandebourg. Au temps des invasions, elle fut occupée par des Slaves, puis par les Wiltzes. Pour arrêter les incursions de ces barbares sur les terres de son empire, Charlemagne établit, sur les bords de l'Elbe, une série de marches, qui furent réorganisées en 927 par l'empereur Henri Ier^{*}. Alors commença la conquête du pays compris entre l'Elbe et l'Oder, et le margrave Gero^{*}, au temps de l'empereur Othon Ier^{*}, poursuivit à la fois la conquête et l'évangélisation de la contrée.

Après l'avènement du comte ascanien, Albert l'Ours^{*}, au margraviat de Brandebourg (1134), commença l'évolution historique du pays. Sous la dynastie ascanienne, la marche de Brandebourg s'éleva au-dessus des autres petits états de l'Elbe, dès le XIII^e, et commença à s'étendre vers la mer et vers la montagne ; elle atteignit, dans les premières années du IX-X^e siècle, le quadrilatère de Bohême, et s'apprêtait à annexer la Poméranie. Après l'extinction des ascaniens (1319), elle fut sur le point de se dissocier, et la décomposition gagnait de plus en plus quand le burgrave franconien de Nuremberg, Frédéric Hohenzollern^{*}, fut investi du margraviat de Brandebourg par l'empereur Sigismond^{*} (1417).

Cette date marque le début de la patiente extension du Brandebourg sous les Hohenzollern^{*}. Ces margraves administrent bien leur patrimoine et ne perdent aucune occasion de l'accroître. La fortune se présenta pour eux, au début du XVII^e siècle, quand l'électeur de Brandebourg réunit à son margraviat la Prusse et une partie de la succession de Clèves et de Juliers. Le Brandebourg souffrit cruellement de la guerre de Trente Ans ; à plusieurs reprises, il fut ravagé par les troupes belligérantes, et sa population tomba de 330 000 à 140 000 âmes. Ce fut une maigre compensation à ce dépeuplement que l'acquisition, lors des traités de Westphalie, de quelques villes de la Poméranie et des évêchés sécularisés de Camin, de Halberstadt, de

1 - Nous devons ce texte, comme celui de Berlin, à MM Henri Froidevaux et Joseph Calmette.

Magdebourg et de Minden ; mais ces acquisitions rejetèrent les électeurs margraves de Brandebourg sur le centre de l'Allemagne et tracèrent leur politique future : réunir les divers tronçons de leur domination. C'est ce qu'ils commencèrent à faire au milieu du XVIII^e siècle, tout en colonisant sans relâche leurs territoires et le Brandebourg en particulier ; Frédéric-Guillaume (le Grand Electeur) et son fils Frédéric (qui fut le roi de Prusse Frédéric Ier) y travaillèrent d'une manière très inégale, mais continue.



Deutsches Historisches Institut. Paris

le Grand Electeur (Frédéric-Guillaume) accueille en Brandebourg les Huguenots expulsés de France

Aussi, dès le règne de ces souverains, le Brandebourg, bien qu'il renfermât la capitale de l'état prussien, avait-il cessé d'être une individualité distincte : son histoire se confond dès lors avec celle de la Prusse.



Le groupe des fugitifs, auquel s'était joint notre ancêtre, se vit affecter à Magdebourg des terres (y compris forêts, friches et étangs) restées incultes depuis 70 ans.

Aux dires du bailli, les parties boisées comprenaient beaucoup de hêtres et de vieux chênes ; de l'avis des fugitifs, ce n'étaient là ni bois ni forêts, mais d'anciens champs envahis par les arbres ou des terres redevenues à l'état sauvage.

Les voisins allemands « ne nous virent pas arriver, nous pauvres réfugiés, avec plaisir, mais ils nous tolérèrent auprès d'eux ».

Magdebourg

La ville de Magdebourg offrait par sa situation au bord de l'Elbe tout ce qui était propre à en faire une ville commerçante, et par la fertilité de la contrée les moyens d'une subsistance

22 rue des Imbergères

92330 Sceaux

Le 1^{er} Décembre 1996

P 01-86-83-15-54

Monsieur

c'est à l'obligeance de notre ami commun Hugues Jean de Dionoux que je dois l'une des surprises les plus touchantes de ma vie : la lecture de votre ouvrage Tome 1

Touchante parce que vous y décrivez les épreuves des Huguenots sur les chemins de l'expatriation; et qu'à plusieurs reprises, j'y ai rencontré le nom de "cousins" baltes ou d'"amis"

Je vous félicite, Monsieur, pour votre œuvre d'un intérêt non seulement familial mais aussi universel. Par l'étude des archives de l'humanité, nous aide, nous, vivants, à mieux choisir notre chemin de vie, à aider en toute circonstance celui ou celle qui a besoin d'un "Refuge".

Ce serait un honneur que de vous recevoir, Monsieur, dans ma modeste maison de Sceaux où viennent depuis des dizaines d'années tant d'amis du monde, baltes et citoyens d'autres pays.

croyez, Monsieur, à l'assurance de ma respectueuse admiration.

Françoise Isabelle Guinle d'Allens
Présidente de l'UFBE
(Université Franco-Balte d'ité).

aisée aux ouvriers qui travailleraient dans les fabriques. Cette ville, une des plus belles et des plus florissantes de l'Allemagne, avait été en 1631 absolument détruite par les Autrichiens qui, après un siège assez long, s'en étaient rendus maîtres ; l'histoire offre peu d'exemples de cruautés semblables à celles que se permirent les vainqueurs envers des citoyens qui avaient généreusement combattu pour leurs foyers et leur religion.

A l'exception de la cathédrale que Tilly* respecta, et de quelques baraques de pêcheurs qui échappèrent aux flammes, la fureur soldatesque féroce n'épargna rien, vieillards, femmes, enfants, tout fut passé au fil de l'épée et il resta à peine quelques centaines d'habitants dans une ville très peuplée avant cette affreuse catastrophe. Elle l'était très peu encore et un grand nombre de maisons n'étaient pas rebâties dans le temps où le Grand Electeur y plaça une colonie de réfugiés qui contribua beaucoup à la faire sortir de ses ruines et à la repeupler en y faisant revivre le commerce et en y établissant des manufactures considérables.



Le Grand Electeur de Brandebourg, disions-nous, mena à bien son plan d'assurer un asile dans cette ville à ses coreligionnaires français et d'y installer leurs manufactures¹ de toute nature, en dépit de l'opposition permanente et violente des bourgeois de vieille souche, rigoureusement luthériens, ainsi que des autorités et des corporations de la ville.

Aux quelques 5 000 habitants du vieux Magdebourg vinrent s'ajouter peu à peu :

1- La communauté réformée française, dont les membres étaient pour la plus part originaires du midi de la France ; une partie avait été renvoyée de Berlin à Magdebourg et quelques-uns seulement avaient séjourné dans le Palatinat. Ils étaient considérés comme travailleurs, entrepreneurs, économes, fidèles à leur foi ; mais souvent ils étaient d'un caractère ergoteur, emporté et intraitable.

La communauté réformée française de Magdebourg comprenait, à côté d'un petit nombre de fabricants et de manufacturiers, presque uniquement des ouvriers, spécialement des tisserands, auxquels leur salaire de misère ne permettait pas de nourrir leur famille. Comme ils ne pouvaient pas leur être attribué de terres, même en friche, la plupart de ces gens ne réussissaient à vivre qu'avec l'aide des secours distribués par la caisse de l'Eglise.

Dès 1707, il existait dans la ville 770 métiers à tisser à la main, mais certainement pas tous en fonctionnement. L'offre des produits était forte, faible la demande, et réduits les besoins ; une telle situation conduisit, au terme des quinze années de franchise, à la banqueroute de plusieurs des principales manufactures, qui ne purent faire face à leurs dépenses de fonctionnement. Aussi régnait-il dans cette colonie un perpétuel va-et-vient.

Arrivèrent également :

2- La communauté réformée wallonne, forte d'environ 200 âmes qui, en 1689, débarqua en bloc de Mannheim, en passant par Hanau. Certains des membres de cette communauté, ayant vécu longtemps dans le Palatinat rhénan, comprenaient l'allemand et pouvaient même s'exprimer dans cette langue, mais pas d'une façon courante.

3- Des Palatins réformés d'origine allemande.

¹ - Par manufacture, on entend une fabrication pratiquée essentiellement à domicile, pas toujours à temps plein, et surtout au cours des longs mois d'hiver. L'organisation de la production, l'écoulement des produits, le ravitaillement en matière première sont entre les mains d'un "entrepreneur" qui n'a besoin pour la production d'aucun local qui lui appartienne en propre. Le "facturier" seconde l'entrepreneur et constitue l'intermédiaire entre celui-ci et les travailleurs à domicile.

Les adultes de ces deux groupes, qui acquéraient moyennant finance le droit de bourgeoisie, devenaient bourgeois de la "colonie palatine", fondée en 1689.

4- Les prétendus "Suisse", qui arrivèrent vers 1699, et qui étaient nés Français, provenant du Piémont ou de Suisse. Ces "Suisse" se joignirent à la communauté réformée française. Celui de ces Protestants français ou suisses qui achetait le droit de bourgeoisie devenait bourgeois de la colonie française.



Mais qu'était Magdebourg ?

Magdebourg était la capitale de la Saxe Prussienne.

Elle est attestée dès 805 comme entrepôt et résidence d'un margrave, titre des chefs des régions de marches. Et, en effet, l'établissement était alors, aussi bien géographiquement que politiquement, à la périphérie de l'empire carolingien. Il fallu attendre le X^e siècle et l'expansion ottonienne vers l'est pour que Magdebourg prît une importance politique. Elle était depuis 968 le siège d'un archevêché et le point de départ des "missions slaves" qui s'occupaient de convertir les païens, le plus souvent par la force.

Très tôt, dès 1524, à leur tour convertis par la Réforme de Luther^{*}, les habitants restèrent fidèles à la nouvelle religion.

Durant un an, de septembre 1550 à novembre 1551, Maurice de Saxe^{*} assiégea la ville qui ne voulait pas se plier à l'Intérim d'Augsbourg. La reddition finale la priva de droits importants, mais elle ne fut pas détruite.

Le 20 mai 1631, la ville fut prise d'assaut par les troupes de Tilly : seules quelques églises (dont la cathédrale et le couvent Notre-Dame) et une centaine de maisons échappèrent à la destruction générale. La ville, jadis puissante, ne réussit pas à récupérer son ancienne indépendance. L'archevêque fut sécularisé et la ville accordée au prince électeur de Brandebourg.

Prises par les Français en 1806 et annexée au royaume de Westphalie, elle fut occupée à nouveau par les Prussiens en 1813. Elle a appartenu à la Prusse jusqu'en 1934.

En janvier 1945, la vieille ville fut presque entièrement anéantie par les attaques aériennes anglaises et américaines. Chef-lieu de district depuis 1952, Magdebourg est devenu un grand centre industriel et une ville d'études supérieures.



Nous localisons à Magdebourg :

A- DANS LA DESCENDANCE DE MARC FORT
--

Jean-Louis

son fils aîné. Il vient d'Auerbach.

A Magdebourg, il est qualifié de "peigneur de laine"¹.

1 - "Peigneur de laine" signifie aujourd'hui "cardeur", la personne qui carde. Travail consistant à démêler la laine à l'aide d'une machine garnie de chardons ou de pointes métalliques. C'est un petit métier mal rémunéré.

*Il est né à Saint-Auban-aux-Baronnies le 16 juin 1686.
Il décède à Magdebourg le 6 décembre 1751.*

Il s'est marié à l'église réformée française de Magdebourg, le 11 octobre 1711, à Marie Fort (PF2), fille de Pierre (qui suit en B).

*Marie Fort est née à Saint-Auban-aux-Baronnies le 10 mai 1689.
Elle meurt à Magdebourg le 3 février 1771.*

D'où, au moins, sept enfants dont deux sont morts en bas âge :

1- Pierre II

Né à Magdebourg, le 18 avril 1713.

Marié à Hanan, en 1753, avec Anne-Catherine Beck, veuve de Jean-Michel Gros.

2- Jean-Louis II

*Né à Magdebourg, le 17 février 1716.
Mort à Magdebourg, le 19 juillet 1721.
Il était âgé de 5 ans, 5 mois et 4 jours, précise l'acte.*

3- Marthe

Née à Magdebourg, le 12 décembre 1717.

4- Jacques

Né à Magdebourg, le 15 octobre 1719.

5- Elisabeth-Dorothée

*Née à Magdebourg, le 25 janvier 1722.
Morte à Magdebourg, le 14 avril 1788, à 66 ans et 3 mois.*

Elle était mariée à Knast (ou Knust).

6- David

*Né à Magdebourg, le 12 juin 1725.
Mort à Magdebourg, le 21 novembre 1728.
Il était âgé de 3 ans, 5 mois et 11 jours.*

7- Marguerite

Née à Magdebourg, le 2 juin 1728.

Morte à Magdebourg, le 28 février 1792, à l'âge de 65 ans.

Elle était mariée à Gaerecke.

B- DANS LA DESCENDANCE DE PIERRE FORT (NOTRE ANCETRE).

Pierre Fort (PF1) et son épouse Marie Laurent (ou Laurans) ont vécu, un temps, à Burg, près de Magdebourg, nous le savons par les naissances de leurs sixième et septième enfants (mais nous ignorons où est née la cinquième).

En 1711, il est qualifié de "ménager", en 1728 de "cultivateur".

1- Marie (PF3)

Dont nous avons parlé plus haut.

4- Anne (PF5)

Née à Saint-Auban-aux-Baronnies en 1694,

Elle décède à Magdebourg, le 22 mai 1741.

Mariée en l'église réformée française de Magdebourg, le 30 avril 1715, avec Daniel Giloin, peigneur de laine. Il est le fils de Jean et d'Anne Rabet.

Il est né en 1689, à Poyols-en-Dauphiné.

Il est mort à Magdebourg, le 13 mars 1726, à 37 ans.

D'où descendance.

Après le décès de Daniel, elle se remarie, en l'église réformée française de Magdebourg, le 14 octobre 1727, avec Martin Lagnac, peigneur de laine. Il est le fils de Jean-David et de Jeanne Giraud.

Il est né en Suisse, en 1703.

Il est mort à Magdebourg, le 18 février 1740, à 37 ans.

D'où descendance.

5- Anne-Dorothee (PF7)

Décédée à Magdebourg, le 26 avril 1733, à 29 ans.

6- Félix (PF8)

Née à Burg, près Magdebourg, le 7 mars 1706.

7- Suzanne (PF9)

Née à Burg, près Magdebourg, le 24 avril 1709.



A BERLIN

Alt-Landsberg, district de Niederbarnim, à peine à une trentaine de kilomètres à l'est de Berlin.

Celui qui, vers la fin du XVII^e siècle se rend en carrosse aux bains de Freienwalde y fait halte. La ville possède un relais faisant à la fois office de bureau de poste et de maréchalerie, et elle héberge dans ses murailles un hôtel de ville, un hôpital de même qu'une pharmacie, un établissement pour les pauvres et les orphelins, plusieurs moulins et distilleries de schnaps, ainsi que l'église luthérienne municipale, simple bâtisse en pierre du bas Moyen Age autour de laquelle se serrent une centaine de maisons bourgeoises.

Devant la ville, sur les terres franches, s'élève en face du château des comtes Schwerin l'église réformée. Le comte Otto, grand président électoral et seigneur à Alt-Landsberg depuis 1654, en a posé la première pierre et a fait venir un pasteur payé sur ses propres deniers. Cette nouvelle construction baroque est une attraction. Déjà en 1670 près de 90 fidèles s'y retrouvent pour la Sainte Cène, et parmi eux un groupe particulier composé de douze Français de confession réformée. L'année suivante, le registre paroissial consigne la présence de quatorze Français à Pâques et à la Pentecôte, et en septembre leur nombre s'élève déjà à dix-huit.

Comment et quand ces Français sont-ils arrivés dans la ville ? Déjà les pasteurs berlinois Erman et Reclam étaient incapables de l'expliquer clairement. Dans leur ouvrage destiné à commémorer le centenaire de l'Edit d'accueil de Potsdam, ils relatent que le fils du comte Schwerin aurait vraisemblablement, au cours d'une mission diplomatique à Versailles, engagé sept ou huit familles françaises de confession réformée à s'établir sur les terres de son père et réglé leurs frais de voyage sur sa cassette personnelle. Cette première colonie huguenote sur le sol brandebourgeois aurait néanmoins tôt fait de disparaître parce que ses voisins allemands ne se seraient pas abaissés pour tout l'or du monde à porter vivres et assistance à ces étrangers. Finalement, selon le rapport d'un contemporain, les nouveaux arrivés en auraient été réduits à l'idée douteuse de défendre leur existence quotidienne en volant des vivres, ce qui d'un côté n'aurait guère été en leur faveur, mais qui d'un autre côté aurait en fin de compte incité le comte Otto à leur accorder le droit de partir vers un lieu de leur choix.

Quoi qu'il en soit, la dernière mention relative aux Français dans les registres de l'église réformée du château à Alt-Landsberg se trouve dans une notice concernant la Sainte Cène de Noël en 1671. Et peu de mois plus tard, au printemps, quelques-unes des familles nommément citées là apparaissent à Berlin.

Dans la capitale, existe déjà depuis les années 60 une petite colonie française composée d'officiers de la cour, de fournisseurs de l'électeur, et aussi d'un certain nombre de militaires réputés. Ceux qui, parmi eux, sont calvinistes prennent part aux offices divins de la paroisse allemande réformée du Dôme. Mais, après l'arrivée des huguenots de Alt-Landsberg, qui n'appartenaient ni à la cour ni à l'armée, besoin se fait sentir, pour ces Français exilés au Brandebourg d'une église réformée proprement française, de prédication en langue française et d'une liturgie semblable à celle de leur patrie. Cette aspiration bien compréhensible trouva rapidement un avocat influent auprès de la cour : Louis de Beauvau*, comte d'Espence, lieutenant général et grand écuyer de l'Electeur, gentilhomme d'Anjou qui avait quitté la France en 1668 et était parvenu à Berlin par la Hollande.

Durant l'été 1672 le souhait des huguenots berlinois est exaucé. Ils obtiennent l'autorisation de former une communauté séparée des Allemands. La première inscription au « Registre des Actes consistoriaux de l'Eglise française réformée de Berlin » est la suivante :

Le 10^e de Juin 1672 dieu, par sa providence et dans ses grandes compassions, ayant mis au cœur de tres haut, tres puissant, et tres serenissime Prince Frideric Guillaume Electeur de Brandebourg le dessein pieux et charitable d'établir une Eglise française dans cette ville de Berlin, il a choisi Mons^r Fornerod pour y faire les fonctions de Pasteur, et cela par le ministere du tres pieux, et tres illustre seigneur de Beauvau Conte d'Espence, qui par ses soins et sa charité, s'est appliqué d'un franc courage à cette œuvre du seigneur, et a voulu mettre la premiere pierre à cet édifice spiritual.

Il manque cependant encore à cet édifice spirituel une façade séculière adaptée. La jeune communauté se retrouvait pour l'office divin chez le baron Pöllnitz, officier de l'état-major du comte d'Espence, et dont la demeure se situait dans la Breite Strasse, au-dessus des écuries électorales. Et aussi spacieux que l'on puisse imaginer ces appartements, ils ne devaient guère pouvoir contenir plus de cent personnes.

De toute façon il s'agit d'un abri provisoire. Dès juillet 1672, les Français se voient attribuer « une chambre » au second étage des écuries. Ils s'installent là pour une période plus longue. Pour leur nouveau centre de réunion, ils font faire une chaire et des bancs, payés par leur propre caisse des pauvres. Les premiers enfants reçoivent le baptême ; des bans sont publiés. Après un an et demi, en janvier 1674, ils redéménagent, cette fois vers l'étage inférieur, et aménagent les locaux du baron Pöllnitz, récemment décédé, en « salle des exercices ». C'est en ces lieux que le pasteur de cour, Bergius, célébra pour les Français, le premier dimanche de septembre 1680, la Sainte Cène « en français », pour procéder ensuite, dans l'église du Dôme, en présence de la communauté réformée allemande et des ministres Schmettau et Ursinus, à la cérémonie d'ordination du nouveau pasteur Jacques Abbadie « en allemand ». David Fornerod, le premier pasteur des huguenots berlinois, quitta la ville quelques neuf mois plus tard pour une chaire de professeur de théologie à Lausanne.

Entre-temps, la communauté française s'était considérablement agrandie. La salle de Staaplatz était devenue trop exigüe. Et une fois de plus ce fut le comte d'Espence qui se mit en peine de découvrir des remèdes : en accord avec le ministre d'état Paul von Fuchs, il sollicita de l'Electeur l'utilisation pour les Français de la chapelle du château. Le dimanche 9 avril 1682 se tint en ces lieux le premier culte réformé français.

Les Français possèdent donc enfin une véritable église. Mais cependant ils n'ont toujours aucune constitution ecclésiastique propre. Ils sont, après comme avant, sous la gouverne du Consistoire supérieur allemand et dépendent de ses instructions et résolutions canoniques. En novembre 1682 le pasteur Abbadie apprend officiellement par le ministre Fuchs que l'Electeur leur a permis de nommer des diacres et d'installer des représentants de la communauté (presbytère), afin de pourvoir aux moyens d'administrer correctement la caisse des pauvres et de veiller à la bonne vie et aux mœurs des Français. Cette affaire doit néanmoins être traitée discrètement, eu égard aux compétences administratives de l'Eglise réformée du Brandebourg, et il ne doit en aucun cas être officiellement question d'un consistoire français. De fait, ce titre juridique n'apparaît à cette époque dans aucun texte administratif. Abbadie et ses anciens - nommés tacitement depuis des années dans le cercle des notables de la colonie - se désignaient toujours eux-mêmes comme les « conducteurs » ou la « compagnie de l'Eglise française de Berlin ». Mais il n'y eut en aucun cas à Berlin d'élection primaires, comme l'exige la Discipline ecclésiastique pour chaque fondation d'Eglise.

Si l'indépendance juridique et canonique de son Eglise reste strictement refusée à la communauté réformée française, l'organisation interne réalise cependant d'évidents progrès. Les premiers règlements communautaires intérieurs de mai 1684 répartissent l'ensemble des huguenots vivant à Berlin en trois districts d'inspection. A chacun de ces « quartiers » sont attachés deux anciens de l'Eglise, qui doivent être les responsables auxquels leurs protégés peuvent s'adresser pour tout ce qui concerne leurs soucis et inquiétudes. Tous les trois mois,

ceux-ci doivent, avec un pasteur - entre-temps Gabriel d'Artis avait été ordonné second ministre -, rendre visite à toutes les familles françaises. Le 25 mai 1684, la communauté assemblée dans la chapelle du château apprend de la bouche du pasteur d'Artis :

Ces avertissements vous sont faits, Mes Freres, premierement en general, afin que chacun s'étudie à vivre saintement, à edifier ses prochains par sa conduite, à aimer la paix et la concorde, et à éviter toute sorte de scandale : afin aussi que les chefs de famille s'appliquent avec soin à y entretenir un bon ordre, et à instruire et bien élever leurs enfants, ou ceux qui se trouveront sous leur direction ; C'est là le principal but des visites qui ont été résolues par le premier règlement.

Secondement, afin qu'on sache à qui s'adresser directement dans les occasions, où il sera nécessaire d'avoir recours aux anciens, pour l'édification, pour la paix, et pour le soulagement des particuliers ; C'est pour cela qu'on a crû qu'il était nécessaire d'assigner des quartiers aux anciens pour une plus grande commodité.

Troisièmement - c'est ainsi que d'Artis conclut son exhortation - on a décidé d'instaurer, en plus des cultes dominicaux habituels, des heures consacrées à l'explication de la Bible, qui débuteraient à l'avenir tous les jeudis matin, au dernier coup de cloche de l'église du Dôme. Enfin, chaque samedi précédant une célébration de la Sainte Cène, aurait lieu une méditation accompagnée d'un enseignement catéchistique pour les familles.

Les visites à domicile régulièrement effectuées par les pasteurs et les anciens depuis le début du mois de juin de la même année et, par ailleurs, toujours accompagnée d'une collecte, suscitèrent, malgré leurs bonnes intentions, des troubles importants au sein de la communauté et provoquèrent une vive opposition. Un bon nombre de Français installés à Berlin se sentirent espionnés, menés en laisse, étroitement limités dans la façon de conduire leur vie par ceux qui s'étaient attribué la qualité de gardien des mœurs. Et pourtant leur conduite était souvent bien légère ! Dans la colonie française régnait un va-et-vient continu, et parmi ceux qui demeuraient dans la capitale, il s'en trouvait bien quelques-uns qui avaient beaucoup à redouter d'une enquête approfondie sur leur compte. Non seulement des mendiants et des vagabonds, des domestiques déserteurs et des compagnons fainéants se mirent à fuir la vigueur menaçante des sermons morales de leurs directeurs de conscience, mais les chevaliers d'industrie et les escrocs, les tricheurs et les ivrognes, les souteneurs et les prostituées, ainsi que ceux qui vivaient dans l'adultère, n'apprécièrent que très médiocrement la vue d'un index dressé et ne supportèrent guère d'intrusion moralisante dans leur vie privée et intime. Les visites de quartiers des pasteurs et des anciens se transformèrent assez fréquemment en un véritable camouflet : plus d'une porte fut claquée au nez ; dérision et railleries furent parfois les seuls échos à leur pieuse exhortation.

Il fallait y mettre un frein. La conduite douteuse d'une poignée de fortes têtes menaçait de couvrir d'opprobre l'ensemble de la colonie, et faisait des Français les cibles de rumeurs fâcheuses et de propos malveillants. Tout cela met finalement en péril la position particulière, de toute façon précaire de la communauté, qui ne peut en aucun cas se prévaloir de privilèges écrits, mais dépend uniquement du bon vouloir de la cour. C'est la raison pour laquelle, le 11 août 1684, « les tres humbles, tres obeissants et tres fideles serviteurs et sujets, les Pasteurs et anciens de l'Eglise françoise » se tournent vers l'Electeur et lui font transmettre une requête par l'entremise du ministre Fuchs, dans laquelle on relève entre autres :

Nous prenons la hardiesse de représenter tres humblement à V.A.E., que la compagnie de notre presbitere, composée de Pasteurs et d'anciens, et de Mons^r Bergius qui y assiste toujours, n'ayant été établie que par la permission de Votre Serenité Electorale déclarée par Monsieur Foux son Ministre d'état, nous nous sommes toujours tenus dans les termes d'une soumission respectueuse pour les ordres de V.A.A., nous n'avons point prétendu régler les choses qui regardent le droit ecclésiastique comme la validité et individualité des mariages, et autres telles choses qui appartiennent au consistoire Alleman : Mais nous avons voulu nous conserver le droit qu'il a plu à V.S.E. nous donner, comme étant notre Evesque et nôtre Souverain, d'empêcher les scandales, et les actions de méchant exemple par des censures

publiques et particulieres. Mons^r Foux nous declara lors qu'il nous obtint de V.A.E. la permission d'avoir des anciens, que lors qu'il s'agiroit de la correction des vicieux et des méchans, nous pouvions agir selon la rigueur de la discipline, et que nous serions toujours autorisez. Depuis, V.S.E. a euë la bonté de le confirmer, et de le repeter au sieur Abbadie vn de nos Pasteurs.

Dans les derniers temps - ainsi s'exprime la requête -, il serait arrivé cependant à plusieurs reprises que les brebis galeuses du troupeau aient refusé tout bonnement de paraître devant leurs bergers spirituels. Leurs arguments - sans doute inspirés par les papistes ou autres du même genre - répétaient qu'en ces cas-là la « compagnie » n'était absolument pas compétente pour les citer à comparaître ou pour prononcer des « censures » ecclésiastiques, puisque jamais aucune élection d'anciens n'avait été faite par l'ensemble des membres de la communauté et que, dans la mesure où aucune église régulière n'existait, cette procédure était privée de tout fondement légal. De ce fait, on pria instamment l'Electeur.

Qu'il lui plaise réprimer vne telle licence qu'on n'a jamais tolerée nulle part, en nous donnant par écrit l'ordre verbal quelle a eüe la bonté de nous donner, et faisant vn commendement general à tous François reformés de venir devant notre compagnie lors qu'ils sont dûement cités.

La réponse de l'Electeur, donnée à Schönebeck le 11 septembre 1684, fut rédigée dans le style allemand de l'époque et se doit d'être lue de manière circonstanciée. Les Français enregistrèrent le rescrit dans les termes suivants :

Son Altesse Electorale de Brandebourg nôtre Souverain Seigneur ayant de sa grace accordé aux Pasteurs et au troupeau de l'Eglise françoise de Cologne et de Sprée, que selon la tres humble requête qu'ils luy en ont faite, ils puissent, de toute l'assemblée, élire des anciens devant lesquels assistés d'vn des Ministres de la cour, les affaires qui concernent vne bonne discipline soient, selon la coutume de France, evoquées et terminées ; Que donc chaque membre de cette assemblée se règle et se soumette à cette ordonnance, comparoisse devant ses Pasteurs et anciens, quand il sera cité, et obeisse selon son devoir à leurs decrets et réglemens.
Signé Frédéric Guillaume et scellé avec le grand sceau de cire rouge.

Il fut désormais procédé selon ces bases légales. Mais les difficultés internes, contre lesquelles la communauté eut à lutter, augmentèrent cependant. Les premières vagues de ce puissant courant de fugitifs qui, pendant l'année, allaient chercher refuge dans toute l'Europe du Nord, atteignaient déjà Berlin. Et ce furent des êtres profondément affligés qui s'assemblèrent devant la chapelle du château et implorèrent l'aide de leurs compatriotes. Les quelques biens qu'ils avaient pu conserver au début de leur fuite clandestine devant les dragons du roi de France, ils les avaient perdus en route, ou avaient dû les donner à de cupides propriétaires de navires ou à de louches passeurs, en échange de pain et d'un toit, de vêtements d'hiver et de bottes solides. Même les plus robustes d'entre eux étaient en péril, eux qui avaient réussi à survivre malgré les marches forcées, des mois durant, jusqu'en Brandebourg : les réfugiés apportaient le choléra avec eux ; la fièvre froide sévissait ; beaucoup étaient épuisés à en mourir ; les nourrissons enveloppés de hardes avaient des ventres gonflés par la faim.

Les Français de Berlin retroussèrent leurs manches. Plus d'un découvrit parmi les fuyards des visages familiers, des amis et de vieilles connaissances du pays natal, des parents même, auxquels aussitôt une petite place douillette était aménagée près du poêle. Quant à ceux qui avaient entrepris l'exténuant voyage vers le Brandebourg, sans adresse où aller, portés seulement par de vagues espoirs, on mit rapidement à leur disposition un lieu pour s'abriter. On leur octroya des secours sous forme de bois de chauffe, de paillasses et de couvertures ; on leur prépara du bouillon, on collecta des vêtements, on soigna les malades et on procura un nouveau foyer à des enfants sans parent.

Mais ce fut à la longue une lutte contre des moulins à vent. A peine l'un était-il casé que déjà le suivant frappait à la porte. Les œuvres caritatives ecclésiales ou privées, même si elles arrivaient à soulager la misère dans des cas particuliers, n'arrivaient plus à faire face à la détresse générale. Car c'étaient vraiment les plus pauvres parmi les pauvres qui s'amassaient sans discontinuer à Berlin. Leurs compatriotes mieux lotis avaient préféré un exil plus conforme à leur rang, comme la Suisse, proche mais coûteuse, la Hollande ou l'Angleterre. Mais le simple quidam émigrerait vers le lointain Brandebourg. Là, le coût de la vie était encore accessible. Cela les récompensait de ce lointain voyage et opérait comme un aimant. Par ailleurs, il se transmettait de bouche à oreille parmi les réfugiés qu'il existait depuis des années déjà une église française à Berlin qui pourrait faciliter à tous le départ vers une vie nouvelle.

Ce départ, l'Eglise peut effectivement le leur faciliter. Elle apporte de l'aide afin qu'eux-mêmes puissent se prendre en charge par la suite : les nouveaux arrivés sont habillés et dans un premier temps l'on pourvoit à leurs besoins : on les place, on leur accorde le gîte et le couvert auprès de maîtres artisans français - tailleurs et brodeurs, « faiseurs » de bas et passementiers, cordonniers, chapeliers et gantiers - et l'on prend bénévolement sous protection les veuves et les orphelins, les malades et les infirmes. La caisse des pauvres de la communauté ne suffit pourtant pas, loin de là, à assurer à la longue l'entretien de chaque immigrant qui en fait la demande - ou qui même de temps à autre le réclame ou essaye de l'obtenir frauduleusement.

Le vendredi 25 septembre 1685, la « compagnie » s'assemble pour une session extraordinaire. On y délibère sur les moyens d'agir en faveur des fugitifs qui, jour après jour, affluent à Berlin en nombre toujours croissant et qui comptent presque aveuglément qu'on les aidera bien d'une manière ou d'une autre. Le pasteur d'Artis se charge de mettre au point une requête à l'Electeur. Dès le lendemain il la confie en main propre au baron Knyphausen, futur président du « Commissariat françois » qui lui fait la promesse de le présenter le jour même à la cour. La requête débutait en ces termes :

Les conducteurs de l'Eglise françoise et administrateurs des deniers qui s'y recueillent pour les pauvres representent tres humblement a Vostre Ser. El. Que les persecutions qu'on fait endurer aux Reforméz de leur nation en font arriuer icy vn si grand nombre qu'en donnant a ceux qui se presentent ce qui leur est necessaire pour leur nourriture, pour leur logement, et bien souuent pour des habits, ils sont obligéz de debourser toutes les semaines beaucoup plus qu'ils ne recoiuent dans leurs boëtes, en sorte que, si ce temps dure, comme il a apparence qu'il ne durera que trop, et que l'affluence des pauvres persecutéz s'augmente comme elle saugmente tous les jours ils se verront bien tost epuiséz de ce quilz auoient de reserue, et hors destat de soulager beaucoup de pauvres familles ou particuliers qui ont besoin de secours qu'ils tirent d'eux. Cette necessité les oblige à penser de bonne heure aux moyens de faire viure leurs pauvres à meilleur marché.

L'Eglise - ainsi d'Artis arrive-t-il de façon détournée au cœur du problème - priait l'Electeur de bien vouloir lui octroyer un bâtiment vacant, de préférence vaste, dans ou hors de la ville, afin qu'un refuge d'urgence puisse y être aménagé, avec un local pour les premiers soins de tous les exilés.

En fait, cette idée fit son chemin. Une telle maison, la « Maison » ou « Hôtel de Refuge », fut effectivement fondée quinze ans plus tard, en faveur des réfugiés français émigrés en Suisse. Mais pour l'heure, l'Electeur avait d'autres grands projets. Tout d'abord, il prescrivit une collecte auprès de toutes les églises aussi bien réformées que luthériennes dans l'ensemble de la marche de Brandebourg au bénéfice du denier des pauvres de la communauté française. Le conseiller de la cour et précepteur du prince Christian Louis, Claude du Bellay, d'Anché, devait veiller à ce que les sommes perçues par les trésoriers de la communauté fussent correctement gardées et, plus tard, redistribuées aux fugitifs selon les indications de l'Electeur. Pour les besoins immédiats des réfugiés, une collecte de porte à porte fut prévue dans Berlin. Le double décret du 1er octobre 1685 ordonna la création d'un registre des collectes dans lequel les noms des donateurs et le montant de leurs versements devaient être consignés. En conséquence, la communauté fut tenue de produire dès lors un registre exact des dépenses, dans lequel toutes les participations de soutien, tant en argent qu'en nature, devaient être notées.

Tels étaient les ordres directs de l'Electeur. La misère des huguenots en France lui était évidemment tout aussi connue que leurs besoins d'aide dans ses propres territoires. Et il lui apparaissait clairement que ce problème ne pouvait être maîtrisé par la seule voie caritative, mais les intégrer dans l'économie locale. Cet « Edit de Sa Sérénité Electorale contenant les droits, franchises & privilèges accordés aux François de la Religion Reformée qui s'établissent dans ses Etats », signé à Potsdam le 29 octobre 1685, coïncide, à quelques jours près, avec l'annonce de l'Edit de Fontainebleau par lequel Louis XIV révoque sans contrepartie l'Edit de Nantes de 1598 et interdit définitivement l'exercice du culte réformé sur ses territoires.

Si la communauté réformée française de Berlin avait espéré que l'Electeur lui reconnaîtrait enfin par l'Edit de Potsdam sa propre organisation et lui conférerait le statut juridique d'une Eglise indépendante du Consistoire supérieur allemand, elle en fut pour ses frais. L'article 11 - seul paragraphe de politique ecclésiastique parmi les quatorze prescriptions incluses dans cette ordonnance - précise uniquement :

Nous entretiendrons un Ministre dans chaque Ville & ferons assigner un lieu propre pour y faire l'exercice de la Religion en françois selon les coutumes, & avec les memes ceremonies qui se sont pratiquées jusques à present parmi eux en France.

On voudrait ajouter : et comme elles se sont pratiquées dans l'Eglise huguenote de Berlin depuis treize ans, car l'Edit de Potsdam ne fait que confirmer un droit coutumier local qui avait conféré aux Français, en 1672, l'autorisation d'exercer leur culte en leur propre langue et selon la liturgie réformée. Mais il passe sous silence - et manifeste ainsi un recul par rapport à la pratique antérieure - le décret fondamental promulgué au mois de septembre précédent en faveur de l'Eglise de Berlin et relatif à l'élection des anciens, à la compétence du consistoire et au devoir d'obéissance des membres de la communauté. La question de savoir si ce règlement local pourrait être généralisé à l'ensemble des Eglises françaises nouvellement créées dans la zone d'application de l'édit restait donc par la force des choses en suspens.

Les réfugiés arrivés en masse dans ce pays avaient assurément d'autres préoccupations que de se tracasser avec ce genre de subtilités juridiques. Ils placèrent davantage leur confiance en l'esprit qu'en la lettre de l'Edit de Potsdam ; ils n'apprirent d'ailleurs à le connaître que par l'intermédiaire d'une traduction. Dans les pays de l'Electeur, dans les villes et les villages de la basse Rhénanie jusqu'en Poméranie et en Prusse en passant par les marches du Brandebourg, ils commencèrent à fonder leurs propres Eglises et à se fixer dans les lieux qui leur avaient été assignés. Une communauté réformée française se forma déjà à Clèves en décembre 1685 pour célébrer son premier office divin. L'année suivante ce fut le tour d'Emmerich et Wesel, Magdebourg et Halle, Francfort-sur-l'Oder, la ville de Brandebourg, Köpenick, Ziethen et Schwedt, Rheinsberg, Kagar, Vierraden et, finalement, Königsberg en Prusse. En 1687, c'est le tour des colonies et églises de Burg, Gramzow, Potzlow et Prenzlau, Bergholz et Angermünde dans l'Uckermark, de même que Stargard en Poméranie Ulérieure.

Toutes ces communautés règlent leurs affaires spirituelles et séculières sous leur propre responsabilité. Il existe sans doute entre elles un échange de correspondance très actif et des

voyages fréquents, ne serait-ce qu'en raison de l'intérêt que présente la réunion des familles. Il n'y a cependant guère de relations sur un plan institutionnel. Il manque aux églises françaises nouvellement fondées une organisation spécifique. Personne ne savait si elles pourraient un jour s'unir dans le cadre de districts ecclésiastiques régionaux (*colloques*) ni s'il leur serait permis d'adopter, pour l'ensemble du territoire, la constitution synodale calviniste observée en France jusqu'alors.

Dans ce domaine, il n'y avait plus rien à espérer de Frédéric Guillaume, glorifié comme « Grand Electeur » à titre posthume. Il mourut le 29 avril 1688 et laissa à son successeur et fils Frédéric, issu d'un premier mariage et âgé de 30 ans, tout un ensemble de problèmes de politique intérieure non résolus. La condition juridique de l'Eglise réformée française en Brandebourg-Prusse ne fut que l'un de ceux-ci.

Mais elle était de ceux qui se laissent assez facilement régler d'un simple trait de plume. Dès les premiers mois de son règne, l'électeur Frédéric III ordonna aux réformés de ne plus l'importuner à l'avenir avec leurs controverses et sollicitations, mais de s'adresser directement pour toutes ces questions au conseiller privé et grand maréchal Joachim Ernst von Grumbkow ou à son ambassadeur, récemment rappelé de Paris, Ezechiel von Spanheim. Pourtant, même ces deux directeurs des établissements français - en service depuis mai 1689 et assignés aux Français comme « chef de la nation » - se virent confrontés à des problèmes techniques d'administration, qu'ils ne purent surmonter de leur propre autorité. Un conflit au sujet de bancs d'église à Magdebourg, en soi peu significatif, mais qui entraîna néanmoins une querelle tenace et menaça de diviser en deux camps hostiles les membres de la communauté locale déclencha finalement une réorganisation fondamentale des « affaires françaises ». A l'occasion de l'évocation de cette affaire, Frédéric III* exposa le 7 décembre 1689 dans une déclaration additive à l'article 11 de l'Edit de Potsdam que :

pour maintenir L'uniformité d'ordre entre les Ministres & dans l'administration des affaires ecclésiastiques des François □...□ on gardera non seulement dans la dite Eglise de Berlin, mais aussy dans toutes les autres Eglises françaises, qui sont dans ses Etats, le mesme ordre qu'en France □...□ & que la Discipline Ecclesiastique sera observée & réglée au nom de Sa Serenité Electorale, selon l'usage, qui s'observoit dans les Eglises Reformées de France.

Par cette « Déclaration de Sa Sérénité Electorale de Brandebourg au sujet du Gouvernement des Eglises françaises recueillies dans ses Etats », la « Discipline ecclésiastique des Eglises réformées de France », dans la version reconnue au synode de Saumur en 1666, fut introduite comme « loi-cadre », en même temps que la « confession de foi » de 1559 qui lui est indissolublement liée ; elles devaient réglementer l'organisation intérieure de toutes les Eglises françaises existant en Brandebourg-Prusse.

En qualité de « loi cadre » - mais non en tant que loi d'état, valable pour l'ensemble de ses articles. Car l'Electeur se prévalait sans aucune ambiguïté de ses droits seigneuriaux, ce faisant, les larges dispositions contenues au sein de la discipline ecclésiastique française :

Reservant neant moins sa dite Altesse Electorale la punition des Excés énormes aux Magistrats seculiers, comme aussy les cas, qui selon la disposition de son Altesse Electorale dependent purement & absolument d'Elle.

Les consistoires français - la notion émergeait ici pour la première fois dans un texte officiel - devaient par ailleurs être renvoyés à une autorité administrative encore à créer, en ce qui concernait la clarification des questions litigieuses qui pourraient se poser lors de l'application de la Discipline. La « Commission ecclésiastique », mise en place en mai 1694, après des années de conflits de compétences, fut chargée, en plus de l'inspection de toutes les colonies françaises, des visites de chaque communauté. Les quatre membres de la commission furent incapables à la longue de faire face aux charges sans cesse grandissantes. Le baron Spanheim et le conseiller du consistoire allemand réformé Neuhausen, ainsi que les pasteurs berlinois François Bancelin et François de Gaultier croulèrent bientôt sous des montagnes de dossiers

poussiéreux et certains cas épineux traînèrent tellement en longueur, qu'au bout de quelques sessions on ne sut plus comment s'en sortir.

Frédéric - couronné entre-temps roi de Prusse sous le nom de Frédéric Ier - les fit assister par ses juristes de cour. Le 26 juillet 1701, il signa l'« ordonnance du Roy qui établit la Commission Ecclésiastique française sur le pied du Consistoire Royal allemand ». Dans le même temps, l'autorité changea de nom. Elle fut confirmée en qualité de « Consistoire français supérieur ». Sa Majesté précisait :

Que ci apres □...□ la dite Commission soit le supreme Tribunal Ecclesiastique et Consistorial établi sur les Colonies Françaises, de sorte que quand les Parties ou seulement le Defendeur ou la Defenderesse seront membres des Colonies Françaises, la dite Commission soit à leur égard considérée comme son Consistoire Allemand ; qu'ainsi toutes les causes ecclesiastiques et consistoriales excepté seulement les contestations sur la Religion & les matieres du foi, dont sa Majesté se reserve seule la connoissance, y soient portées, examinées & pleinement décidées, sans qu'il puisse en etre appellé à aucun Tribunal, & que nul appel n'en puisse être admis, à moins que dans les causes difficiles & douteuses, sa Majesté ne l'ordonne specialement.

En d'autres termes : l'ancienne commission ecclésiastique était dorénavant, en tant que consistoire supérieur, élevée au rang d'administration judiciaire royale : en dernière instance, elle devenait compétente pour tous les différends juridiques de nature ecclésiastique, dans la mesure où ils se produisaient parmi les membres ou entre les consistoires inférieurs de la colonie française ou bien encore quand ils les concernaient directement ou indirectement en tant que partie plaignante.

Toutes sortes de questions de religion ou de foi ne relevaient pas de la compétence de cette juridiction, mais du roi ; il se réservait également la législation ecclésiastique supérieure qui devait toujours être harmonisée avec la discipline ecclésiastique française introduite depuis 1689. Mais, là encore, le souverain ne manqua pas, comme on l'a vu, de confirmer par écrit sa réserve épiscopale.

Le roi était alors, d'après cette constitution ecclésiastique (elle se maintint jusqu'en 1809 sans grandes modifications), le *Summus Episcopus*, l'autorité suprême de toutes les églises réformées françaises de ses Etats. L'organisation synodale, qui s'était développée autrefois en France sous l'influence de la doctrine calviniste, ayant été au moins formellement respectée par les autorités souveraines de ce pays jusqu'à la révocation de l'Edit de Nantes, avait permis à l'Eglise réformée de connaître, un temps donné, une autonomie quasi sans limites ; mais cette organisation ne fut jamais introduite en Prusse. L'administration des églises du royaume dépend beaucoup plus du Consistoire supérieur de Berlin qui - autant qu'on puisse en comparer la structure à celle du synode national français - surveille les inspections ecclésiastiques installées depuis 1737 et contrôle les différents consistoires locaux, ainsi que, d'autre part, leurs filiales assujetties à des règlements particuliers.

De même qu'au cours des générations les Français immigrés dans les Etats de l'Electeur se sont adaptés à leur nouvel environnement, ont changé de langue et de manières, de mœurs et d'habitudes, de même le visage de leur Eglise s'est transformé. A l'origine, Eglise des exilés français de Berlin, elle a vécu sa plus rude épreuve comme Eglise des réfugiés brandebourgeois. En tant qu'Eglise du Refuge prusso-brandebourgeois, elle est devenue le point de mire de la vie huguenote et, finalement, Eglise d'état prussienne de confession réformée française, elle a été le centre spirituel du retour aux valeurs réformées fondamentales et à l'authenticité de traditions huguenote.

Ces Eglises, que les réformés français avaient dû laisser en ruines derrière eux dans leur patrie perdue, ne pourront cependant jamais être réédifiées, telles qu'elles étaient, dans la diaspora.¹

1 - Eckart Birnstiel Commission historique de Berlin. République Fédérale d'Allemagne.

*la colonie française de Berlin*²

La communauté française de Berlin possédait un orphelinat mais elle manquait de moyens pour aider les enfants dont les parents n'étaient pas aptes à les élever. La misère à Berlin, au début du règne de Frédéric II*, du fait de la guerre, était grande, spécialement à Friedrichstadt. C'est donc à ce moment, sur l'initiative du pasteur d'Asnières, qu'une école de charité a été fondée. Elle ne devait pas seulement donner une instruction élémentaire, mais présenter pour les plus nécessiteux un lien d'éducation.

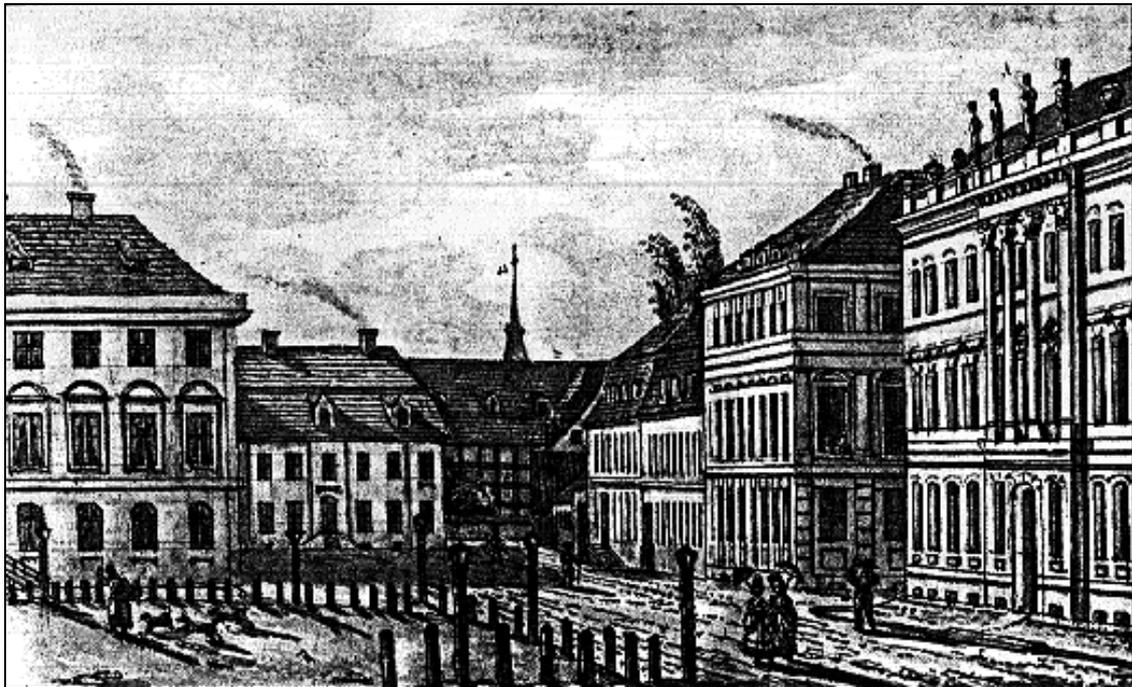


*retour de la direction de l'école de la charité
 après l'incendie qui venait de la détruire*

2 - Ce texte, comme celui qui suivra, consacré à la colonie française de Königsberg, est extrait de "Geschichte der Franzöhlchen Kolonie in Brandenburg-Preußen", du Dr Edouard Muret, professeur à la Luisenschule à Berlin. Ouvrage rédigé à l'occasion du deuxième centenaire de la Colonie Française (29 octobre 1885), à la demande du consistorium de l'Eglise française à Berlin, avec le concours d'un comité spécialement constitué et se basant sur les sources officielles. Il nous a été communiqué par le Dr. Jürgen Voss du Deutsches Historisches Institut. Il a été traduit par Christa Le Tanneur.



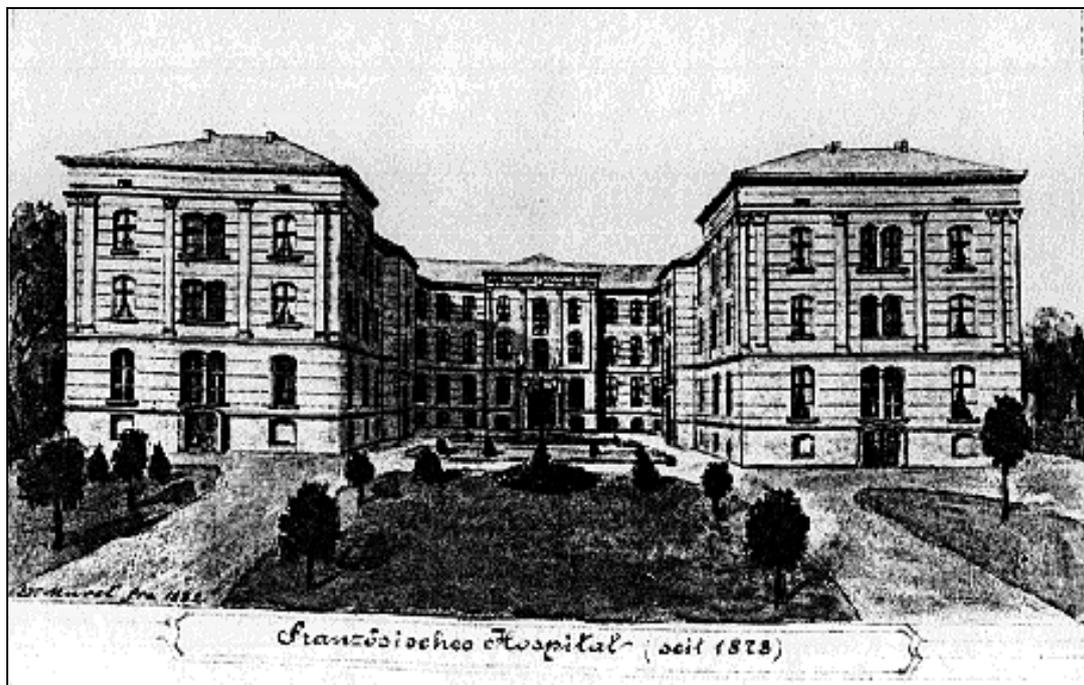
Le marché des Gendarmes, la maison française de la Comédie et l'église du Dôme (aujourd'hui la « cathédrale française » de Berlin). Huile de Carl-Traugott Feckelm 1788.



La rue Française à Berlin et la maison des veuves des prédicateurs. Lavis de Leopold Ludwig Müller 1820.



L'hôpital français, situé avenue Friedrich à Berlin, a été logé de 1733 à 1878 dans les bâtiments ci-dessus. Dessin aquarellé de Muret 1884.



Le nouvel hôpital français de Berlin, réalisé en 1877/78 d'après les plans de G.A. Gaillard. Dessin aquarellé de Muret 1882.

Cette école, financée par souscription et par les collectes d'église, ne comptait que douze enfants lors de son ouverture, alors qu'une école normalement constituée pouvait en accueillir une centaine. Elle se montrait cependant, grâce à sa direction et au soutien de la commune, viable et recevait l'appui du roi. Le développement de la colonie française justifiera par la suite la transformation de cette petite école en collège, le « *collège royal françois* », aujourd'hui le « *Französisches Gymnasium* », sur lequel nous allons revenir.

D'Asnières, qui méritait l'admiration et la confiance de toute la communauté, comme fondateur de l'école de la Charité, suggéra la création d'un séminaire pour combler le manque de pasteurs français, et il le mis également sous la direction du pasteur Erman. Cet établissement ouvrit ses portes en 1770 avec trois élèves.

Les candidats qui recevront leur enseignement au séminaire, et qui resteront à Berlin, auront le devoir de remplacer les pasteurs malades pour les prédications, mais aussi ils devront se montrer charitables en apportant leur aide pour les répétitions, l'enseignement du catéchisme et la préparation de la confirmation. Ceux qui se mettront, bénévolement et avec ferveur, à la disposition de l'église pourront recevoir plus facilement une bourse d'études.

Il est souhaitable que ceux des anciens séminaristes qui recevront une nomination en province reviennent de temps en temps à Berlin pour prêcher dans une paroisse française et puissent aussi, le cas échéant, remplacer des pasteurs se trouvant en vacances.

Dans la liste des élèves séminaristes ³, nous relevons, Jean-Charles-Henri Fort, entré le 18 avril 1782. C'est le fils du pasteur Daniel Fort. C'est un frère de Marianne.

En 1779, on y adjoignit une école de formation des professeurs et de chantres, appelée "La Pépinière", qui recevait un versement annuel du roi. Le gymnase français recevait, par l'appui du roi et l'effort de son directeur, une nouvelle organisation. Le roi donnait des subventions et augmentait les gains des professeurs. On pouvait donc élargir le plan d'études

Quelques autres bâtiments indispensables furent construits grâce à cet appui. Mais le souverain fit édifier une tour, dans l'enceinte, à côté de l'église de Friedrichstadt. En compensation, la communauté reçut, en 1780, un autre emplacement, porte d'Asnierburg. La *boulangerie* y sera installée, ainsi que le consistoire. D'autres locaux devaient être aménagés à cause de la transformation de Friedrichstadt et la construction de plusieurs autres tours. A cette occasion, on haussa l'orphelinat d'un étage et sa façade fut décorée avec goût.

A travers toutes ces années s'épanouissait le charisme de la communauté qui donna lieu à plusieurs autres fondations

En première ligne, il y eut la fondation de la *Société des bois à livrer*. Trouvant qu'il fallait non seulement soutenir les vieux, les malades, les orphelins et les enfants nécessiteux, mais aussi ceux qui étaient à la limite de la pauvreté, si on ne leur venait en aide en distribuant du matériel de combustion. Cette *Société des bois* fut approuvée par le roi en 1776. Les fondateurs donnaient 110 thaler et recevaient par souscription 408 thaler. 133 familles, et d'autres personnes (dont 25 qui n'appartenaient pas à la commune) reçurent ainsi l'aide de la société.

Durant l'hiver 1777/78, elle put distribuer pour 878 thaler de bois. D'abord pour la communauté, bien sur, mais aussi pour des femmes qui, par mariage avec un allemand étaient sorties de la communauté. Ceux qui souscrivaient en payant 15 mark par an, pouvaient obtenir le droit de proposer une personne ou une famille pour recevoir 1/8ème de tas de bois. La société était au début une société sans capital et sans profit. Mais cela changea par le fait que le roi fit don de 6 000 thaler avec obligation d'utiliser les intérêts pour acheter le bois.

Puis une *boulangerie* qui fabriqua et livra gratuitement ses produits aux malades, aux infirmes et aux nécessiteux. **D'où, peut-être, l'explication de la fonction de "porteur de pain" de Jacques Fort** (PF6).

En 1874, le séminaire français s'installe dans le nouveau bâtiment consistorial, 9 Adlerstadt. L'Institut possède alors un capital de 23 100 mark et reçoit, en dehors de quelques versements des communes de province, 300 mark du gouvernement et 600 mark du dépôt pour les bourses.

Französisches Gymnasium Berlin

Berlin était devenu, dans les dix années suivant l'édit de Postdam, le pôle d'attraction principal des émigrants français, originaires principalement des villages du sud de la France. La colonie française de Berlin avait rapidement pris de l'ampleur et était bientôt devenue une communauté indépendante possédant son administration en propre. L'école de la Charité évolua et dès avril 1687 on posa les premiers jalons pour la construction d'un collège de langue française. Ce projet attira un nombre croissant d'érudits français dans la capitale brandebourgeoise, si bien que celle-ci, dès les années 1690, devint un centre d'intellectuels issus de facultés différentes et nombreuses.

C'est l'une des fondations qui a le plus efficacement contribué à donner de la solidité à tous les arrangements destinés à soutenir la colonie française. Il fut formé sur le modèle des collèges de France. Les patentes de sa fondation sont du 1er décembre 1689 et les statuts qui en déterminent la constitution du 14 mai 1703.

En raison de sa structure, organisée selon le principe des chaires (Philosophie, Rhétorique, Humanités et Histoire classique), le « *collège royal français* » devint un établissement de type plus universitaire que scolaire et se distinguait en cela des deux autres lycées de Berlin.

L'institution en 1754 d'un ministre catéchiste paraissait nécessaire. Celui-ci devait transmettre l'instruction religieuse aux élèves du « *collège français* » et de l'orphelinat, et célébrer l'office une fois par semaine, pour les catéchumènes. Ce poste exista jusqu'en 1839. **Daniel Fort** (PF16) **remplira cette fonction de 1755 à 1759 avant d'être nommé à Königsberg** ².

La nécessité de maintenir le français comme langue d'enseignement et de communication au « *collège français* » se confirma lorsque, pour la seconde fois, du fait de la Révolution Française et des guerres napoléoniennes, des Français obligés de quitter leur pays, cherchèrent refuge à Berlin. Leurs enfants y trouvèrent la possibilité de continuer et de terminer leur scolarité interrompue par la fuite en exil. Ce lycée français fonctionnera sans discontinuité jusqu'à nos jours. Il est aujourd'hui le plus ancien établissement d'éducation de la ville et vient de fêter avec éclat son trois centième anniversaire.

A cette occasion un important volume de 663 pages, écrit par Christian Velder, "*300 Jahre Französisches Gymnasium Berlin*" a été édité en 1989.¹

1 - Cet ouvrage peut être consulté dans la bibliothèque du Deutsches Historisches Institut (cote DN 1129), Hôtel Duret de Chevry, 8 rue du Parc-Royal à Paris.

Berlin

Berlin se trouve au centre du Brandebourg, au nœud d'un réseau de voies navigables (rivières et canaux) qui en font un port fluvial de premier ordre sur la route commerciale de Leipzig à Stettin, et de Hambourg à Breslau. C'est aussi un nœud très important de voies ferrées vers les ports de la mer du Nord et de la Baltique du nord, ainsi que vers le Danube, au sud. Une étape sur la route de l'Europe orientale en direction de Varsovie, de Rīga et de Petrograd. Berlin est devenue la capitale de la monarchie des souverains prussiens puis de l'empire allemand.

Frédéric-Guillaume y installa, en 1658, un gouverneur militaire qui, en tant que représentant suprême du Prince Électeur, était investi de fonctions dans la gestion municipale, à côté de son rôle policier. Frédéric stimula l'activité de construction à Berlin et à Cölln par une nouvelle réglementation des réductions d'impôts, et fonda même, pour ses officiers, deux nouvelles villes indépendantes au sud-est de Berlin : Friedrichswerder et Dorotheenstradt. A cause de ces travaux coûteux, il dû instaurer, en 1667, un impôt général sur la consommation, *l'octroi*. L'économie prospérait dans ces villes, les premières manufactures selon le modèle français apparurent, l'artisanat étant de plus en plus spécialisé.

En 1669, un nouveau canal fut construit pour relier la Spree et l'Oder à la mer Baltique. La circulation des marchandises entre les villes côtières et la riche Silésie pouvait désormais passer par Berlin.

Le Grand Electeur, grâce à son adroite politique de l'immigration, sut donner une nouvelle impulsion à l'économie. A partir de 1671, il invita de riches familles juives de Vienne (qui ne pouvaient exercer leur religion à Berlin que sous certaines conditions) et à la suite de l'édit de Postdam, en 1685, principalement des Huguenots. Vingt mille de ces protestants français avaient fui leur pays catholique vers le Brandebourg et six mille s'installèrent à Berlin, surtout dans les deux nouvelles villes. Les Huguenots formaient une société indépendante. Pourtant leur culture, leur langue et leur talent artisanal eurent une grande influence à Berlin. Leurs traces subsistent encore aujourd'hui avec la cathédrale française et le lycée français.

Frédéric encouragea aussi les arts et les sciences : sa collection de tableaux a été la base des futurs musées berlinois : il érigea la première bibliothèque publique qui, déjà en 1686, contenait vingt mille ouvrages. Quand il mourut, en 1688, il laissa derrière lui quatre villes prospères au bord de la Spree, parmi lesquelles Berlin qui, à elle seule, comptait déjà vingt mille habitants.

Par sa politique, Frédéric-Guillaume avait engagé Berlin sur la voie de future capitale. Son successeur, Frédéric III, poursuivit la même politique.

En 1709, après être monté sur le trône de Prusse sous le nom de Frédéric Ier, ce dernier réunit les quatre villes, Berlin, Cölln, Friedrichswerder et Dorotheenstadt, en une seule commune. Il s'employa à restreindre les anciens privilèges en donnant à cette ville unique une nouvelle constitution. Il la fit restaurer par les architectes les plus éminents de son époque qui lui donnèrent une nouvelle empreinte baroque. La vie culturelle aussi se transforma, plus digne d'une capitale.

A sa mort, en 1713, Frédéric laisse derrière lui une ville peuplée de 60 000 habitants, en pleine expansion, avec des bâtiments prestigieux, imités souvent (mais de façon peu heureuse) des édifices français.

En 1786 Berlin compte 150 000 habitants. C'est une ville de population foncièrement protestante, où catholiques et surtout juifs ne constituent qu'une infime minorité relative.

Les Fort ont longtemps résidé à Berlin. Ils s'intégrèrent à la colonie française. Ils y vécut nombreux.

DANS LA BRANCHE DE PIERRE FORT, SONT NES, SE SONT MARIÉS OU SONT MORTS A BERLIN :

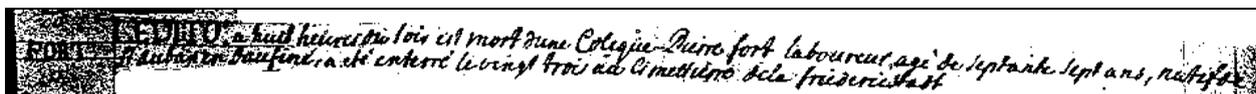
A la première génération :

Pierre Fort (PF1)

Notre ancêtre.

Venant de Burg, près de Madgdebourg.

**Il est né en 1651 à Saint-Auban-aux-Baronnies.
et il est mort à Berlin, le 21 avril 1728, à 77 ans.**



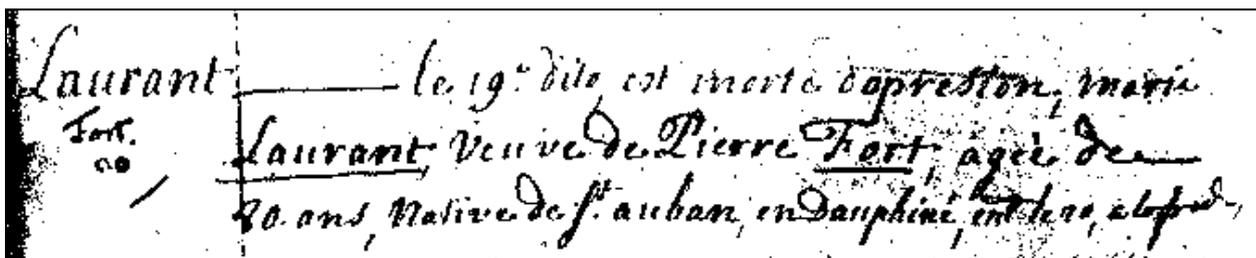
Französische Kirche zu Berlin

Le dito (21 avril) à huit heures du soir est mort d'une colique Pierre Fort laboureur, âgé de septante sept ans, natif de St Auban en Dauphiné, a été enterré le vingt trois au cimetière de la Friedrischstadt.

**Il s'était marié le 30 mai 1683, à Saint-Auban, avec
Marie Laurans, également native de Saint-Auban.**

Acte de mariage^d reçu par Me Jean Jullien, notaire à Mévouillon (Pierre Fort sait signer).

Elle est morte à Berlin le 19 août 1737, à 80 ans



Französische Kirche zu Berlin

Le 19 dito (19 août 1737) est morte d'oppression, Marie Laurant, veuve de Pierre Fort, âgée de 80 ans, native de St Auban, en Dauphiné, enterrée à la Fried(rischstadt).

Deuxième génération :

Sur les sept enfants du couple, ont vécu à Berlin :

2- Marguerite (PF4)

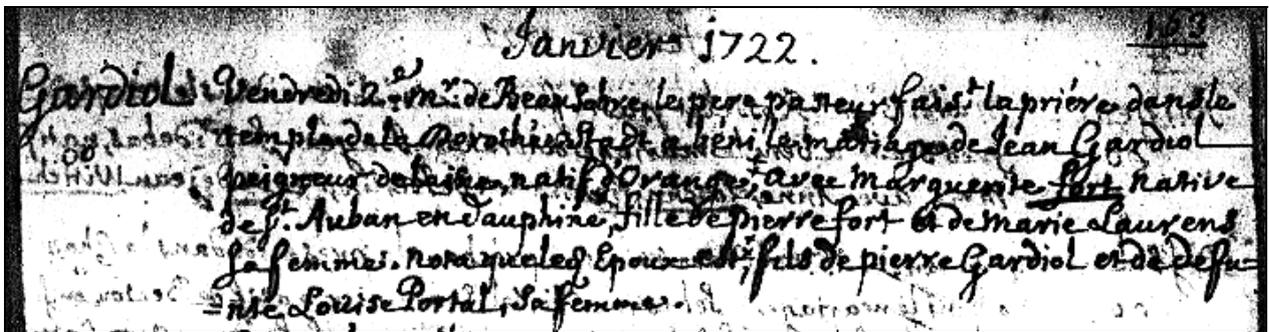
Née le 26 mai 1692 à Saint-Auban-aux-Baronnies.

Mariée en l'église réformée française de Berlin, le 2 janvier 1722, à Jean Gardiol, peigneur de laine à Berlin.

Ce dernier est né à Orange. Il est le fils de Pierre et de Louise Portal.

Il est mort à Berlin, le 28 avril 1752, à l'âge de 55 ans.

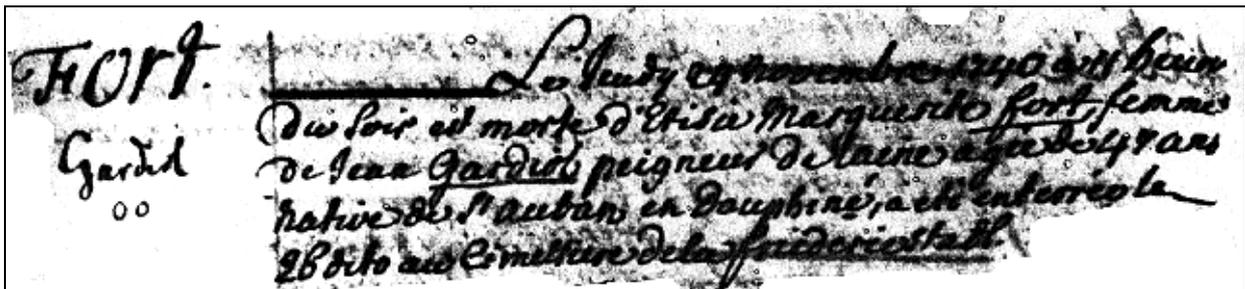
D'où descendance.



Französische Kirche zu Berlin

Vendredi 2eme, Mr de Beausabre, le père pasteur, faisant la prière dans le temple place de la Dorotheestadt a béni le mariage de Jean Gardiol, peigneur de laine, natif d'Orange, avec Marguerite Fort native de St Auban en Dauphiné, fille de Pierre Fort et de Marie Laurens, sa femme. Nota que le dit époux est fils de Pierre Gardiol et de défunte née Louise Portal, sa femme.

Marguerite décède à Berlin, le 24 novembre 1740.



Französische Kirche zu Berlin

Le jeudi 24 novembre 1740 à 11 heures du soir est mort d'estisie Marguerite Fort, femme de Jean Gardiol, peigneur de laine, âgée de 47 ans, native de St Auban, en Dauphiné, a été enterrée le 26 dito au cimetière de la Friedrichstadt.

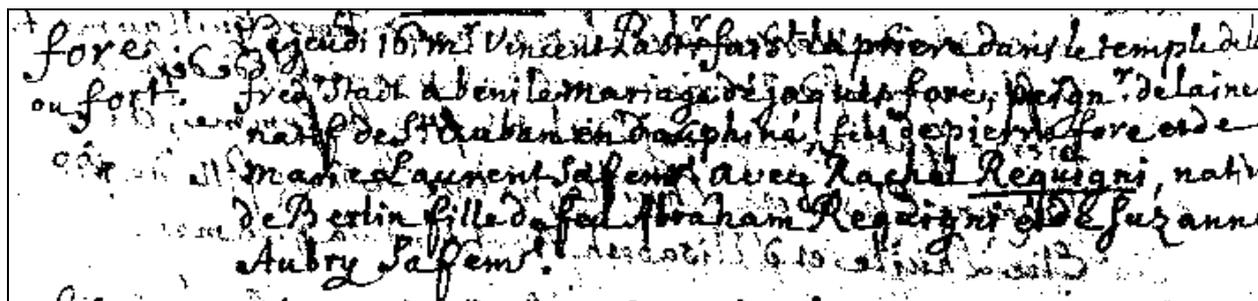
3- Jacques (PF6)

Notre ancêtre.

Il habite Berlin et il est qualifié, selon les actes, de "peigneur de laine", "ouvrier de laine", "meneur de pain"¹ et de "blancher"².

Il est né le 26 mars 1699, à Saint-Auban-aux-Baronnies.

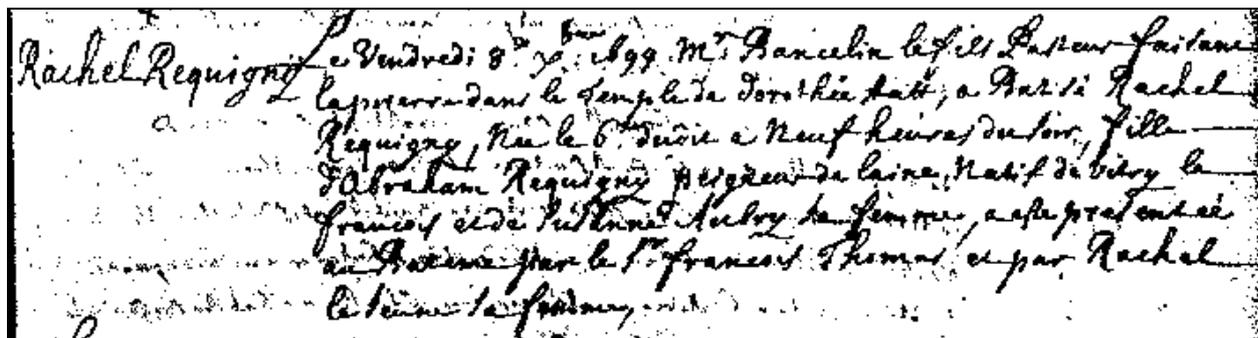
Marié en l'église réformée française de Berlin, le 16 janvier 1721 à Rachel Requigny.
Née à Berlin, le 6 décembre 1699.



Französische Kirche zu Berlin

Le jeudi 16 (janvier 1721), Mr Vincent, pasteur faisant la prière dans le temple de la Friedrichstadt a béni le mariage de Jacques Fore, peigneur de laine, natif de St Auban en Dauphiné, fils de Pierre Fore et de Marie Laurent sa femme, avec Rachel Requigny, native de Berlin, fille de feu Abraham Requigny et de Suzanne Aubry, sa femme.

Elle est la fille d'Abraham Requigny, peigneur de laine à Berlin, originaire de Helvesque (ou Helvay, Falvesque ?) près de Vitry-le-François, et de Suzanne Aubry, de Nettancourt en Champagne.



Französische Kirche zu Berlin

Le vendredi 8 novembre 1799, Mr Bancelin le fils, pasteur faisant la prière dans le temple de Dorotheestadt, a baptisé Rachel Requigny, née le 6^{ème} du dit à neuf heures du soir, fille d'Abraham Requigny, peigneur de laine, natif de Vitry le François et de Suzanne Aubry sa femme, a été présentée au baptême par le frère François Thomas et par Rachel la jeune, sa femme.

1 - C'est encore un petit métier. Il s'agit de l'homme qui allait, avec son charretin tiré par des chiens, livrer le pain de ferme en ferme.

2 - Blanchisseur.

Elle est morte à Berlin, le 26 septembre 1732.

Requigny = vendredi 26^e septembre à 9 heures du matin est morte de la jaunisse
 Rachel Requigny âgée de 32 ans native de Berlin femme de Jacques
 Fort Blancher a été enterrée le 27^e au cimetière de la Friedrichstadt

Französische Kirche zu Berlin

Vendredi 26 septembre à 9 heures du matin est morte de la jaunisse Rachel Requigny âgée de 32 ans native de Berlin, femme de Jacques Fort, blancher, a été enterrée le 27 dito au cimetière de la Friedrichstadt.

Il est mort à Berlin le 28 février 1753, à 55 ans.

Fort le 18^e de février 1753 à 5 heures
 du matin est mort de langueur Jacques Fort âgé de 55 ans
 natif de St. Auban en Dauphiné. Il a été enterré le 2^e de
 Mars au cimetière de la Friedrichstadt

Französische Kirche zu Berlin

Le 2^e de février 1753, à 5 heures du matin, est mort de langueur, Jacques Fort, âgé de 55 ans, natif de St Auban en Dauphiné. Il a été enterré le 2^e de mars au cimetière de la Friedrichstadt.

D'où, au moins six enfants dont trois sont morts en bas âge :

Troisième génération :

1- Esther (PF10)

Née à Berlin, le 12 décembre 1721.

Fort Plus baptisé Esther née le 12^e de décembre à 7 heures du soir fille de Jacques Fort Peign. de laine, natif de St. Auban, et de Rachel Reque
 fém. native de Berlin, et présentée aux f. b. par Jean-Pierre Simon et Esther Laurent.

Französische Kirche zu Berlin

Plus (Mr Vincent, pasteur, faisant la prière dans le temple de la Friedrichstadt) a baptisé Esther née à 7 heures du soir, fille de Jacques Fort, peigneur de laine, natif de St Auban, et de Rachel Requigny, sa femme, native de Berlin, et présentée aux fonds baptismaux par Jean-Pierre Simon et Esther Laurent.

Mariée en l'église réformée de Berlin, le 2 février 1745, à Jean-Thomas-Frédéric Drège, maître gantier.

Février 1745

Drège
Le premier de Février 1745, Mons. le Pasteur Tibaud le Neveu a béni dans le temple du Verder le mariage de Jean Thomas Frederich Drège gantier natif de Cassel fils de François Drège, et de Suzanne Gay: avec Esther Fort native de Berlin, fille de Jacques Fort, et de feu Rachel Requigny.

Französische Kirche zu Berlin

Le premier de février 1745, Monsieur le Pasteur Tibaud le neveu, a béni dans le temple du Verder le mariage de Jean Thomas Frederich Drège, gantier, natif de Cassel, fils de François Drège et de Suzanne Gay, avec Esther Fort, native de Berlin, fille de Jacques Fort, et de feu Rachel Requigny.

**Il est né à Cassel, le 6 juin 1709,
fils de François et de Suzanne Gay.**

Esther décède à Berlin, le 30 décembre 1781, à 64 ans.

Fort
v. Drège.
o o

Le 30^e de décembre 1781, à une heure après midi, est morte de la poitrine: Esther Fort, Veuve de Jean Thomas Frederic Drège, âgée de 64 ans native de Berlin, fille du défunt Jacques Fort, et de Rachel Requigny sa femme. Elle a été enterrée le 2^e de Janvier 1782 au cimetière du faubourg de Spandow.

Französische Kirche zu Berlin

Le 30 décembre 1781 à une heure après midi est morte de la poitrine Esther Fort, veuve de Jean Thomas Frederic Drège, âgée de 64 ans, native de Berlin, fille du défunt Jacques Fort et de Rachel Requigny sa femme. Elle a été enterrée le 2 janvier 1782 au cimetière du faubourg de Spandow.

D'où descendance.

Dont, au moins, une fille, Charlotte Suzanne morte à 22 mois.

Mai 1752

Drège Le 2^e de Mai 1752 à deux heures du matin est morte de langueur Charlotte Suzanne, âgée de 22 mois, native de Berlin, fille de Thomas Drège, gantier, et d'Esther Fort sa femme. Elle a été enterrée le 3^e au cimetière de la Friederichstadt.

Französische Kirche zu Berlin

Le 2^e de mai 1752, à deux heures du matin est morte de langueur Charlotte Suzanne, âgée de 22 mois, native de Berlin, fille de Thomas Drège, gantier, et d'Esther Fort sa femme. Elle a été enterrée le 3^e au cimetière de la Friederichstadt.

NOTA. La famille Drège n'est pas éteinte. Grâce à la Französische Kirche zu Berlin, nous l'avons retrouvée. Les Drège habitent Warschau et seraient encore assez nombreux. D'après notre aimable correspondant, il serait possible qu'ils aient conservé des documents concernant nos ascendants communs. Nous venons de les contacter. Nous ne manquerons pas de vous tenir au courant du suivi.

2- Suzanne-Rachel (jumelle) PF11

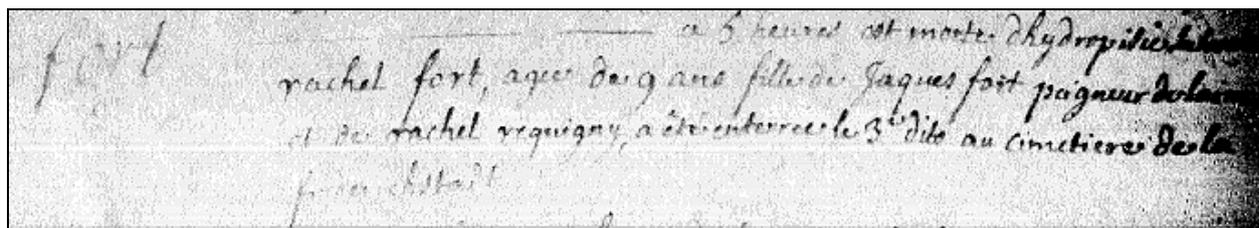
Née à Berlin, le 5 octobre 1723.

Baptisée le 10 octobre.

Fort Le Dimanche 10^{me} Monsieur Ancillon pasteur prêchant l'après midi dans le Temple du Werder a batisé Susanne Rachel, et Anne, Soeurs Jumelles nées le 5^{me} à 4 heures du matin, filles de Jacques Fort-paigneur de laine natif de Saint Auban en Dauphiné, et de Rachel Requigny sa femme, native de Berlin; présentées au St. batême scavoir, Susanne Rachel par Jean Louis Bourguete son parain, et par Susanne Faton sa maraine, et Anne, par Nathanael Colin son parain, et par Anne Touht? sa maraine.

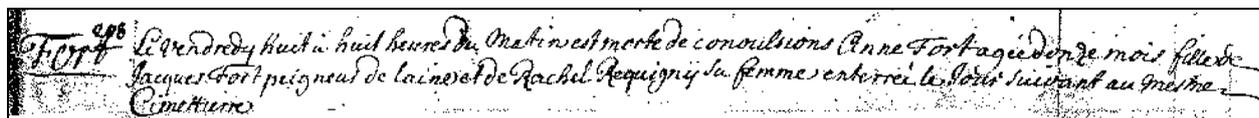
Französische Kirche zu Berlin

Le dimanche 10^e, Monsieur Ancillon pasteur prêchant l'après midi dans le temple du Werder a batisé Susanne Rachel, et Anne, sœurs jumelles nées le 5^e à 4 heures du matin, filles de Jacques Fort, paigneur de laine, natif de Saint Auban en Dauphiné, et de Rachel Requigny sa femme, native de Berlin, présentées au St batême scavoir, Susanne Rachel, par Jean Louis Bourguete, son parain, et par Susanne Faton sa maraine, et Anne, par Nathanael Colin, son parain, et par Anne Touht? sa maraine.

Morte à Berlin, le 2 juin 1732, à 9 ans.

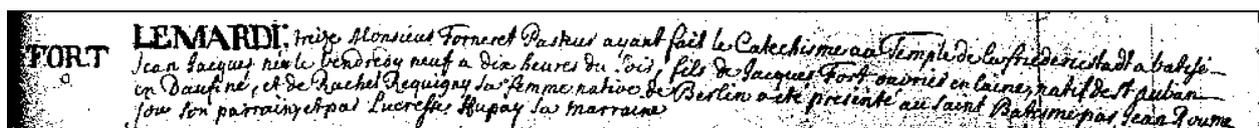
Französische Kirche zu Berlin

A 5 heures est morte d'hydropisie la jeune Rachel Fort, âgée de 9 ans, fille de Jacques Fort, peigneur de laine, et de Rachel Requigny, a été enterrée le 3^e dito au cimetière de l'hôpital.

3- Anne II (jumelle) PF12**Née à Berlin, le 5 octobre 1723****Morte à Berlin, le 8 septembre 1724, à 11 mois.**

Französische Kirche zu Berlin

Le vendredi huit (septembre 1724) à huit heures du matin est morte de convulsions Anne Fort âgée de onze mois, fille de Jacques Fort, peigneur de laine, et de Rachel Requigny sa femme, enterrée le jour suivant au mesme cimetière (cimetière de la Friedrichstadt).

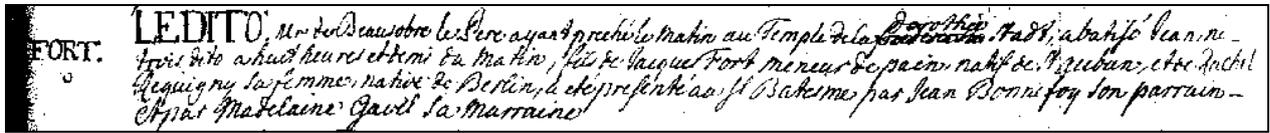
4- Jean-Jacques (PF13)**Né à Berlin, le 9 novembre 1725.**

Französische Kirche zu Berlin

Le mardi : treize (novembre 1725) Monsieur Forneret pasteur ayant fait le catechisme au Temple de la Friedrichstadt a baptisé Jean Jacques (Fort) né le vendredi neuf à dix heures du soir, fils de Jacques Fort ouvrier en laine, natif de St Auban en Dauphiné, et de Rachel Requigny sa femme native de Berlin a été présenté au Saint Batesme par Jean Roume, pour son parrain et par Lucretse Hupay sa marraine.

5- Jean (PF14)

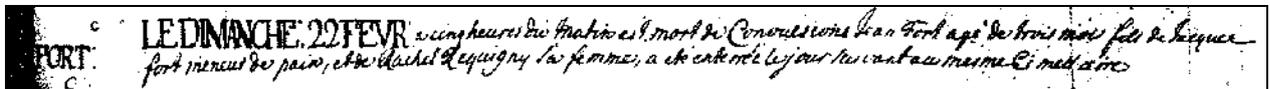
Né à Berlin, le 3 décembre 1727.



Französische Kirche zu Berlin

Le dito (dimanche 7 décembre 1727) Mr de Beausabre le pere ayant preché le matin au Temple de la Dorotheestadt, a batisé Jean, n° trois dito a huit heures et demi en matin, fils de Jacques Fort, meneur de pain, natif de St Auban, et de Rachel Requigny sa femme native de Berlin, a été présenté au St Batesme par Jean Bonnifoy son parrain et par Madelaine Gaves sa marraine.

Mort à Berlin, le 22 février 1728, à 3 mois.



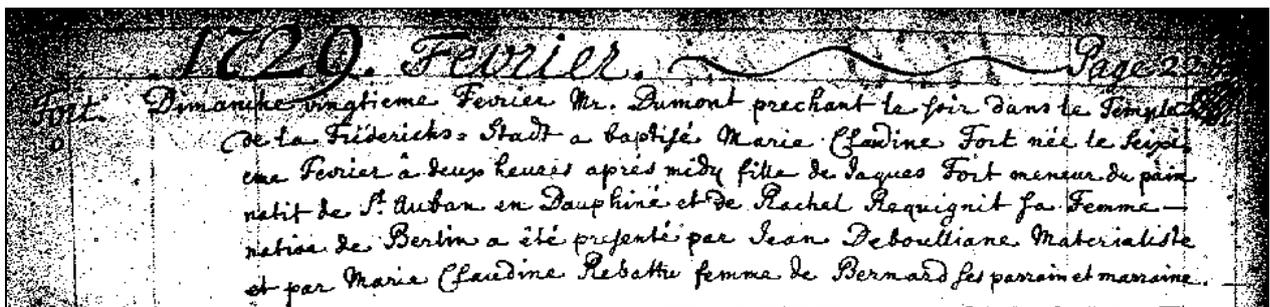
Französische Kirche zu Berlin

Le dimanche 22 février (1728) a cinq heures du matin est mort de convulsions Jean Fort agé de trois mois fils de Jacques Fort meneur de pain, et de Rachel Requigny sa femme, a été enterré le jour suivant à ce mesme cimetierre (cimetière de l'hôpital).

6- Marie-Claudine (PF15)

Née à Berlin, le 16 février 1729.

Baptisée le 20 février.



Französische Kirche zu Berlin

Dimanche vingtieme fevrier (1729) Mr. Dumont prechant le soir dans le Temple de la Frederichs=stadt a batisé Marie Claudine Fort née le seizième février à deux heures après midy fille de Jacques Fort meneur de pain natif de St Auban en Dauphiné et de Rachel Requignit sa Femme, native de Berlin a été présenté par Jean Deboulliane materialiste et par Marie Claudine Rebattie femme de Bernard ses parrain et marraine.

Elle est morte le 1er novembre 1732.

faure
Fort. a 6 heures du soir est morte de la petite verole
marie claudine faure âgée de 3 ½ ans fille de Jacques faure blancher
et de défunte Rachel requigni, a été enterrée le 2^e dito au cimetière
de la Friedrichstadt

Französische Kirche zu Berlin

a 6 heures du soir est morte de la petite verole Marie Claudine Faure âgée de 3 ½ ans, fille de Jacques Faure, blancher, et de défunte Rachel Requigni, a été enterrée le 2^e dito (le dimanche 2 novembre) au cimetière de la Friedrichstadt.

P

Jacques Fort s'est remarié, en l'église réformée de Berlin, le 3 septembre 1733, avec Jeanne (dite Anne) Jacquet, fille de Pierre et d'Antoinette Pallis. Née à Epence, en Champagne.

1733 Septembre
Le Jeudi 9^e Septembre monsieur Achard faisant la prière
dans le Temple de la Friedrichstadt a béni le mariage
de Jacques Fort natif de Saintauban en Dauphiné
homme veuf avec Jeanne Jacquet native d'Epence
en Champagne

Französische Kirche zu Berlin

Le jeudi 9 septembre Monsieur Achard faisant la prière dans le temple de la Friedrichstadt a béni le mariage de Jacques Fort natif de Saint Auban en Dauphiné, homme veuf, avec Jeanne Jacquet, native d'Epence en Champagne.

Morte à Berlin, le 24 février 1774, à 72 ans.

Jacquet
morte dans l'oppression de poitrine à neuf heures du matin est
âgée de 72 ans native d'Epence en Champagne fille des défunts Pierre Jacquet
et d'Antoinette Pallis sa femme. Elle a été enterrée le 25 au cimetière de

Französische Kirche zu Berlin

Le 24^e de février 1774 à neuf heures du matin est morte d'une oppression de poitrine Anne Jacquet, veuve de Jacques Fort, âgée de 72 ans, native d'Epence en Champagne, fille des défunts Pierre Jacquet et Antoinette Pallis sa femme. Elle a été enterrée au cimetière de l'hôpital.

D'où, au moins deux enfants, dont un mort en bas âge :

7- Daniel (PF16)

Notre ancêtre.

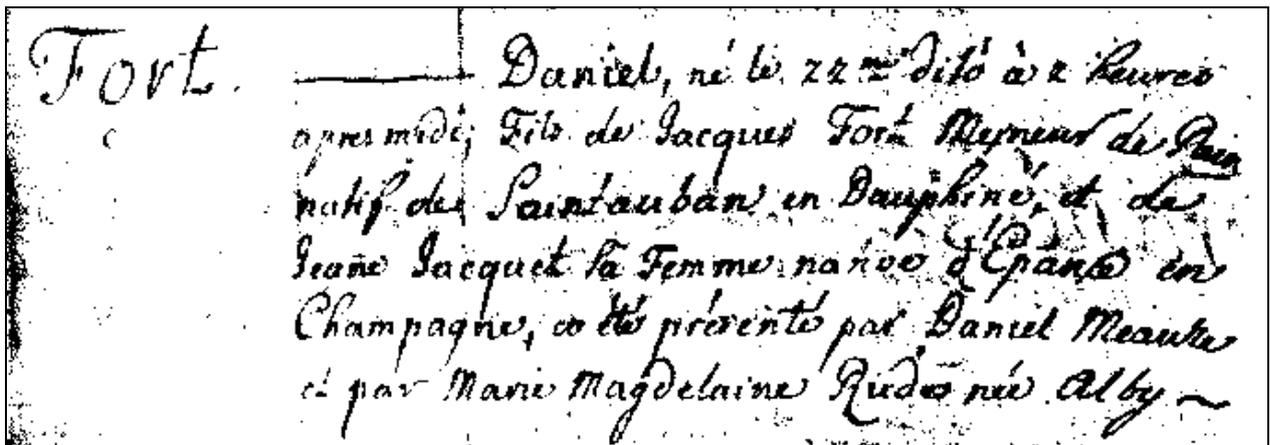
Les Fort étaient de condition modeste. Ils n'avaient rien à lui offrir, pas d'avenir. Un Huguenot illettré n'a pas de futur, sinon celui qui perpétue dans l'anonymat le passé. Il sera semblable à la longue lignée muette et souffreteuse de ses ancêtres. Daniel se veut, se sent, d'une autre engeance. Il est fait pour réussir. Il sera pasteur.

Mais nous n'avons pu savoir comment et où Daniel est parvenu à faire des études, et pourquoi il s'est rattaché à l'église luthérienne alors que toute sa famille était Calviniste.

Fin 1754, il est nommé ministre catéchiste à Berlin. A ce titre, il devra transmettre l'instruction religieuse aux élèves du « Collège français » et à l'orphelinat ; célébrer l'office pour les catéchistes. Il remplira cette fonction de 1755 à 1761 ¹.

En 1759 il est nommé pasteur à Königsberg.

Il est né à Berlin le 22 juillet 1734.



Französische Kirche zu Berlin

Daniel, né le 22^e dito (juillet 1734) à 2 heures apres midi ; Fils de Jacques Fort, meneur de pain, natif de Saint Auban en Dauphiné, et de Jeane Jacquet sa femme, native d'Epance en Champagne, a été présenté par Daniel Meaure et par Magdeleine Rudes née Alby.

Marié, en l'église réformée française de Berlin, le 5 juin 1759, à Jeanne-Amélie Guitard, née à Stettin.¹

Elle est la fille d'Abraham-André Guitard, originaire de Bordeaux, décédé à Berlin, le 31 mars 1770, à l'âge de 76 ans et d'Anne Godard.

¹ - Les livres d'église de Stettin ont disparu pendant la dernière guerre. Alors nous ne pouvons pas affiner les recherches.

Le Past: d'Asnières a beni en chambre le mariage de M. Daniel Fort, Ministre du St Evangile, natif de Berlin, fils de feu Jaques Fort, et de Jeanne Jaquet. Avec Jeanne Amelie Guitard native de Stettin, fille d'André Guitard, et d'Anne Godard.

Sächsisches Staatsarchiv Leipzig

Le 5 juin 1759, M. le Past: d'Asnières a beni en chambre le mariage de M. Daniel Fort, Ministre du St Evangile, natif de Berlin, fils de feu Jaques Fort, et de Jeanne Jaquet. Avec Jeanne Amelie Guitard native de Stettin, fille d'André Guitard, et d'Anne Godard.

8- Anne III (PF17)

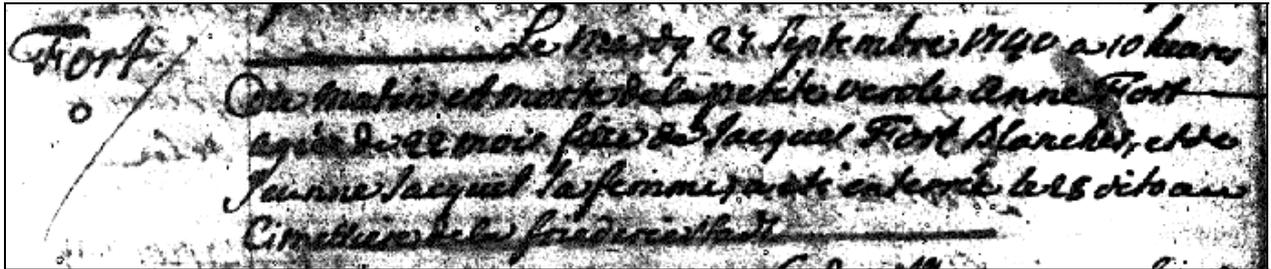
Née à Berlin, le 27 octobre 1738.

Novembre 1738
 Fort
 Le 3^e dito monsieur Lorent pasteur au temple du Werdere, à batisé Anne, née le 27^e octobre à 10 heures du soir, fille de Jacques Fort Blancher natif de St Auban, en Dauphiné, et de Jeanne Jaquet sa femme, native d'Espenses, en Champagne, à été présentée, par Henry Tirion, et par Anne Jaquet.

Französische Kirche zu Berlin

Le 3 dito (3 novembre 1738) Monsieur Lorent, pasteur au temple, au temple du Werdere, à batisé Anne (Fort), née le 27 octobre dernier à 10 heures du soir, fille de Jacques Fort, blancher, natif de St Auban, en Dauphiné, et de Jeanne Jaquet sa femme, native d'Espenses en Champagne, à été présentée par Henry Tirion, et par Anne Jaquet.

Morte à Berlin, le 27 septembre 1740, à 22 mois.



Französische Kirche zu Berlin

Le mardi 27 septembre 1740 à 10 heures du matin est morte de la petite verole Anne Fort, âgée de 22 mois, fille de Jacques Fort, blancher, et de Jeanne Jaquet sa femme, a été enterrée le 26 octobre cimetière de la Friedrichstadt.

÷

Quatrième génération :

Daniel Fort et Jeanne-Amélie Guitard auront un enfant à Berlin, et huit autres à Königsberg, sur lesquels nous reviendrons au chapitre suivant.

1- Jeanne-Amélie (PF18)

Née à Berlin, le 24 mars 1760.



Sächsisches Staatsarchiv Leipzig

Le vingthuitième de mars 1760 Mr. Daniel Fort à batisé dans le temple du Verder Jeanne Amélie née le vingtquatrième à cinq heures du soir, fille du susdit Mr. Daniel Fort, Ministre Catechiste, natif de Berlin, et de Jeanne Amélie Guitard, sa femme, native de Stettin. Elle a été présentée par Jean Buisson, à la place d'André Guitard, grand pere maternel, absent, et par Jeanne Jaquet, veuve Fort, sa grand mere paternelle, ici parain et maraine.

÷

NOTA : La Französische Kirche zu Berlin, qui nous a tant aidé, écrit le 19 avril 1996, qu'elle nous a communiqué toutes les informations qu'elle a pu trouver dans les livres d'église de Berlin. Les actes du séminaire ont été perdus pendant la guerre. Les prêches ne se trouvent pas dans ses archives. Enfin, les livres des paroisses de la province de Brandebourg-Prusse (Berlin 1941), n'indiquent aucun pasteur portant le nom Fort.

Pourtant, dans un petit écrit du pasteur Cazalet, se trouve (page 165) le texte suivant :

« Fort (Daniel), né à Berlin en 1734. Cand. 1755 □7 janvier 1756□. Ministre catéchiste en 1757. Choisit pour être prédicateur à Königsburg le 12 octobre 1760 ; y entre le 8 février 1761. Il y crée l'école française en 1787. Il meurt le 27 mars 1804 à l'âge de 74 ans, à la suite d'une attaque d'apoplexie, qu'il a eue le 25 mars en chaire. »



DANIEL FORT

Königsberg

Cette ancienne cité¹ de Prusse va tenir un rôle de première importance dans l'histoire de notre famille puisque c'est là que Marianne Fort va faire en 1796 la connaissance de Friedrich Auschitzky avec lequel elle fondera peu après un foyer.

÷

Le Professeur Joseph Kohnen, du Centre universitaire de Luxembourg, membre de l'Institut Grand-Ducal, historien de Königsberg, nous écrivait en juillet 1995 qu'à Kaliningrad toutes les archives avaient été égarées pêle-mêle à la fin de la guerre. Qu'il n'y avait presque plus sur place de documents civils ou autres. Il pensait que quelques brides fragmentaires restant de l'ancien Geheimes Staatsarchiv seraient peut-être à Wilna ou à Rīga. Ne sachant pas à quel institut s'adresser, il ajoutait que ces recherches demanderaient énormément de temps et de patience. Néanmoins, pour tenter d'en savoir plus nous avons consulté l'Evangelisches Zentralarchiv in Berlin (Kirchenbuchstelle) ; Geheimen Staatsarchiv Stiftung Preußischer Kulturbesitz ; le Consistorium der Französischen Kirch zu Berlin ; HV Deutscher Hugenotten-Verein e.V. et le Deutschen Zentralstelle für Genealogie à Leipzig

÷

Et le miracle s'est produit. Les « *Geheimes Saatsarchiv Preußischer Kulturbesitz* », à Berlin, ont retrouvé dans les existants du Ministère d'Etat (EM) à la Section Principale XX (*Archives historiques de l'Etat de Königsberg*), dans la série 72 (*Königsberg/Eglise*), en n° 50, le dossier concernant la nouvelle mission de Daniel Fort. Elles en ont retiré les pièces les plus importantes qui nous ont été communiquées par microfilm. Elles constituent un dossier d'une centaine de pages. Nous n'en reproduisons qu'une faible partie, mais nous tenons les originaux à la disposition de ceux qui voudraient en savoir plus.

÷

Courant 1760 (et non en 1761 comme il est écrit dans "*Geschichte der Franzöhlchen Kolonie in Brandenburg-Preußen*"), **durant la guerre de Sept Ans - en pleine occupation russe - Daniel Fort est arrivé à Königsberg pour assumer la tâche de pasteur** ≡² **à la place de Jacques Duplan qui, le 27 novembre 1759, avait été assassiné par les Russes** ≠². Nous reviendrons plus loin sur ce crime.

Le Gouverneur russe, Nikolaus v. Korff l'a autorisé à s'y fixer, bien qu'il provînt de Berlin, la capitale de l'ennemi.

1 - Königsberg ou Koenigsberg, les deux orthographes sont correctes. En conséquence, nous adopterons celle figurant sur l'acte ou le document transcrit.

v² Au Consistoire de l'Eglise française locale.

Comme la paroisse française locale a élu, de par le droit d'élection qui lui échoit, le pasteur français de Berlin, Daniel Fort, comme son second pasteur à la place du défunt Duplan, et parce que le Consistoire français a supplié très humblement en date du 22 novembre/3 décembre que soit confirmée cette élection, ainsi celle-ci est ici confirmée par la très grande clémence et la bonté de Sa Majesté Impériale, ma Très Gracieuse Souveraine, et par là même j'ordonne au Consistoire de l'église en question que soient organisées la Vocation (=appel religieux) et l'Introduction de l'élu selon l'usage ; également en ce qui concerne les futurs salaires et émoluments de l'impétrant, l'ordre ci-joint est destiné à la Chambre de Guerre et des Domaines et, en plus de cela. le passeport demandé est joint au dernier document.

Délivré au château de Königsberg, le 27 novembre/8 décembre.

Signé. Son Excellence le lieutenant général von Kolff.≡⁵ (première partie de la pièce).

v A la Chambre de la Guerre et des Domaines de Königsberg.

La paroisse française a élu le pasteur français de Berlin, Daniel Fort, comme son second pasteur, à la place du défunt Duplan, et cette élection. sur demande ci-jointe du Consistoire de l'église française a été confirmée à cette date par la très grande clémence et bonté impériale. C'est pourquoi il est ordonné à la Chambre de la Guerre et des Domaines, par la présente, de faire parvenir comme [.....] le salaire, y compris le bois de chauffage du députat et la rémunération de l'accise³ ainsi qu'en avait joui le pasteur décédé Duplan, à l'avenir à l'impétrant, à partir du trimestre du Reminiscere⁴.

Délivré au château de Königsberg, le 27 novembre/8 décembre 1760.

Signé . Nikolaus Korff ∈⁵. (deuxième partie de la pièce).

Daniel Fort devint ainsi sujet et fonctionnaire russe. Mais il dût au préalable jurer fidélité à l'impératrice Elisabeth.

v Le 16/27février1761.

Altesse Sérénissime, Toute Puissante, Grande Dame et Impératrice Elisabeth Petrowna, Souveraine de tous les Russes. Très Clémentine Dame.

Le pasteur français David⁵ Fort, convoqué ici, venant d'ailleurs, pour remplacer le défunt pasteur français local, Jacques Duplan, et déjà confirmé dans sa charge par son gouvernement impérial local, est donc venu ici récemment et il est entré en fonction avec l'aide de Dieu. Il faut maintenant qu'il prête serment de fidélité comme nécessaire. Nous avons donc voulu demander très humblement auprès de Votre Majesté Impériale, quand et par qui doit être reçu le serment de fidélité du dit pasteur Fort ; selon quel ordre nous agissons en toute humilité, en tant que

Votre Majesté Impériale,

Très humblement.

Pour le Consistoire de l'Eglise française réformée locale.

Lafont, pasteur modérat, etc....

Königsberg le 26 février 1761≡⁶.

2 - Le pictogramme □ indique que le document est écrit en français (... pardon ! en français). Nous avons conservé l'orthographe et la tournure des phrases. v indique un document traduit de l'allemand, ou, ce qui est plus rare, du latin.

3 - L'accise était un impôt indirect de consommation.

4 - Nom donné au deuxième trimestre de carême, parce que l'introït de ce jour commence par le mot *Reminiscere*.

5 - sic.

Visiblement, celui qui a transcrit le serment de Daniel Fort ne maîtrisait pas l'allemand. Ci-après son texte en clair dont l'orthographe et la syntaxe n'ont pas été corrigées :

ICH ENDES UNTER SCHRIEBENER SCHWERE ZU GOTT DEM ALLMÄCHTIGEN EINEN [.....] LICHEN EYD, DAß ICH IHRO KAYSERL. MAJESTAET ELISABETH PETROWNA, SOUVERAINEN BEHERSCHERIN UND SELBSTHALTERIN ALLER REUßEN UND DERSELBER HOHEN TROHNFOLGER IHRO KAYSERL. HOHEIT DEM GROßFÜRSTEN PETER TEODOROWITZ. IN ALLEN STÜ(K)EN TREU UND GEHORSAM SEYN. DERO NUTZEN UND BESTES AUF ALLE WEISE BEFORDERN, SCHADEN ABER UND NACHTEIL ABWENDEN, AUCH WENN MIR DAVON ETW AS BEKAND WERDEN SOLLTE, SOLCHES GETREULICH ANZEIGEN, ALLER VERDÄCHTIGEN UND U NERLAUBTEN CORRESPONDENZ MICH GANTZLICH ENTHALTEN, UND DIESEM EYDE SO TREULICH NACHLEBEN WILL, WIE ICH ES VOR GOTT UND SEINEM STRENGEN GERICHT VERANTWORTEN KAN. SO WAHR MIR GOTT HELFE, UM CHRISTI WILLEN AMEN !

Je soussigné, jure par Dieu tout puissant fidélité et obéissance en tout à Sa Majesté Impériale Elisabeth Petrowna, Souveraine régnant sur tous les Russes, et à l'Héritier de la Couronne de Celle-ci, Son Altesse Impériale le Grand Duc Peter Teodorowitz, de donner en toutes choses la préférence à ce qui est à Leur avantage et pour Leur plus grand bien, d'écarter d'Eux tout dommage et désavantage, et si cela venait à ma connaissance de le rapporter fidèlement, de renoncer entièrement à toute correspondance suspecte et non autorisée, et de mener une vie aussi fidèle à ce serment que je pourrais le justifier devant Dieu et son sévère jugement.

Avec l'aide de Dieu.
Pour l'amour du Christ. Amen !

Daniel Fort

J'ai reçu le serment ci-dessus à la date d'aujourd'hui, de Monsieur Daniel Fort, pasteur réformé de la paroisse française locale, ce que j'atteste par la présente.

Königsberg, le 12 mars 1761

Samuel Lafont

Ce serment a été prêté en ma présence.

Lieutenant von Riesenkampf

I. Perfo nallien.
A. Liste der Pfarrer.

Refuge. Ministres (Pasteurs) de l'Eglise Réformée de Koenigsberg.

N ^o	Nam	Служба	Обиталище	Предыдущее Место	Zeit bei Antritt d. Amtes	Alter bei Antritt d. Amtes	Bemerkungen
1	Stouder de Sierfils	Minister	St. Simon	Prebiter bei einem Arznen-Officer in Mentz	1. 12. 1686	71 Jahre alt	
2	Hauser	—	Griguelot	Prebiter beim Regiment bei Courmieu	30. 9. 1686	47 Jahre alt	
3	D. Doulon de Sierfils	—	Königsberg	—	9. 2. 1716	5. 12. 1723 †	† 1723 D. anal. des Unversität Frankfurt a. O. 48 Jahre alt
4	De Sargus	—	Königsberg	—	9. 4. 1720	13. 4. 1723 †	† Königsberg den 13. 7. 1723. 47 Jahre alt
5	Kuciden	—	Beetz	—	16. 11. 1722	1726 †	40 Jahre alt
6	Wionnen	—	—	—	27. 5. 1728	26. 1. 1734	Seinige Stelle vacante
7	Woulf	—	Bad	—	9. 10. 1743	31. 3. 1755 †	80 Jahre alt
8	De Pant	—	Beetz	—	12. 1. 1744	27. 11. 1755 †	96 Jahre alt
9	Waplan	—	Wagelbush	—	22. 12. 1745	16. 11. 1758 †	40 Jahre alt
10	Fort	—	Beetz	—	8. 2. 1751	27. 7. 1804 †	74 Jahre alt
11	Wulff	—	Beetz	—	24. 8. 1755	1806	† 1822 in Quantenort, 73 Jahre alt
12	De Sihal	—	Beetz	—	7. 10. 1804	3. 5. 1820 †	67 Jahre alt
13	Wulff	—	Beetz	—	14. 10. 1809	14. 4. 1814	Soziales Glück überleben, nach ihm sein 2. Minister wird
14	Wulff	—	Wagelbush	—	27. 11. 1831	1852	Abgesetzt wegen Verdacht, Pfarrer in Elsenro
15	Wulff	—	Frankfurt a. O.	—	4. 12. 1846	7. 10. 1860 †	† 1861 die Gemeinde über: auf dem Grund der Dominus von 1550
16	Wulff	—	—	—	10. 1. 1862	7. 4. 1919 †	88 Jahre alt
17	De Sierfils	—	Wagelbush	—	22. 4. 1860	25. 5. 1928 †	49 Jahre alt
18	De Sierfils	—	Wagelbush	—	12. 6. 1926		

7

Wulff'sche Hugenotten

v Au Commandant du lieu, le Brigadier von Helwig.

A la demande ci-jointe, du Consistoire de l'Eglise française réformée locale, le Brigadier et Commandant doit donner l'ordre que soit reçu en bonne et due forme, du second pasteur français arrivé ici. David Fort, le serment d'hommage avec la clause habituelle précisant qu'il renonce à toute correspondance suspecte et non autorisée, en présence d'un officier à nommer pour cela par le pasteur français local, Lafont, dont je vais recevoir prochainement le rapport.

Déjà au château de Königsberg, le 17/28 février 1761,
Subscrit : Son Excellence; le Gouverneur von Suvorow ≡⁷.

v Au Consistoire de l'Eglise française réformée.

Dans la résolution [.....], il est porté à la connaissance du Consistoire de l'Eglise française, que sur la demande de celui-ci, en date du 15/26 courant, en raison du serment d'hommage à recevoir du second pasteur français appelé (convoqué) ici David Fort, l'ordre a été donné au commandant du lieu, le Brigadier von Helwig.

Déjà au château de Königsberg, le 17/28 février 1761.
W Suvorow ≡⁸.

v Le /16 mars 1761.

Très Honorable Monsieur,

Très [.....] Monsieur le Sénateur, Lieutenant général de l'Armée, Gouverneur du Royaume de Prusse, et Chevalier

Comme l'ordre m'en avait été donné par son Excellence le 17/28 février dernier, a été reçu le serment, ci-joint, du pasteur français convoqué ici.

Ainsi je le rapporte par la présente et reste avec le plus profond respect, Votre Excellence, le très obéissant serviteur.

H.H von Helwig

Königsberg. le 21/13 mars 1761 ≡⁹.

÷

Il appartenait déjà à la troisième génération des Fort nés en Allemagne, pour lesquels la France n'était plus la patrie ennemie qui les avait contraints à l'exil à l'étranger, mais le pays auquel ils s'intéressaient avec une grande ouverture d'esprit. Il souffrit sans cesse de ce dilemme. Désormais il était Russe aux yeux de la loi, mais il se sentait Français et dans ces deux pays il passait pour un étranger.

<i>la famille de Daniel Fort</i>

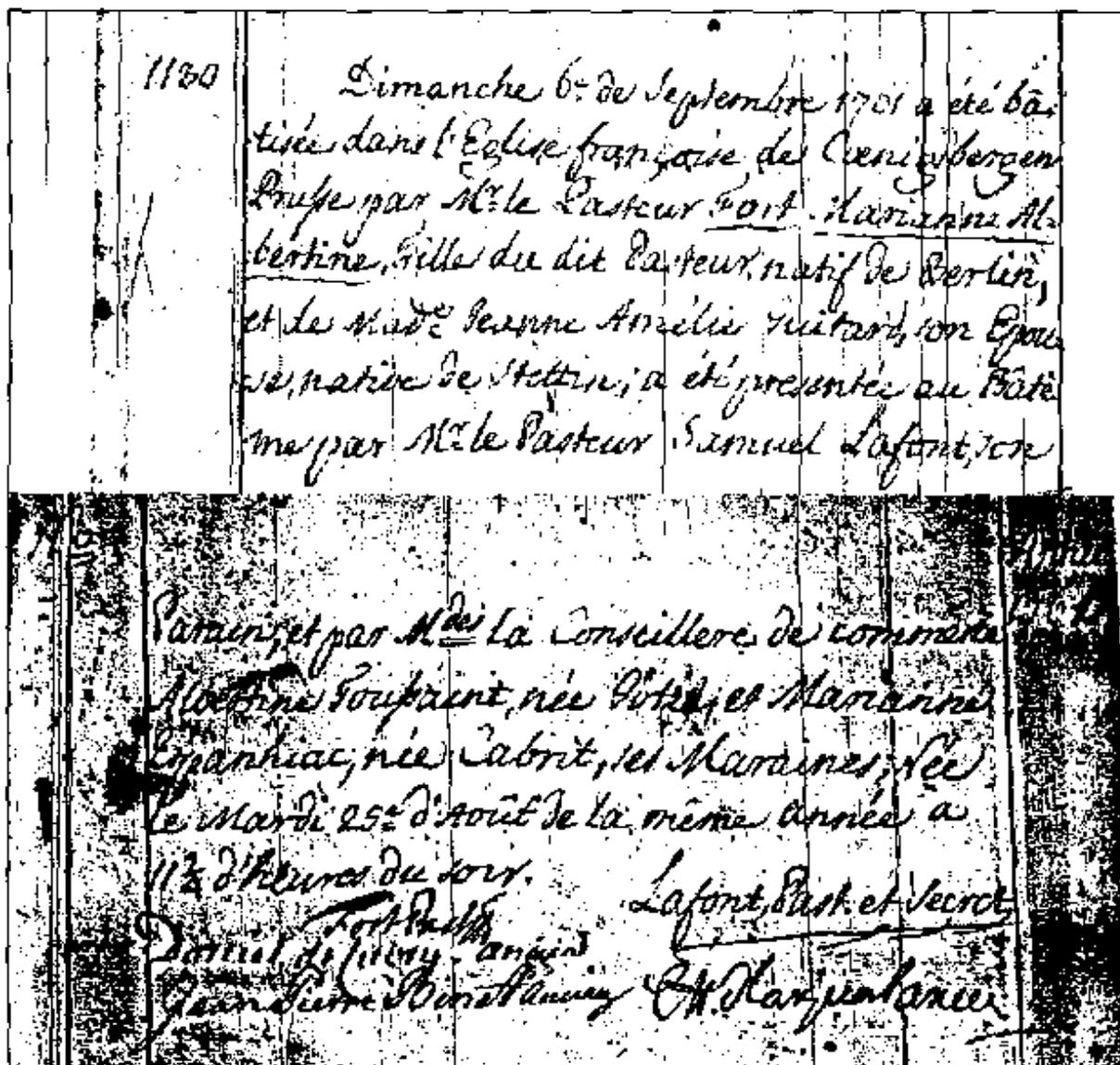
1 - Jeanne-Amélie (PF 18)

Est née le 24 mars 1760 à Berlin. Nous l'avons déjà écrit.

2 - Marianne-Albertine (PF19)

Notre ancêtre. De nationalité prussienne —³.

Elle est née à Königsberg le mardi 25 août 1701.



Sächsisches Staatsarchiv Leipzig

Dimanche 6^e de septembre 1701 a été bap-tisée dans l'Eglise française de Cœnigsbergen Prusse par Mr le Pasteur Fort, Marianne Albertine, Fille du dit Pasteur, natif de Berlin, et de Made Jeanne Amélie Guitard, son Epouse, native de Stettin ; a été présentée au Bâteme par Mr le Pasteur Samuel Lafont, son Parain. et par Mdes la Conseillere de commerce Albertine Toussaint, née Götz, et Mariane Espanhiac, née Cabrit, ses Maraines ; Née le Mardi 25^e d'Août de la même année à 11 ¼ d'heures du soir.

Fort, Pasteur
 Daniel de Guiry, ancien
 Lafont, Past. et Secre
 Jean Pierre Binet, ancien

Lafont, Past. et Secret.
 Ch. Hasquel?, ancien

Elle s'y est mariée en 1796 avec Friedrich Auschitzky (chapitre 43, page 183). Ils auront ensemble six enfants.

Elle décède à Hasenpoth (Russie), le 1er février 1803.

Au premier abord, sa nationalité nous avait dérouté, car suivant les privilèges accordés par l'Electeur Frédéric-Guillaume aux colons français, en 1625, ces derniers étaient exemptés de la juridiction des tribunaux mais ressortaient de leurs tribunaux particuliers.

Le Grand Tribunal français, au-dessus des tribunaux particuliers, jugeait en seconde instance (appel) les causes de la colonie du royaume de Prusse. Ainsi les Huguenots français gardaient leur identité. Ils n'étaient pas Prussiens, mais des sujets du roi de Prusse bénéficiant de privilèges (Mirabeau, tome V Page 326).

Sa famille a quitté la France depuis largement plus d'un siècle. Les Fort sont maintenant établis en Prusse depuis quatre générations. Nous avons vu plus haut qu'à partir de la deuxième ou troisième génération la connaissance du français se perdit. Alors nous pouvons imaginer que Daniel Fort (qui n'est plus français mais naturalisé russe) a estimé le moment venu d'avoir des enfants prussiens à part entière, bénéficiant de tous les droits et avantages que pouvait leur offrir leur nouvelle patrie.

Ultérieurement, une loi promulguée en 1790, la loi Marsanne de Fonjuliane, rendra automatiquement la nationalité française aux descendants d'émigrés huguenots désireux de revenir en France. Elle est restée en vigueur jusqu'en 1945. Son bénéficiaire le plus connu est Benjamin Constant (1767-1830).

... Carl-Ulrich Auschitzky en a aussi profité.



Pour mieux comprendre la décision de Daniel Fort, nous pourrions mettre en parallèle les Auschitzky venus de Courlande, en Russie.

Evidemment ceux de la même génération, la quatrième . Marie-Thérèse Trabut-Cussac, par exemple ; mon père ou encore leur cousin Max Auschitzky. Etaient-ils encore imprégnés de la culture balte de leurs ancêtres ? Ressentaient-ils la nostalgie d'un pays qu'ils n'avaient aucune raison de connaître un jour ? Des souvenirs du temps jadis à ressasser ?

Entre le statut (assez inconfortable) d'immigré ou la nationalité française, qu'auraient-ils fait s'ils avaient dû opter ?



3 ~ Susanne-Marianne (PF20)

Elle est née à Königsberg le mercredi 12 janvier 1763.

Elle a été baptisée le dimanche 23 janvier 1763, par le pasteur Fort, son père, après le sermon du soir, dans le temple de l'église française de Königsberg.

Elle a eu pour parrains MM. les Conseillers du commerce Jean Vernerobre, représenté par M. David Vernerobre, négociant à Dantzig, et Georges Fothergill, marchand à Königsberg, et pour marraines, Mesdames la Conseillère Susanne Jorck, née Hinde, et Marianne Cruse⁶, née Vernerobre ≡¹⁰.

4 - *Susanne-Catherine-Elisabeth* (PF21)

Est née le jeudi 24 mai 1764 à Königsberg.

Elle a été baptisée le dimanche 3 juin de la même année, après le sermon du soir, dans le temple de l'église française de Königsberg, par son père, le pasteur Daniel Fort.

Ses parrains ont été M. Jean-Pierre Binet, marchand à Königsberg, ancien de l'Eglise, et Jean Vernerobre, négociant, et pour marraines, Mme la Vve Susanne Coustan, née Bisaubé, et Melle Catherine-Elisabeth Le Coq, accordée du sus dit Mr Vernerobre, et représentée par Mme la Conseillère de commerce, Marianne Cruse, née Vernerobre ≡¹¹.

5 - *Jean-Claude-Daniel* (PF 22)

Est né le dimanche 18 août 1765.

Il a été baptisé dans l'église française de Königsberg par son père, le pasteur Daniel Fort.

Il a été présenté au baptême par MM Daniel de Cuiry, marchand à Königsberg, ancien de l'Eglise, et Jean-Claude Laval, marchand, ses parrains. Et par Mmes Marie Henriette Cabrit, née Robert, et Christine-Sophie de La Garde, née Bellon, ses marraines ≡¹².

Le jeudi 29 septembre 1794, M. Prossins, l'un des pasteurs de l'église du grand hôpital, a béni dans la dite église le mariage de M. Jean-Claude-Daniel Fort (âgé de 28 ans), secrétaire au collège du dit hôpital, fils de M. Daniel Fort, pasteur de l'église française de cette ville, et de son épouse, Jeanne-Amélie Guitard, avec Anne-Louise Albrecht (âgée de 20 ans), fille d'Antoine Albrecht et de Marie Hennig, sa femme ≡¹⁷.

- Le mercredi 5 août 1795 a été baptisé dans l'église française de Königsberg, par le pasteur Daniel Fort, Jean-Charles-Daniel, né le dimanche 19 juillet, même année, de Jean-Claude-Daniel Fort, secrétaire et justicier du grand hôpital, et sa femme Marie-Louise, née Albrecht, l'un et l'autre natifs de Königsberg. Il a eu pour parrains, outre le directeur de justice et chef du collège du susdit hôpital, M. le baron Charles-Thierry de Groothuss, absent et son grand-père paternel, M. le pasteur Daniel Fort qui l'a baptisé, les assesseurs du susdit collège, MM Godefroy-Théodore Venediger, et Charles-Guillaume Kaulbars, et son oncle paternel Jean-Chrétien-Frédéric Fort, commis marchand ; et pour marraines, Mesdames la veuve Henriette Cabrit, née Robert, Marie-Elisabeth Dupuis, née Sell, épouse du chapelain de l'hôpital, Caroline-Amélie Becker, née Valentin, et Caroline-Dorothee Bischkoff, née Schmeltzer ≡¹⁹.

6 - Marianne Cruse, qui sera marraine de Suzanne-Catherine-Elisabeth Fort, puis de sa sœur Suzanne-Marianne, et Jean-Chrétien Cruse, parrain de Jean-Chrétien Fort, sont-ils parents avec les Cruse de Bordeaux ? Pour le moment nos amis ne remontent pas assez haut dans leur généalogie pour pouvoir répondre.

6 - Jean-Pierre-Jérémie (PF23)

Est né à Königsberg le samedi 18 octobre 1766.

Il a été baptisé le dimanche 26 octobre 1766 par son père, le pasteur Daniel Fort, dans le temple de l'église française de Königsberg. Il a été présenté au baptême par MM Pierre Fraissinet et Pierre-Jérémie Courtan, anciens, et par Mmes Madeleine Housselle, née Sirvent, et Jeanne Lorentz, née Courtan, ses marraines \equiv ^{13,7}.

7 - Jean-Charles-Henri (PF24)

Est né à Königsberg le dimanche 20 février 1768.

Il a été baptisé le dimanche 28 février 1768 dans l'église française de Königsberg par son père, le pasteur Daniel Fort.

Il a été présenté au baptême par M. Jean Laqueux, fabricant à la ferme royale du tabac, représenté par M. Michel Laqueux, son frère, et par M. Jean Dubois, courtier, ses parrains, et par Mme Henriette Eléonore Rapport, née Toussaint, et Melle Florentine-Charlotte Fraissinet, marraines \equiv ¹⁴.

Le 18 avril 1782, il entre au séminaire de Berlin \neq ³. Nous ignorons ce qu'il est devenu par la suite.

8 - Sophie-Charlotte-Pauline (PF 25)

Est née à Königsberg le lundi 7 mai 1770.

Elle a été baptisée dans l'église française de Königsberg, par le pasteur Lafont, le dimanche 13 mai 1770.

Elle a eu pour parrains M. le Major Charles-Louis de Villemey, et M. Paul Le Coq, directeur à la ferme royale de tabac, et pour marraines Mme Sophie Chrétienne La Caemmerer, née Le François, et Mme Chrétienne-Charlotte Motherby, née Toussaint \equiv ¹⁵.

Le jeudi 7 juin 1798 ont été mariés à l'église française de Königsberg en Prusse, par M. le pasteur Fort, Auguste-Ferdinand Rossochatzky, secrétaire de justice des cercles de Neidenbourg, Hohenstein et Soldau, natif de Gerdauen, fils du défunt Rossochatzky, inspecteur des assises, et de sa femme, née Helvig, et Sophie-Charlotte-Pauline Fort, native de cette ville, fille du susdit pasteur Fort, et de sa femme Jeanne-Amélie Fort, née Guitard.

7 - Nous ne pouvons résister à l'envie de reproduire l'acte 1180 qui fait suite à celui concernant la naissance de Pierre-Jérémie : « Par un cas extraordinaire, Mr le Pasteur Fort a baptisé, mercredi 19 novembre 1766, vers le soir, dans l'auberge dite "Le Roi de Prusse", Françoise, fille illégitime de "Marie Sept-Sous", native de Berlin, et suivant la déclaration de celle-ci, de [...] Taverne, chirurgien, pensionnaire de S.M. le Roi de Prusse \equiv ¹³.

Le pasteur de Neidenbourg, Rosocha (probablement, Rossochatzcky), a envoyé au pasteur Fort, un certificat faisant foi que les annonces du promis ont été publiées, sans empêchement, à Neidenbourg ≡¹⁸.

9 - Jean-Chrétien-Frédéric (PF26)

Est née à Königsberg le dimanche 12 novembre 1775.

Il a été baptisé le dimanche 19 novembre 1775 dans l'église française de Königsberg par le pasteur Lafont.

Il a été présenté par MM Jean-Chrétien Cruse, conseiller de commerce, et Frédéric Tous-saint, négociant, ses parrains, et par Mmes la Vve Elisabeth de Monssan, née de Gauvain, et Christine-Louise Lafont, née Fraissinet, ses marraines ≡¹⁶.



*la colonie française de Königsberg*⁸

L'inauguration de l'église réformée française eue lieu le 29 juillet 1736 en présence du roi. Ce fut une grande fête, d'autant plus que la colonie célébrait à cette occasion le cinquantième anniversaire de sa fondation.

Le pasteur du Plessis prit la parole (*psaume 5. Moïse 12. versets 5 et 6*). Après la fête on baptisa son fils, dont les parrain et marraine furent le roi et la duchesse de Rolstein. L'après-midi, le pasteur Ancillon prit la parole, rappelant que le coût de la construction de l'église avait été de 18 687 thaler.

En 1740, on construisit, à droite et à gauche de l'église, les deux maisons des pasteurs. En même temps, fut aménagé un cimetière pour la communauté. Jusque là ses morts étaient enterrés dans le cimetière de l'église réformée allemande.

En 1764, la communauté acquit une autre maison, avec un grand jardin, pour y loger douze veuves ou autres femmes dans le besoin. L'installation servit de modèle, beaucoup plus tard, au pensionnat de la communauté française et à son hôpital. La pension à verser aux pensionnaires, au début, était très minime. Elle fut portée à 160 mark sur requête du pasteur Roquette. Un logement sera loué et renflouera la caisse de l'église, car la fondation ne disposait pas de capital.

A partir de 1814, les enterrements en ville à côté de l'église, furent interdits et l'état donna un autre emplacement devant la Königsthor (*Porte Royale*). Pour 4 000 mark, on construisit en plus, une chapelle des morts où l'on pouvait dire, en cas de mauvais temps, une prédication pour les défunts.

Jusqu'en 1817, l'office n'était célébré qu'en français. Ensuite on introduisit un office, toutes les quatre semaines, en allemand. Mais à partir de 1831, ce fut le contraire. Seul l'office du quatrième dimanche était en français. En 1883, l'église comptait environ 300 âmes.

Daniel Fort fut pasteur de l'église réformée française de Königsberg de 1759 à 1804⁵.

P

Peut-être, est-il d'intérêt d'ajouter, avant de terminer, qu'à plusieurs reprises cet important ensemble communautaire a été enlevé par la force.

Une première fois, par les Russes qui occupèrent la ville, au début de 1758. Ils se servirent notamment des écoles comme hôpital militaire, après la bataille de Künendorf, pour leurs prisonniers.

Une autre fois, en 1807 l'église servit d'hôpital militaire aux Français et, en 1813, à nouveau aux Russes.

En 1758, les pasteurs et directeurs prirent en main, dans cet hôpital provisoire, les soins et obtinrent pour les malades, par quêtes, une somme de 3 250 mark.

Leur service de samaritain fut bien mal récompensé puisque le 17 novembre 1759 le pasteur Jacques Duplan⁴ et trois anciens seront assassinés.

8 - Extrait de « *Geschichte der Franzöhlchen Kolonie in Brandenburg-Preußen* » (op cit).

Nous n'avons pas retrouvé les documents relatant ces assassinats. Par contre, nous possédons maintenant un important échange de correspondance, relatif aux émoluments à maintenir à la veuve de Duplan, entre l'impératrice Elisabeth Petrowna, le gouverneur russe Nikolaus v. Korff, la Chambre de Guerre et des Domaines, et le Consistoire de l'église Française.

La lettre ¹ qui suit confirme cette obtention. De plus, il s'agit de la première pièce évoquant la mission de notre aïeul à Königsberg :

v Altesse Sérénissime, Toute Puissante Grande Dame et Impératrice ELISABETH PETROWNA, Souveraine de tous les Russes. Très clémente Dame.

Après le décès du second pasteur de notre Eglise française locale, Joseph Duplan, décès dont nous avons fait rapport au gouvernement impérial du lieu en toute humilité, nous avons reçu l'ordre impérial que soit maintenu aussi bien [.....] des émoluments pour la veuve laissée par celui-ci qu'à cause de l'élection à venir pour réoccuper la charge vacante du second pasteur, selon le privilège clérical et l'observance du temps, et aussi le choix de notre paroisse, pour second pasteur auprès de l'Eglise française locale, est tombé récemment sur le Ministre à Berlin Daniel Fort.

Sur ce, nous supplions Votre Majesté, en tout premier plan très humblement, de confirmer cette élection par bienveillance impériale et ensuite de faire munir en toute clémence l'élu, pour son voyage en sécurité jusqu'ici, d'un passeport impérial.

Son comitat se compose de sa personne, sa femme bien-aimée, un enfant, et peut-être une servante, qui doivent aussi être nommés dans le passeport impérial.

Et comme enfin l'année de faveur arrive maintenant à sa fin, ainsi la veuve du pasteur décédé Duplan, jusqu'à présent a joui du salaire, du bois, du députat et de la rémunération de l'accise, de donner de bonne grâce l'ordre que tout cela soit versé et donné au prochain trimestre du reministère? au pasteur nouvellement arrivé.

Nous nous figeons. Nous restons dans le respect qui (vous) est dû, et la vénération.

Votre Majesté Impériale.

*Königsberg,
le 22 nov. 1760
du lieu
/ 3 déc.*

*Très humblement.
Un consistoire de l'Eglise française*

Lafont, pasteur. Modérat, etc.



L'école du consistoire français de Königsberg

C'est en 1766 que commence dans la colonie française la polémique au sujet de l'emploi de la langue maternelle française, alors que presque tous ses membres sont nés en Allemagne et ont grandi en milieu allemand. Daniel Fort, qui lui-même n'écrit plus le français sans fautes, fait partie des farouches défenseurs de notre langue et s'indigne de l'attitude d'un maître de chapelle qui, au lieu de « mieux » et « Dieu », chante « mio » et « Dio ». En 1787 il fondera une école pour garçons et filles afin d'entretenir spécialement l'enseignement de la langue française ⁵.

Dans les archives du consistoire français de Königsberg (I. HA Rep. 76 alt VI Abt. J Nr. 184) nous avons retrouvé plusieurs documents se rapportant à la fondation de son école.

□ *La Compagnie du consistoire de l'église Française de cette ville ayant communiqué un Rescrit du Consistoire Supérieur François de Sa Majesté, en date au 12 juillet a.c., par lequel le sus dit Consistoire supérieur, en approuvant le projet de l'établissement d'une nouvelle école, à l'usage de notre colonie, exige, du sus dit :*

« Qu'après nous avoir informés de l'état des fonds & des revenus de l'église, et des motifs de l'entreprise en question, on nous demande notre consentement, à la dépense qu'elle exigera. »

Nous déclarons

1°) que l'état des fonds, & des revenus de notre église nous sont connus ;

2°) que nous sommes généralement convaincus de l'urgence et de la nécessité d'une école qui peut, seule, prévenir l'extinction de notre église ;

3°) Que dans cette conviction nous consentons à ce que la compagnie du Consistoire consacre, non seulement des revenus, mais même s'il le faut, des capitaux de l'église ; tout ce qui sera trouvé nécessaire pour cet établissement.

Nous déclarons, de plus

4°) qu'ayant une entière confiance en la Direction. à laquelle la Compagnie du consistoire a confié le soin des détails concernant la nouvelle école, nous l'autorisons à faire tels arrangements & telles dépenses qu'on jugera nécessaires ; & que tout ce que cette Direction aura réglé, & qui aura été approuvé & confirmé par la Compagnie du Consistoire, devra être regardé comme fait, & réglé par la colonie entière. En foi de quoi, nous avons signé deux exemplaires de cette Déclaration, dont l'un sera envoyé à Berlin au Consistoire Supérieur français de Sa Majesté, et l'autre mis aux actes de la Compagnie de notre Consistoire.

A Kœnigsberg en Prusse, le 23 Octobre 1786

suivent 43 signatures parmi lesquelles ne figurent ni celle du pasteur Fort, ni celle du pasteur Schlick.

Comme l'assemblée du Consistoire & de la Direction de notre Ecole est mouvante, nous avons cru devoir figurer à cette Déclaration en qualité de Chefs de famille pour confirmer par là tout ce que pourront décider à l'avenir les membres quelconques de ces assemblées.

Le 27 Octobre 1786

suivent 9 autres signatures- La première étant celle de Fort, et la deuxième celle de Schlick.

□ Sire, Conformément au Rescrit de Votre Majesté daté du 12 juillet 86 nous avons l'honneur de vous envoyer ci-jointe la Déclaration de la Colonie de Kœnigsberg sans les desirs de Laquelle nous n'aurions pas formé le projet de l'Ecole que nous établissons. Comme nous nous sommes bornés pour le présent à y faire enseigner (à l'exception des élémens du latin qu'ont absolument (besoin) ici les jeunes gens même qui ne se vouent pas aux études) ce qu'on apprend dans les écoles ordinaires & ce qu'on aurait dû (de) tout tems enseigner dans la nôtre, nous croyons ne devoir solliciter une permission immédiate de Votre Majesté que lorsque les succès de notre établissement nous enhardiront à lui faire prendre la forme d'un collège.

Nous sommes avec le plus profond respect

Sire

de Votre Majesté les très humbles & très soumis Serviteurs &

Sujets

Kœnigsberg en prusse le 19 Novbre 1786

Les membres du Consistoire de l'Eglise Française.

Suivent 9 signatures, dont la première est celle du pasteur Daniel Fort et la seconde celle du pasteur Schlick.



□ Monsieur,

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint le Tableau de l'école Française de Kœnigsberg que vous m'avez demandé.

J'ai l'honneur d'être avec la plus haute estime,

Monsieur

Votre très humble & très obéissant Serviteur.

Berlin le 8 Fevrier 88. Schlick. Pasteur.

Tableau de la nouvelle école Française établie à Kœnigsberg en Prusse.

La colonie Française Kœnigsberg a confié la direction de cette école à ses deux Pasteurs Fort & Schlick, quatre Anciens de son Eglise & quatre chefs de famille qui ont travaillé unanimement à l'établir.

L'école est régentée par cinq maîtres & trois gouvernantes. Elle est partagée en école des garçons & école des filles, chacune desquelles est divisée en trois classes.

Dans la première on reçoit les enfants en bas âge qui y apprennent à lire le françois & l'allemand, les élémens de la langue Française, de la géographie, de l'histoire, de l'histoire naturelle & de l'arithmétique.

Dans la seconde on ne reçoit que ceux qui savent lire afin de pouvoir s'y occuper davantage de l'étude de la langue Française, de l'allemand & de la latine, de la géographie, de l'histoire, de la Physique, de l'arithmétique, de l'écriture allemande & française.

Dans la troisième on tache de porter le progrès des élèves jusqu'à les mettre en état de traduire indifféremment un auteur françois quelconque en allemand & un auteur allemand en françois, d'écrire correctement dans l'une & l'autre langue, de traduire un auteur latin facile, de posséder parfaitement la géographie, l'histoire & l'arithmétique, d'écrire d'une belle main, de dessiner.

S'il plaisait à Sa Majesté de favoriser cet établissement on partageroit la troisième classe en deux, conférant l'une aux écoliers qui se destinent aux études & l'autre à ceux qui se vouent au commerce. L'on y enseigneroit tout ce qu'un négociant habile est obligé de savoir & cette classe modelée sur le collège de commerce de Magdebourg & Hambourg serviroit à former des commerçants éclairés & ne manqueroit pas d'attirer à Kœnigsberg un grand nombre de jeunes de la Russie & de la Pologne qui seront charmés de pouvoir y apprendre la théorie du commerce.

Les filles apprennent tout ce qu'on enseigne aux garçons à l'exception du latin. Les gouvernantes leur donnent de bonnes manières & leur montrent des ouvrages de main.



Cette école française se trouvait dans des locaux ecclésiastiques, sur le Schiesen Berge (*la montagne penchée*). Elle fut fermée en 1823. On gardât une école élémentaire pour garçons jusqu'en 1832, tandis que celle des filles devenait une école privée pour les filles dirigée par le pasteur Bocard (à partir de 1834, par le pasteur Détroit et en 1853, par le pasteur Lorenz Roquette).

<i>Décès et succession de Daniel Fort</i>
--

Le 27 mars 1804, Daniel Fort, âgé de 74 ans, décède ≡³. « *Geschichte der Franzöhlchen Kolonie in Bmndenburg-Preußen* » précise qu'il est mort en chaire pendant l'office qu'il célébrait ≠⁵, ce qui est inexact. En réalité, il a eu le 25 mars 1804, en chaire, une attaque d'apoplexie, et il s'est éteint le 27 à 19 heures.

Nous avons retiré des archives de Berlin les documents qui suivent :

□ *Sire,*

Notre Eglise vient de faire la perte sensible d'un pasteur respectable par ses talents, son caractère & son zèle pour le bien public, dans la personne de Monsieur Fort, mort d'une attaque d'apoplexie, le 27 du courant, à 7 heures du soir. Nous lui payons tous le juste tribut de nos regrets ; & le souvenir de son long ministère nous accompagnera dans la tombe.

Nous nous voyons obligés, par ce triste événement, de supplier très humblement Votre Majesté

« Qu'Elle daigne. le plus promptement possible, nous mettre à même de remplacer le « Digne Pasteur, que nous venons de perdre.

Et comme la santé du Pasteur Schlick est très faible, nous osons prier Votre Majesté « De permettre au Pasteur Lacanal de Bergholtz de venir l'assister durant la vacance.

Nous l'aurions demandé en qualité d'adjoint de nos Pasteurs, si la mort du Défunt n'avoit pas prévenu les démarches, que nous avons entamées, il y a quatre mois avec lui & que nous aurions faites en Cour à ce sujet.

Votre Majesté, connoissant. comme nous, le mérite incontestable du dit Pasteur Lacanal, ne fera que lui rendre justice en le notant, comme Elle se le propose sans doute, sur la liste d'élection qu'Elle daignera nous envoyer . & nous ôsons ajouter, que nous regarderons cet acte de justice comme une nouvelle marque de la Bienveillance dont Elle nous honore.

Nous sommes avec le plus profond respect

Sire

Kœnigsberg en Prusse les très humbles, très obéissants & très fidelles Serviteurs

le 28 mars 1804 & Sujets

Le Consistoire de l'Eglise française

Suivent 7 signatures. La première étant : Schlick, pasteur. Secrétaire.

□ *Le Consistoire de Kænigsberg en Prusse fait rapport de la mort du Pasteur Fort, supplie qu'on le remplace le plutôt (sic) possible, et qu'on permette au Pasteur Lacanal de Bergholtz d'assister pendant la vacance le Pasteur Schlick dont la santé est très faible. Comme aussi que l'on daigne mettre le dit Lacanal sur la liste d'élection qui sera envoyée à l'Eglise de Kænigsberg.*

Je commencerois par demander au Consistoire de Kænigsberg si le Pasteur Fort laisse une veuve, des enfans et en général des héritiers en ligne descendante, toutes ces personnes jouissent selon le règlement du 19 nov. 1739 ci-joint, de l'année de grace, à charge néanmoins de pourvoir à leurs frais aux fonctions du défunt.

Quant à la proposition du Consistoire de Kænigsberg, d'y faire venir le Pasteur Lacanal, je ne crois pas qu'on puisse y diférer, vu qu'on ne sauroit laisser longtemps sans Pasteur une Commune aussi nombreuse que l'est celle de Bergholtz

Consist. Supér. 1157.

Suivent 2 signatures.

5 avril 1804

P

□ *Au sujet du remplacement du défunt Pasteur Fort de Kænigsburg.*

Je resconnois au Consistoire de Kænigsberg en conformité du [.....] de Monsieur le Consultant rapporteur, en ajoutant seulement que le Consistoire prussien enverra incessamment la liste d'élection pour laquelle on n'attend jamais l'expiration de l'année de grace. L'élection non forefaite on peut selon les circonstances et d'après les choix que l'Eglise a fait déterminer le tems où le Pasteur choisi peut entrer en fonction dans la nouvelle Eglise.

L'Eglise de Kænigsberg est dans le cas, où les besoins et ce que demande son édification, d'un a coté, et dans l'autre ses moyens et ses ressources de fournir des facilités pour accueillir (accueillir) le remplant du digne Pasteur qu'elle a perdu.

signé : Emzan 5

Il me semble qu'on pourrait permettre au Pasteur Lacanal de precher à Königsburg pendant l'année de grace ce qui conviendrait si bien à ses vues, à la santé du Pasteur Schlick et aux besoins de l'Eglise, moyennant qu'il pourvût à ses fonctions à Berghollz par quelque Pasteur du voisinage, que son Consistoire n'y trouvât pas de difficulté et qu'il fournit au jugement et à l'approbation du Consistoire Supérieur les mesures prises à ces égard ; je souscrits en conséquence aux deux Eglises.

signé Ancillon 6

Je ne crois pas que l'on puisse laisser l'Eglise de Bergholtz tout à fait sans pasteur, je souscrits donc à l'avis de Mr de Lanoizolle et à celui de Mr Emzan.

Signé Humbert

Et moi de même.

signé S. Bocquet, le 6 avril

J'adhère pareillement aux avis combinés de Messieurs de Lanozolle & Emzan ; auxquels j'ajouterois cependant encore, sauf meilleur avis ; qu'en son temps le Consistoire Supérieur mettra le Pasteur Lacanal sur la liste d'Election, conformément au vœu du Consistoire référent ; puisque les demandes de ce genre n'ont jamais été refusées.

La mort de deux vieux pasteurs qui coïncide en quelque sorte pourroit faciliter plusieurs arrangements utiles au bien général de nos Eglises.

signé ; de Gaultier.
 Accepté le 6 au soir, dressé le 7 au matin.

Accède aux avis combinés de Messieurs de Lanoizolle, Erman, Humbert et de Gaultier. L'Eglise de Bergholtz ne saurait rester au dépourvu. Je ne m'impliquerais point sur la liste que le Consistorium Supérieur enverra à Königsberg pour remplacer le Pasteur Fort, mais je désignerais toujours le Pasteur La Canal, et je me réjouis de la translation de cet Ecclésiastique honnête mais inquiet. Nous trouverons aussi les moyens de supprimer l'église de Mesmihenberg? nulle par le défaut de paroissiens, et je me réjouis d'entrevoir que le sort de quelques autres ministres du Culte pourra être amélioré. Il évitera une requête de M. La Canal qui espérait faire un voyage à Königsberg par saut et bonds, munis de bonnes idées, pour y porter requête qui ne serait être accordée.

.....signé.....

acc. et dim. le 7 avril 1804 au matin.

Frédéric Guillaume Roi,

C. et b. a. Salut ! Vu par votre rapport du 28 Mars a.c. la mort de votre Pasteur Fort, Nous vous faisons savoir par les présentes. que vous recevrez bientôt une liste d'élection, mais que nous ne saurions acquiescer à ce que le Pasteur La Canal de Bergholtz, vicaire de Kænigsberg jusqu'au remplacement du susdit Fort, vû que l'on ne peut laisser longtemps dans l'attente une Commune aussi nombreuse que l'est celle de Bergholtz.

Nous vous enjoignons en même tems de vous informer si le Pasteur Fort laisse une veuve, des enfans, et en général des heritiers en ligne descendante

..... Berlin le 7 avril 1804

Le Consist. Super. fr. de S. M

signé : illisible 10/11 avril 1804

en marge. les signatures des requérants ci-dessus.

÷

□.... le 8 juillet 1804

A défaut d'une feuille timbrée.

Besoin et assemblée du 11 juillet 1804 de répondre au Pasteur Lacanal que si le Consistoire de Kænigsberg ne prend avec lui des arrangements pour pouvoir se rendre à Kænigsberg avant l'été de l'année de grâce, ce ne sera qu'à l'échéance de cette année qu'il recevra l'ordre de commencer ses nouvelles fonctions.

Le dit Pasteur sera aussi proposé à la confirmation du départ [.....] ordonné.

Signé ; illisible.

Le Consistoire Supérieur de Votre Majesté n'ignore pas qu'il a daigné accorder une année de grâce aux héritiers du Défunt Pasteur Fort de Kænigsberg. L'Eglise de concert avec l'Assesseur Fort m'a proposé un arragement pour me dédommager de la perte que j'éprouverois pendant l'année de grâce. J'ai répondu que je me rendrai incessamment à ma place, si l'on consentait à certaines conditions que j'ai proposées.

Hier arrive une lettre du susdit Assesseur il me marque que lui de son côté conjugue à la vérité à tout, mais qu'il est à présumer que la Justice fr. & la Régence de Bergholtz s'y oppose. J'ai ignoré jusqu'à présent qu'il y eut des enfans mineurs & absens. Cet incident change l'état des choses & m'a engagé à déclarer aujourd'hui au Consistoire de Kænigsberg ; que ce ne sera fait qu'à l'échéance de l'année de grace que je me rendrai à mon nouveau poste.

J'accepte avec plaisir la vocation qu'on me propose mais je ne saurois me rendre cette année à Kænigsberg, dussé-je renoncer pour toujours à la place. Quel dommage

n'éprouverois je pas ? a quels désagréments ne me verrois-je point opposer de la part des héritiers & de la Justice compétentes ? J'ignore ce que l'Eglise me répondra ; Voila le véritable état des choses. Le Consistoire Supérieur de Votre Majesté daignera en conclure que je ne saurois encore pour le moment Le supplier de m'expédier ma confirmation. C'est la crainte où je suis de me voir pour une seconde fois exposé à la honte & aux frais d'un nouvel expiatoire ; qui m'a engagé à faire aujourd'hui mon très humble rapport. J'étois résolu de ne le faire que lorsque toutes les difficultés seroient applanies & ce ne sera que lorsque je serai instruit des arrangements ultérieurs du Consistoire de Kœnigsberg, que je pourrai dire quelque chose de plus positif. Ce qui est bien décidé, c'est que je resterai ici jusqu'à l'échéance de l'année de grace.

Je ne saurois exprimer, Sire, combien l'expiatoire m'a affligé vivement. Si je n'ai pas répondu aussi-tôt au premier Rescrit, ce n'est certainement pas négligence, oubli de ma part ; mes Augustes Supérieurs daigneront se rappeler que pendant les 18 ans que je suis établi ici, il ne m'est point encore parvenu d'expiatoire, c'est uniquement une suite de la déplorable incertitude dans laquelle on m'a laissé jusqu'à présent & et qui m'a beaucoup dérangé dans la conduite de mon ménage. J'avoue que si j'avois sçu prévoir tous les incidens, si j'avois sçu qu'il y eut des enfans mineurs & absens, j'eusse refusé la place sans balancer. J'ai été obligé de payer pour l'expiatoire au delà d'un écu, some chétive à la vérité, mais que l'excessive charité de ma pension modique, me font regretter vivement. Le Consistoire Supérieur de Votre Majesté m'eut certainement épargné gracieusement cette dépense, s'il avait été instruit de tout & de l'état désagréable, où je me suis trouvé jusqu'à présent. J'ose donc me flatter que mes Augustes Supérieurs daigneront me donner dans l'occasion une marque de leur générosité.

Je suis avec le plus profond respect

Sire

de Votre Majesté

Beroholtz le 4 juillet 1804

*le très humble, très obéissant & fidelle Serviteur
& Sujet ;*

signé : Lacanal

Königsberg

Königsberg, c'est-à-dire le Mont du Roi, est une ville forte. A 650 km au nord-est de Berlin et à 1 700 km de Paris. Sur le Pregel, à 15 km de la Baltique ; par 54° 42' de latitude au nord, et 18° 9' de longitude à l'est. Elle était peuplée de 100 000 habitants en 1850.

Fondée en 1255 par l'Ordre teutonique*, la ville de Königsberg devint rapidement un des premiers centres de commerce de la Baltique. La Réforme y fut adoptée en 1523. La famille royale y chercha refuge en 1806, après l'entrée des troupes françaises à Berlin. Königsberg renferme quelques monuments remarquables. En voici la description :

Le château, fondé au XIII^e siècle par Ottokar*, roi de Bohême, a servi de résidence aux grands maîtres de l'Ordre teutonique, puis aux ducs de Prusse. Les bâtiments, qui existent encore aujourd'hui, datent du XVI^e siècle. C'est dans l'église du château que Frédéric Ier se couronna lui-même et prit le titre de roi de Prusse, en 1701. Les bâtiments actuels du château sont dominés par une haute tour, au sommet de laquelle on monte par un bel escalier de 255 marches. Sous l'église, s'étend une salle appelée Moskovitersaal, parce que le margrave Albert* y reçut les ambassadeurs du grand-duc Michel. La cathédrale, consacrée à Saint-Adalbert, est un intéressant édifice gothique dont la fondation remonte à 1332. On voit à l'intérieur le monument en marbre du margrave Albert de Brandebourg et les tombeaux de plusieurs chevaliers de l'Ordre teutonique. Kant*, l'auteur de "La Raison Pure", est enterré sous le porche. Une statue en bronze lui a été érigée près du château. La maison de ce grand philosophe est désignée à l'attention publique par l'inscription suivante : « Emmanuel Kant a habité cette maison depuis 1793 jusqu'au 1er février 1804 ».

Son université est florissante. A la fin du XVIII^e siècle, près de 400 étudiants y suivent des cours.

Kant*, que ses parents destinaient à la carrière de pasteur, y étudia la théologie de 1740 à 1745. Dès qu'il eut obtenu le diplôme de maître es arts à l'université de Königsberg, il résolut de se vouer à l'enseignement, et, après avoir passé quelques temps comme précepteur dans une famille, il fut attaché à l'université en qualité de privatdocent (*répétiteur*), obtint bientôt la chaire de mathématique, qu'il changea peu après contre celle de métaphysique, et devint dès lors le centre d'une école qui rayonna dans toute l'Allemagne. toute sa vie s'écoula dans cette situation modeste qu'il sut rendre éminente, et ce n'est qu'en 1793 qu'il renonça à sa chaire, lorsqu'il se sentit trop affaibli par l'âge. Il en fut temporairement recteur, en 1786 et en 1788.

Il semble certain que cet éminent allemand ait été maître de notre ancêtre Friedrich Aushitzky car les dates sont concordantes.

Du XIII^e siècle à 1945, la région de Königsberg fut allemande et partie intégrante du territoire des Chevaliers teutoniques et de leurs successeurs, les ducs et les rois de Prusse. Aujourd'hui, la région de Kaliningrad est une région (*oblast*) de la Russie, enclavée entre la Lithuanie et la Pologne. Elle est séparée du reste de la Russie.

La quasi totalité de la population allemande d'avant la Seconde Guerre mondiale fut, soit évacuée ou se réfugia en Allemagne durant le conflit ; soit tuée ou déportée en Sibérie après 1945.

Elle fut remplacée par des populations venues de l'URSS, principalement de Russie. Et les Russes y installèrent une de leurs plus fortes bases navales.

Sa capitale est appelée Kaliningrad en souvenir d'un des premiers dirigeants soviétiques.

Récemment, la région de Kaliningrad s'est déclarée port franc (*exemption des taxes d'importation et d'exportation pour les sociétés locales*) mais, comme tous les territoires à l'ouest de Moscou, elle reste très lourdement militarisée.



Les Auschitzky de Courlande

5

EN QUÊTE DE NOS RACINES

onomastique

Une légende bordelaise, remontant à deux siècles, faisait des Auschitzky une famille originaire de Pologne. Comme notre conviction n'était pas formelle, nous avons consulté plusieurs éminents spécialistes.

Selon eux, ce nom - dérivé de l'alphabet cyrillique - aurait été adapté à l'alphabet latin puis germanisé, mais il n'a pas été francisé car les Lettons ont retrouvé des actes du XVIII^e siècle où la terminale de notre nom (Auschi...) est tantôt « zky »^{②③④}, tantôt « zki »^① ou « zky »^{⑤⑥} puis « tzky » sur les plus récents documents.

Pour être authentiquement polonais, nous ont-ils dit, ce nom patronymique aurait dû commencer par la lettre « O », ne pas comporter de « T », se terminer en « KI ».

- Le « AUS » est certainement d'origine germanique.

« AU », est une diphtongue prononcée « ao »
« SCH », correspond au « ch » français.

D'où une première énigme car ce pourrait être une contraction de « *Ausländisch* » qui veut dire : « *provenant de l'étranger* »... « *provenant [de Pologne] ?* ». Nous vous donnerons d'autres précisions sur cette éventualité en page 160.

Les noms allemands ont été transcrits dans divers langues d'Europe Centrale et Orientale. Il ne faut pas oublier que le royaume de Prusse et l'empire d'Autriche-Hongrie débordaient largement les frontières de l'Allemagne et de l'Autriche actuelle, et que les modifications successives des frontières ont créé une certaine dispersion des noms de famille d'origine allemande.

- Le « SI » des Slaves, ici s'écrit : « CHIT » comme il se prononce là-bas.
- Enfin, pour reconstituer le son « I » de l'alphabet cyrillique, deux « I » sont nécessaires dans le nôtre, d'où l'« Y » final qui lui donne cet aspect vaguement russe... et qui n'est certes pas polonais puisque, dans cette langue, « CH » = « x » en phonétique, et « S » = « ss ». Tandis qu'en russe le son du « S » correspond à celui de « Sucre ».

Au féminin, notre nom ainsi orthographié ne peut en aucun cas se dire AuschitzkA. A la rigueur, si l'on s'entichait vraiment d'exotisme : AuschitzkAïA.

La Société Historique et Littéraire Polonaise renchérisait : "En polonais, AUSCHITZKY peut se lire OSICKI. (*Emilian von qericki-Szeliga, Der Polnische Adel, Hamburg 1900. Tome II. Page 162, ne mentionne pas le blason et explique seulement qu'un Osicki était dans l'armée prussienne*)".

Lancmanis est tombé, au cours des recherches qu'il effectuait en Lettonie pour notre compte, sur une cote « Aizpute¹/Aušickis » renfermant de précieux documents qui seront évoqués le moment venu. Avait-il retrouvé nos racines Coures ?

Sa découverte au premier abord semblait passionnante, mais cette forme lettone est plus récente et de ce fait nous ne devons pas y attacher trop d'importance. Outre Aušickis, elle se décline : Ošicki, Aušikis, Aušickiju, Ošicka, suivant le genre, le nombre... et l'imagination du rédacteur.

Lancmanis, interrogé sur ces orthographe divergentes ajoute qu'il est presque impossible de déduire l'origine ethnique d'après le nom de famille puisqu'il y a, par exemple, de nombreuses familles allemandes - surtout en Prusse et en Poméranie - qui possèdent des noms à consonance slave, ce qui n'est pas extraordinaire compte tenu de la coexistence des populations allemandes et slaves dans ces régions. Ce qui est important, c'est ce qu'elles en pensaient elles-mêmes. Dans quelle langue parlaient-elles ? De quelle confession étaient-elles ? Il n'y a pas de doute que les Auschitzky, quelle que fut leur origine, se tenaient pour des Allemands.

La notion de nationalité n'existait pas encore au XVIII^e siècle ; pas plus en Courlande qu'ailleurs. On était le sujet d'un prince, d'une république rarement. Dire de quelqu'un qu'il était courlandais c'était indiquer le pays où il vivait, duché de Courlande ou république de Piltten. Sans que ce terme de courlandais soit attaché à un quelconque droit de citoyenneté, pas plus qu'à celui d'allemand d'ailleurs. La population, à l'époque, se composait de paysans lettons descendants des *Coures* (d'où Courlande) proprement dit et des *Zemgales* qui ont donné le nom à l'autre partie du duché, tandis que les *Allemands* formaient la classe supérieure.

On parle, en ce temps là, des Lettons, jamais de la Lettonie. Le terme de Lettonie ne date que du XX^e siècle.

La langue dominante, la culture, la mentalité, et même la cuisine, étaient allemandes.



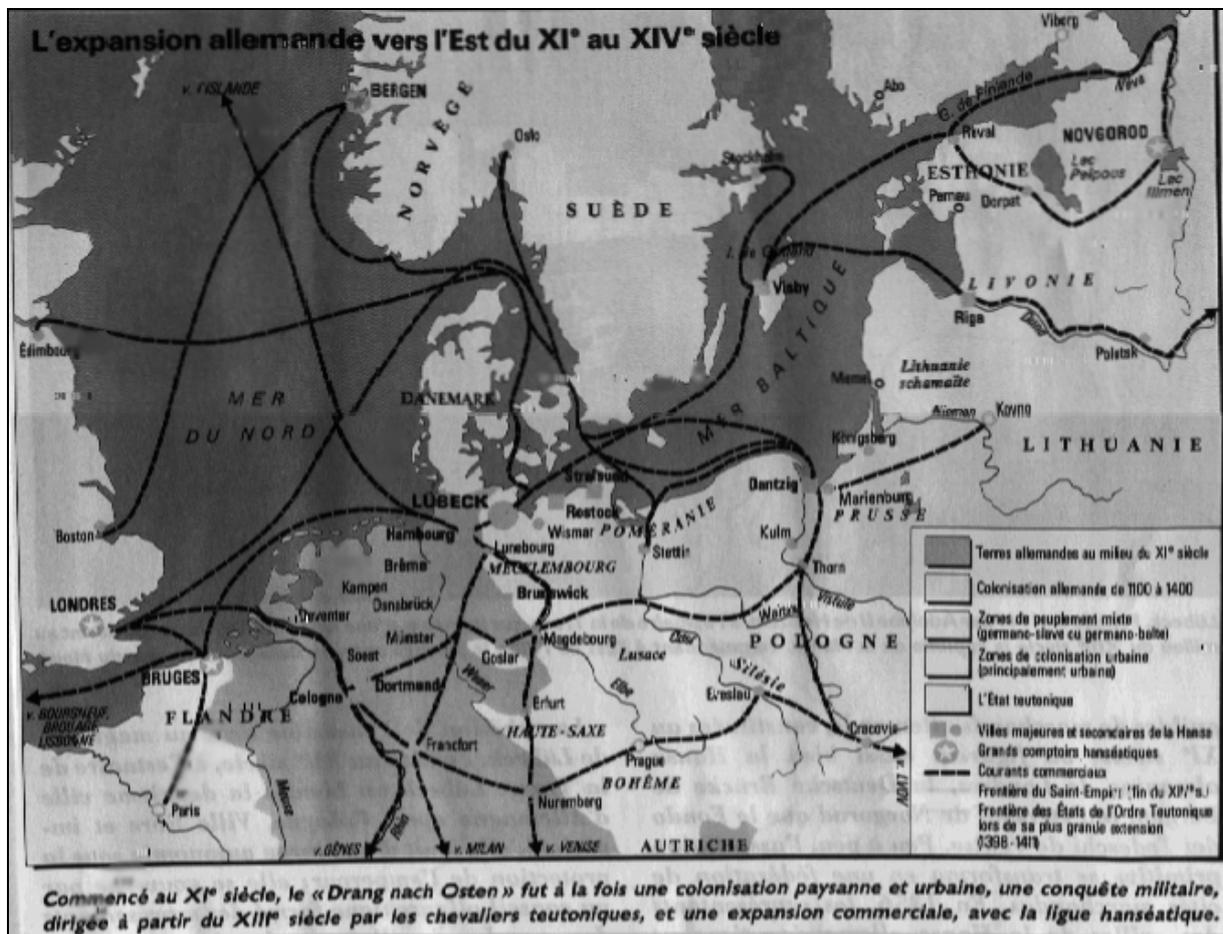
1 - Aizpute est le nom lettone d'Hasenpoth.

origines

De prime abord, trois possibilités pouvaient cependant être envisagées :

- Pour l'historien Jean Grison, notre patronyme « *prouve une origine germanique, héritage d'ancêtres émigrés des temps lointains venus d'un quelconque pays germanique* ». L'héraldiste Fernand Bartholoni est plus précis : « *Les couleurs de vos armoiries sont celles de la Prusse Orientale* ». Jean-Jacques Mourreau, le spécialiste des Pays baltes, ajoute que nos ancêtres auraient pu se fixer en Courlande à l'occasion des faits rappelés ci-après :

« La colonisation au-delà de l'Elbe et de l'Oder remonte au XI^e siècle . Elle n'a pas été seulement une entreprise guerrière. Des milliers de paysans et artisans allemands y ont participé.



coll. Le Spectacle du Monde

L'Europe était alors en pleine explosion démographique, conjuguée à la position centrale de l'Allemagne et à cette faim de terre qui avait contribué au succès de la première croisade.

Elle allait déclencher l'Ostsiedlung, la migration vers l'Est.

L'initiative est souvent venue des princes slaves eux-mêmes, comme lors de l'appel de Varègues.

Les expéditions militaires ont naturellement joué leur rôle et dans cette conquête il faut insister sur l'activité déployée par l'ordre des Chevaliers teutoniques.

Fortement structuré, réputé pour la rigueur de ses méthodes, l'ordre des chevaliers allemands est l'un des mieux administrés d'Europe. La colonisation entamée au XI^e siècle bénéficie de ses vertus. Grâce à ses actions de nombreux villages censitaires ont été créés par des Allemands.

La troisième composante de l'expansion et de la migration allemande vers l'Est réside dans la puissance marchande des villes de la hanse.

Alors naît une aristocratie terrienne d'origine allemande, celle qui donnera naissance aux barons germano-baltes. »

- On enregistre, à cette époque lointaine, dans les provinces polonaises, comme Allemands, des Polonais qui ont des noms propres germaniques. Ces Polonais ne savent souvent pas un mot d'allemand. Leurs noms propres germaniques rappellent qu'ils descendent de ces Allemands qui, pour échapper à la tyrannie d'autres Allemands (les Chevaliers teutoniques, dont les rois de Prusse ont recueilli l'héritage et les traditions), se sont volontairement mêlés aux Polonais il y a plusieurs siècles. C'est, à mon avis, la moins plausible car, si les Auschitzky étaient anti-allemands ils n'auraient pu s'établir à Popen et obtenir la confiance des barons germano-baltes dont l'un des nôtres fut l'amtman.
- François Paucis, qui s'est beaucoup penché sur l'histoire de la Courlande, suggère une troisième hypothèse :

« Les Aušickis, descendants des Coures ou des Lètes, voir des borusses, étaient déjà sur les lieux avant le début du XIII^e et l'arrivée des Chevaliers Porte-Glaive.

L'un d'eux a pu collaborer avec l'occupant qui a colonisé son pays, après avoir été enrôlé dans l'armée des Teutoniques (les Porte-Glaive ayant disparu).

Les Chevaliers teutoniques astreignaient les habitants de leur empire au service militaire (comme les Français levaient des troupes indigènes en Algérie, au Maroc ou au Sénégal). La colonisation de la Courlande terminée, les Allemands implantés, un Aušickis entre à leur service, combat avec eux, et reçoit le droit de porter un blason qui est les armes de son herb : celui du chevalier sous la bannière de qui il a combattu (ne pas oublier que les combats sont sans relâche) contre les Slaves, Russes et Polonais et que l'empire teutonique est guerrier. »

Ce ne sont là que des suggestions impossible à vérifier. Pour trancher, il faudrait remonter à quelques 25 générations. Nous n'en avons retrouvé que 9, et au prix de quels efforts !

les Olchitzki

Et s'il existait une quatrième possibilité qui vienne détruire ce bel édifice ?

La plus surprenante. La plus simple et pourtant la plus plausible. Si simple qu'aucun de nous n'y avait pensé jusqu'alors :

Celle où Samuel Auschitzky (longuement évoqué au chapitre suivant) et sa femme seraient venus de Pologne, encouragés par l'accession à un niveau de vie supérieur, et auraient fait souche en Courlande.

Les Behr possédaient en Pologne d'immenses propriétés, dont Schleck. C'est là qu'ils auraient pu remarquer notre ancêtre, qui s'inféodera et les suivra d'abord à Popen puis à Krothen.

Samuel bénéficiait de rapports privilégiés avec ses protecteurs. Les Behr seront parrains ou marraines de plusieurs Auschitzky (Ulrich-Niklas-Johann et Charlotte-Veronica-Anna-Christina, tous deux nés en Courlande), et en 1809, la petite fille du même Samuel, Pauline Auschitzky, orpheline à 11 ans, sera adoptée par Catherina-Charlotte von Behr et son mari, Carl Manteuffel, dont elle héritera.

Quand il est dans ses états de Courlande, « Carl Manteuffel » se fait appeler « Karl von Manteuffel-Szoge ». En Courlande, pour asseoir leur position sociale, les « Behr » deviennent « von Behr », mais restent « barons Behr » en Pologne. Pourquoi, dès lors, notre ancêtre n'aurait-il pas suivi cet exemple en adoptant le « Aus » de *Ausländisch* allemand qui veut dire : « provenant de l'étranger » « provenant [de Pologne] » ?

Je ne puis résister à l'envie de vous dire comment cette idée a germé :

Le 12 Mars 1996 j'allais sortir de la clinique du Mont Louis, à Paris, lorsqu'une infirmière vint à ma rencontre. Elle est jeune et jolie : 20, 25 ans tout au plus, des yeux bleus, blonde, fine, mais elle paraît très intimidée. « Monsieur, me dit-elle, ce matin quand j'ai lu votre nom sur nos listes, ce fut le plus beau jour de ma vie (sic) et j'ai demandé aussitôt l'autorisation de rentrer chez moi... Lorsque j'ai annoncé la nouvelle à la maison, nous avons tous pleuré. Nous avons enfin retrouvé un des parents que mon grand-père (83 ans) cherchait depuis si longtemps ».

En fait, voici ce qui a dû se passer. Ces gens là, des juifs polonais, pensaient qu'ils avaient des parents en France. Alors pendant des mois ils ont cherché à les localiser dans les annuaires téléphoniques, à la lettre « O », n'imaginant pas un seul instant qu'ils auraient eu plus de chance en regardant à « AU ».

Ils s'appellent Olchitzki et habitent à Paris, boulevard Voltaire, à deux pâtés de maisons de chez moi. Une autre branche, qui réside dans le Marais, s'appelle Olchitzky. Enfin, d'après eux, d'autres Olchitzky seraient établis au Canada.

Nous nous sommes rencontrés à la Société historique et littéraire polonaise. J'avais demandé que le conservateur assiste à cet entretien.

Nous relevons des faits qui sont troublants. D'après eux le père de Samuel aurait eu au moins deux fils : notre ancêtre et le leur, tous deux au service des Behr, dans les environs de Varsovie.

Les Olchitzki sont toujours restés attachés à la terre. Ils possédaient, près de Varsovie, de grandes forêts qui ont été distribuées au peuple.

Ils sont restés fidèles aux prénoms de leurs ancêtres, ainsi le grand-père évoqué plus haut s'appelle Samuel (comme l'amtman), ses deux petites filles, Frédérique (comme le pasteur d'Hasenpoth) et Catherine (comme la sœur du pasteur). Les prénoms qui reviennent le plus souvent dans leurs actes sont Samuel, Charles (Carl) et Georges (Georg). Plus récemment : Nathan, mais c'est un prénom juif qui ne remonte pas plus haut qu'au temps où un de leurs ancêtres a épousé une juive, d'où cette descendance judaïque (dont ils semblent souffrir).

L'ancêtre qu'ils nous attribuent serait qualifié, en Pologne, de traître car lors d'une rencontre entre Louis XIV et Stanislas Ier Leszczyński, il aurait offert de la part du Grand Turc une tasse de café au roi de France. C'était alors une boisson inconnue en Europe. Le roi l'aurait trouvée exquise et se serait réjoui de ce don au delà des limites du raisonnable. Elle aurait détournée l'attention de Louis XIV et gêné les accords

engagés. L'histoire est parue dans un numéro de *Sélection du Riders Digest*, édition américaine.

Ainsi la mode fut lancée à Versailles. L'année suivante l'usage du café se répandit en Italie, et l'Angleterre imita l'Italie vers 1652 ; mais cet usage ne fut vulgarisé réellement à Paris que quinze ans plus tard, grâce à Soliman-Aga, ambassadeur de la Sublime Porte.

En 1690, les Hollandais plantèrent le caféier à Java, à Batavia et à Surinam. Plusieurs pieds furent envoyés à Amsterdam, et M. Besson, consul de France dans cette ville, en ayant obtenu un en fit cadeau au Jardin des plantes de Paris. Un second pied, offert en 1714 à Louis XIV, donna plusieurs jeunes caféiers, que le capitaine Desclieux fut chargé de transporter à la Martinique. La traversée fut longue et périlleuse ; deux pieds moururent, et le troisième ne dut la vie qu'au dévouement de ce capitaine, qui partagea avec lui sa ration d'eau. Cet unique plan de caféier devint la source de ces grandes plantations qui couvrent aujourd'hui une partie de l'Amérique.

Les historiens polonais sont intéressés par ce rebondissement. Ils ont fouillé leurs propres archives mais elles n'ont rien donné. Ils confirment qu'Auschitzky est un nom qui a été germanisé, qui - s'il est réellement d'origine polonaise - pourrait correspondre à Osicki et non à Olchitzki (*ce qu'une oreille française a du mal à admettre*). Pour l'instant, nous devons considérer ces faits comme n'ayant qu'un intérêt anecdotique.

Mais cette mésaventure nous a donné l'idée de reprendre les recherches en Pologne, en partant cette fois-ci des Behr et de Schleck. Nous avons chargé de cette mission difficile l'Ośrodek Badań Genealogicznych Piast à Varsovie. Si leurs investigations aboutissaient, alors, effectivement nous serions d'origine polonaise puisque Samuel Auschitzky était le grand-père de Charles. La Courlande, pour notre branche, n'aurait été qu'une épisode portant sur deux ou trois générations...



<i>blason</i>



De sable au chef de gueules.

Ce sont les couleurs de la Prusse Orientale.

au lion rampant d'or armé et lampassé.

que l'on retrouve dans les armes du duché de Courlande.

au chef à trois croix pattées d'or.

croix des armoiries de Windau ¹

Ce blason est parlant. Il Confirme un lien qui n'est pas de consanguinité mais de compagnonnage.

Aujourd'hui encore, dans ce pays, la plupart des familles ne portent pas un blason qui leur soit spécifique, mais les armes de leur herb, c'est-à-dire de leur ancien clan. C'est pourquoi les mêmes armes sont couramment portées par une dizaine de familles différentes, qui ont été rassemblées autrefois sous la même bannière.

*« Un principe analogue a présidé de nos jours à la création, par le général De Gaulle, de l'ordre des Compagnons de la Libération. Ceux qui ont combattu sous la croix de Lorraine continuent à en porter l'insigne jusqu'à leur mort ».*²

Beaucoup d'entre-vous arborent une chevalière ornée du blason des Auschitzky, vous le faites avec raison car c'est un droit héréditaire.

¹ - Windau, nom allemand d'un petit port au nord de la Courlande sur la Baltique. Nom letton : Ventpils.

Popen se trouve à quelques kilomètres à l'est de ce port.

Windau, comme Popen, sont dans le district de Pilten.

² - Dit l'héraldiste Fernand Bartholoni, qui est l'auteur d'un ouvrage de vulgarisation : "Le Guide du Blason". Chez Stock, 1975.

... Et si la quatrième possibilité était la bonne, nos armoiries ne seraient pas authentiques !
Peut-être alors auraient-elles été dessinées par Samuel Auschitzky lui-même.



La Courlande

*« Le beau nom de patrie n'appartient pas
seulement à la terre qui nous a vu naître.
La contrée qui a la garde des tombeaux de nos ancêtres
nous est chère. Partout où il y a quelque chose de nous :
cendres de nos pères, garantie de nos franchises
et de nos libertés, source de notre bien-être moral
et intellectuel, là est aussi notre patrie. »*

Pasteur Antoine Vermeil



La Lettonie

*Les flèches permettent de situer Popen (aujourd'hui Pope)
et Hasenpöth (Aizpute), berceaux de notre famille.*

6

EQUIVALENCE DES NOMS

La translittération des noms géographiques de l'URSS repose sur le système Gost 83, officiel en URSS depuis cette date et recommandé par l'Organisation des Nations Unies comme système unique de romanisation des noms géographiques écrits en caractères cyrilliques. Quelques exceptions ont été introduites ou maintenues : les noms traduits de longue date, tels que mer Baltique, Lettonie, etc. Par ailleurs, pour la bonne compréhension des textes et des actes dont nous donnons un fac-similé, nous avons conservé aux lieux les noms qui étaient le leur aux temps de nos ancêtres courlandais. Ces noms, nous les avons aussi retrouvés sur le Larousse de l'époque et sur les livres anciens qui ont été consultés.

Aujourd'hui presque tous les pays occidentaux (dont la France) ont adopté leur nom letton. Inutile de rechercher, par exemple, Hasenpoth sur une carte récente, qu'elle soit lettone, française, anglaise ou allemande. Cette ville s'appelle désormais : Aizpute.

Nous en avons eu confirmation à nos dépens en 1993. Pour marquer notre passage à Rīga, nous avons remis en mains propres à S.Exc. Mme l'ambassadeur de France en Lettonie un petit souvenir destiné au pasteur qui a succédé à notre ancêtre, et dont nous avons les nom et adresse :

Sigurds Sprogis
Brīvzānīka Bulvāris 9
HASENPOTH

Le colis n'est jamais arrivé à destination, Hasenpoth semblant inconnu de la poste lettone.

Ces nouvelles identités, admises et adoptées par tous, se retrouvent dans d'autres pays ayant récemment accédé à leur indépendance. Ainsi, en Algérie, Bône est devenue Annaba, Philippeville : Skikda. Tandis que Ceylan s'appelle maintenant Sri Lanka ; l'Indochine française : Viêt-nam ; la Birmanie : Myanmar, etc.

Voici les principales équivalences des lieux que nous allons évoquer :

Aa		Gauja
Baltique (Mer)		Baltijas jūra
Basse Lituanie ou Samogitie		Zemaitija
Courlande		Kurzeme
Courlande (lagune de)		Kuršiu maios
Dūna	Daugava	
Durben		Durbe
Gramsden		Gramzda
Hasenpoth		Aizpute
Königsberg		Kaliningrad
Krohten		Krote
Libau	Liepāja	
Lippaicken		Lipaiķi
Livonie		Vidzeme
Mittau		Jelgava
Nord-Durben		Ziemeļdurbe
Piltēn	Piltene	
Plekau		Pleskava
Popen		Pope
Rundāle (palais de)		Rundāles Pils
Sackenhause		Saka
Semgallen		Zemgale
Tilsit	Sovietsk	
Tallinn ou Reval	Tallina	
Vilnius		Vilna
Voronezh		Voroneža
Windau		Ventspils

Le duché de Courlande a tenu une place capitale dans notre famille, nous l'avons souvent évoqué. Il est temps maintenant de le découvrir.

Géographie physique

La Courlande est un plat pays, semé de lacs et de marais, portion de l'immense plaine Nord-européenne où ciel et terre se fondent par temps de pluie dans une même grisaille propice à la rêverie. Contrée parfois un peu déroutante que les sillons des rivières et les stries de reliefs morainiques de faible hauteur suffisent à cloisonner en petits mondes secrets réunifiés par la forêt omniprésente.

La Courlande est bordée par la mer Baltique et le golfe de Rīga. Bien que Libau et Windau aient été des ports importants sur la mer Baltique, la Courlande est restée une région faiblement peuplée car toute sa partie nord est recouverte de forêts. Le paysage y est pittoresque, d'une surprenante variété bien que d'une altitude assez faible.



Le paysage est surprenant. Rarement spectaculaire, il se pare d'une beauté douce et apaisante qui s'empare lentement de vous en été. Les abords de la côte, les nombreuses baies, promontoires et îles ajoutent leur dimension aux attraits de la Courlande.

Sur bien des plans, la Courlande est différente du reste de la Lettonie, par sa situation géographique bien particulière et son passé historique spécifique.

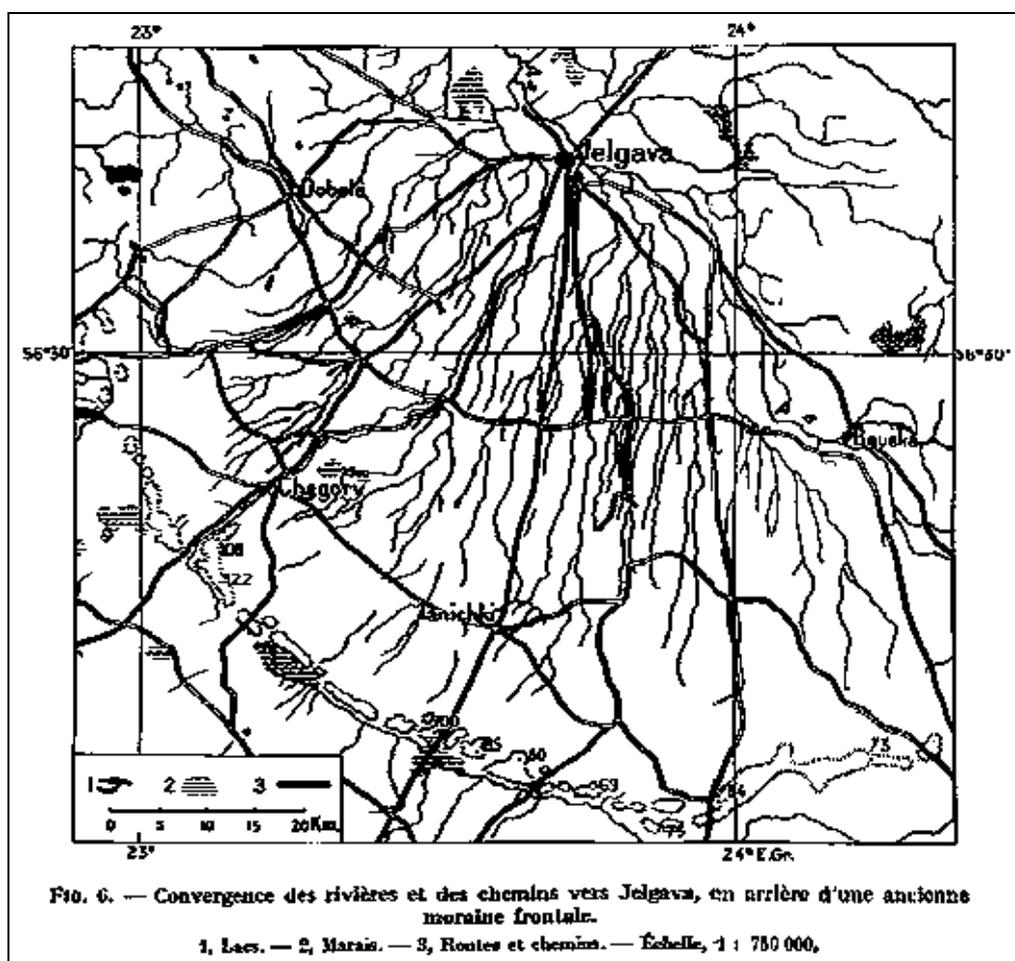
P

La Lettonie (64 196 km²) comprend administrativement les provinces de Vidzeme (Livonie), de Zemgale (partie orientale de la Courlande), de Kurzeme (partie occidentale de la

Courlande) et de Latgale (partie orientale et Sud-orientale de l'état). D'origine historique, ces divisions ne correspondent guère aux divisions naturelles qu'indique la géographie.

Celles-ci sont des plus simples : deux régions de hauteurs, l'une à l'Ouest, l'autre à l'Est, la plaine basse (moins de 50 m.) de Rīga et de Jelgava, avec la vallée de la Daugava comme axe de l'ensemble du pays.

Les hauteurs de l'Ouest, ou de Courlande, sont constituées dans leurs parties dominantes par l'argile à blocs que surmontent des éléments de moraines terminales. Sans dépasser 200 mètres à droite de la Venta, ces hauteurs donnent un paysage accidenté, ce que traduit le nom de la ville de Tukums (7 200 hab.), qui signifie « montagne », la Venta, née en Lituanie, y pratique une longue et étroite percée, de Grieze (*Grösen*) à Kuldīga (*Goldingen*), où se révèlent, en rives escarpées, les grès du soubassement. La rivière y descend en rapides dans la plaine côtière, et Kuldīga dut à sa position d'être une des forteresses et la principale commanderie de l'Ordre teutonique en Courlande. C'est aussi une pittoresque vallée,



entaillée dans la masse du plateau, que l'ancienne vallée fluvio-glaciaire d'un affluent de droite de la Venta, l'Abava (*Abau*), avec ses hautes berges de grès entre Kandava et Sabile (*Zabeln*). Le charme de la « Suisse courlandaise » est fait de cet assemblage de vallées sinueuses et profondes, de bois, de buttes couronnées de ruines, et de cimes telles que les Montagnes Bleues (85 m.) de Dondaga (*Dondangen*) dans le Nord, d'où l'œil contemple le panorama de la pointe Nord de la Courlande, effilée entre la Baltique et le golfe de Rīga. L'ensemble descend brusquement, par une sorte de glint qui dessine un ancien rivage, sur la plaine côtière large de 10 à 30 kilomètres, où les rivières du plateau se terminent en cours paresseux et changeants, en un pays de bois et de marais dont la platitude et la pauvreté

contrastent avec l'arrière-pays. La Rinda (*Anger*) y écoule les eaux du lac d'Usma (39 km²), lac de barrage morainique, dont une île, l'île Maurice, avec sa végétation forestière intacte, porte le nom de Maurice de Saxe, le futur maréchal de France, qui, prétendant à la couronne ducale de Courlande, y fut assiégé par les Russes en 1727.

La plaine de Rīga et de Jelgava offre deux aspects bien différents : le Nord-est est un pays de landes, de tourbières et de forêts de pin sur un sol de sable, et c'est presque une solitude qui borde la basse Daugava aux abords mêmes de Rīga ; le reste, au contraire, avec Jelgava pour centre, se signale par de bonnes terres de labour, de grasses prairies et des bois d'arbres à feuilles. C'est que la plaine de Jelgava est de tout autre origine : c'est le fond d'un ancien lac d'eau douce emprisonné par une moraine terminale en forme d'arc de cercle d'une remarquable régularité, et dans cette cuvette à fond très faiblement concave se sont déposées des couches alternantes d'argile fine et de sable. La Memele (*Memel*) et la Musa, qui, venues de l'extérieur, percent la moraine pour former la Lielupe (*Aa de Courlande*), grand collecteur du bassin, et les nombreuses rivières radiantes que reçoit la Lielupe dans l'intérieur de la conque, fertilisent le sol de ce « grenier de la Courlande », dont Jelgava est le centre. C'est avec la même régularité géométrique que les routes, à partir de Jelgava, rayonnent vers la périphérie. Cette disposition, ainsi que l'arrivée de la Daugava dans la plaine, ont grandement contribué à fonder, au cours des siècles, l'unité nationale de la Lettonie.

La Daugava, née en Russie dans le plateau de Valdaï, coule en territoire letton sur les 355 derniers kilomètres de son parcours. Large de 320 mètres en eaux ordinaires au confluent de l'Aiviekste (*Ewst*) qui lui apporte les eaux du vaste, mais peu profond lac de Lubana (88 km²), elle s'étale sur 800 à 1 400 mètres dans la section de 12 kilomètres qui sépare Rīga de l'embouchure. Mais la pente est très irrégulièrement répartie : comme la Venta dans l'Ouest, la Daugava est contrainte à se frayer un chemin dans les grès d'un plateau, celui de Livonie ; en même temps qu'elle y encaisse, sa pente, entre Jekabpils et Koknese, atteint 1m.08 au kilomètre et accuse même 3 mètres vers le confluent de l'Aiviekste en aval de Jekabpils. Il y a des rapides qui, de tout temps, ont gêné la navigation et même le flottage, mais qui pourront fournir au pays l'énergie électrique désirable. Leur présence n'a toutefois pas empêché la Daugava d'être au moyen âge l'aboutissement d'une des principales voies de commerce de l'Europe orientale, unissant les pays de la Baltique au monde byzantin.

La Gauja (*Aa de Livonie*), le plus long (380 km.) des cours d'eau coulant exclusivement en Pays baltes, exécute aussi, dans son cours moyen, une percée difficile et pittoresque à travers les grès du Nord et du centre de la Vidzeme.

On donne le nom de « Suisse livonienne » à la section comprise entre Valmiera et Sigulda (*Segewold*), où la rivière, dominée par endroits de 80 mètres, serpente entre des rochers percés de grottes, couronnés de châteaux forts en ruines, et portant de magnifiques forêts. Au Nord de la rivière, les escarpements appartiennent au groupe des hauteurs de Limbaji (*Lemsal*)-Valmiera, qui culminent au Zilais kals (Montagne Bleue, 129 m.), ancien lieu de sacrifice des Lettons païens, et s'abaissent vers les marécages boisés où dort le lac de Burtnieki. Au Sud, ce sont les hauteurs de la Vidzeme méridionale, avec la Gaïsina kals (313 m.), le plus haut sommet de Lettonie et, à l'altitude de 203 mètres, sa nappe lacustre la plus élevée, le lac Alauksis (*Allokste*), que travers la Gauja naissante. Vers le Nord-est, ce plateau se soude au même groupe de hauteurs qui culmine en Estonie au Munamägi et, en territoire letton, atteint 275 mètres au mont du Diable, pendant que le lac d'Aluksne (*de Marienburg*) fait figure de lac de montagne, à l'altitude de 191 mètres.

Au Sud-est de ces deux groupes de hauteurs, les grès décomposés sur place, les sables du ruissellement fluvio-glaciaire, et peut-être les dépôts d'un ancien lac qui s'écoula par la Daugava, forment la plaine infertile de l'Aiviekste et du lac de Lubana ; le sol ingrat porte des marais tourbeux, des landes, et des forêts de pins, une des régions les plus déshéritées de la Lettonie. Le relief s'accidente à nouveau de part et d'autre de la Daugava : à droite, au Nord-est de Daugavpils, les hauteurs de la Latgale, en forme de croupes parsemées de lacs, appartiennent déjà au bourrelet des « croupes lacustres de la Baltique » et culminent par 260 mètres ; à gauche, un relief de même type, qui se poursuit en territoire lituanien, comprend en

Lettonie le Skrudaliena (*Skrudelino*), avec 192 mètres, et longe de près la Daugava, vers le château de Varnavica (*Warnowitz*), là où les troupes de Napoléon Ier, en 1812, franchirent le fleuve.

Le pays est pauvre en ressources minérales. L'ambre, encore assez abondant entre le lac d'Engure et la côte jusqu'au siècle dernier, est devenu rare. L'industrie céramique utilise l'argile glaciaire. Dans la plaine de Jelgava, les sources sulfureuses de Barbele (*Barbene*) et de Baldone (*Baldohn*) ; dans les environs de Dundaga, des sources ferrugineuses sont fréquentées depuis la fin du XVIII^e siècle. Aussi 68 % des habitants vivent-ils de l'agriculture et de l'élevage. Les cultures sont les mêmes qu'en Estonie, y compris celle du lin. Mais l'effort des paysans, que la réforme agraire a rendu propriétaires de la plus grande étendue des domaines seigneuriaux d'autrefois, tend de plus en plus à accroître l'effectif des animaux de boucherie et de laiterie, et les laiteries coopératives assurent au lait et au beurre dûment contrôlés des débouchés en Allemagne et en Angleterre. Un des principaux produits du sol est le bois, car les forêts, malgré une exploitation séculaire, couvrent encore 28 % de la surface du pays. Pour le transport des bois, coupés pendant l'hiver, la Daugava n'a cessé d'être une précieuse voie de transport, extraordinairement animée dès que la débâcle du printemps libère le fleuve. L'Allemand Petri, au début du XIX^e siècle, a décrit l'activité qui régnait à Rīga, lorsqu'y arrivaient les *stroughi*, longues barques à fond plat, et les milliers de radeaux conduits par des « Polonais » ; ceux-ci passaient l'été à Rīga, sous des cabanes faites de nattes disposées sur des perches, et, avant de repartir, vendaient comme bois leurs barques qui n'auraient pu remonter les rapides. L'intensité du transport du bois n'a nullement diminué ; il est des endroits du bas fleuve où les radeaux sont si pressés qu'à peine reste-t-il un chenal praticable ; le bois alimente une bonne partie du commerce d'exportation de Rīga, entretient l'activité des scieries, de fabriques de meubles et de papeteries.

Fondée en 1201, Rīga, de bonne heure, accorda la libre circulation sur La Daugava aux riverains du haut fleuve, et conclut diverses conventions commerciales avec la ville russe de Polotsk, sans parler de relations plus lointaines ; dès le XIII^e siècle, des magasins russes occupaient la partie de la ville qui a longtemps gardé le nom de « faubourg de Moscou ». Entrée dans la ligue hanséatique en 1284, Rīga entretint des relations avec tous les pays riverains de la Baltique et même avec l'Angleterre et la France. Elle souffrit des querelles qui s'élevèrent entre les grands-maîtres de l'Ordre teutonique et ses évêques. Mais, au XVI^e siècle, elle était en pleine prospérité, et, depuis lors, malgré les changements de domination, l'activité n'a cessé d'animer son port et ses fabriques. La création du réseau ferré en avait fait un débouché des blés du Midi, du blé, du beurre et des œufs de Sibérie. Avec ses 13 kilomètres de quais, sa surface d'eau de 825 hectares, son élévateur, son frigorifique, le port comprend, d'amont en aval, le port du bois, qui peut contenir 10 500 radeaux, le port proprement dit, les deux avant-ports de Milgravis (*Mühlgraben*) et de Bolderaja, le port d'hiver, tous desservis par des voies ferrées et rendus praticables en hiver à l'aide de brise-glace. Capitale de la Lettonie, siège du Parlement et des administrations, Rīga, qui, dans ses vieux quartiers, a conservé ses rues étroites, ses maisons à pignon, l'aspect d'une cité allemande du moyen âge, et n'a abattu qu'en 1860 sa ceinture fortifiée, ne cesse de grandir au delà du canal en arc de cercle qui délimite l'ancienne agglomération. L'époque contemporaine l'a dotée d'une université, de musées, de bibliothèques, d'écoles spéciales ; il s'y trouve un Institut et un lycée français. En été, la vie déborde sur les plages qui s'alignent à gauche de l'embouchure de la Daugava.

Deux autres ports contribuent à l'activité commerciale de la Lettonie : Ventspils et Liepāja que nous évoquerons dans la « géographie humaine » qui suit.¹



¹ - Extrait de la « Géographie universelle » de P. Vidal de la Blache & L. Gallois. Librairie Armand Colin. 1932.

*Géographie humaine*¹

Les provinces baltes (Courlande, Livonie et Estonie) reçoivent souvent le nom de provinces allemandes.

Pourtant les Allemands sont restés ce qu'ils étaient il y a 600 ans : des étrangers. Le pays appartient aux Lettes.

Le peuple qui donna son nom à la Livonie a presque cessé d'exister. En 1846, il a été très difficile de recueillir assez de mots et de phrases de quelques vieillards pour rédiger un dictionnaire et une grammaire. Ainsi a été sauvé le dialecte livonien, de source finnoise. Les seuls Lives vivant en groupe national habitaient en 1880, quelques forêts du littoral de la Courlande, dans sa partie péninsulaire, au nord de Popen (*Pope*), la partie la plus reculée. Ils ne représentaient plus que 2 000 individus appelés à se ranger au nombre des Lettes.

Un autre dialecte finnois est parlé à cette époque en Courlande, au sud de Mittau (*Jelgava*), dans la région de Bauske, par quelques milliers d'individus.

Le même sort a frappé le peuple des Coures qui a donné son nom à la Courlande, au Kurische Haff, cette grande lagune du nord de la Prusse. On croit qu'ils étaient d'origine finnoise, déjà lettisés au XII^e, comme presque tous les descendants des Lives.

Il existait encore, en 1880, quelques familles entre Goldingen et Hasenpoth (*Aizpute*)². Elles se disaient issues des rois coures. Ces rois sont mentionnés dès 1320. C'étaient des paysans libres, dispensés de corvées, d'impôts, de service militaire, ayant le droit de chasse. On pense qu'ils descendaient de chefs coures qui se soumirent volontairement aux Allemands et se firent reconnaître ces privilèges. Ils les perdirent en 1864 seulement. A cette époque, il ne restait plus que quatre cents Coures repartis dans sept villages. Ils se mariaient entre eux.

Les Lettes ou Lettons (qui ont déplacé et remplacé les Livoniens finnois) sont des aryens de langage, frères des anciens Borusses, qui peuplaient la Prusse avant d'être massacrés et remplacés par les Allemands à la faveur des croisades. Ils se donnaient le nom de Latvis. Leur tribu la plus pure était en Sémigalie (partie Nord Orientale de la Courlande). Leur langue s'est développée au XIX^e siècle ; parmi les langues aryennes, elle serait l'idiome européen le plus rapproché du sanscrit, et serait à ce dernier ce que l'italien est au latin. La première grammaire lette parut à la fin du XVIII^e siècle où cette langue parlée commença à devenir une langue écrite. En 1876, il y avait cinq journaux lettes et 20 000 abonnés. A partir de 1844 on a publié de nombreuses poésies populaires. Partout le culte des chansons, ayant souvent un caractère primitif, avec la conservation des dieux païens : Perkounas (le Tonnerre), Laïmè (la Fortune), Liga (la Jouissance). Ces chansons, ou *daiņas*, sont pleines de tendresse, chantent les combats contre les anciens, les Polonais (les Slaves sont ici l'ennemi), mais aussi la belle Rīga, qui doit sa beauté à l'esclavage des Lettes (par l'Allemand).

En 1880 on comptait 460 000 Lettons en Courlande (contre 410 000 seulement en Livonie, à la population beaucoup plus mélangée).

L'ensemble des villes des trois provinces baltes comptait 30 000 Russes, dont 8 000 dans un seul faubourg de Rīga.

¹ - Les lignes qui vont suivre sont extraites de « *Lointain et mystérieux duché de Courlande - I - Notes pour servir à son histoire* » (Tome II de notre saga). Simple digest de ce que le grand géographe Elisée Reclus a écrit sur la Courlande dans sa monumentale Nouvelle Géographie Universelle, publiée en 1880, Tome V, Chapitre III, Section III, "Provinces Baltiques" (pages 357 à 386 et 915). Elles donnent une vision de la Courlande des années 1875-1880.

² - Hasenpoth était avant l'arrivée des Croisés germaniques une citadelle des Coures. Précision apportée par Jean Grison, l'un des rarissimes français à connaître la Courlande et son histoire.

Au dessus des populations indigènes qu'ils avaient asservies, se formèrent deux classes presque exclusivement germanique : la noblesse et la bourgeoisie : 77 100 Allemands en Courlande (12,10 % de la population totale de cette province). Cette forte minorité compte tout ceux qui jouèrent un rôle dans le pays. Les citadins aisés parlent allemand. Le paysan, l'ouvrier, l'artisan se sert des anciens idiomes. Il existe peu de prolétaires allemands. Ils sont méprisés par tous.

Les juifs, comme partout, ne vivent que dans les villes.

A la période de germanisation a succédé la russification. Introduction du code civil russe en 1835. Obligation d'employer le russe dans la correspondance officielle en 1850 et 1867. Il fallut attendre 1877 pour voir enlever aux corporations allemandes l'administration des municipalités... mais la correspondance des municipalités était encore rédigée en allemand en 1880. A cette même époque, dans les écoles primaires l'enseignement se faisait dans les dialectes indigènes, mais l'allemand restait la langue des études secondaires et supérieures.

Le souvenir de l'oppression allemande restait vivace. La mère lettonne menaçait son enfant polisson de la venue du Vahzech, ce qui signifie de l'Allemand... Ce mot était à la fin du siècle dernier l'injure la plus grossière pour un Letton !

Les knechten, ou valets, forment au début du XIX^e siècle les 9/10 ème de la population agricole (dont 1/10 ème seulement de paysans « libres »). Ces valets vivent dans une situation lamentable. Beaucoup s'expatrièrent en Russie, jusqu'en Crimée et au Caucase. « Plus d'un quart des cultivateurs de la Courlande errent de domaine en domaine. Dans aucune partie de l'empire (russe) le paysan n'a une moindre part à la propriété », écrit Reclus.

Répartition. Étendue des propriétés

En 1877, répartition de la propriété foncière :

	<i>Courlande</i>	<i>Livonie</i>
Paysans de la Couronne.....	15,80 %	7,00 %
Paysans de la noblesse	<u>4,30 %</u>	<u>8,20 %</u>
<i>Total</i>	20,10 %	15,20 %
Nobles.....	61,90 %	58,60 %
Couronne	15,60 %	6,40 %
Villes et autres.....	<u>2,40 %</u>	<u>19,80 %</u>
<i>Total</i>	78,90 %	84,80 %

En 1877, l'étendue moyenne des propriétés appartenant à des nobles est de 3 935 hectares en Courlande, et de 3 852 hectares (seulement...) en Livonie, province connue pour contenir d'immenses domaines.

Remarque : Les 15,80 % de la propriété foncière sont à la couronne. Il s'agit là des propriétés provenant du dernier duc de Courlande.

Villes. Ports.

Deux ports contribuent à l'activité commerciale de la Courlande : Ventspils ((Windau) et Liepāja (Libau).

- La modeste rivière, la Windau, traverse Goldingen, laisse Pilten (*Piltene*) sur sa droite, débouche dans la Baltique au petit port de Windau, Ventspils :

Ventspils (17 000 habitants), qui existait déjà au XIV^e siècle, à l'embouchure de la Venta, connu au XVII^e siècle une prospérité exceptionnelle ; ses navires apportaient à Roscoff et à Saint-Malo des graines de lin destinées aux cultures de ce textile ; Ventspils posséda même une petite colonie en Afrique, sur la Gambie, ainsi que l'île de Tabago aux Antilles.

En 1874, 1 213 navires y sont entrés, jaugeant 182 090 tonnes. Le trafic a porté sur 4 839 200 fr. à l'importation et 25 198 600 fr. à l'exportation.

En 1877, les pêcheurs recueilleront environ 2 000 kg d'ambre jaune dans les sables des plages au sud de Libau, mais peu au nord.



coll. Alain Gédovius

La gare de Libau au XIX^e siècle
(noter au second plan les mâts des navires)

- Liepāja (61 000 habitants, mais 94 000 en 1914), est le principal port courlandais, sur un étang relié par un canal à la Baltique. Le port est libre de glaces trois semaines avant Rīga et six semaines avant Pétersbourg. La barre ne laisse que 3 à 3m,50 de profondeur, ce qui limite le trafic du port. Il date du XIII^e siècle. Il se développa surtout dans les dernières années de la domination russe. On y construisit un port de guerre. La métallurgie y est active, ainsi que la préparation des conserves de poisson.

- En comparaison de ces villes, Jelgava (*Mittau*), 33 000 habitants, mais 45 000 en 1914, ancienne capitale du duché de Courlande est une cité calme. Cité des ducs. Lieu de séjour des familles aristocratiques allemandes. Ville d'écoles et de pensionnats. Ville presque entièrement allemande en 1880. Dans son château le comte de Provence résida de 1798 à 1801 et de 1804 à 1807.

Chemins de fer

Le port de Ventspils est relié à Rīga par une ligne desservant le nord de la Courlande à Tukum. Une autre ligne relie Liepāja à Rīga par Jelgava, avec un embranchement par Chavli, d'un côté sur Vilno, et de l'autre sur Dvinsk (*Daugavpils*).

Superficie. Population

Courlande, 27 286 km ²	637 146 habitants ¹ (soit 23 habitants au km ²).
Livonie, 47 029 km ²	1 017 074 habitants (soit 22 habitants au km ²).
Mittau,	23 100 habitants en 1867
Libau,	10 750 habitants en 1871
Jakobstadt	4 400 habitants en 1867
Bauske	4 100 habitants en 1867
Goldingen	4 000 habitants en 1867

Divisions administratives en 1880

Le siège du Gouverneur de la province de Courlande est à Mittau.

La province est divisée en dix districts :

Mittau (*Doblen*), Bauske, Tukcum, Talsen, Goldingen, Widau, Hasenpoth, Grobin, Friedrichstadt, Jakostadt (*Salburg*), Illuxst.

La Livonie, beaucoup plus grande et plus peuplée, n'a que neuf districts.



¹ - La population en 1875 permet d'apprécier les chiffres fantaisistes de Mirabeau dans son rapport sur la Courlande.

*histoire moderne***1 - le duché de Courlande¹**

Le dernier maître de l'Ordre livonien, Gotthard Kettler^{*}, devint duc le 5 mars 1562, et la désignation officielle de son état fut dorénavant *Ducatus Curlandiae et Semigalliae*. Si au moment où il fut maître de l'Ordre, son territoire était d'environ 66 000 km², ses possessions n'étaient plus à présent que de 26 000 km², y compris l'ancien évêché de Courlande (4 500 km²) que le Danemark vendit à la Pologne après la mort de Magnus (1583) et qui comme une région autonome, appelée République des Aristocrates de Pilten, resta en dehors de la puissance ducale. Quand, mécontent des services de Magnus, Ivan IV proposa à Kettler en 1577 de prendre le titre de roi de Livonie, celui-ci refusa, craignant de perdre tout par la même occasion.

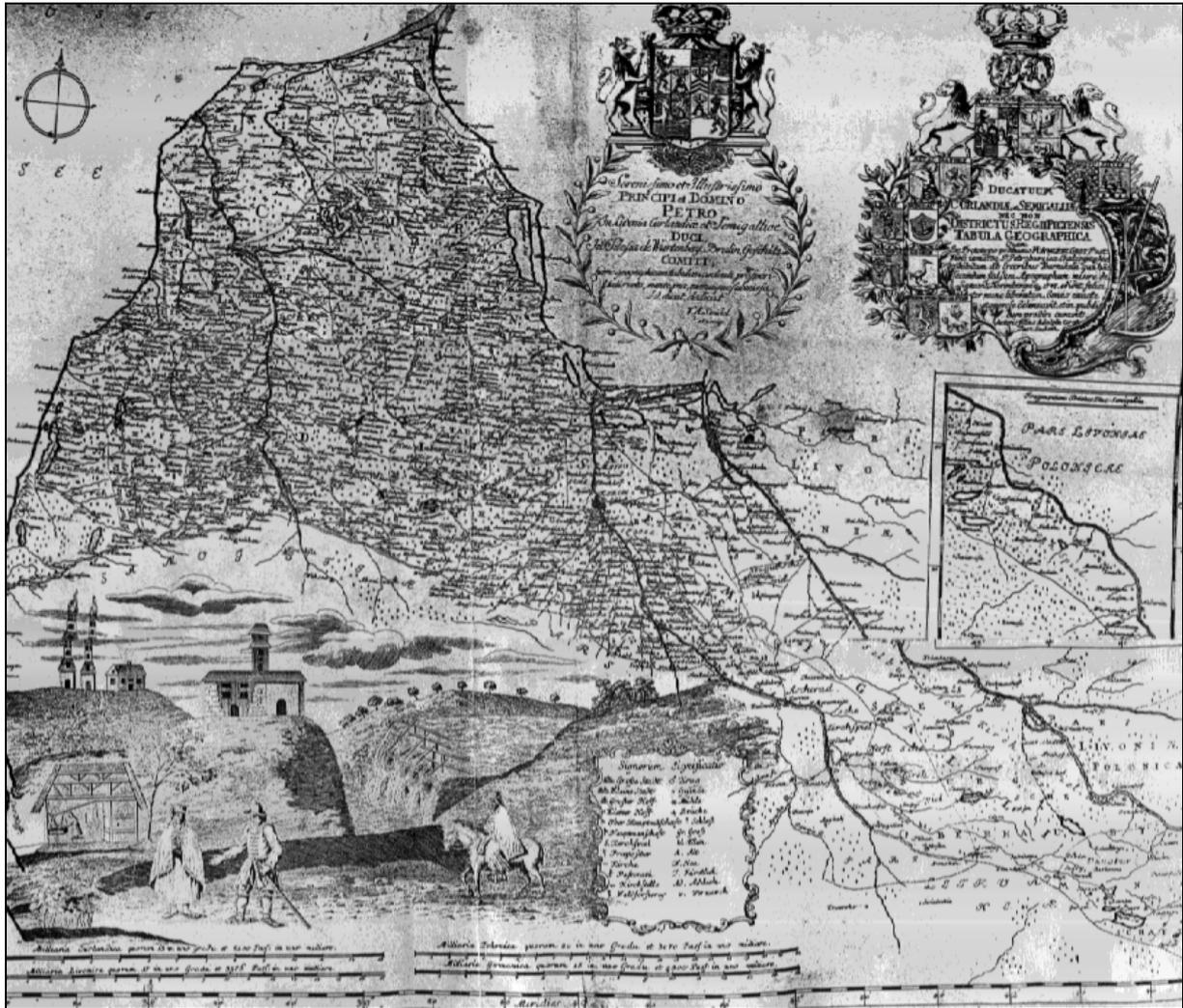
Bien qu'au cours de la Guerre de Livonie, la Courlande fut épargnée, les difficultés du nouveau duc furent considérables. Intéressé lui-même dans le commerce, l'Ordre n'avait rien fait en Courlande pour favoriser le développement des villes ou la création d'une classe marchande. Quoique la Courlande possédait deux ports libres de glaces pendant tout l'hiver (Liepāja et Ventspils) ceux-ci ne furent pas aménagés, de sorte que les navires hanséatiques et hollandais se dirigeaient directement vers Rīga et Reval. Excepté quelques faubourgs, qui, à l'époque de l'Ordre, travaillaient pour le marché intérieur, toute cette partie du pays, située entre la Daugava et la mer, ne possédait au fait que deux centres, fondés au XIII^e siècle : Kuldiga (*Goldingen*) en Courlande et Jelgava (*Mittau*) en Zemgale. Mais même ces derniers étaient peu importants et destinés plutôt à des fins militaires ou gouvernementales, qu'à un essor de la vie économique. Si le voyageur français La Boullaye le Gonz, parle de Rīga en 1653 comme d'une Rome nordique, employant notamment ces termes : « Il semble que cette ville soit pour le Nord de l'Europe, ce que Rome est pour la Méditerranée », un autre français nous dit à propos de Jelgava, que même encore en 1784, ce n'était qu'un grand village.

Ce sont les anciens frères de l'Ordre, qui provoquèrent au nouveau duc les premières difficultés, car de leur point de vue il n'était pas un souverain, mais un chevalier comme eux. Quelques-uns parmi les réfractaires, comme par exemple le commandant de Dobeles, von der Recke, refusèrent même de prêter serment de fidélité et devinrent des vassaux directs du roi de Pologne. Afin de les apaiser, Kettler fut obligé de concéder en 1570 un privilège spécial, qui inclut toutes les prérogatives que les vassaux de l'Ordre avaient déjà réclamées à Sigismond II^{*}, à l'occasion des pourparlers de Wilno en 1561. Conformément à cet acte, les nobles du duché obtinrent non seulement l'allodification de leurs anciens fiefs et furent dispensés de douane et des impôts, mais aussi la justice haute sur les paysans.

Afin de renforcer son autorité, Kettler épousa la princesse Anne de Mecklembourg^{*}. Se rendant compte de son impuissance politique, le duc déploya une grande activité dans les questions de l'église et de l'enseignement, ordonna la construction de 63 églises au lieu des 9 qui existaient à l'époque de l'Ordre. Ayant perdu Rīga, Kettler choisit Jelgava pour résidence et conféra à cette ville les droits de cité. Il y fonda la première école latine de la Courlande. Le fait que parmi les 113 membres de sa cour ducal, 42 furent des Lettons, est particulièrement significatif. Kettler mourut en 1587, ayant partagé le duché entre ses deux fils Guillaume^{*} et Frédéric^{*} ; le premier résida à Jelgava, le second à Kuldiga.

¹ - Nous devons ce texte au Professeur Arveds Schwabe, de l'Université de Riga, et sa traduction au Bureau d'Information de la Légation de la Lettonie à Londres.

Ducatus Curlandiae et Semigalliae



Cartothèque de Saint Pétersbourg

Gravure d'Adolphi Grot. 1739

Guillaume tenta de briser l'oligarchie de la noblesse, mais la Pologne intervint et il fut destitué. Il mourut en émigration et Frédéric (1587-1642) devint souverain du duché. Ce conflit fut exploité par les Polonais, qui envoyèrent en Courlande une commission spéciale. Celle-ci élaborait en 1617 une constitution (*Formula Regiminis*), destinée à fixer le régime du duché. Suivant le modèle polonais on y avait prévu deux pouvoirs de l'état, le Duc et le Conseil ducal. Tous deux avaient leurs envoyés auprès de la cour polonaise. En cas de décès ou de minorité du duc, tous les droits passaient au Conseil. Le duché devint ainsi une République aristocratique, où le duc n'était que le personnage le plus éminent et, sans doute, le plus riche. Le pouvoir législatif appartenait au Landtag, dans lequel ni les citadins, ni les paysans n'étaient représentés. La commission polonaise en question, publia également en 1617 un code, appelé Statut de la Courlande, dans lequel le servage était traité comme l'esclavage au sens du droit romain. Les paysans se trouvaient sous le pouvoir privé (*potestas privata*) de leur seigneur selon le modèle de *patria potestas*. Le seigneur n'était pas seulement le juge des paysans, mais aussi le législateur. Comme la Courlande devint un pays classique du droit romain, les commentateurs de ces Statuts expliquaient au XVIII^e siècle, que les paysans ne sont pas des personnes, mais des choses (*res in commercio*). Peut-on être étonné alors de la décision que le Landtag prit en 1638, autorisant de couper la jambe à tout fuyard.

Frédéric régna pendant 55 ans et il n'eut pas de successeur direct. Comme en vertu de la résolution, que le Seim (*diète*) polonais adopta en 1589, qu'en cas de vacance du trône la Courlande devait être incorporée dans la Lithuanie, Frédéric abdiqua, en 1638, en faveur de son neveu Jacques, fils de Guillaume qui était alors élevé à l'étranger. Après avoir longuement hésité, la Pologne reconnut finalement Jacques comme duc de la Courlande.

Bien que toujours vassal en ce qui concernait les affaires étrangères, et lié à l'intérieur à la constitution de 1617, Jacques (1642-82) réussit néanmoins à se faire considérer comme souverain indépendant. Il réussit même à acquérir un poids international si considérable que même après sa mort, William Penn estimait le duché de Courlande comme qualifié pour faire partie de l'Union européenne, qu'il avait projeté de créer en 1694. Jacques acheta à l'empereur Frédéric III les droits de prince de l'empire et même son ennemi, Charles X de Suède, put dire à propos de lui : « Le duc de Courlande a trop pour n'être qu'un duc, mais pas assez pour être roi ». En effet, au temps de Jacques, la flotte courlandaise était supérieure à celle de la Suède ou du Danemark.

Sous l'influence de Colbert, Jacques entreprit de réaliser en Courlande la doctrine du mercantilisme, très en vogue à l'époque, voire exporter le plus possible et importer peu, faisant venir des marchandises de ses colonies. Du point de vue de commerce intérieur, afin de soutenir la concurrence avec les Suédois dans le trafic des marchandises Russes et Polonaises, Frédéric avait déjà fondé une nouvelle ville sur l'importante voie fluviale de la Daugava - Friedrichstadt (*Jaunjelgava*). En 1670, sur la même Daugava, Jacques en fonda une autre - Jacobstadt (*Jēkabpils*). Comme le duché possédait toutes les matières premières pour les constructions navales et, par ailleurs, se fit livrer des minerais de fer provenant des mines d'Eidsvold en Norvège, Jacques créa à Ventpils (*Windau*) d'importants chantiers navals, d'où sortirent pendant son règne 44 navires de guerre et 79 bateaux de commerce, dont une partie fut vendue à la France et à l'Angleterre.

Plusieurs traités furent conclus dans le but de favoriser le commerce maritime : avec Louis XIV en 1643, avec Cromwell en 1654 et avec l'Espagne en 1656. Le duc rêvait même d'avoir un port dans les Charentes et négociait l'achat de Marennes, sans du reste aboutir. Les marchandises exportées furent le blé, les graines de lin, les peaux, le potasse, le salpêtre, les canons et les grenades, la poudre et enfin, des matériaux de bois de tous genres. Afin de s'affranchir de l'intermédiaire hollandais pour les importations, le duc acheta en 1651 la colonie de Gambie sur la côte d'Afrique. Celle-ci fut cependant occupée à plusieurs reprises soit par les Anglais, soit par les Hollandais et en 1661 définitivement conquise par l'escadre britannique. Par le traité de 1664 le duc dut céder la Gambie au roi Charles II d'Angleterre, en échange pour une autre - l'île de Tobago aux Antilles, achetée en 1652 et



C.N.A.C. Paris

L'Europe Centrale en 1763



C.N.A.C. Paris

l'Europe centrale en 1812

occupée aussi par les Hollandais. Au fait le duc n'obtint pleine possession de l'île qu'en 1679, pour la perdre définitivement en 1690.

Afin de fournir les matières premières nécessaires à 70 manufactures d'état, le duc entreprit de rationaliser l'économie des domaines, car à la suite de la guerre de Trente ans, une dépression agraire sévissait sur toute l'Europe. La loi agricole de 1663 gratifia bien les pay-sans de quelques primes pour les produits qu'ils avaient fournis, mais d'un autre côté, elle les écrasa sous le poids de corvées et de lourdes contributions qu'ils devaient fournir aux manufactures ducales. Aussi un bon nombre d'entre eux s'enfuit à l'étranger.

Les Hollandais étaient très mécontents de la concurrence de Jacques, aussi le surnommèrent-ils « le duc Navigateur » (*Haertogh Schipper*). Si Jacques parvint réellement par ses dons de commerçant et d'industriel à transformer la Courlande, du moins pour une courte période, en « Pays-Bas de l'Est », sa politique extérieure fut cependant maladroite et partant peu profitable. Au début il s'allia au bloc franco-anglais, mais perdit par la suite l'appui de ces deux pays. La dynastie des Stuart lui retira son soutien, pour avoir tenté de manœuvrer dans le conflit, qui les opposait à Cromwell*, tandis que les Français l'abandonnèrent pour sa participation à la guerre, que les Etats Généraux menèrent contre la France de 1672 à 1674, étant donné qu'il y avait envoyé deux régiments courlandais sous le commandement de son fils Frédéric Casimir. Attachant trop de crédit aux traités, il ne s'occupa pas assez de son armée et s'imagina à tort de pouvoir conserver la neutralité dans la guerre polono-suédoise, par la conclusion d'un traité avec la Suède (1647), ainsi que par un autre avec le tsar Alexis Mikhaïlovitch (1655).

Au début de la guerre, il ne sut malheureusement pas garder sa neutralité d'une façon irréprochable. En 1658, le comte Douglas*, commandant en chef suédois, le fit prisonnier, en l'accusant d'avoir fomenté le rattachement de la Livonie à la Courlande. Jacques fut déporté à Ivangorod et libéré après la paix d'Oliva (1660). Il retrouva son pays totalement dévasté : les manufactures étaient détruites, les bateaux sabordés, les colonies ravies par des voisins avides. Jacques estima à 6 millions d'écus le total de ses pertes. Ces déboires peuvent en partie être expliqués par le fait que Jacques n'avait pas su choisir parmi ses agents consulaires des personnes de confiance, les ayant recruté généralement dans les milieux hollandais, intéressés à profiter de ses malheurs.

Son fils Frédéric Casimir (1682-98) engagea les domaines ducales et dilapida les autres entreprises de son père, afin de se procurer les moyens pour une fastueuse vie de cour, et fonda même à Jelgava un opéra italien et un orchestre français. Les troupes saxonnes aussi bien que l'armée suédoise traversèrent à maintes reprises le duché au cours de la Guerre Nordique et celui-ci fut appauvri encore davantage. Les derniers vestiges de la flotte courlandaise et de l'industrie du pays, s'effondrèrent entièrement.

Ayant obtenu l'Estonie et la Livonie, Pierre Ier* entreprit par voie diplomatique d'attirer également le reste des régions maritimes des Pays baltes dans la zone d'influence russe. En 1710 il maria sa nièce Anne* à Frédéric Guillaume, qui venait d'atteindre la majorité et fut proclamé duc. Celui-ci mourut aussitôt après son mariage. Son oncle Ferdinand*, frère de son père et seul successeur masculin de la dynastie des Kettler*, se considéra de droit comme duc de Courlande (1711-37) et bien qu'habitant à Dantzig commença à gouverner le duché, se trouvant en querelles perpétuelles avec la noblesse et le Conseil. Comme la veuve Anne habitait Jelgava, l'occupation russe de la Courlande était en fait établie. A partir de ce moment, les ducs de Courlande ne furent plus que des clients politiques de la Russie.

La course des grandes puissances pour le trône de Courlande se déclencha aussitôt. Parmi les nombreux prétendants au titre, le maréchal français Maurice de Saxe* conserva ses chances pendant quelques temps, mais finalement fut chassé par l'armée russe. Après la mort de Ferdinand, Anne de Courlande, élue à l'entre temps impératrice de Russie (1730-40), nomma son favori, Ernest Biron*, duc de Courlande (1737-69). Ce dernier était d'une origine inférieure et la noblesse allemande lui manifesta ouvertement son dédain. Biron résida à Saint-Pétersbourg, où, de pair avec André Ivanovitch Ostermann*, devint virtuellement

dictateur de la Russie. Il ordonna à l'architecte de la cour, l'italien Rasrelli*, de construire en Courlande deux remarquables palais (Jelgava et Rundāle), payés avec l'or russe ; ceux-ci furent édifiés sur le modèle des châteaux français. Louis XVIII séjourna, avec sa cour et ses ministres, pendant les années 1798-1800 et 1805-1807, dans le palais ducal de Jelgava, comme émigré politique.

Le 30 mai 1799 Marie-Thérèse, y fut mariée au duc d'Angoulême, Louis de Bourbon. La tombe de l'abbé de Firmont, confesseur de Louis XVI et de Louis XVIII, se trouve dans le cimetière catholique de Jelgava.

A la suite de la mort d'Anne, une nouvelle querelle de palais éclata à Saint-Pétersbourg et Biron fut déporté en Sibérie. Il dut y rester pendant plus de vingt ans.

Dépourvu de gouvernement, les nobles courlandais purent vivre pendant cette période à leur aise, tels les Porte-glaives au XIII^e siècle : *sine rege et sine lege*. Leur devise « le cœur est l'honneur des Courlandais » date de cette époque et signifie en fait que la vie du duché était régie non par des normes juridiques, mais par des liaisons personnelles. La situation des paysans dépendait entièrement des opinions et du caractère de leurs seigneurs. Afin de manifester envers le duc leur indépendance, certains nobles promulguèrent eux-mêmes des codes pénaux en langue lettonne pour leurs sujets.

Enfin, avec l'assentiment de la Russie, le roi de Pologne Auguste III* nomma en 1758 son fils Charles de Saxe, duc de Courlande. Seulement une partie des nobles lui prêtèrent serment de fidélité, tandis que les autres nouèrent des intrigues à la cour de Russie. Alors la nouvelle impératrice Catherine II (1762-96), princesse allemande, restaura dès 1763 Biron dans ses droits de souveraineté. Quand celui-ci revint à Jelgava, l'envoyé russe invita le duc Charles à quitter le duché. C'est dire à quel point le prestige de la Pologne était tombé. Vexé et fatigué par son exil prolongé, Ernest Biron abdiqua en 1769 en faveur de son fils Pierre. Sous la pression russe, les nobles furent contraints à lui jurer fidélité. Afin de les satisfaire, Pierre allodia tous leurs fiefs (1776).

La fin de la Pologne était proche. A la mort d'Auguste III (1763), la question de succession au trône provoqua des luttes de partis qui divisèrent d'une part les Polonais francophiles et de l'autre les russophiles. Deux dynastes allemands, Catherine II* en Russie et Frédéric II en Prusse, suivaient ces luttes avec une attention soutenue. Afin d'éviter l'intervention française, ils conclurent une alliance et parvinrent à faire élire le candidat russe, Stanislas Auguste Poniatowski*, roi de Pologne. Cependant, une dangereuse révolte paysanne éclata bientôt en Ukraine, dans le but d'obtenir la séparation d'Ukraine de la Pologne. Les Polonais appelèrent l'armée russe à leur secours. Celle-ci ne songea plus à quitter la Pologne, ce qui provoqua l'occupation des autres territoires polonais par les forces prussiennes d'une part, et autrichiennes de l'autre. Les trois puissances finirent par se mettre d'accord en 1772 au sujet du partage de la Pologne. L'ancienne province polonaise Ducatus Ultradunensis, c'est à dire la Latgale fut cédée à la Russie.

Vingt ans après, sous l'influence de la Révolution française, un puissant mouvement nationaliste prit naissance en Pologne qui effectua l'incorporation de la Lituanie. Catherine II refusa de la reconnaître et une armée russe de 100 000 hommes pénétra en Pologne et contraignit Stanislas Auguste à signer une alliance avec la Russie (1793). Ceci signifia en réalité l'établissement du protectorat russe. Une révolte de patriotes, dirigés par Kosciuszko*, éclata en 1794 et se termina par la capitulation de Varsovie, assiégée par le général Souvorov*. Un troisième partage, entre la Prusse, l'Autriche et la Russie, raya la Pologne du nombre des nations (1795). La Russie obtint aussi la Lituanie et la Courlande.

Afin de masquer cette annexion, Catherine II ordonna au Landtag de solliciter l'incorporation du duché dans la Russie, ce qui fut voté à l'unanimité, le 7 mars 1795. On versa une indemnité très importante à Pierre Biron*, tandis que l'on promit aux nobles des postes à la cour russe et dans l'administration locale. Parmi les 12 gouverneurs de la Courlande, de 1795 à 1885, 10 furent des barons allemands. Telle fut la fin peu glorieuse du pays de nos ancêtres, qui cessa son existence au bout de 233 années.

*histoire contemporaine*¹

Les trois États baltes - l'Estonie, La Lettonie (dont la Courlande [Kurzeme], depuis que nous l'avons quittée, est devenue l'une des trois provinces qui constituent le pays) et la Lituanie - ont fait leur apparition sur la scène internationale à la fin des années 80. Pour beaucoup, ils n'étaient auparavant que des pays quasi mythiques.

Brusquement, ils ont joué un rôle décisif dans l'éclatement de l'Union soviétique à laquelle ils avaient été rattachés contre leur volonté.

Les campagne empreintes de fièvre, voir d'héroïsme, pour obtenir leur indépendance, ont abouti finalement en 1991 au succès que l'on connaît.

Rapidement, ces trois états ont disparu des grands titres des journaux. Pays indépendants, il leur fallait dès lors s'organiser et surtout faire face à de terribles difficultés économiques. La situation semble heureusement s'améliorer à pas de géant et les Etats baltes devraient bientôt connaître la fin du marasme économique qui les touche. En revanche, il est difficile d'ignorer les dégâts infligés aux villes et à la région balte toute entière par l'architecture soviétique, blocs de bâtiments gris, usines polluantes... difficile aussi de ne pas voir combien l'harmonie sociale a souffert du sapement systématique de tout esprit d'initiative. Difficile, enfin, de passer sous silence le problème posé par l'immigration massive en provenance de Russie.



En Estonie et en Lettonie, la domination russe favorisa les privilèges de la classe dominante baltico-allemande et imposa une exploitation plus grande de la paysannerie. Finalement, le servage devait être aboli entre 1811 et 1819, mais les paysans durent attendre le milieu du XIX^e siècle pour être autorisés à se déplacer librement et à posséder des terres.

En Lituanie, qui participa à la rébellion polonaise contre le pouvoir russe en 1830-1831, les paysans ne furent libérés du sevrage qu'en 1861, comme sur tout le territoire russe. En 1863 la Lituanie prit également part à une deuxième révolte contre la Russie. Par la suite, des dizaines de milliers de Litvaniens mais aussi, en nombre plus réduit, des Lettons et des Estoniens, émigrèrent vers le continent américain.

La libération des serfs favorisa l'émergence d'un mouvement national dans les trois Pays baltes, mouvement qui se prolongea de la seconde moitié du XIX^e au début du XX^e siècle. Les populations autochtones pouvaient désormais appartenir à des cercles intellectuels et professionnels. Dans le nord, le mouvement se focalisa tout particulièrement autour de l'université de Dorpat, car l'université de Vilna (*Vilnius en russe*) avait été fermée en 1832 par les Russes. Peu à peu, les populations baltes prirent conscience de leur identité. Elles cherchèrent à exprimer leur culture et leur sentiment national, à apprendre à enseigner, à publier dans leur propre langue, à organiser leurs propres festivals de musique et à jouer leurs pièces de théâtre. Une ligne de chemin de fer fut construite entre la Russie et les Pays baltes. Rīga devint non seulement un port international important, comptant plus de 500 000 habitants en 1914, mais aussi un centre industriel à l'image de Tallinn et de Narva.

En Estonie, comme en Lettonie, l'analphabétisme avait presque totalement disparu en 1900.

¹ - Extrait de « *Baltic States & Kaliningrad* » by John Noble. Lonely Planet Publications à Londres. Traduction : Anne Dechanet.

La russification

Les mouvements nationaux se renforcèrent encore en réaction à la politique impopulaire de russification menée par les autorités occupantes, en particulier à la fin du XIX^e siècle. L'Estonie, la Livonie et la Courlande étaient gouvernées en tant que provinces séparées mais la Lituanie, en raison de son soutien aux diverses rébellions polonaises, était considérée comme faisant partie intégrante de la Russie. L'occupant imposa diversement son pouvoir sur la région balte. Le catholicisme fut persécuté en Lettonie et en Lituanie. Le russe devint la langue utilisée dans l'enseignement. A partir de 1864, seuls les ouvrages en lituanien utilisant l'alphabet cyrillique furent autorisés à paraître tandis que les livres, journaux et périodiques rédigés en polonais (langue parlée par la noblesse lituanienne) furent interdits. Les publications en lituanien furent alors assurées par les communautés lituaniennes vivant en Prusse orientale (y compris le premier journal en lituanien, *Keleivis* fondé par Frederic Kurshatt, et *Ausra* (Aurore) qui circula clandestinement dès 1883) et étaient distribuées sous le manteau en Lituanie.

L'indépendance

Les conséquences des révolutions russes.

Les idées d'autonomie nationale et d'indépendance baltes furent pour la première fois clairement exprimées durant la Révolution russe de 1905. Mais lorsque les révolutionnaires estoniens et lettons commencèrent à incendier les domaines, les représailles furent sanglantes et près de 1 000 personnes y trouvèrent la mort.

Durant la Première Guerre mondiale, l'Allemagne occupa la Lituanie et la Lettonie occidentale, en 1915. Elle ne parvint à atteindre Rīga, la Lettonie orientale et l'Estonie qu'à la fin de 1917. Tout d'abord, les nationalistes baltes avaient espéré que la guerre entraînerait automatiquement une amélioration de leur statut au sein de l'empire russe. Il n'en fut rien. L'idée d'une totale indépendance se fit alors progressivement jour et prit réellement forme avec la révolution de Février au cours de laquelle le tsar fut renversé. Cependant, pour que cette indépendance se concrétise, il fallait d'abord mettre un terme aux divers conflits.

En mars 1917, la Russie vota une loi proclamant l'auto-gouvernement de l'Estonie et le premier parlement estonien, le Diet Maapäev (Conseil national estonien), se réunit au château de Toompea, à Tallinn. Après la révolution d'Octobre, le pouvoir bolchevique mit en œuvre une politique communiste en Estonie, mais à l'arrivée des troupes allemandes, en février 1918, les communistes s'enfuirent. Le 24 février, le Diet Maapäev décréta l'indépendance de l'Estonie. Cependant, dès le lendemain, les Allemands prenaient pied à Tallinn. Toujours sous l'occupation allemande, le Conseil national de Lituanie, le Taryba, déclara pour sa part l'indépendance de la Lituanie le 16 février.

En mars 1918, voulant à toutes fins se dégager du conflit, le gouvernement communiste russe signa avec l'Allemagne le traité de Brest-Litovsk et abandonna la région balte.

Les guerres d'indépendance

L'Allemagne se rendit le 11 novembre 1918, aux alliés occidentaux. Le même jour, un gouvernement républicain lituanien était instauré. En Lettonie, paysans, classe moyenne et socialistes déclarèrent l'indépendance le 18 novembre, et le chef du Parti paysan, Kārlis Ulmanis, constitua un gouvernement. La déclaration d'indépendance de l'Estonie promulguée en février fut réitérée en novembre. La Russie soviétique se lança alors dans une vaste campagne militaire et politique dans le but de soumettre les États baltes, mais une forte opposition locale et une intervention militaire extérieure - notamment celle de la flotte an-

glaise et de troupes volontaires scandinaves et finlandaises en Estonie - finirent par l'emporter. En février 1919, le Premier ministre estonien, Konstantin Päts, fut en mesure d'annoncer publiquement que l'Estonie était libre.

En Lettonie, les combats se poursuivirent jusqu'en 1920 entre nationalistes, bolcheviques, troupes d'occupation allemandes et combattants germano-baltes, sous le commandement du général von der Goltz, qui espérait encore ramener la région balte sous contrôle allemand. Le gouvernement Ulmanis disposait d'une opposition communiste conduite par Peteris Stucka. L'Armée rouge s'empara de Rīga en janvier 1919 et le gouvernement Ulmanis se replia à Liepāja où la flotte britannique assura sa protection. En mai, von der Goltz chassa l'Armée rouge de Rīga. Il devait être cependant lui-même battu à Cēsis par les troupes estoniennes et lettones qui, à leur tour, libérèrent la presque totalité de la Lettonie de la présence russe. A son retour à Rīga, en novembre 1919, Ulmanis dut faire face à une autre attaque armée, menée cette fois par des troupes russes blanches et allemandes organisées par von der Goltz, sous le commandement d'un obscur aventurier répondant au nom de Pavel Bermond-Avalov. Les Lettons, toutefois, l'emportèrent et, en décembre, les dernières troupes allemandes quittaient la Lettonie. L'ultime bastion communiste, Lagale, devait également tomber aux mains des Lettons.

En Lituanie, la situation fut rendue plus complexe encore par une nouvelle émergence d'une Pologne indépendante qui souhaitait soit une union avec la Lituanie, soit l'annexion de la région de Vilnius, à forte population polonaise ou polonisée. En janvier 1919, l'Armée rouge installa un gouvernement communiste à Vilnius mais, au mois d'août suivant, cette même armée fut chassée de Lituanie. Les troupes polonaises s'emparèrent alors de Vilnius, et la conservèrent - hormis une période de trois mois en 1920 - jusqu'en 1939. La « question de Vilnius » fut une source de tension constante entre la Pologne et la Lituanie. Kaunas devint la capitale de la Lituanie indépendante. Les troupes allemandes quittèrent le sol lituanien en décembre 1919.

En 1920, la Russie soviétique signa un traité de paix avec les républiques parlementaires d'Estonie, de Lettonie et de Lituanie par lequel elle entérina leur indépendance.

Les années d'indépendance

Dans les trois jeunes États baltes, les domaines appartenant à la noblesse furent morcelés et redistribués aux paysans. Malgré les ravages de la guerre et la disparition du commerce traditionnel avec la Russie (en Lettonie notamment, 40 % de la population avait été tuée ou avait émigré, les usines avaient été évacuées vers la Russie et, à Rīga, le commerce ne représentait plus que 10 % de ce qu'il était en 1913). Les trois nouvelles démocraties réalisèrent des progrès économiques remarquables. La Grande-Bretagne et l'Allemagne constituaient leurs deux principaux marchés d'exportation. Mais, en raison de la crise économique mondiale de 1929, ces démocraties eurent à lutter contre la montée du fascisme et les menaces de l'Union soviétique. Toutefois, les nouveaux régimes autoritaires manifestèrent une certaine modération ; c'est pourquoi l'entre-deux-guerres est généralement considérée par la plupart des Estoniens, Lettons et Lituaniens comme une période relativement favorable. Dans ces pays essentiellement agraires, l'industrie y jouait un rôle moins important qu'aujourd'hui, et de grands efforts furent faits sur le plan éducatif et culturel. En Estonie, les mouvements anticommunistes et antiparlementaires (le Vaps, ou Ligue des combattants d'inspiration fasciste) remportèrent facilement le référendum constitutionnel de 1933. Le 12 mars 1934, le président Konstantin Päts fit dissoudre la Ligue, proclama l'état de siège et institua une république autoritaire. Toujours en 1934, en Lettonie cette fois, le président Ulmanis suspendit le parlement et prit la tête d'un gouvernement dictatorial avec pour objectifs d'écarter tout à la fois les nazis et les partis de gauche.

En Lituanie enfin, en 1926, un coup d'état militaire provoqua la destitution du président de la république Grinius. La grande instabilité qui s'ensuivit aboutit, en 1934, à la prise de pouvoir par Antanas Smetona qui institua un régime proche du modèle mussolinien.

La Seconde Guerre mondiale et le régime soviétique *L'occupation soviétique*

Le 23 août 1939, l'Allemagne et l'Union soviétique signaient le pacte de non-agression Molotov-Ribentrop (pacte germano-soviétique), aux termes duquel l'Europe centrale était secrètement divisée en zones d'influence allemande et soviétique. L'Estonie et la Lettonie furent mises sous tutelle soviétique, tandis que la Lituanie était attribuée à l'Allemagne. En septembre 1939, la Lituanie refusa de se joindre à l'attaque nazie contre la Pologne ; elle fut alors transférée en zone soviétique. L'Union soviétique imposa aux États baltes un « pacte de défense et d'assistance mutuelle » autorisant le stationnement de troupes soviétiques sur leur territoire. En octobre 1939, Wilno (*Vilnius*) fut rendue à la Lituanie après l'attaque concertée germano-soviétique contre la Pologne (les Soviétiques ayant envahi l'est du pays, les nazis l'ouest).

Les Germano-baltes qui n'avaient pas rejoint l'Allemagne durant la grande période des réformes agraires des années 1920, s'exilèrent en 1939 et 1940 pour ne pas se soumettre aux injonctions réitérées d'Hitler, prônant le *heim ins Reich* (retour au Reich). En août 1940, l'Estonie, la Lettonie et la Lituanie furent entièrement occupées par l'Union soviétique, les communistes remportèrent les « élections » et les trois états devinrent des républiques soviétiques.

Commencèrent alors les nationalisations, les purges, les pillages et les déportations massives vers la Sibérie. Au cours de la première année qui suivit la prise de pouvoir par les autorités soviétiques, de 11 000 à 60 000 Estoniens, 45 000 Lituanais et 35 000 Lettons, dont beaucoup d'enfants, de femmes et de vieillards, furent arrêtés et déportés en Sibérie.

L'occupation allemande

En 1941, lorsque Hitler envahit l'URSS et occupa les États baltes, de nombreux habitants considèrent tout d'abord les Allemands comme des libérateurs. Gouvernés par les nazis, les États baltes et l'ex-Bélorussie constituèrent un territoire, l'Ostland, dont l'intégration au Troisième Reich était envisagée à plus ou moins longue échéance. Certains habitants collaborèrent, à des degrés divers, avec l'occupant et quelques-uns participèrent aux massacres des Juifs (notamment à Panerai et Vilna). En Lituanie, 94 % de la population juive périt dans les camps ou les ghettos (entre 135 000 et 300 000 selon les estimations). En Lettonie, on évalue à 90 000 le nombre des disparus. En Estonie, environ 5 000 Juifs furent massacrés. En outre, des milliers de déportés originaires d'Europe centrale et d'ailleurs furent tués par les nazis dans les Pays baltes.

On estime que 140 000 Lettons, 45 000 Lituanais et 50 000 Estoniens furent enrôlés, volontairement ou non, dans les troupes allemandes. D'autres furent affectés au service du travail obligatoire. Dans le même temps, une résistance nationaliste et communiste s'organisa contre l'occupant.

Par ailleurs, entre 1944 et 1945, de 65 000 à 120 000 Lettons, 70 000 Estoniens et 80 000 Lituanais réussirent à s'échapper en Occident et à fuir la reconquête des États baltes par l'Armée rouge. Mais beaucoup d'autres furent faits prisonniers et envoyés en Sibérie. On évalue à 200 000 Estoniens, 450 000 Lettons et 475 000 Lituanais le nombre de ceux qui périrent pendant la guerre.

La réoccupation soviétique

Fin 1944, l'Armée rouge reconquit la totalité des Pays baltes, à l'exception de la Courlande (qui resta entre les mains de l'Allemagne, après la reddition de ce pays en 1945). Des villes telles que Narva et Tallinn furent en partie gravement endommagées lors de l'avancée des forces soviétiques. La bataille pour la Prusse orientale (1944-1945) fut l'une des plus meurtrières de la Seconde Guerre mondiale. Königsberg fut presque entièrement détruite par les raids de l'aviation britannique en 1944 et par l'assaut final de l'Armée rouge (9 avril 1945).

De nombreux survivants allemands furent déportés en Sibérie. En 1947 et 1948, les derniers captifs, au nombre de 25 000 environ, furent envoyés en Allemagne. Königsberg prit le nom de Kaliningrad. Elle fut reconstruite et peuplée essentiellement par des Soviétiques.

Depuis la Seconde Guerre mondiale, la moitié septentrionale de la Prusse orientale constitue la région soviétique de Kaliningrad, tandis que la moitié méridionale est polonaise.

Le pouvoir soviétique

Entre 1944 et 1952, par suite du rétablissement du stalinisme dans les États baltes, l'agriculture fut collectivisée. De 1945 à 1949, durant cette période de collectivisation, environ 60 000 Estoniens, 175 000 Lettons et 250 000 Lituanais furent tués ou déportés en Sibérie. Des milliers de partisans, connus sous le nom de « frères de la forêt », prirent les armes contre le pouvoir soviétique. Entre 1952 et 1953, ils furent tous écrasés à l'exception d'un seul, un Estonien du nom d'August Sabe, qui parvint à échapper au K.G.B. Malheureusement pour lui, il se noya, en 1978, en traversant un lac alors qu'il tentait de s'enfuir.

Avec l'industrialisation de l'après-guerre, les Républiques baltes durent accueillir un tel afflux de travailleurs soviétiques, principalement originaires des États limitrophes (Russie, Biélorussie, Ukraine), que les Estoniens et les Lettons en vinrent à craindre de devenir minoritaires dans leur propre pays. Cette situation ne fit qu'entretenir leur haine à l'égard du pouvoir soviétique, sentiment encore attisé par l'attribution pour le moins inéquitable de logements et de postes importants aux nouveaux arrivants. Il ne faut pas oublier qu'avant le déclenchement de la Seconde Guerre mondiale, l'agriculture était la base essentielle de l'économie balte. Or l'industrialisation provoqua un exode des paysans vers les villes. Nombre de nouvelles industries, technologiquement très avancées au regard des normes soviétiques, favorisèrent l'amélioration du niveau de vie de la population, non sans dommage cependant pour l'environnement. Durant la période soviétique, le prétendu climat « occidental » qui régnait dans les Pays baltes et la relative tolérance dans le domaine des arts, attirèrent nombre de citoyens d'autres régions d'URSS. En revanche, les pratiques religieuses y étaient vigoureusement déconseillées, voire interdites.

Vers une nouvelle indépendance Les premières étapes

En 1972, un étudiant lituanien de dix-neuf ans, Romas Kalanta, s'immola par le feu pour protester contre l'occupant soviétique. Son geste déclencha, durant deux jours, une série d'émeutes anti-soviétiques à Kaunas. En 1980, à Tallinn, à l'issue d'un concert donné par le groupe punk estonien Propeller, des admirateurs n'hésitèrent pas à crier des slogans anti-soviétiques. Dans les années 80, lorsque Mikhaïl Gorbatchev encouragea la *glasnost* en URSS, les Républiques baltes donnèrent libre cours à leurs revendications nationales. À partir de 1986, les manifestations nationalistes se multiplièrent. Le 14 juin 1987 notamment, 5 000 personnes se rassemblèrent illégalement autour du monument de la Liberté de Rīga, pour commémorer les rafles stalinienne de juin 1940.

La révolution chantante

C'est seulement en 1988 que les Baltes commencèrent véritablement à envisager comme possible leur indépendance. En mars, plusieurs membres du gouvernement letton se joignirent à une réunion publique organisée à Rīga pour commémorer l'une des vagues massives de déportation stalinienne. Cette même année, plusieurs grandes manifestations se déroulèrent en Lettonie où se mêlèrent revendications nationales et défense de l'environnement. Une chaîne composée de 45 000 personnes se déroula le long de la côte pour protester contre la pollution. Ce fut aussi, en Estonie, l'année de la « Révolution Chantante ». Des milliers de personnes se réunirent pour entonner le vieil hymne national, précédemment interdit par les Soviétiques, et revendiquer leur indépendance. A Tallinn, environ 300 000 personnes se regroupèrent, soit un Estonien sur cinq. A Vilnius, quelques 250 000 Lituaniens se rassemblèrent le 23 août pour protester contre le pacte Molotov-Ribbentrop.

Les étapes politiques

Constitués dans chaque République pour accélérer la réforme démocratique, les fronts populaires remportèrent de vifs succès. Les partis communistes locaux s'y rallièrent. En octobre 1988, lors de son premier congrès, le Front populaire - fort de 300 000 membres - en appela à l'autonomie de l'Estonie, à la démocratie et à l'arrêt de l'immigration soviétique. Les trois républiques mirent amplement à profit la *perestroïka* (restructuration) instaurée par Gorbatchev et le démantèlement des institutions soviétiques. En novembre 1988, le Soviet suprême estonien adopta un « déclaration de souveraineté » et annonça que, désormais, pour être appliquées en Estonie, les lois soviétiques devraient d'abord être approuvées par le gouvernement de ce pays.

Cela n'empêcha nullement la Lituanie de prendre la tête de la cause indépendantiste balte grâce à la victoire du front populaire local, le Sajúdis, qui remporta 30 des 42 sièges lituaniens lors des élections de mars 1989, au Congrès des députés de l'URSS.

Le 23 août 1989, cinquantième anniversaire du pacte Molotov-Ribbentrop, quelques deux millions de personnes formèrent une chaîne humaine s'étirant sur plus de 500 km, de Tallinn à Vilnius (en passant par Rīga) et en appelant à la sécession. En novembre, Moscou accorda l'autonomie économique aux Républiques baltes. En décembre, le parti communiste lituanien quittait le P.C. d'Union soviétique, acte qui marquait les prémices de la rupture définitive avec l'URSS. La Lituanie fut également la première république soviétique à légaliser les partis non-communistes. L'Estonie et la Lettonie n'allaient pas tarder à suivre son exemple.

La Lituanie déclare l'indépendance

En janvier 1990, de nombreuses manifestations marquèrent la visite de Gorbatchev à Vilnius. Il ne réussit pas à convaincre les Lituaniens de renoncer à leur indépendance. Sajúdis remporta à une majorité écrasante les élections de février au Soviet suprême qui, le 11 mars, se prononça pour l'indépendance de la Lituanie et déclara toujours valable la constitution du 16 février 1918. Le même jour, le président de Sajúdis, Vytautas Landsbergis, fut élu président du Soviet suprême.

En réaction, Moscou entreprit une guerre d'usure. Gorbatchev déploya des troupes autour de Vilnius et sur tout le territoire lituanien afin d'intimider la population et les dirigeants, puis décréta le blocus économique et un embargo sur les livraisons de gaz naturel et de pétrole

brut. Le 29 juin 1990, le président Vytautas Landsbergis accepta de « geler » pendant cent jours la déclaration d'indépendance afin d'entamer des pourparlers avec l'Union soviétique.

L'Estonie et la Lettonie empruntèrent des voies similaires mais firent preuve de plus de prudence. Au printemps 1990, les nationalistes furent élus à une grande majorité dans chacun des Soviets suprêmes (parlements). Ils rétablirent les constitutions mises en place avant la Seconde Guerre mondiale mais instituèrent des « périodes de transition » afin de négocier leur totale indépendance. L'Estonie se tourna vers une économie de marché en abolissant les subventions accordées sur certains produits de consommation courante. Cependant l'élan indépendantiste se trouva brusquement freiné lorsqu'il devint évident que les Pays baltes étaient économiquement tributaires de l'Union soviétique. Les pourparlers de la Lituanie avec Moscou s'enlisèrent et, durant l'hiver 1990-1991, l'aile dure soviétique reprit de l'ascendant.

Les événements de 1991

En janvier 1991, les troupes soviétiques et la police paramilitaire s'emparèrent des bâtiments stratégiques de Vilnius et de Rīga avec comme objectif une reprise en main soviétique afin de mieux imposer une série de mesures draconiennes. Treize personnes trouvèrent la mort au cours de l'assaut de la tour et du centre de télévision de Vilnius, cinq autres lors de l'occupation du ministère de l'Intérieur à Rīga et il y eut des centaines de blessés. Des barricades furent dressées devant les parlements des deux villes ; la population garda son calme. La violence déclenchée par Moscou fut condamnée par l'Occident, sans pour autant faire disparaître la menace.

Lors des référendums de février et mars 1991, les trois États se prononcèrent à une large majorité pour la sécession. Cependant, du côté occidental, on ne souhaitait pas affaiblir davantage le pouvoir de Gorbatchev et les marques de soutien aux mouvements indépendantistes baltes furent généralement très timides.

La situation changea cependant radicalement avec le coup d'état contre Gorbatchev à Moscou, le 19 août 1991. L'Estonie se déclara indépendante le 20 août, suivie par la Lettonie le 21. L'Occident reconnut alors l'indépendance des États baltes. Finalement, l'URSS fit de même le 6 septembre 1991.

L'indépendance (à nouveau).

Le 17 septembre 1991, les trois États furent admis aux Nations unies, puis émirent leurs propres timbres. En 1992, et pour la première fois depuis l'entre-deux-guerres, ils participèrent aux jeux Olympiques de Barcelone. Également en 1992, l'Estonie remplaça le rouble par la couronne estonienne. La Lettonie et la Lituanie suivirent son exemple en 1993. Au cours de cette dernière année, le Pape se rendit dans les trois états.

L'indépendance acquise, il incombait alors aux trois états de réorganiser la vie politique, économique et sociale. Pour nombre de Baltes, les incertitudes économiques que connaissait la région ne firent qu'accroître leurs difficultés quotidiennes. Le niveau de vie chuta de manière catastrophique mais, malgré un certain découragement, bien peu souhaitaient le retour de l'époque soviétique.

L'Estonie fut la première à s'acheminer vers une véritable économie de marché. Cette orientation se traduisit, en 1993, par une amélioration sensible de la situation. La Lettonie semblait, elle aussi, sortir enfin du tunnel. La Lituanie, en revanche, devait toujours faire face à des difficultés plus grandes dues, notamment, à des hésitations et tensions gouvernementales diverses.

Les trois pays instaurèrent un nouveau système électoral et, en 1992-1993, organisèrent des élections générales. En Lettonie comme en Estonie, les migrants arrivés d'URSS après la Seconde Guerre mondiale ne purent participer à ces premiers scrutins car ils ne disposaient pas de la citoyenneté lettone ou estonienne. L'une des conditions requises pour son obtention était de parler l'estonien ou le letton. C'était là une mesure qui, en Estonie surtout, avait pour but d'écartier l'électorat russe.

En 1992, les électeurs estoniens donnèrent une majorité de leurs suffrages à un parti conservateur, la Ligue de la Patrie, mené par un jeune historien, Mart Laar, partisan d'une économie de marché ainsi que d'une politique nationaliste et anticommuniste. En Lettonie, c'est également un parti nationaliste modéré qui l'emporta lors des élections de 1993.

En Lituanie, la situation se révéla beaucoup plus complexe. Vytautas Landsbergis, qui avait mené le pays à l'indépendance, ne réussit pas à insuffler à sa politique une dynamique suffisante. Durant l'été 1992, le parlement lituanien fut divisé en de nombreuses petites factions dont certaines refusaient d'assister aux sessions, d'où l'incapacité par des parlementaires à faire voter les lois. Une épisode particulièrement absurde reflète cette situation : le Premier ministre alors en place, Gediminas Vagnorius, ne parvint pas à faire accepter sa démission, les parlementaires présents n'étant pas assez nombreux pour que leur vote soit validé ! En outre, en septembre, de la même année, l'ancien Premier ministre de Sujudis, Kazimiera Prunskiene, fut déclaré coupable d'avoir collaboré avec le K.G.B.

En automne 1992, le Parti démocratique du travail lituanien (P.D.T.L.), aile réformée de l'ancien Parti communiste lituanien, remporta les élections. Lassés par tous ces politiciens incapables même de remettre en service chauffage et eau chaude, les électeurs préférèrent s'en remettre à des hommes dotés d'une certaine expérience du pouvoir même si, dans cette optique, il fallait faire marche arrière et élire à la tête de la République un ex-communiste, Algirdas Brazauskas, le dirigeant du P.D.T.L. Depuis son élection, début 1993, Brazauskas s'est efforcé de renouer de meilleures relations avec la Russie. S'acheminant plus lentement que les gouvernements letton ou estonien vers une économie de marché, il ne cesse cependant d'affirmer qu'il souhaite appliquer une politique sociale démocrate de style européen.

En mai 1993, la Lituanie et l'Estonie furent les premiers états de l'ex-URSS à être admis au Conseil de l'Europe, organisation chargée de promouvoir les droits de l'homme, la démocratie et la construction européenne. La Lettonie appartiendra le 31 janvier 1995 à la dite Communauté Européenne.

Les relations entre les pays baltes reflètent, en outre, assez bien les difficultés rencontrées en politique intérieure. Dès l'indépendance acquise, leurs divergences resurgissent, notamment en ce qui concerne les contrôles économiques et frontaliers. L'aide et les investissements étrangers suscitèrent d'abord une certaine rivalité. Les communautés d'émigrés baltes en Occident représentaient, pour les trois états, une importante source de revenus. L'Allemagne prit une part active au développement économique des trois pays. De son côté, l'Estonie établissait des liens avec la Finlande et la Suède ; la Lettonie avec la Suède et le Danemark.

Les relations tendues entre la Pologne et la Lituanie firent de nouveau surface et la Lituanie, tout en restant tournée vers l'Occident, chercha, davantage que l'Estonie et la Lettonie, à renouer des relations avec les États de la C.I.E. Quant à la coopération économique, elle demeure relativement peu importante entre les trois états.

Les États baltes disposent aujourd'hui de leur propre armée et de leurs propres forces de police, mais doivent faire face à une augmentation inquiétante de la criminalité. En outre, les frontières baltes constituent un lieu de passage idéal pour les trafiquants en tous genres (drogues, armes, prostitution). Si les troupes soviétiques ont bien quitté le territoire lituanien en août 1993, en revanche elles restent stationnées en Lettonie et en Estonie afin d'exercer une pression sur les gouvernements locaux en ce qui concerne le respect des droits des ressortissants russes. Début 1994, il restait encore 20 000 soldats russes en Lettonie et 4 500

en Estonie. Cette présence militaire russe comme garantie du « maintien de la paix » soulève des controverses au niveau international.



SAMUEL AUSCHITZKY

[V]ous devons tout d'abord attirer votre attention sur les difficultés qu'ont rencontrées les chercheurs lettons pour retrouver nos racines courlandaises.

En effet, ils ne disposent pas encore d'instruments de travail qui correspondent à l'état nouveau des technologies de l'information et de la communication.

Dans ce pays ami, les généalogistes doivent encore retirer des étagères tous les registres qui pourraient les intéresser (notamment les livres d'église) et les lire ligne après ligne jusqu'à ce qu'ils trouvent (ou ne trouvent pas) le nom recherché. C'est un travail épuisant, d'autant plus qu'ils se heurtent à une autre difficulté majeure :

Le 15 février 1988 à Léninegrad, un demi million de livres anciens brûlèrent dans l'incendie de l'Académie des Sciences de l'URSS. Fondée par Pierre le Grand en 1714, la bibliothèque de l'Académie contenait six millions de titres, en particulier « le fonds Baer », les archives de Courlande et des Radziwill. L'incendie a éclaté deux heures après la fermeture et n'a pas fait de victimes. Un nouveau système anti-incendie devait être installé, l'ancien système avait été démonté. Les livres qui n'ont pas brûlé ont été abîmés par l'eau. Les bulldozers devant dégager les ruines, des volontaires se sont interposés pour trier à la main et sauver ainsi quelques livres de ce « Tchernobyl » culturel. Les archives de la Courlande et des princes Biron ont disparu... encore un peu de la mémoire qui bascula dans le néant.¹

Ceci étant précisé, aussi lacunaires que soient les indices disponibles, ce chapitre et ceux qui vont suivre n'en mettent pas moins en évidence qu'en histoire sociale les couches dominantes de la population ont laissé davantage de traces écrites et sont plus faciles à étudier que le petit peuple. Nous commencerons par l'ancêtre amtmann.



L'AMTMANN (ou AMTSERWALTER) SAMUEL AUSCHITZKY (AC1)

C'est un notable. Au début de l'enquête, nous avons traduit *amtmann* par « conseiller de la ville, magistrat ou bailli ». Mais le petit bourg de Popen, aujourd'hui *Pope*, 56 foyers à l'époque, était alors englobé dans un immense domaine². Nous avons imaginé qu'il pouvait en être l'intendant. Aujourd'hui c'est une certitude car le titre complémentaire d'*amtsverwalter*, connu plus tard, signifie « administrateur ».

Nous ignorons le nom de sa femme, leurs dates et lieux de naissance et de décès. Pour le moment nous n'avons pas pu reconstituer leurs ascendances. Et son prénom « Samuel », en fait, nécessiterait d'autres recherches.

Notre généalogiste a compulsé les archives historiques (malheureusement incomplètes) de Pope et de Krote mais elle n'y retrouve pas de documents mentionnant ses activités.

1 - « *Le cancre de sable...* ». S. de Bordellus. Marseille.

2 - Ce domaine de 35 000 hectares était la propriété des Berh.

Alors, pour le moment, notre généalogiste étudie, à Rīga, toutes les archives de la famille von Behr¹ : approximativement deux cents dossiers renfermant des milliers de pages écrites dans un vieil idiome en usage en Courlande aux siècles derniers. C'est un travail éreintant et malheureusement elle n'y a pas encore trouvé d'autres informations au sujet de Samuel Auschitzky, qui tout d'abord, fut l'administrateur du domaine de Popen (*Pope*), ensuite l'administrateur de Krothen (*Krote*).

Un fait intéressant cependant : dans la deuxième partie du XVIII^e siècle, le domaine de Popen, aussi bien que le domaine de Krothen appartenaient au même propriétaire : le 'Piltenschen landrat' Ulrich-Johann von Behr.² Le domaine de Krothen faisant partie de la paroisse de Nord-Durben (*Ziemeldurbe*).

En étudiant les registres de cette paroisse, notre généalogiste a trouvé, le 4 mai 1777, une information³ au sujet de la belle-fille de Samuel Auschitzky. Anna Elisabeth Delicas, mais dans ce dit livre, l'entrée a été rayée. Ce document est très important, car c'est la première fois que nous retrouvons le prénom de notre aïeul, de plus il prouve qu'à cette date il était bien l'administrateur de Krothen, mais plus celui de Popen.

Nous savons, par d'autres documents, qu'il avait quitté Popen en 1775 où il avait été remplacé par un amtmann s'appelant Burkewitz. Cette fois-ci, nous en avons la certitude.

A Krothen naîtra, en 1779, Johann. L'acte⁵ précise : « fils de l'amtswalter de Krothen, M. Auschitzky ». Une propriété située à proximité de Durben.³

Nous ne savons pas ce qu'il advint ensuite de notre ancêtre, car en 1781 un autre administrateur a été nommé. Nous ne saurons pas s'il est mort à Krothen parce que nous n'avons pas retrouvé les registres paroissiaux des décès pour la période allant de 1770 à 1780.

P

Attestation écrite et signée par le premier de nos ancêtres Auschitzky connu

Ich habes unterzeichnet befohlen das die Kaufung
 Meinens Quädigk. d. Jahr 1775 mit 200 Rthl. prussenischen
 Thaler in der besten Empfangung von dem Herr von
 Güttern von Mirbach Herr Johann Derden Prussen
 Mittau den 24 Junij 1775. Samuel Auschitzky

Archives Nationales de Lettonie. Rīga

Je signe ci-dessous, devant témoin, que pour le compte de mon Seigneur, j'ai eu deux cents thaler en paiement de Son Excellence Monsieur von Mirbach, le propriétaire du domaine de Prussen ; Mittau le 24 Juin 1775. Samuel Auschitzky

÷

1 - Dans la deuxième partie du XVIII^e siècle, pour se rapprocher des baltes, certains nobles, dont les Behr, ont germanisé leur nom en le faisant précéder d'un « von ».

2 - C'est le parrain d'Ulrich-Niklas-Johann Auschitzky (AC2), baptisé le 12 octobre 1764.

3 - Aujourd'hui Durbe.

<i>famille</i>

Les livres d'église précisent qu'il a eu au moins cinq enfants :

|¹ - **Ulrich-Niklas-Johann-Friedrich** (AC2).
né à Popen le 11 octobre 1764

|² - **Charlotta-Veronica-Anna-Christina** (AC3).
née à Popen le 7 mai 1766

|³ - **Catherina-Louisa-Maria** (AC4).
née à Popen le 14 avril 1768

|⁴ - **Friedrich-Ulrich-David** (AC5).
notre ancêtre
né à Popen le 15 mars 1770

|⁵ - **Johann-Carl-Engelhard-Ferdinand** (AC6).
né à Durben le 8 mars 1779

Vous noterez que le prénom du père, qualifié « Amtmann Auschitzky » ou « amtsverwalter Auschitzky » (le patronyme étant parfois orthographié de façon différente), n'est indiqué sur aucun des actes ci-dessus. Pas plus qu'il n'y est fait mention de la mère.

<i>Popen</i> ¹

Si l'on veut traiter de l'édification de Popen, on doit commencer à Angermünde, car Popen faisait partie, à l'origine, de Angermünde, et ne devint un domaine autonome qu'à une date ultérieure.

L'histoire de la charge et du château de l'évêché de Pilten, à Angermünde, commence au milieu du XIII^e siècle. Vers cette époque l'ordre teutonique avait réussi à fonder ses premiers appuis et à consolider son pouvoir dans le nord de la Courlande, dans une région de vastes forêts, de marais et de tourbières.

Angermünde, cité pour la première fois entre 1242 et 1249 en tant que place forte, fait partie des forteresses les plus anciennes de cette région.

Le maître d'œuvre de cette installation fut le directeur de l'Ordre, Dietrich von Grüningen. Angermünde ne se trouvait qu'à une lieue de la mer, très proche du fleuve Anger, non loin de sa confluence avec l'Ûrbe. A la même époque, en 1249, naissait non loin de là Dondangen.

Lors du partage de la Courlande, en 1253, toute la partie nord, à l'exception de l'étroite bande côtière située à l'ouest, revint à l'archevêché de Rīga, c'est-à-dire, à l'évêché de Courlande, dont l'évêque résidait à Pilten.

Angermünde, qui revient ainsi à l'évêché de Courlande, est dirigé par un intendant mandaté par l'évêque. Angermünde fut également, de façon temporaire, le siège des évêques. Quelques documents authentiques relatant les faits datent de cette époque, tels que deux lettres de

¹ - Extrait de « *Edwahlen und die Behrsche Ecke in Kurland* ». Verden-Aller, 1979. Traduction : Goethe Institut Paris.

l'évêque Johann, adressées au directeur de l'ordre, datant de 1415 et du 2 août 1423. Un acte féodal portant sur une parcelle de terre de la paroisse de Windau, adressé à Moritz Blomberg, le vendredi suivant la Saint-Michel en 1540, provient de Angermünde.

Au XVI^e siècle, Angermünde est mis en gage pour 4 000 thaler¹ à Georg von Fircks, mais n'est toujours pas restitué en 1562.

A cette époque, le duc Magnus était déjà propriétaire de l'évêché de Courlande et il se déclare prêt, à la demande de son conseiller Diedrich Behr, "à accorder à moindre coût" en cas de vente en toute exclusivité au fils de Behr, Johann, la charge héréditaire de Angermünde, avec les villages périphériques de Grob-Irben et de Pissen qui s'y rattachent.

Les frontières de la charge sont décrites dans le même document comme suit :

"Diedrich Behr, souvent mentionné, a veillé ici à ce qu'il n'y ait dans l'avenir aucune méprise au niveau de la frontière. C'est la raison pour laquelle il a été décidé que les frontières de la charge de Angermünde restent et soient conservées comme ce qui suit ci-après. La frontière part de la mer, entre Grob-Irben et Newdorff, traverse à angle droit l'axe Grob-Irben et Newdorff, et de là suit la direction vers les deux pierres dans la lande entre les deux chemins qui viennent de Ostendorff. Les pierres et cet endroit marquaient depuis toujours la frontière entre Dondangen et Angermünde. De là, la frontière suit la direction de Løenszhorst, de telle sorte que tout le cours de l'Irbe reste du côté de Angermünde, jusqu'à l'endroit où le Krokewolke se jette dans le Lohne. Puis elle se poursuit vers Sorueliste, situé près de Wehrserppe, traverse le ruisseau Irbe, laissant de côté les anciennes aires de battage, en direction de notre maison et charge de Dondangen. Il faut suivre les anciennes frontières de Angermünde et de *buse*², jusqu'au lac de *buse*², traverser le ruisseau Anger jusqu'à un contrebas humide et marécageux, ou petit fleuve, longeant celui-ci à travers les contrées sauvages jusqu'à la frontière de l'Ordre de la région de Windau, selon les indications des documents, et enfin suivre jusqu'à Nebelmunde qui revient à la mer *soltzen*²".

Cette délimitation établie ici avec force détails concordait encore, dans tous les points essentiels, avec les frontières du domaine de Popen des temps modernes.

Johann Behr était ainsi en droit d'espérer obtenir Angermünde, mais quelques années devaient encore s'écouler avant qu'il en devienne propriétaire. Lorsque Georg von Fircks renonça finalement à l'argent prêté au duc Magnus et que le duc fut incapable de payer. Ce dernier céda le domaine au riche Otto von Grotthuss auf Ruhenthal pour un montant de gage élevé.

A la mort de Grotthuss, en 1577, le duc Magnus se vit dans l'obligation de vendre malgré tout Angermünde à Johann Behr qui en prit alors possession pour la somme de 16 000 thaler. L'acte d'achat a été établi le 8 septembre 1581 à Edwahlen. C'est alors qu'apparaît pour la première fois le nom de Popen, bien qu'il n'y ait eu à cette époque certainement aucune cour à proprement parler.

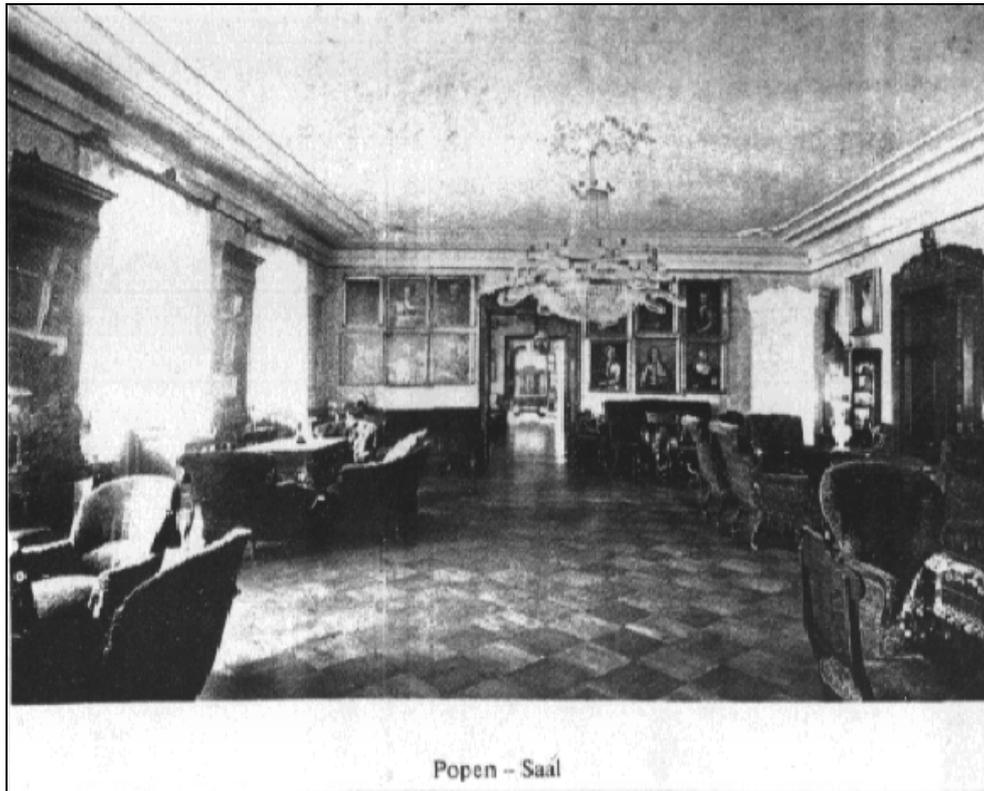
Etant donné que le château de Angermünde était de dimension réduite - Magnus le définit dans l'acte mentionné ci-dessus comme "notre petite maison et charge Angermünde" - il revient au fils de Johann, Werner, de faire construire les premières bâtisses.

Johann avait, par ailleurs, décidé dans son testament que sa veuve Margarethe, née von Grotthuss*, recevrait Popen comme demeure de veuvage.

1 - Un thaler valait environ trois mark.

2 - Notre traducteur ignore le sens de ce mot écrit en vieil allemand (Moyen-Age).

Le château des Behr a été transformé en école communale. L'une de ses classes porte le nom de Salle Auschitzky, en souvenir de notre ancêtre.



Archives Nationales de Lettonie. Rīga

Le château au XIX^e siècle. Le grand salon.



photo Bertrand Auschitzky

Le château au XX^e siècle. La Salle Auschitzky (classe de mathématiques)

De gauche à droite : La directrice de l'école, Hubert Auschitzky, le maire de Pope et le professeur de mathématiques

Le bâtiment le plus ancien de Popen était le "vieux pavillon de chasse". Il est difficile de vérifier si ce bâtiment a été utilisé comme maison d'habitation par Margarethe. On sait seulement qu'avant la prise de possession par Johann, les propriétaires de Angermünde ont utilisés occasionnellement cette bâtisse lors de chasses à Popen. Ce n'est qu'après la mort de Margarethe, en 1692, que Werner Behr semble avoir construit à Popen et y avoir habité.

On trouvait déjà à Popen, avant la prise de possession de la région par l'Ordre, un ancien château des Coures dont les remparts et la forteresse elle-même étaient, comme on a pu le constater, encore bien conservés. C'est à proximité directe de cette forteresse qu'a pris alors naissance la grande cour de Popen.

Angermünde est resté tel quel et n'a été gravement endommagé que pendant la guerre de Suède, au début du XVIII^e siècle, pour tomber ensuite en ruine. Il a été en 1710 en partie habité, mais fut définitivement abandonné entre 1720-1730.

Le chef de district, Ulrich Johann, né en 1688, décédé en 1763, commença la construction de la grande bâtisse encore en place de nos jours. C'est le cousin du président Ulrich Behr auf Schleck, né en 1669, décédé en 1749, qui se fit un nom avec l'importante extension de Schleck. Les deux bâtisses montrent de grandes ressemblances dans leurs dimensions et leurs éléments de base.

Dr Carl von Lorcq^{*}, déjà cité dans l'histoire de l'édification de Schleck, estimait que Popen pourrait avoir été conçu par Jean de Bodt et John von Collas, tout au moins dans ses ébauches, car le château de Popen avait une grande ressemblance avec Carwinden, en Prusse orientale. Ce dernier a été construit par les deux maîtres d'œuvre cités ci-dessus, entre 1713-1715, mais dans de moindres dimensions, Carwinden avait 4 + 3 + 4 étages, Popen en avait 5 + 3 + 5. Les deux avant-corps centraux sont fort semblables ; la construction de la toiture est la même, tout comme les quatre cheminées.

En 1840, le bâtiment principal est prolongé par une autre aile dans laquelle se trouvent principalement les salles d'intendance et les chambres d'hôtes. Mais la symétrie de toute la bâtisse est sensiblement troublée par cette aile. Les maisons des cavaliers datent également de cette époque, ainsi que l'écurie réservée aux calèches.

Le reste de la grande cour a connu une histoire semblable à celle de Schleck. Elle se trouve en dehors de la grande cour d'honneur. Les transformations de 1840 entraînent à l'intérieur du château une nouvelle répartition des pièces comme en témoignent deux enfilades qui se perdent à travers le principal corps de bâtiment.

à la recherche de nos racines



photo Rudolfs Stalbovs

Māiten, Bertrand et moi, nous nous sommes rendus à Pope, en 1993, à l'occasion d'un voyage en Lettonie où nous étions les hôtes de la Ville de Rīga.

Voici la transcription de notre carnet de route :

Samedi 3 Juillet.

De Rīga nous allons rouler sur une véritable autoroute puis sur une route droite, large et bien entretenue qui traverse à perte de vue des forêts de résineux, débroussaillées et tout à fait civilisées.

Comme il n'existe pas encore de restaurant à l'intérieur de la Lettonie, nous nous arrêterons dans les bois pour pique-niquer. Au menu : poulet fumé, saucisson de poulet fumé et quelques crudités.

Et nous commencerons à boire des litres et des litres de bière locale, pas franchement bonne, pas franchement mauvaise ; très alcoolisée et grasse.

Notre guide, M. Rudolfs Stalbovs, député du conseil municipal, vice-maire de Rīga avait fait venir avec lui sa secrétaire pour s'occuper du service. Nicolai, le chauffeur russe de la mairie mangera avec nous. Nous nous sourions, c'est tout. Ce dernier ne parle ni français, ni anglais, ni allemand, pas même le letton, le russe seulement. Sa langue n'est pas notre "tasse de thé".

Et nous reprenons la route vers le bourg où vivaient nos aïeux.

Pope est situé dans une clairière au milieu de la forêt. Au-dessous de douces collines, à un endroit aux pentes plus escarpées, se trouve un point fortifié entouré de sable rapporté. A la fin du premier millénaire avant notre ère, ce lieu fut très probablement un sanctuaire longtemps marqué par un tilleul.



photo Bertrand Auschitzky

Pope. La Maison du Docteur

Pope compte aujourd'hui plus de 1.000 habitants. Il est assez étendu mais semble sclérosé. Il est constitué principalement de fermes en briques qui datent des Behr.

Jouxtant le château, de plusieurs dépendances cossues et bien architecturées, comme la maison du docteur¹ transformée en hôpital (aujourd'hui désaffecté faute de crédits) ou la mairie hideusement adaptée, ces dernières années, au goût du jour.

Au XIX^e siècle l'ensemble du domaine a été agrandi. La construction du parc a nécessité la démolition d'une petite enceinte qui entourait le vieux domaine.

L'église a été construite en 1770, lorsque Louise-Charlotte von Behr, née von Medem, établit sa résidence principale à Popen. A cette époque notre ancêtre en était l'amtman. Son cœur octogonal a été réaménagé en 1879 et l'église a reçu un orgue de Walter à onze registres en 1898. Elle est très bien située, sur la colline la plus élevée, avec une magnifique vue sur des forêts immenses, jusqu'à la mer Baltique.

Une allée de tilleuls mène de l'église à la porte de la cour du château. Il a été édifié aux XVII^e-XVIII^e siècle. Il a été remanié en 1840. Les lambris et les panneaux de porte du XVII^e siècle, de même que les beaux poêles de faïence style rococo sont bien conservés. Ce château est actuellement utilisé comme école. Tout près de là, un monument a été élevé en 1990, aux victimes de la répression stalinienne.

Une deuxième allée de tilleuls, longue de 900 mètres, mène de l'église à l'ancien cimetière. Celui-ci, en forme de fer à cheval, est ceinturé d'un mur en pierre surmonté de distance en distance par des troncs de colonne. Il a été profané par les bolcheviques et il ne renferme plus aujourd'hui la moindre tombe. Il est devenu jardin public.

Les stèles des Behr ont pu être sauvées du saccage. Elles sont déposées près de l'église. Nous avons noté avec curiosité que leurs prénoms allemands étaient ceux de nos lointains ancêtres. Lancmanis, à qui nous avons signalé cette coïncidence, nous dit que c'est normal. Notre aïeul était un haut fonctionnaire au service des Behr. Ses enfants ont eu, de ce fait, pour parrains ou marraines, des membres de cette illustre famille qui leur ont donné leurs prénoms.

Un peu plus loin, comme dans chaque village des Pays baltes, le théâtre en plein air où la population met tout son cœur à la préparation des festivals folkloriques estivaux et à la Fête des Chants qui a lieu tous les quatre ans.

Nous avons été reçus à Pope par Mme Ilze Veita, Popes pagaster iptieka (mairie de Pope), Mme Lienite Sproge, directrice de l'école et par le professeur de mathématiques titulaire de la "Classe Auschitzky" : mais oui Cher Lecteur !, autour d'un buffet somptueux (... pour ce pays) composé de sandwiches au poulet fumé et autres délicatesses bien présentées. Le tout arrosé de bière, de café et de thé. A noter que ces trois personnes n'avaient pas été aux fêtes de Rīga, comme la presque totalité des habitants du village, afin de nous accueillir.

Nous étions invités à une autre réception à Piltene (là encore, nous abandonnons le nom allemand pour l'orthographe lettone) mais, compte tenu de nos obligations à Rīga, l'heure était trop tardive pour s'y arrêter. Sur le seuil de la mairie, nous avons aperçu des gens endimanchés qui nous attendaient... Pourtant, Nicolai, le chauffeur a appuyé sur l'accélérateur de la grosse limousine officielle et nous sommes passés devant eux sans nous excuser, sans même les saluer... J'en ai des regrets pour nos amis lettons !



1 - Nous avons tout lieu de penser qu'elle était occupée par le gouverneur (amtman) de Pope, donc, au XVIII^e siècle, par notre aïeul et sa famille.

Tout au long de ce cahier, nous voyons surgir des Behr dont nos ancêtres étaient si proches. Mais qui étaient-ils ?

Pour répondre à cette question, nul n'était mieux placé que le baron Behr-Popen lui-même.

souvenirs

Karl, baron Behr-Popen, neveu de Pauline Auschitzky, (et le petit-fils d'Ulrich-Johann von Behr, protecteur de Samuel Auschitzky et parrain d'Ulrich-Johann Auschitzky, son fils) a écrit ses souvenirs durant sa vie entière, en français. Il a été parfois si critique que ses mémoires ne seront accessibles au public que trente ans après sa mort. Les treize volumes qui composent son œuvre, ne sont pas écrits par ordre chronologique. C'est un va et vient entre présent et passé.

La tâche de Madame Françoise Dumas, de Langenfeld (Allemagne), n'a pas toujours été facile car la traduction du texte allemand était déjà une traduction-résumée. Elle a aussi cherché à différencier les passages pouvant nous intéresser de ceux de moindre valeur.

P



Armes des Behr

« Je suis né le 18 décembre 1836 au château de Schleck, fils de Karl Otto baron von Behr, Seigneur de Popen Anzen, Schleck Abaushof, etc. et de Caroline, née comtesse von der Wenge, appelée Lambsdorff a.d.H. Suhrs et Laiden (marraine du fils aîné et du quatrième enfant de Pauline Auschitzky).

« Ma mère m'a raconté que ma grand-mère paternelle, venue à Schleck pour s'occuper d'elle lors de l'accouchement, voulut elle-même annoncer à mon père la naissance d'un fils.

« Elle le trouva au grand salon, faisant les 100 pas d'inquiétude, en compagnie du frère de ma grand-mère, le vieux baron Friedrich von Mirbach, de Pussenecken. Franchissant le premier salon et ouvrant un pan de la porte, elle s'approcha de mon père de son allure sérieuse et majestueuse et lui dit : « Mon cher Karl, Dieu merci votre

femme va bien, elle vous a donné un fils. » Alors que mon père baisait la main de sa mère et que celle-ci le pressait dans ses bras, le vieux baron Mirbach exprima son étonnement et remontrança sa sœur, disant : « Mais chère Jeanne, pourquoi n'as-tu pas commencé par annoncer qu'un fils lui est né, et dit le reste ensuite ? ». Ma grand-mère répondit : « Pensez, mon cher frère, que des parents prennent continuellement soin de leurs enfants, et il était correct de remercier Dieu d'avoir protégé ma belle-fille avant d'annoncer la naissance de mon petit-fils. » Sur ce, elle lui tourna le dos et quitta, de son allure majestueuse, le salon pour porter à ma mère un bouillon léger et substantiel dans la belle soupière antique en porcelaine de sèvres, soupière dans laquelle sa propre grand-mère lui avait servi sa première collation à l'occasion de la naissance de son premier enfant. Cette soupière est une pièce antique appartenant depuis des générations à ma famille, je me souviens encore avec précision de sa forme et du décor peint, aux couleurs vives.

« J'ai été baptisé par le pasteur Büttner à Schleck, un vieux pasteur intéressant et excentrique, intelligent, bon et énergique. Malgré nos opinions différentes sur la religion, nous fûmes plus tard de bons amis. Lorsqu'il mourut octogénaire en 1863, soixante ans pasteur à Schleck, je l'ai vraiment regretté.

« J'ai peu à raconter sur ma petite enfance passée sous les yeux de ma mère et d'une excellente vieille bonne.

« Mon père était très occupé par l'administration très complexe de ses vastes domaines (en tout 300 000 acres).

« Nous avons beaucoup de visiteurs restant parfois plusieurs semaines, avec leur famille, leurs serviteurs, chevaux et chiens.

« Je me souviens encore très bien du son des cors de chasse, retentissant presque chaque matin dans la cour d'honneur de Schleck, des piqueurs avec les meutes de chiens, et de la foule des chasseurs que nous regardions partir pour la chasse, depuis la fenêtre de la chambre d'enfants. Le soir, à leur retour, ils sonnaient l'hallali, et faisaient un excellent tableau de chasse, loups, lynx, élans, chevreuils et renards étaient abattus à la lueur des flambeaux et une sonnerie de cors ensuite donnée cérémonieusement en leur honneur. Souper et parties de cartes tard la nuit. Quelques invités, par exemple le vieux baron Peter Keyserlingk, séjournèrent non pas des mois mais des années chez nous. Il pestait sur tout et rien, ce qui amusait mon père.

« En dehors de l'époque de la chasse, des courses de chevaux étaient organisées ; mon père avait une préférence pour les chevaux de la steppe, sauvages, à longue crinière et yeux flamboyants. Pour voyager, mon père avait un attelage de quatre chevaux, ma mère de six, avec blason d'argent, laquais en livrée et piqueurs. Normalement, nous habitons six mois de l'année à Schleck et six mois à Popen. Les dates du déménagement étaient fixes : du 10 avril au 10 septembre nous étions à Popen ; ces dates étant très rarement modifiées.

« En hiver, les chasses durent huit à dix jours, avec orchestre (les Jagemanns, venus de Boême) chaque soir, et danse jusqu'à l'aube. Vins fins, belles jeunes filles, causes de duels au pistolet le lendemain, parfois.

« J'ai un souvenir très vivant de ces fêtes somptueuses, on dansait comme cela se fait chez nous en Russie et en Pologne, c'est-à-dire d'une manière accomplie, avec gaieté et enjouement. Toutes ces fêtes étaient marquées par la bonne humeur et l'élan qui y régnait, il n'y avait ni ennui ni raideur.

« L'été à Popen, avec souvent cinq semaines d'interruption passées à la mer, à Windau, ou bien à Gut Pissen, dépendant de Popen. Mes grands-parents ayant commencé à prendre des bains de mer.

« Ma tante Wilhelmine, la plus jeune sœur de mon père, a vécu avec nous après la mort de ma grand-mère, elle s'occupait beaucoup des pauvres et des malades. Et également de nous, puisque nos parents gardaient, eux, une certaine distance envers nous, distance naturelle à l'époque : promenades à cheval dans les bois de Popen ; petites pièces de théâtre, poèmes. Nous devons présenter, pour l'anniversaire de mon père, une petite comédie en français. »

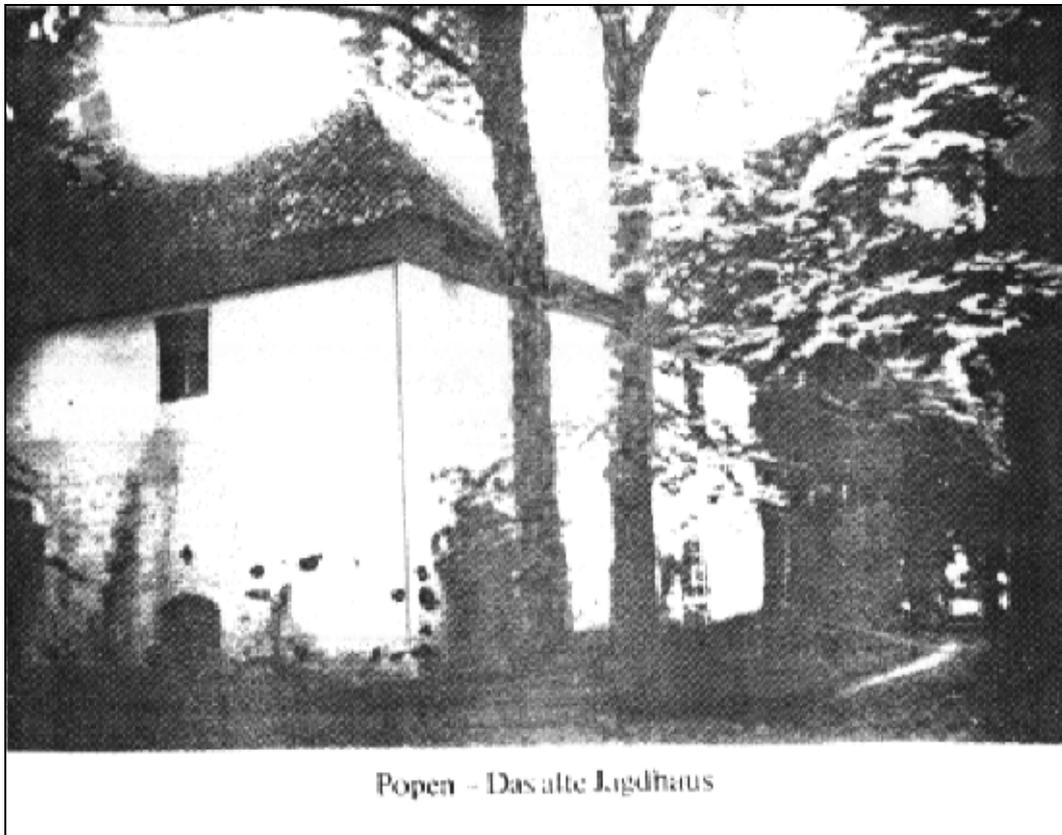
La vieille maison de chasse, dans le parc, bâtiment le plus ancien de Popen, date du temps où Angermünde était le lieu de résidence principal du domaine.

En mai 1856, Karl Behr est envoyé pour un long voyage à l'étranger, sous l'égide de son cousin plus âgé, Heinrich Offenbergh, un diplomate. En diligence, ils se rendent à Königsberg par Polangen et Memel, puis en train à Berlin, qui les impressionna mais ne leur plut pas.

Grâce à une lettre de recommandation de sa tante Minna, Karl Behr est reçu à Berlin par Bettina von Arnim, née Brentano¹ qui malgré son grand âge était encore très vive et parla beaucoup de Goethe. A Berlin, il rencontre de nombreux parents, puis part à Dresde où il suit des cours à l'Ecole Supérieure des Forêts de Tharandt.

Entre-temps, il visite Würzburg, Wiesbaden, le Rhin, Ostende et Bruxelles. Il est très impressionné par Baden-Baden, avec son public international, les nombreux politiciens haut placés, les princes régnants et autres, les artistes célèbres (Rubinstein), etc. Dans ses souvenirs, il fait une liste qui n'en finit pas des représentants de la noblesse russe, française, allemande, etc. qu'il y rencontre et décrit très précisément.

Il fait l'éloge de l'élégance et de l'affabilité du prince Guillaume (futur empereur) dont il dit qu'il était plus prussien qu'allemand, à qui il refuse cependant le surnom de « Le Grand » car il lui paraît bien inférieur à Bismarck en intelligence et en énergie. Le prince Guillaume est un ami fidèle de la maison impériale russe ; son épouse, princesse Augusta, est par contre peu aimée car très soucieuse de l'étiquette, très froide extérieurement et incapable d'élégance.



Archives Nationales de Lettonie. Rīga

la vieille maison de chasse

A Baden-Baden toujours, Karl Behr fait la connaissance d'Editha Rahden une cousine de son père, longtemps Première Dame à la cour de la Grande Duchesse Hélène ; après la mort de cette dernière, à celle de l'impératrice Maria et directrice de toutes les écoles de jeunes filles nobles. Elle a joué un rôle important à la Cour impériale russe et était estimée de tous.

Karl Behr rencontre plusieurs fois le futur chancelier du Reich, le prince Gortchakov, à l'époque âgé de soixante ans, qu'il décrit comme très spirituel et élégant. Des années plus

¹ - Célèbre poétesse, de même que son frère, de l'époque romantique.

tard, il écrira que Gortchakov a été plusieurs fois surclassé par Bismarck, car trop présomptueux, d'une part trop confiant, de l'autre cependant cynique.

Au Congrès de Berlin, Bismarck avait prouvé qu'il n'éprouvait aucune reconnaissance envers la Russie pour son attitude neutre en 1870.

Le jeune étudiant forestier passe l'hiver 1856-57 à Dresde. Il n'assiste que très peu aux cours à Tharandt, se plongeant dans la vie mondaine de Dresde, dont la figure centrale est, à l'époque, la belle et spirituelle princesse Pauline Metternich, née comtesse Sandor, épouse de l'envoyé autrichien à la Cour de Saxe, le prince Richard Metternich, un neveu du célèbre chancelier.

A l'automne de 1857, il s'installe à Paris, qu'il apprend vite à aimer et qui deviendra sa deuxième patrie puisqu'il y passera presque la moitié de sa vie (avec intervalles), surtout entre 1886 et 1910.

Par l'intermédiaire de la duchesse de la Trémouille, qu'il connaît depuis Dresde, il est introduit dans la haute société, dite « du Faubourg Saint-Germain », et bientôt à la Cour de Napoléon III et de l'impératrice Eugénie, avec laquelle il a de nombreux contacts jusqu'à sa mort.

Le soir de l'attentat par Orsini, le 14 janvier 1858 (devant l'Opéra), Karl Behr voulait aller à l'Opéra, mais dut garder le lit à cause d'une forte grippe.

En août 1857, Bismarck est à Popen, où il tue deux élans. Les parents de Karl Behr sont en voyage. Bismarck est reçu par l'oncle de Karl, Lambsdorff-Suhrs, pendant neuf jours.

Plus tard, dans ses souvenirs, Karl Behr décrit sa profonde antipathie envers Bismarck car c'est sur son conseil que la Prusse annexe en 1866 les trois anciennes monarchies de Hanovre, Kuthessen et Nassau.

En 1859, Karl Behr rend visite à ses parents en cure à Würzburg, puis va à Nordeney (île de la Frise allemande) pour rendre ses devoirs, en tant que Behr, au roi Georges V, aveugle.

Puis il fait un voyage étendu en Italie, un long séjour à Naples (Cour des Bourbons) et à Rome où il rencontre le pape Pie IX dans un parc, qui lui donne sa bénédiction.

« Je suis ainsi resté en tout deux ans à Paris, d'où j'ai fait de nombreux voyages brefs dans presque toutes les capitales de l'Europe de l'Ouest. Mais la vie devint sérieuse puisque mon père avait décidé de me transmettre Popen à la Saint Georges (23 avril) de 1860, pour des raisons de santé. »

En septembre 1859, voyage du retour par Berlin, Königsberg, Tauroggen (*Taurage*), Memel (*Klaipėda*) et Libau (*Liepāja*). Il arrive un gris soir de l'automne à Schleck, qu'il retrouve avec joie à cause de ses souvenirs d'enfance. Mais il doit le quitter pour s'installer à Popen, son lieu de résidence.

Du début janvier à avril, il est envoyé par son père à Saint-Petersbourg pour y être introduit. Il passe par Mittau (*Jelgava*) où a lieu un Landtag (séance du parlement), donc où se trouve réunie la noblesse de Courlande, presque tous des parents. Au programme : suppression des corvées et vente du sol aux paysans. Voyage difficile, car pas de ligne directe en train. Donc, il prend le train jusqu'à Rīga, puis voyage en traîneau (ligne du courrier postal) à travers la Livlande et une partie de l'Estonie jusqu'à Pleskau (*Pskow*) où il reprend le train. A Saint-Petersbourg, il habite chez ses parents Lambsdorff. Il a la possibilité de rencontrer de nombreuses personnalités, membres de la famille impériale.

Il retourne en Courlande pour la Saint Georges. Son père, très malade, va se faire soigner en Allemagne. Karl Behr doit donc administrer Schleck, puis s'installe en mai 1860 à Popen.

Il y a beaucoup à faire, à Popen les structures sont archaïques, il doit faire face à de nombreux problèmes avec le personnel, à des échecs même.

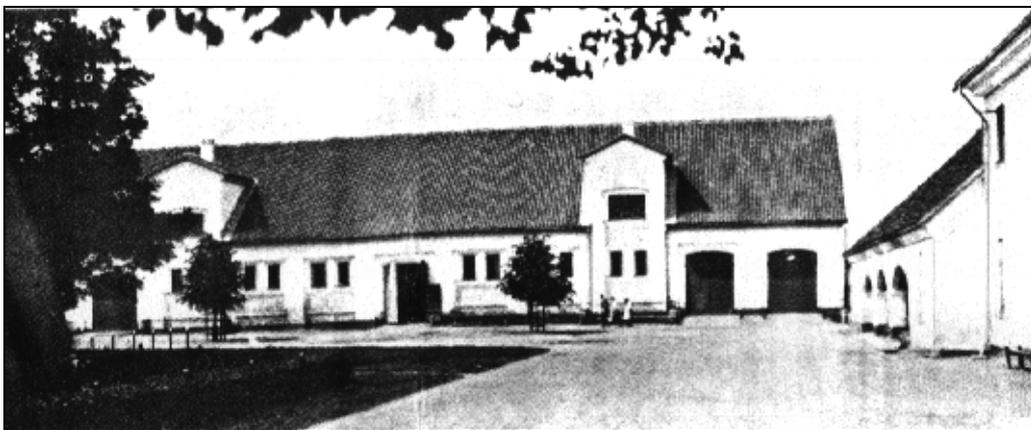
A Schleck, la situation est moins critique grâce aux « bons fonctionnaires » qui y travaillent.

Fin 1886, Karl Behr s'installe pour la deuxième fois à Paris, qui demeurera son lieu de résidence jusqu'en 1910. La société du Faubourg Saint-Germain, si homogène et distinguée dans le passé, lui semble devenue décadente à cause de nombreuses familles juives et de riches américains (Rothschild, Bamberg, Gould, ...).

Révolution de 1905-1906 :

Une partie des paysans de Popen, menés par des agitateurs étrangers, se soulève et incendie les belles écuries neuves. Le bétail et les chevaux sont sauvés par des soldats russes. L'ingratitude des paysans, auxquels il a fait cadeau de 200 000 roubles d'or en l'espace de quarante ans sous forme d'aides et dons, blesse profondément Karl Behr et renforce son opinion défavorable du peuple. En 1907, les paysans lui envoient une adresse de dévouement, et il leur pardonne.

Il rapporte que de nombreux châteaux, des domaines entiers, de grandes forêts sont détruits par des incendies. Meubles et vaisselle de valeur sont pillés. Les propriétaires de domaines et les intendants sont assassinés. Des églises profanées. Le baron Roenne, mandaté à Popen, a fait transporter à temps les archives de Popen, toute l'argenterie, entre autre le beau trésor en argent ancien des Behr, à Mittau, au Kreditverein (sans doute une banque). Comme, à la suite de l'inactivité du gouverneur de Courlande, Swerbeïev, Popen n'a pas eu, pendant longtemps, de protection militaire, Karl prie son cousin Valdemar comte Lambsdorff, à l'époque ministre russe des Affaires Etrangères, d'intervenir.



Archives Nationales de Lettonie. Rīga

les écuries neuves du château de Popen

Sa lettre est transmise par Lambsdorff à Swerbeïev, qui est bien sûr très mécontent, mais envoie quand même une troupe de protection.

A Schleck, le mandaté d'Ulrich Behr (a.d.H. Virginahlen) et sa femme Ada, née Osten-Sacken, ainsi que son secrétaire et trois employés, se sont armés et défendent le château pendant 42 heures contre une meute importante de révolutionnaires, jusqu'à ce qu'un ouvrier loyal, atteignant Goldingen par des voies détournées, ramène une escorte militaire. Schleck n'a plus eu, par la suite, de problèmes.

Malgré sa loyauté envers la monarchie russe, Karl Behr critique féroce­ment Nicolas II, incapable de faire face aux intrigues et de se défendre contre l'influence grandissante des révolutionnaires.

Dans ses mémoires, Karl Behr se tourne également vers les générations précédentes propriétaires de Popen et Schleck.

- L'arrière grand-père, Ulrich-Johann (né en 1721, mort en 1766) était propriétaire de Popen-Anzen, Landsrat (*sous-préfet*) de Pilten et chambellan à Varsovie. Grâce à ses relations polonaises, il devient Starost de Krottingen en Lituanie, et accède ainsi à une fortune lui permettant un train de vie et de nombreux voyages très agréables. Il séjourne souvent à Varsovie avec sa femme, la belle Louise Charlotte, née von Medem.

Son père, Ulrich-Johann (né en 1688, mort en 1763), donne une grande fête pour leur mariage à Popen, avec chasse à l'ours.

Leur vie de couple dure 18 ans, et à la mort d'Ulrich-Johann, Louise-Charlotte prend en main l'administration des domaines, avec intelligence. Fait construire, entre autres, la nouvelle église sur la colline, en face du château ; fait assécher une grande surface marécageuse. Pour elle, elle fait ajouter un deuxième étage à la maison d'Anzen, où elle vivra les dernières années de sa vie.

De ce couple, sont issus : Ulrich-Johann¹ et Juliane-Charlotte², épouse de Peter-Heinrich von Korff auf Pelzen ; Dorothea-Charlotte-Anna, épouse de Ernest-Friedrich von der Brügggen auf Stenden, et Elisabeth-Ulrike, non mariée.

- Ulrich-Johann (né en 1750), époux de Agnese-Catharina-Johanna von Manteuffel, devient Etatsrat et Landrat de Pilten, mais pas Stravost de Krottingen, poste qui est occupé par son frère Johann-Dietrich-Ferdinand, également nommé chambellan polonais, puis, plus tard, chambellan du prince-électeur de Hanovre, donc le premier Behr à occuper à nouveau un poste dans sa patrie d'origine.

A sa mort, en 1795, sans testament, Ulrich-Johann essaie de nombreuses années d'obtenir le poste de Stravost de Krottingen, sans succès jusqu'à sa mort en 1799. Agnese essaie de faire face aux intrigues à Varsovie, mais ses bonnes relations envers le roi Stanislas-Auguste ne peuvent empêcher qu'elle perde tout droit à ce poste.

Ses relations sont si étroites que lors d'émeutes à Varsovie, Stanislas-Auguste envoie par un courrier secret une partie du trésor de la couronne et des documents d'état importants à Popen. Agnese n'en a jamais parlé, l'a mentionné, plus tard, dans une lettre mais il n'y a pas de confirmation officielle de ce fait. Ce n'est que deux ans plus tard que le dépôt est retourné à Varsovie.

On découvre, à cette époque, sur le Burgberg, douze figurines en argent d'un pied de hauteur. Selon les dires, la veuve d'Ulrich Behr (1608-1667) y aurait fondé un monastère, tous deux étant catholiques. Les figurines sont alors offertes à l'église catholique de Krottingen, pas à celle de Popen.

- Johann-Ernst (1772-1831), grand-père de Karl, est beau et le parfait sosie du roi décédé, Frédéric Guillaume II. Servant à Potsdam au régiment « Garde du Corps ». Il se marie en 1799, aura quatorze enfants et vit à Popen puisque son père, Ulrich-Johann, meurt peu après ce mariage.

En hiver, les grands-parents de Karl quittent Popen pour Mittau, capitale du pays, donc offrant une vie plus agréable. Mais durant un tel séjour, les paysans et métayers de Popen se

1 - Il sera le parrain de Ulrich-Niklas-Johann Auschitzky (SA2), baptisé le 12 octobre 1764.

2 - Elle est la marraine de Charlotte-Veronica-Anna-Christina Auschitzky (SA3), née le 7 mai 1766.

soulèvent à cause d'un gérant, Sally, qui, à l'insu du grand-père, prélève des redevances supplémentaires et se montre brutal lors de recouvrements par la contrainte, et ce, à chaque absence des grands-parents. Les paysans ainsi rançonnés assiègent un jour le château, mais ne l'endommagent pas, si ce n'est le cellier qui est « vidé sur place ». Sally leur échappe et se cache, un jour et une nuit, sous un pont dans le parc, par - 24°. Rentré d'urgence à Popen, le grand-père remet Sally à la police et dédommage les métayers, rétablissant ainsi l'ordre et la confiance. Mais devenu lui-même méfiant, le grand-père administre ensuite personnellement ses domaines, apportant de nombreuses améliorations. En toute saison, il chasse en grand style. Il a un enclos avec des ours dans le parc de Popen, animal se trouvant sur son blason, qu'il nomme « nos chers cousins ». Un couple d'ours, dressés, se déplace même librement dans le parc, terrifiant passants et visiteurs. Jusqu'au jour où il est grièvement blessé par l'ourse déjà âgée. Il se débarrasse alors de tous les ours, au grand soulagement du voisinage. Il était très dur envers lui-même, très courageux. Karl Behr raconte qu'il a sauté à la mer, avec quelques serviteurs, pour sauver l'équipage d'un navire marchand coulant devant la côte de Popen. L'empereur lui envoie en remerciement une grosse bague avec diamant, et une lettre.

En 1812, la vie à Popen change brutalement : les troupes françaises occupent Popen, transformant la maison en hôpital. Les grands-parents doivent s'installer dans une annexe, fournir des contributions énormes. C'est grave, car ils ont déjà beaucoup perdu dans un procès contre Philippe Behr.

Le frère de la grand-mère de Karl Behr, le baron Mirbach-Pusseneeken, est pris en otage par l'armée française pour non paiement des contributions par le district de Pilten. L'argenterie, cachée dans les bois de Popen, est déterrée et remise aux français pour libérer le baron. Cet argenterie, remplissant une charrette tirée par quatre chevaux, ne sera jamais retrouvée, même en France. Lors de la retraite napoléonienne, les bijoux précieux de la grand-mère seront volés par des soldats français, ainsi que les vingt quatre chevaux ; c'est surtout la perte de ces bêtes magnifiques qui met cette pauvre femme en rage.

Le château a beaucoup souffert. Le mobilier de valeur a été très abîmé ou a servi de bois de chauffage. Dans les années 1870, suite à des achats massifs, il sera remeublé en « jugendstil », style correspondant à notre « Art-déco ».

÷

En 1775 Samuel Auschitzky quitte Popen. Il va résider à Krothen dont il devient l'Amtserwalter

÷

<i>Krothen</i> ¹

Krothen (*Krote*) était autrefois un état.

Aujourd'hui, Krote est située dans le district de Liepāja, à 19 km à l'est de Grobina et à 11 km au sud-est de Durbe. Approximativement en 1920, quand les terres de Lettonie furent distribuées, la surface du domaine était de 2 980 hectares. 38 fermes lui étant rattaché.

- En 1253, le nom de Krothen était déjà mentionné dans un accord de division du territoire de Carsa [qui deviendra la Courlande] entre l'Ordre teutonique et l'évêque. Selon cet accord, Krothen sera la propriété de l'Ordre.
- En 1357 Heyne Falken-Hagen reçoit en tant que vassal, des terres de chaque côté de la Wartage (= Krothen).
- Puis, pendant plusieurs siècles, jusqu'en 1710, Krothen appartient aux von Trotta-Treyden.
- De 1723 à 1758, Krothen fut la propriété de la famille von Nolde.
- Mais le 24 juin 1758, Ulrich-Gerhard von Nolde la vendit pour 115 000 florins au 'Piltenschen landrat' Ulrich-Johann von Behr, qui était le propriétaire des domaines de Popen (*Pope*), Anzen (*Ance*) et Angermunde (*Engure*).
- Le 26 juin 1792, Ulrich-Johann von Behr vend Krothen pour 20 400 florins à Elisabeth von Sacken.
- Au commencement du XX^e siècle Krothen était la propriété des von Grotthuss.

Krothen dépendait de la paroisse de Nord-Durben (*Ziemel-Durbe*). L'église de Durben fut construite en 1651. Plus tard, elle fut agrandie et le clocher perdit sa flèche. Les plus grandes reconstructions datent de 1847 et 1872.



1 - Texte aimablement communiqué par Mme Valda Kvaskova, de Rīga.

FRIEDRICH AUSCHITZKY

Friedrich-Ulrich-David Auschitzky (SA5)

Auschitzky, Friedrich Ulrich David, geb. zu Popen, wo sein Vater Amtmann war, 15. März 1770 (Popen Kirchenb.), stud. 1787—90 zu Königsberg und Göttingen Theol. und wurde 1796 P. zu Hasenpoth und Jamaiken (voz. 25. April, ord. 13. Juli, introd. D. XIV. p. Tr., 21. Sept.). Er war zuerst seit 1796 mit Maria Le Fort († 1. Febr. 1803), Tochter eines P. in Königsberg, und dann seit Sept. 1803 mit Charl. Benigna Kolb aus Libau verheiratet und † 6. (18.) Sept. 1809.

Dienstl. (danach 11. März geb.) — Personalb. d. Biltensh. Witw.-Kasse. — Rede Pressb. — G. Kawall, Kellektanen. — Königsb. Matr. Nr. 1693.

AUSCHITZKY, Friedrich-Ulrich-David, né à Popen, le 15 mars 1770⁴, où son père était Amtmann (Registre paroissial de Popen), fit ses études de théologie de 1787 à 1790 à Königsberg et Göttingen et devint en 1796 pasteur à Hasenpoth¹ et Jamaïken (Voz 25 avril, ord. le 13 juillet, introd. D. XIV. p. tr., le 21 septembre). Il se marie une première fois, en 1796, avec Maria¹ Fort (décédée le 1er février 1803), fille d'un pasteur de Königsberg, puis il se remarie en septembre 1803 —⁴ avec Charl. Benigna Kolb, de Libau, et mourut le 6 (18) septembre 1809.

÷

Nous allons expliciter ce texte extrait de « *Die Evangelischen Kirchen und Prediger Kur-land* », de Th. Kall Meyer, en cinq sections principales :

- page 184 - Etudes
- page 186 - Famille
- page 188 - Sacerdoce
- page 196 - La maison pastorale
- page 201 - Hasenpoth

1 - Erreur. Nous savons, par les actes qui nous ont été communiqués, qu'elle s'appelait Marianne.

<i>études</i>

Friedrich avait la vocation, mais les pasteurs courlandais étaient - depuis des siècles - allemands ou germanisés. Ils faisaient leurs études de théologie en Allemagne.

Où notre aïeul a-t-il été formé ?

A Königsberg.

Son université est florissante. A la fin du XVIII^e siècle près de 400 étudiants y suivent des cours. Sa bibliothèque renfermait plus de 60 000 volumes et de nombreux manuscrits, surtout de Luther.

Kant, que ses parents destinaient à la carrière de pasteur, y étudia la théologie de 1740 à 1745. Il fut attaché à l'université, en qualité de privatdocent (*répétiteur*). Obtint bientôt la chaire de mathématique qu'il changea peu après contre celle de métaphysique, et devint dès lors le centre d'une école qui rayonna dans toute l'Allemagne. Il renonça à sa chaire, en 1793, lorsqu'il se sentit trop affaibli par l'âge. Il en fut temporairement recteur en 1786 et en 1788. Il semble certain que cet éminent Allemand ait été maître de notre ancêtre car les dates sont concordantes.

Dans les écrits de Georg Erler, la matricule de l'université de Königsberg (Publication de l'Association pour l'Histoire de la Prusse Est et Ouest), Band II (1657-1829), Leipzig 1911/12, on trouve dans la partie 602 l'inscription pour le semestre d'hiver de 1787 de Friedrich Ulrich David Auschitzky, Courlande (Kurländer). Nous avons pu mettre en évidence la mention. *Page ci-contre.*

A Göttingen.

C'est vers 953, dans un acte de l'empereur Othon Ier que *Gutingi* est mentionnée pour la première fois. Elle se voit octroyer les droits municipaux en 1210 et entre dans la Hanse en 1351. Ayant adhéré à la Ligue protestante de Smalkalde, la riche cité se voit refuser en 1536 le privilège impérial permettant d'édifier une université. Il ne sera accordé que deux cents ans plus tard, le 13 janvier 1733, et l'électeur Georg August de Hanovre (George II d'Angleterre) donnera son nom à l'université naissante (*Georg-August-Universität*). Inaugurée en 1737, l'université de Göttingen apparut à ses débuts, comme une institution aristocratique, fréquentée par les rejetons des hobereaux hanovriens, les fils de grandes familles allemandes, anglaises ou russes. Pépinière de juristes et de philologues, elle disposait aussi de maîtres-écuyers réputés, exerçant leur art dans un manège monumental. En quarante ans, l'université deviendra la plus fréquentée d'Europe.

L'archiviste de cette Université nous écrit le 23 mai 1995 que Friedrich y a été reçu le 28 octobre 1789 par M. von Götz von Selle, comme venant de Königsberg pour des études théologiques. Son matricule précise : « Friedrich-Ulrich-David Auschitzky, Curonus, theol., ex ac. Regiomont ». Son certificat de fin d'études (certificat qui n'était établi qu'exceptionnellement et en cas de demande expresse) n'a pas été retrouvé. Les Universitätsarchiv ne peuvent nous préciser la durée et le contenu de ses études car « les documents supplémentaires ne sont pas ici » (*Mais alors, où ?*).

Ces deux universités étaient, à l'époque, les plus réputées d'Europe. On peut imaginer que le coût des études de Friedrich a dû être considérable.

famille

Friedrich s'est marié à Königsberg en 1796, avec Marianne Fort¹, dont nous vous avons déjà entretenu (*chapitre 39, page 96*). Malheureusement il a été impossible de retrouver la trace de ce premier mariage, comme aussi du décès de Marianne, car les registres paroissiaux d'Aizpute, pour les années précédant 1833, gardés aux Archives de Lettonie, qui y étaient encore avant la Deuxième Guerre mondiale, ont été volés. On pense qu'ils se trouveraient quelque part en Allemagne.

Les six enfants issus de ce premier mariage sont :

—²- **Carl-Ulrich-Heinrich-Ewald** (SA7).

notre ancêtre.

Nous lui consacrons le chapitre 44 (page 209 et la suite).

—²- **Pauline--Jeanette-Catherine** (SA8).

Nous lui consacrons le chapitre 45 (page 215 et la suite).

®² - **August-Ludwig-Friedrich** (SA9).

Nous lui consacrons le chapitre 46 (page 225 et la suite).

®² - **Otto-Carl** (AC10)

né le 5 juillet 1800

baptisé le 14 juillet 1800.

®² - **Dorothee-Gottlieb-Catherine-Hedwing-Zhanna** (SA11)

née le 23 octobre 1801

baptisée le 11 novembre 1801.

—²- **Marianne-Suzanne** (SA12).

née le 1er février 1803

baptisée le 6 février 1803.

Nous n'avons rien d'autre sur Otto-Carl, Dorothee et Marianne.

Mais la malédiction ancestrale qui frappe les Fort poursuit son œuvre maléfique : Marianne décède en couche le 1er février 1803, laissant six orphelins, dont l'aîné, Carl-Ulrich, a six ans.

Elle sera inhumée à Hasenpoth.

Friedrich se remarie huit mois plus tard, le 22 septembre 1803, à Libau, avec Benigna-Charlotte Kolb originaire de cette ville. Elle est la seconde fille de Eberhard Christopher Kolb, syndic de Libau. C'est un notable. Il est membre du Conseil des Anciens.

Elle est née à Libau en 1784.

Le mariage figure dans les registres de la Sainte Trinité à Libau—⁴.

De ce second lit naîtront :

—²- **Wilhelma-Charlotte-Agnès** (SA13).

née le 2 septembre 1804

baptisée le 11 septembre 1804.

1 - Le recensement —³ du 18 septembre 1798, précise que Marianne, née à Königsberg, est prussienne.

—²- **Georg-Johen-Adolph** (SA14).
 né le 9 septembre 1806
 baptisé le 30 septembre 1806.
 Parrain et marraine : les grands-parents Kolb.
 Décédé à Libau le 27 novembre 1810,
 inhumé le 1er décembre en l'église luthérienne
 de la Sainte Trinité à Libau.

—²- **Juliana-John-Emma-Mathilde** (SA15).
 née le 3 août 1808
 baptisée le 30 août 1808.
 Confirmée le 4 juin 1824 à Libau.

Tous ces enfants sont nés et ont été baptisés à Hasenpoth, dans une province russe, la Courlande ayant été annexée en 1795.

Après la mort de son mari, Benigna-Charlotte Auschitzky, née Kolb, retourne à Libau. Elle reste en rapport avec ses beaux enfants et sera la marraine de plusieurs enfants de Pauline. Elle meurt le 4 décembre 1871.

139.	viercambur drei vierter, am neunten Abends acht Uhr, in der Kirchhof Graben.	am neunten Mitttag drei Uhr, fünf Uhr.	Benigna Charlotte, verwitwete Auschitzky, geborne Kolb, Wittwe des Pfarrers zu Hasenpoth, Friedrich Ulrich Auschitzky.
------	---	---	---

Libau. Livre des décès de l'église de la Sainte Trinité. LHSA.Fund 235. Cote 2. Dossier 1363. Page 226

Libau.	87 5 Mr. mab	1.	Widow. futhenäftung	1. Käufe. v. J. 1794, N=59:11
--------	-----------------------	----	---------------------	-------------------------------

Libau. Livre des décès de l'église de la Sainte Trinité. LHSA. Fund 235. Cote 2. Dossier 1363. Page 226

Benigna-Charlotte Auschitzky, veuve, née Kolb, veuve du pasteur d'Hasenpoth Friedrich-Ulrich Auschitzky. Décédée le 4 décembre 1871 à 8 heures dans la ville de Grombling, à l'âge de 87 ans et 5 mois. Enterrée le 9 décembre à 3 heures, à Libau, à l'endroit de sa naissance. Morte de faiblesse.

sacerdoce

Voici les textes qui ont été retrouvés aux Archives Historiques de Lettonie se rapportant à la nomination de notre aïeul à la tête de l'église de Hasenpoth.

÷

v—⁶ *Sentiment des propriétaires de la paroisse d'Hasenpoth qui sont remplis d'indignation au sujet de l'avis de von Fircks, propriétaire de l'état de Dunalka, qui a dit que l'élection du pasteur de la paroisse d'Hasenpoth était illégale car les députés de certains états étaient absents pour cet événement.*

Dans le rapport des propriétaires de la paroisse d'Hasenpoth, il est dit que le candidat Auschitzky a obtenu 8 voix, et son rival Hille, 4 voix. Ainsi, il est clair que les votes des états qui n'avaient pas pris part à cette nomination n'auraient pas modifiés le résultat.

Les propriétaires des états de la paroisse d'Hasenpoth rejettent la protestation de von Fircks, propriétaire de l'état de Dunalka, et confirment que le candidat Auschitzky ayant eu la majorité des votes, le résultat de cette élection restait valide.

25 avril/6 mai 1796

Les signataires sont les propriétaires de la paroisse d'Hasenpoth, dont Carl Mantteufel¹

÷

v—¹ *Au nom de la Vénérée Sainte Trinité,*

Nous soussignés, représentants de la paroisse de Hasenpoth, nobles et membres de cette paroisse, reconnaissons et certifions ce qui suit :

Considérant que nous avons tous été requis et sommes venus ensemble pour désigner le nouveau pasteur en remplacement du pasteur de cette paroisse aujourd'hui décédé - le très honoré superintendant David von Scheunevogel¹ - et en raison de la grande majorité des suffrages pour le poste du prochain gardien et pasteur de la paroisse de Hasenpoth en faveur de Ulrich Auschitzky, candidat élu de théologie sacrée (candidat de la Sainte Théologie).

En conséquence de quoi, par les présentes, nommons et annonçons, M. Ulrich Auschitzky, candidat de théologie sacrée, comme le seul gardien en pasteur de la paroisse courlandaise et allemande de l'église de Hasenpoth et rappelons que son devoir est de célébrer en service religieux, chaque dimanche et jour de fête, à notre paroisse de Hasenpoth et aussi le soir les deux premières fêtes de même que le jeudi, en langue allemande et courlandaise, et en outre chaque vendredi et troisième dimanche dans l'église de Jamaïquen, mais en courlandais seulement, aux trois grandes fêtes.

Son devoir sera de complaire à Dieu, honnêtement et déceimment, et de veiller sans relâche à ce que les services courlandais commencent régulièrement à 9 heures, en fin d'automne et en hiver, et à 8 heures, en été, de manière à favoriser le développement de la Chrétienté dans la paroisse courlandaise.

Le devoir du pasteur est de participer chaque année à ce qu'on appelle « le voyage de prière », sans oublier d'annoncer ses pieuses intentions quatorze semaines au préalable

1 - Se traduit : « Oiseau de grange » !

afin de permettre aux propriétaires terriens de donner en temps voulu à leurs paysans des consignes pour se joindre à cette manifestation de prières. Après chaque voyage, le pasteur devra dresser la liste des personnes négligentes ou malveillantes en vue de prendre soin de ces gens au nom de Dieu, de les enseigner et de les convertir à une meilleure compréhension de la chrétienté et de la conduite chrétienne .

Nous sommes amenés à conclure que nous sommes pleinement assurés qu'un pasteur, tel que notre nouveau gardien de la paroisse, remplira ses devoirs honnêtement, vertueusement et décentement, et aussi sera à même, quand le moment sera venu, de répondre devant le Juge Suprême, à l'attente de notre Maître et plus Grand Gardien : Jésus-Christ, et qu'il rapportera à la paroisse courlandaise allemande qui lui est confiée la parole de Dieu pur et en vérité conformément au Formulaire apostolique de la Confession d'Augsbourg, parce que ce pasteur est voué de tout son cœur et de toute son âme à cette confession et le demeurera toujours.

Il œuvrera conformément au « Formulaire de Concorde » et de lui-même, vertueusement, administrera les Saints Sacrements, sera prêt jour et nuit si nécessaire, et quand il lui sera demandé, à visiter les malades, ceux qui souffrent et sont dans la peine et la misère, qui ont besoin d'aide et de consolation.

Il ne refusera jamais de venir en aide aux riches comme aux pauvres et, en bref, se conduira toujours comme le prescrivent l'église chrétienne et les écritures. Il s'efforcera de prévenir les querelles et les disputes, et par une vie décente et irréprochable, incitera et enseignera aux membres de la paroisse et à ceux et à ceux qui l'écoutent à vivre pieusement, à toujours pratiquer les vertus chrétiennes, à se fortifier lui-même et sa paroisse dans le culte de Dieu, et à se préparer une vie éternelle.

Pour remplir ces devoirs, le pasteur est appelé et est nommé ici, et nous lui souhaitons de tout cœur l'aide de Dieu dans sa mission que ses serviteurs et travailleurs dévoués et remplis de foi avaient sollicité de Jésus Christ.

Nous espérons aussi qu'il ne se conduira jamais d'une manière indécente ou négligente, ne désabonnera pas la haute fonction à laquelle il est aujourd'hui appelé et remplira toujours ses devoirs avec diligence, et nous lui confirmons notre dévouement et notre amour.

Nous lui donnons également le pastorat d'Hasenpoth pour libre usage et avec cela lui déclarons qu'il peut y vivre gratuitement, utiliser les revenus des terres du pastorat comme pasteur et dans la même mesure que tous les précédents pasteurs de la paroisse d'Hasenpoth, chaque année il bénéficiera du tribut sur le blé, de nourriture et aussi des subventions des Etats de la paroisse et de la ville d'Hasenpoth.

Ce document est relatif à la charge de pasteur et Nous, représentants des Etats de la paroisse, maîtres de la paroisse, représentants de la ville d'Hasenpoth, ou leurs substitut, ont signés et apposés leurs sceaux.

Fait à Hasenpoth, le 25 avril 1796

- *Gustav V. Bagge, propriétaire héréditaire de Jamaïken.
ma main et mon sceau.*
- *Edouard v. Buchholtz, propriétaire héréditaire de Langsehden.
ma main et mon sceau.*
- *Christoph v. Handring, propriétaire héréditaire de Alt Laschen.*

- *Christoffer Korff (ou Norff), Ho [...] für Sillemecken?*
- *Carl [.....] auf Tiesan und Vickurn.*
- *Christoff Saß[...] auf Dserwen.*
- *[...] von [...]*
- *Georg Sigmund von Mirbach.*
- *Casimir Benedictus von Stempel [...] auf Cosallen?.*

÷

v—⁵ *En conformité avec l'Ordre de Sa Majesté.
Ordre du gouverneur de la Courlande au Super-intendant D. Ockel :*

En réponse à la demande du Super-intendant D. Ockel soumise au Conseil du gouvernement de la Courlande au sujet de la question de la vérification de la nomination du candidat Ulrich Auschitzky en tant que pasteur de la paroisse d'Hasenpoth, le Conseil du gouvernement de la Courlande annonce ce qui suit :

En accord avec le fait que dans la paroisse d'Hasenpoth une grande majorité des voix a nommé en tant que pasteur de la dite paroisse, le Conseil du gouvernement de Courlande a entériné cette nomination au Super-intendant D. Ockel et ordre a été donné pour examiner en temps voulu le candidat Auschitzky qui est prétendant pour être pasteur de la paroisse d'Hasenpoth. Si le candidat mentionné ci-dessus s'avère digne de ce poste, il est ordonné de le consacrer et de le conforter dans cette position.

Mittau, le 6 mai 1796

÷

v—¹² *Très Honorables Messieurs, [.....],
Frères Paroissiens,*

Mon vœux était que l'introduction de notre Pasteur Auschitzky se fasse au prochain printemps seulement, cependant le Surintendant Büttner m'a déjà écrit par trois fois et m'a instamment prié d'intervenir auprès de mes frères paroissiens afin de fixer l'introduction, en raison de son corps goutteux, au plus tard au 14ème dimanche après la Trinité, et par là livre expressément les instructions qui lui ont été données, de les réaliser le plus tôt possible et ensuite d'en présenter le rapport.

C'est pourquoi j'ai l'honneur, mes Chers Frères Paroissiens, de vous convoquer pour le prochain lundi 1er septembre à 9 heures du matin dans la maison pastorale de Hasenpoth pour nous mettre d'accord sur la date de l'introduction ainsi que sur les frais nécessaires.

Sallenen, le 28 août 1796.

*Georg Sigmund von Mirbach
Président du Conseil Administratif de l'église de Hasenpoth.*

v—⁵ *Etat de Sallenen. Georg Sigismund von Mirbach, président du Conseil Administratif de l'église d'Hasenpoth et député de l'état de Dserven, convie à une réunion, le 17 janvier 1802, à 1 heure, les propriétaires de la paroisse d'Hasenpoth pour discuter sur la question de mettre un sol en briques dans l'église et de construire une nouvelle grange pour mettre le blé du Pasteur Auschitzky, d'Hasenpoth.*



94. Hasenpoth und Filial St. Petri.

Schon in der von den kurländischen Domherrn I. März 1378 ausgestellten Fundationsurkunde der Stadt Hasenpoth (lett. Nisputte) wird der Parochialkirche des Hlg. Evangelisten Johannes vor dem Schlosse gedacht. Sie war die Domkirche des Biltenschen Stifts und soll von Herzog Magnus dem Kirchspiel abgetreten worden sein. Eine ihrer Turmglocken trägt die Jahreszahl 1589 und ist laut Inschrift aus einer alten „von den palästen kriges Luden“ zerstörten Glocke umgegossen. Bereits 1623 war die Kirche ganz zerfallen, 1698 und 1699 wurde sie größtenteils neu erbaut, 1720 fiel aber ihr Dach ein und zerschmetterte alle Gestühle, die Kanzel und das Chor, so daß eine Notkirche errichtet werden mußte. Erst 1733 wurde die Kirche durch Fr o m m h o l d v. M o n t o m t auf Bojen mit Beihilfe der Stadt Hasenpoth von neuem ausgebaut. Der letzte Umbau wurde 1860 vollendet, 1887 ist sie gründlich repariert worden. Die Kirche enthält in ihren beiden Hauptmauern noch die Ueberreste der einstigen Domkirche. — Die P a s t o r a t s w i d m e ist wahrscheinlich von Herzog Magnus aus den Besitzungen des Klosters Hasenpoth gegründet worden, jedoch ist das Jahr der Gründung unbekannt. Bis zum Beginn des XVII. Jahrh. wurde auch Birau von Hasenpoth aus bedient.

Die frühere Kirche im Ordensanteil von Hasenpoth.

Im Ordensanteile von Hasenpoth, unweit der Biltenschen Kirche gleichen Namens, aber zur Grobischen Präpositur gehörig, hat es einstmals eine besondere Kirche gegeben, die eine Zeit lang auch eigene Prediger hatte, sie existierte nach Ausweis des kurl. Kirchenregisters bereits 1591, ist aber längst eingegangen.

Johann Grüner 1650—60.

Filial St. Petri.

Die Kirche zu St. Petri, in der Nähe des Gutes Jamaiken gelegen, daher auch die J a m a i k e n s c h e K i r c h e genannt, soll 1690 erbaut worden sein von den Bauern der Güter Jamaiken, Kloster Hasenpoth und Kildurn. Ihr Langschiff war aus Holz erbaut, ihren steinernen Turm erhielt sie erst 1792; 1862 wurde sie gründlich repariert, verfiel aber allmählich so, daß sie polizeilich geschlossen werden mußte. Da wurde sie von Baron K a r l v. M a n t e u f f e l a u f K a t h d a n g e n neu aus Stein mit erhöhtem Turm in gotischem Stil erbaut und 26. Okt. 1908 eingeweiht.

Land.-U., Abt. Bitten, wo Hasenpoth Kirchenvisit.-Reg. v. 1721 u. 1736. — Rede Press. — Inland 1836, Sp. 617 u. 1833, Sp. 613 (wo Urkunde v. 1. März 1378). — E. S. Busch, Ergänzungen S. 570 ff. — Kurl. Stb.-Ber. 1891, Anh. S. 20.

P a s t o r e n:

- Joachim Kemling 1571—1614(?).
 Mag. Bernhard Garber 1614—39.
 Andreas Möller 1640—71.
 Melchior Bilterling II 1672—96.
 Johann Bedingf 1697—1709.
 Mag. Adolf Grot I 1710—11.
 Franz Joachim Simonis 1711—17.
 Andreas Johannides I 1717—29.
 Christopher Ludwig Rosenberger 1730—41.
 Friedrich Dullro 1742—43.
 Mag. David Scheunevogel 1743—95.
 Friedrich Ulrich David Auschitzky 1796—1809.
 Friedrich Bernhard Wilhelm Wolter 1809—33.
 Johann Georg Goldmann 1835—67.
 Karl Johann Eduard Wiedberg 1867—84.

94 - HASENPOTH ET SA DÉPENDANCE ST. PETRI¹

Déjà dans les actes écrits sur la fondation de la ville d'Hasenpoth par le chanoine courlandais, le 1er mars 1378, Saint-Jean l'Évangéliste était prévu devant le château, ce qui devait être la cathédrale du district de Pilten. Elle devint église paroissiale par l'entremise du duc Magnus. Une cloche de la tour indique l'année 1589 et elle a été refondue, d'après une inscription, à partir de vieilles cloches détruites par les pillards de la guerre de Palesk. En 1623 l'église était entièrement délabrée et a dû être reconstruite en grande partie en 1698 et 1699. En 1720 son toit tomba et toutes les stalles, la chaire et le porche furent écrasés, si bien qu'on a eu besoin de construire une nouvelle église. Tout d'abord en 1733 l'église fut érigée grâce au soutien religieux de Montowt de Bajen, avec la coopération de la ville d'Hasenpoth. La dernière construction a été terminée en 1860 et, en 1887, elle a été de fond en comble réparée. L'église comprenait encore, dans ses deux murs principaux, les vestiges de la cathédrale d'autrefois. La consécration pastorale a été sans doute instituée par le duc Magnus venant des domaines religieux d'Hasenpoth, cependant l'année de la fondation est inconnue.

LES PREMIÈRES ÉGLISES DES DOMAINES RELIGIEUX D'HASENPOTH

Non loin de l'église de Pilten, mais appartenant au Präpositur de Grobin, il y eut tout d'abord une église séparée qui avait eu aussi, pendant un temps, un prédicateur (*ou pasteur*). Elle était érigée, d'après les papiers du registre courlandais de l'église, déjà en 1591 mais elle a disparu depuis longtemps.

Johann Grüner 1650-60

LA DÉPENDANCE ST PETRI

L'église de St Pétri, située dans le voisinage du territoire de Jamaïken, appelée aussi église de Jamaïken, a dû être construite en 1690 par des paysans du territoire de Jamaïken, aux frais d'Hasenpoth et de Rickurn. En 1792, sa nef a été construite en bois et ses tours en pierre. En 1862 elle a été entièrement restaurée mais tomba en ruines petit à petit, si bien que par mesure de police on a dû la fermer. Elle a été reconstruite par le baron Karl v. Manteuffel de Randangen, avec une tour élevée de style gothique et elle a été consacrée le 26 octobre 1908.

Suivent les références des documents dont s'est inspiré l'auteur.

PASTEURS

1er pasteur :
Joachim Remling 1571-1614 (?).
etc.

12ème pasteur :
Friedrich Ulrich David Auschitzky 1796-1809.

1 - extrait de « *Die Evangelischen Kirchen und Prediger Kurlands* », de Th. Kall Meyer. Texte aimablement communiqué par Imants Lancmanis. Traduit par le Goethe Institut de Paris.

L'église d'Hasenpoth



Archives Historiques de Lettonie photo n° 1967

vue du côté est

Nota : Ces documents nous ont été communiqués par le Palais de Rundāle.



Archives Historiques de Lettonie photo n° 1973

Vue générale de l'église



Archives Historiques de Lettonie photo n° 1967

façade nord, avec le clocher et le portail d'entrée



Archives Historiques de Lettonie photo n° 1973

vue sur l'autel, côté est

<i>la maison pastorale</i>

C'est Friedrich Auschitzky qui fit construire, en 1798, la maison pastorale d'Hasenpoth, dont il était le pasteur depuis 1796.



coll. Alain Gédovius

La maison pastorale d'Hasenpoth

1. Vous en trouverez le plan aux pages suivantes.

- Le premier est celui de la maison en 1798.
- Les deuxième et troisième, des variantes d'aménagement ultérieur.

2. Peu après son achèvement, les autorités russes voudront évaluer cette construction. Nous avons retrouvé aux Archives Nationales de Lettonie l'acte s'y rapportant :

v—⁷ *Le 10 juillet 1798, Son Excellence, le Seigneur von Manteuffel, le propriétaire des états de Katzdangen et de Zierau, de son propre chef et comme député des domaines de Dserwen et Jamaïken, m'a demandé d'examiner, moi notaire public de la province de Courlande des Empereurs de Russie, la maison du pastorat d'Hasenpoth et d'interroger le pasteur de la dite paroisse, l'Honorable Friedrich-Ulrich Auschitzky afin d'avoir une réponse aux questions suivantes :*

Qui, en 1798, avait construit chaque partie de sa nouvelle maison d'habitation ?

Sur cette question, le pasteur Friedrich-Ulrich Auschitzky me donna les réponses suivantes :

- *Les deux antichambres, la cuisine et la cheminée furent construites par les domaines de Lansehden, Kikkurn, Wallaten et Jamaïken, sur leurs propres ressources.*
- *Le salon, par le propriétaire du domaine de Dserwen.*
- *Les deux chambres de côté, par le propriétaire de domaine d'Ackmen.*
- *Les deux chambres situées à l'arrière, par le propriétaire du domaine de Zurau, prouvant son attitude bienveillante à la place de celui de Silenecken.*

- *Le sellier, par les propriétaires de Zurau et de Dserwen, ceci par amitié et de leur propre volonté.*
- *Les deux chambres, de l'autre côté de la maison du pasteur, ont été construites par lui-même, mais les dépenses de la construction ont été couvertes par les domaines qui dépendent de la paroisse d'Hasenpoth.*
- *Sur les deux chambres financées par le domaine de Sillenecken, le pasteur avait encore construit une autre chambre, mais de ses propres deniers.*

Après que j'ai écouté les réponses que l'Honorable pasteur Auschitzky m'a donné à la maison pastorale et les ait écrites pour témoigner de leur véracité et de leur exactitude, je signe cet acte de mon seau de notaire des Empereurs Russes, et de ma propre signature.

Cet acte fut écrit à Hasenpoth à la date indiquée au début.

*Johann Friedrich Ruhen.
Notaire de la Cour Suprême et notaire public des Empereurs de la Russie.
Province de Courlande.*

3- La veille, Friedrich signait ce billet :

v—⁸ *« Avec gratitude, je reconnais que Son Excellence, Monseigneur Manteuffel, propriétaire des domaines de Katzdangen, m'a payé 15 taller provenant des domaines de Kikkurn, Wallaten, Ackmen et Rawen, pour la construction d'une pièce de ma maison pastorale d'Hasenpoth. »*

Friedrich-Ulrich Auschitzky, pasteur d'Hasenpoth et Jamaïken

La maison pastorale construite par notre ancêtre a été démolie il y a de cela une vingtaine d'années. Mais la maison qu'il avait fait édifier pour loger ses domestiques existe encore. En voici une photographie récente :



Archives de Rundāles Pils

Nous avons retrouvé trois autres témoignages signés par Friedrich :

v—⁹ *J'atteste que j'ai reçu du Président de la paroisse d'Hasenpoth, Herr von Mirbach, propriétaire de l'état de Sallenen, 84 gulden pour l'achat de trois barriques de vin qui ont été utilisées pour l'église d'Hasenpoth pendant les années 1798 et 1799.*

Au Pastorat d'Hasenpoth, le 1er février 1799

Friedrich-Ulrich Auschitzky

pasteur d'Hasenpoth.

v—¹⁰ *J'atteste que sur la somme de 70 thaler albertus qui m'avait été promise par tous les états de la paroisse d'Hasenpoth en 1798 pour la construction d'une pièce dans la maison d'habitation de la paroisse, l'état de Sallenen m'a déjà payé 16 sechen 1 ferding.*

Au Pastorat d'Hasenpoth, le 1er mars 1801

Friedrich-Ulrich Auschitzky

pasteur d'Hasenpoth

v—¹¹ *J'atteste que Herr Wernich m'a payé, de la caisse de l'église, 84 gulden courant pour 3 barriques de vin qui a été utilisé à l'église d'Hasenpoth, de Noël 1803 à Noël 1804.*

Au Pastorat d'Hasenpoth, le 22 décembre 1804

Friedrich-Ulrich Auschitzky

pasteur d'Hasenpoth.



Hasenpoth¹

La petite ville est sise très joliment sur le bord nord-ouest d'une colline qui, d'est en ouest, touche une plaine très étendue d'une région fertile, bien cultivée et harmonieusement bâtie. Cette plaine est irriguée par la rivière Tébéra qui forme des étangs près du château de Hasenpoth. De nombreux bois de chênes et de bouleaux ornent la colline. La rivière est bordée d'ormes. La beauté du paysage est encore relevée par les ruines du château construit en 1247 par le grand maître de Courlande Dietrich von Grüningen. Bien avant ce château s'élevait une célèbre cathédrale catholique bâtie par les évêques de Courlande. Puisque la cathédrale était plus ancienne que le château et peut-être parce que les habitants pacifiques préféraient se regrouper sous le gouvernement épiscopal plutôt que sous le sceptre ferré des Chevaliers teutoniques qui régnaient fermement sur le château ainsi le village ne s'étendait pas, comme d'habitude au pied du château des Chevaliers, mais se lovait autour de la cathédrale antique.



coll. Alain Gédovius

le château de Dietrich von Grüningen

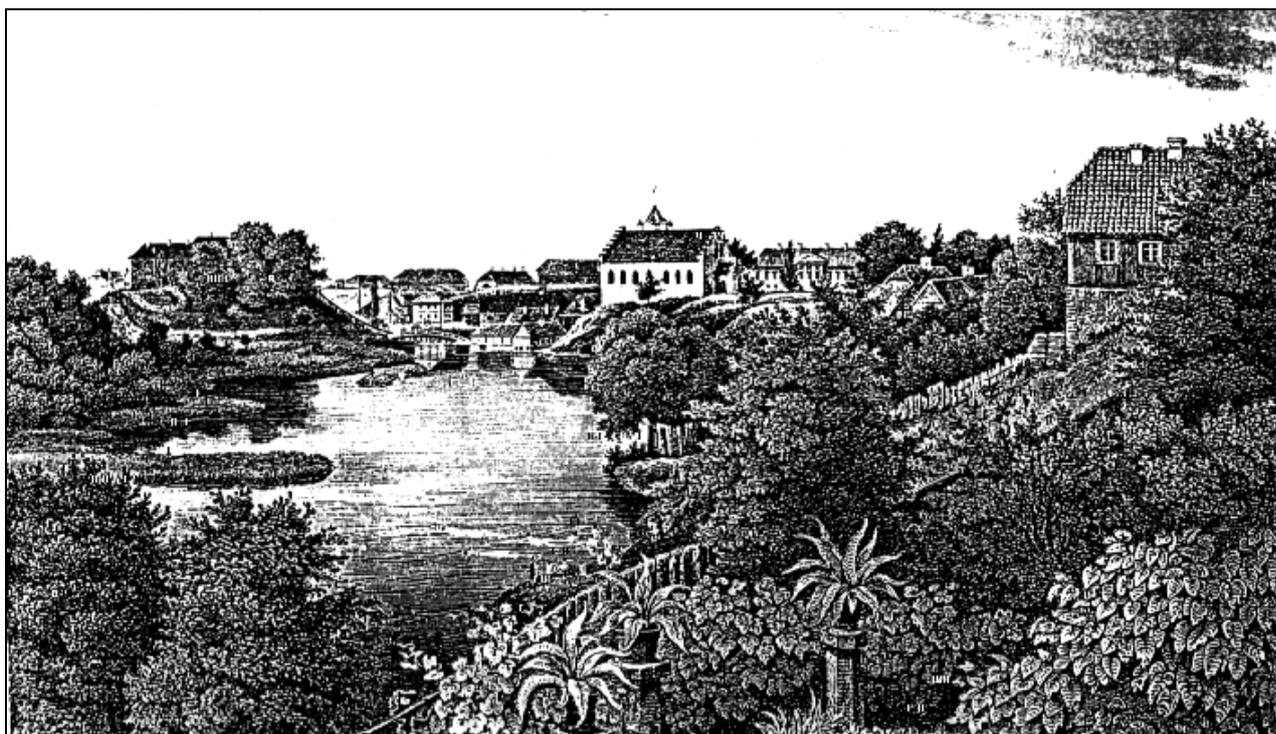
En 1378, ce village a reçu le droit de cité par le décret de l'Evêque Otton qui lui accorde le territoire situé entre les rivières Tébéra et Lacha, jusqu'aux limites actuelles de la propriété Bojem. A cette époque, deux cloîtres de chanoines et de religieuses furent fondés.

Hasenpoth, grâce aux nombreux privilèges et libertés donnés par l'évêque et le chapitre de Courlande, commence à se développer rapidement, une vie nouvelle renaît. Le commerce et l'industrie fleurissent, la bourgeoisie croit en puissance, la ville s'agrandit à tel point qu'on dénombre sept grandes églises parmi lesquelles celle de Saint-Jean (aujourd'hui protestante) qui demeure encore de nos jours.

On retrouvait encore en 1825 les vestiges des six autres, comme le soutient Sonnta dans le livre que nous citons ci-après. Siemienow se trompe alors lorsqu'il dit que cette ville

¹ - Ce texte est extrait du « Dictionnaire du Royaume de Pologne ». Tome III. P 42 à 44. Il a été traduit du polonais par le professeur Prokof, de la Société Historique et Littéraire Polonaise, à Paris.

Hasenpoth



Archives Nationales de Lettonie. Riga

Au centre, l'église dont Friedrich Auschitzky fut le pasteur de 1796 à 1809

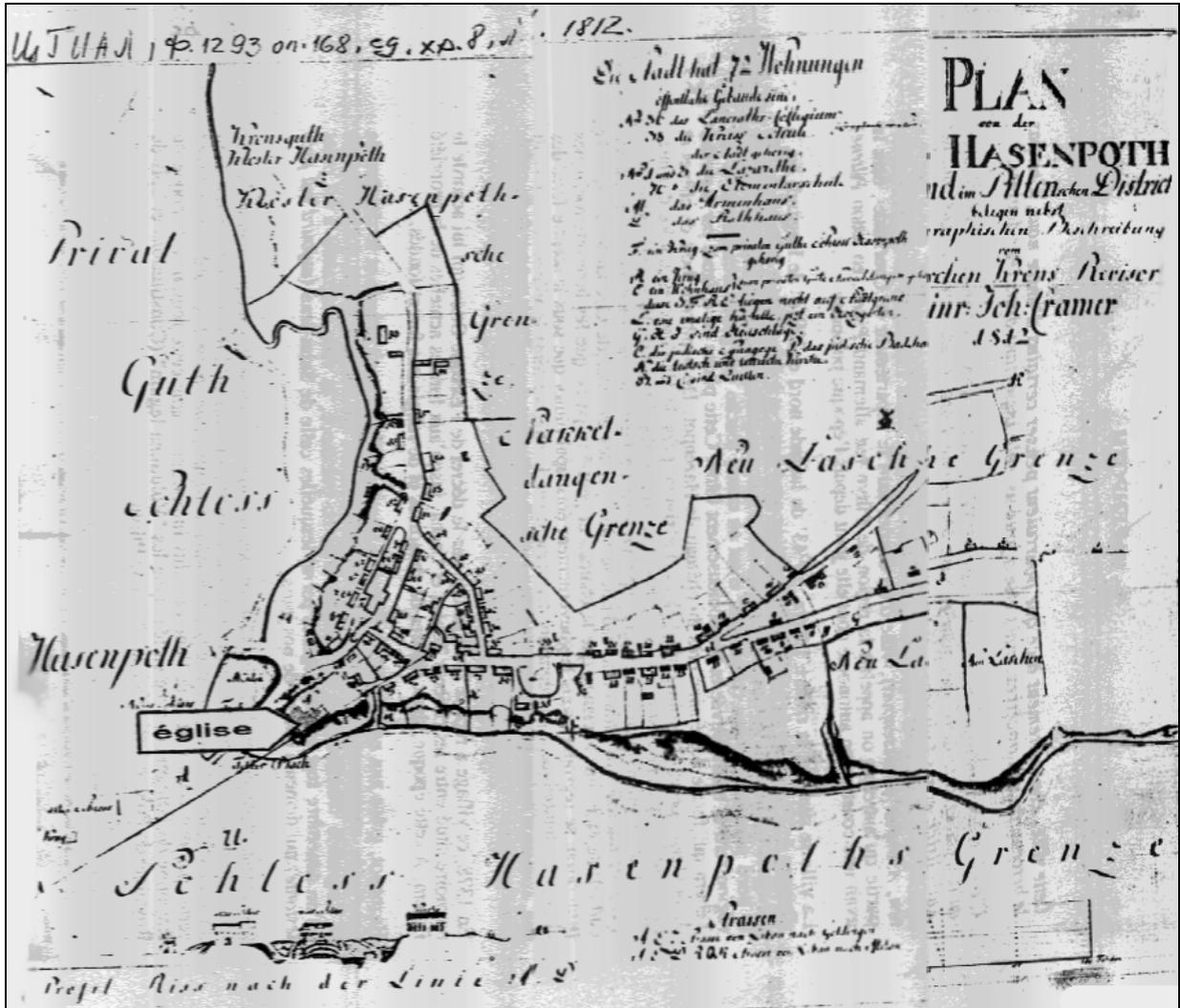
n'avait jamais eu la moindre importance (Dictionnaire géographique, tome I, p. 605) ; il ne savait certes pas que cette ville était l'une des plus importantes dans cette région à l'époque du Royaume de Pologne, comme en témoigne les "Volumina legum" (*Constitutions et Lois du Royaume de Pologne*) relatifs à la région de Pilten. Après la sécularisation de l'Ordre teutonique en Courlande, l'archevêché de Courlande n'a pu garder son indépendance. En 1560, l'évêque Jean Münchhausen a vendu toutes les régions de Pilten au roi du Danemark Frédéric II qui légua, peu de temps après, ses droits à son frère Magnus, duc de Holstein, ce qui plus tard eût de tragiques conséquences lors de la guerre du Tsar Yvan le Terrible pour la conquête des territoires de Livonie.

Après la mort du duc Magnus, la région de Pilten, Hasenpoth y compris, fut achetée, en 1585, par Georges Frédéric, électeur du Brandebourg, pour 30 000 zlotys. Il devint alors vassal du Royaume de Pologne.

Après sa mort, sa veuve, en 1612, céda le reste du territoire du dominion de Pilten au Prince de Courlande, Wilhem Kettler, qui n'est pas pour autant devenu gouverneur, car un an auparavant, en 1611, ces territoires étaient devenus directement polonais. En effet, la République polonaise avait installé, à Hasenpoth, un préfet de Pilten qui gouvernait avec l'aide d'une assemblée régionale composée de nobles résidant dans cette région, (mis à part les membres du conseil municipal de Hasenpoth et de Pilten). Cette assemblée qui siégeait en permanence à Hasenpoth constituait l'unique tribunal pour les affaires civiles et criminelles dans la région de Pilten mais les appels étaient faits directement au roi de Pologne. La noblesse de Pilten tenait en main la juridiction civile et criminelle sur tout habitant se trouvant sur ces terres, sans appel possible. Mais, puisque la République des Aristocrates de Pilten était entourée de toutes parts par le duché de Courlande, rien d'étonnant qu'il y eût grand nombre de procès interminables.

La famille Kettler tentait de rattacher cette petite république à la Courlande. Le clergé catholique voulait le placer sous son ancien statut. En Pologne certains réclamaient une simple annexion au royaume de ce petit territoire informe et certains rois de Pologne pensaient en faire un domaine privé de la couronne. Grâce à ces tendances contradictoires, les nobles de Pilten jouissaient d'une totale indépendance au moment où en Pologne régnait l'anarchie des magnats. La noblesse de ce territoire préférait une union directe à la Pologne qui l'accablait peu, plutôt que la dépendance des princes de la Courlande. C'est seulement en période de danger que l'on acceptait la protection des princes. Durant la guerre avec la Suède lorsque les Suédois en 1658 occupaient le territoire, Hasenpoth et toute la noblesse de la région de Pilten, en accord avec la république de Pologne, se soumirent au pouvoir du prince Jacob Kettler pour jouir de sa neutralité. Mais cette union personnelle ne dura que pendant ce danger d'invasion. Prenant en compte la demande du prince Jacob Kettler contre le désir du clergé, la république Polonaise donna son accord pour cette union avec la Courlande, suite au traité de Pilten. Mais, cette union ne fut que de courte durée car en 1717 Hasenpoth et la République des Aristocrates de Pilten passèrent aux polonais à l'exception de quelques domaines princiers. Cette situation était désirée par la noblesse de Pilten de plus en plus puissante qui ne voulait point de médiateur entre elle et le roi de Pologne. La noblesse choisissait ses propres représentants pour le collège des conseillers qui défendait ses intérêts. La noblesse avait le droit de convoquer ses propres diètes dont les lois votées étaient présentées au roi en pure formalité pour acceptation.

En 1796, Hasenpoth et la République de Pilten ainsi que la Courlande se mettent, de leur propre gré, sous la protection de la Russie. Hasenpoth demeure la ville la plus importante de la région de Pilten avec ses propres privilèges jusqu'en 1817. Après cette date, le territoire de Pilten perd définitivement sa constitution autonome. Hasenpoth devient un chef-lieu d'arrondissement incorporé à la Courlande. Autrefois, Hasenpoth avait le droit de cité à la manière de la ligue hanséatique et jouissait d'un commerce florissant jusqu'à l'époque où les bateaux purent pénétrer dans l'embouchure de la rivière Sakenhof (formée par les rivières Tébéra et Durba) qui se jetait dans la Baltique à 4 miles 1/2 de Hasenpoth. La fondation de la ville-port de Libau (*Liepāja*) changeait le centre d'intérêt commercial au détriment de Hasenpoth. Lors de la guerre avec la Suède, en 1656, la rivière Sakenhof, à la



Cartothèque de Saint-Petersbourg

Hasenpoth

hauteur du château de Schlossberg fut bouchée par des pierres. Le traité d'Olive (*Oliva en 1660*) stipulait : « que le port de Hasenpoth ne devait point être utilisé ». Malgré toutes ses contraintes, le commerce d'Hasenpoth était en pleine prospérité à certaines époques. Sontag, dans son œuvre sur le passé de Hasenpoth, démontre que le nombre de foulards en coton vendu dépassait de plus de 12 000 unités la vente de ce même produit dans les villes de Lipawa et de Königsberg, du fait que les Juifs préféraient acheter cette marchandise à leurs coreligionnaires de Hasenpoth plutôt qu'ailleurs. Comme nous l'avons mentionné plus haut, à partir de 1817, le fameux commerce de Hasenpoth prend une direction différente à cause de l'abolition de la constitution autonome. Jusqu'à cette date, à Hasenpoth et dans la République de Pilten (comportant 5 400 km² environ, comptant 2 villes, 113 domaines privés, 2 814 villages paysans) un tribunal autonome existait, appelé « mangericht » ainsi qu'un conseil collégial, évoqué plus haut, comme l'instance la plus importante du territoire. Depuis 1817 cette région est divisée en arrondissements : Grobin, Windawa et Hasenpoth qui a seulement son Oberhauptmangericht et Hauptmangericht dépendant du pouvoir central de Mitawa. C'est pourquoi Hasenpoth ne diffère en rien des autres chefs-lieux de la Courlande.

En 1736, Hasenpoth était peuplé uniquement de chrétiens. En 1798, on dénombrait 74 maisons dont 11 appartenaient à la puissante noblesse de la région, 43 aux bourgeois allemands, 20 aux juifs. En 1866, les juifs possédaient 152 maisons pour 2 600 habitants dont la moitié était constituée de juifs. En 1880, le nombre d'habitants atteint 3 000, la moitié étant des juifs qui, selon leur fortune s'occupaient uniquement du commerce facilité par le voisinage de Lipawa éloigné seulement de 5 miles.



coll. Alain Gédovius

le château des Manteuffel (aujourd'hui transformé en école) où Pauline Auschitzky passa son enfance.

L'arrondissement de Hasenpoth s'élargit sur 46 et 3/10 de miles². Au nord-ouest, il touche la Baltique. Ces terrains sont très bas et boueux. Par contre, le terrain de Hasenpoth vers Amboten monte à 320 pieds au-dessus du niveau de la mer. La partie sud de l'arrondissement qui va de Amboten jusqu'à la frontière de la gouvernance (*département*) de Kowno (*Kaunus*), est la plus élevée de toute la Courlande. Ici se trouve le lieu-dit "montagne moscovite" (en estonien "*Krywu = Kawns*") haut de 622 pieds. Ses parties sud sont composées généralement de grès rouges et de roches calcaires formés à l'époque dévonienne. Les calcaires se trouvent surtout aux bords de la rivières Windawa et à la hauteur de la propriété de Lenen, formant un canyon de 80 pieds de haut. La rivière principale de l'arrondissement est justement la Windawa.

Il faut encore citer la rivière Tébéra qui, en rejoignant un ruisseau Durba, se nomme Sakenhof jusqu'à la Baltique, longue de 4 miles 1/2, entre la Baltique et Hasenpoth dont elle formait autrefois le port. On ne trouve pas de lacs importants. Les forêts apparaissent dans la partie sud de l'arrondissement et occupent 24 % de toute sa surface. En 1780, on dénombrait 56 000 habitants, composés de 46 000 protestants, 7 504 catholiques, 696 orthodoxes, 1 800 juifs. L'arrondissement est divisé en 6 paroisses (*Kirchspiele*) : Hasenpoth, Sakenhaus, Neuhausen, Gramzden, Amboten et Alschwangen. Les propriétés agricoles sont tenues d'une manière exemplaire et en majorité suivent le progrès. Les plus importantes sont : Katjdagen qui appartient au majorat de la famille Manteuffel, Zierau, Dserwen et Rawen (famille Manteuffel), Amboten et Wangen (famille Saken), Nigranden (propriété de la famille Fircks) ainsi que les biens gouvernementaux de Hasenpoth, Neuhausen et Alschwangen. Une seule église catholique existe dans tout cet arrondissement à Lenen. Elle appartient au diaconat de la Courlande, diocèse de Samogitie.

Gustaw Manteuffel



CARL-ULRICH AUSCHITZKY (SA7)

Est né le 21 juin 1797 à Hasenpoth —². Il y a été baptisé le 26 juin de la même année.

Aîné de neuf enfants, il était âgé de 5 ans et demi au décès de sa mère, et de 12 ans à peine lorsque meurt son père.

Il a appris à lire et à écrire dans la petite école d'Hasenpoth dont nous avons retrouvé une carte postale datant du début du siècle.



coll. Alain Gédovius

L'école communale d'Hasenpoth

Il semble vraisemblable qu'après la mort de son père, Carl-Ulrich ait été confié à Carl-Johann Elverfeld. Ce pasteur venait d'être nommé à Sackenhausen, non loin d'Aizpute (*Hasenpoth*). Il arrivait de France, la tête pleine de souvenirs merveilleux.

En 1812, alors qu'il est âgé de quinze ans, Carl-Ulrich a été confirmé ©¹ dans la dite église de Sackenhausen par ce même pasteur qui le considère comme son fils spirituel. Il le nomme « son élève ». Officiellement, il est son « pflugesohn¹ ». Ils habitent ensemble.



1 - Ceci nous semble d'autant plus intéressant, que sur le recensement de l'église d'Hasenpoth daté du 18 septembre 1798 —³, il est dit que Friedrich Auschitzky avait lui aussi une « pflugesochter » (féminin de « pflugesohn »), qui peut se traduire dans le cas présent « protégé ».

Carl-Ulrich, séparé de ses frères et sœurs, eut une jeunesse calamiteuse. C'est un adolescent prématurément vieilli, au regard triste et fier. Sans relations et sans appui, son avenir en Courlande débouchait sur une impasse.

Le poids de son inutilité l'accablait mais le stimula. Par sa mère, il a des alliés en Prusse. Il va les contacter.



De prime abord, nous avons pensé aux Faure. Solution qui pouvait expliquer l'amitié si profonde qui unit, à Bordeaux, nos deux familles depuis tant de générations.

Nous sommes remontés dans nos recherches jusqu'au XVI^e siècle. A cette époque il n'y avait pas d'état civil comme nous le connaissons aujourd'hui. Les registres d'église faisaient foi. Les actes étaient écrits par des vicaires n'ayant qu'une orthographe assez sommaire. De plus les patronymes n'étaient pas encore définitifs,¹ ils pouvaient varier d'un acte à l'autre, ou selon les lieux. A Saint-Auban la femme de Pierre Fort est une Laurens, parfois une Laurans, hors de France elle devient Laurent.

Fort, Fore ou Faure, dans les actes ces noms mal orthographiés s'entremêlent. Tandis que nos aïeux adoptaient définitivement Fort comme patronyme, nous avons imaginé que certains de leurs cousins retenaient Faure et qu'ils étaient venus s'établir à Bordeaux où ils auraient pu accueillir Carl-Ulrich (Charles).

Nous avons interrogé Denis Faure qui poursuit des travaux sur sa famille. Il répond : « Je pense qu'il n'y a pas de parenté entre ma famille et vos ancêtres Faure ; en effet, avant de s'établir à Bordeaux en la personne de Jean et Gabriel Faure - ce dernier étant le père de Camille, époux de Dorothee Pöhls - les Faure étaient originaires de Pons en Charente Maritime où ils étaient fixés depuis longtemps : très certainement depuis la Réforme et sans doute depuis le XIII^e siècle où ce patronyme est apparu à Pons. Les relations « allemandes » des Faure précèdent le mariage Faure-Pöhls puisqu'ils furent associés dans les années 1790 avec Guillaume Cramer, d'une famille de Hambourg, et qu'ils furent en affaires avec les Bethmann par leur oncle direct, Daniel Lys, qui avait épousé une Metzler (famille de banquiers de Francfort, alliée aux Bethmann) ; peut-être faut-il chercher là le lien entre nos familles ?

En y réfléchissant bien, l'étymologie de ces deux noms confirme qu'il s'agissait de fautes d'orthographe : *Faure* vient de « forgeron », tandis que *Fort* est un ancien prénom (*rappelez vous, le tombeau de Saint Fort, à Bordeaux, dans l'église Saint Seurin*).²



Pour Séverine Pacteau, agrégée de l'Université, auteur d'une thèse du 3^{ème} cycle sur les protestants de Bordeaux, la filière Pöhls serait probablement une réponse plus solide.

1 - Rappelez-vous, nous avons vu en Courlande notre nom écrit *Auschitzky, Auschizki, Auschizkÿ, Auschizky*, et décliné en Lettonie : *Aušikis, Ošicki, Aušikijs, Aušickiju et Ošicka*. Ce ne sont que quelques exemples. Dans l'ascendance des Barade, vous en trouverez bien d'autres !

2 - En 1783, on a donné le nom de Saint Fort à la rue Putoye, rue alors mal famée comme son nom l'indique [putasse = putoye]. Par dérision les Bordelais l'appelaient rue Saint Tuye (un saint provençal). La rue Saint Fort existe encore, elle va de la rue du Palais Gallien à la rue Rodriques Pereire.

Daniel Vincent Pöhls est né à Rahlsted, en Harstein, le 21 janvier 1755. Il vint s'établir à Bordeaux en 1769.

Il voyageait constamment entre Bordeaux et Hambourg où notre ancêtre, bien que plus jeune, a pu le rencontrer ou nouer des contacts avec la branche allemande de sa famille.

Nos familles seront très liées : Daniel-Vincent Pöhls est le témoin de Charles lors de son mariage. Edouard, son fils, est témoin à la naissance d'Eugénie Auschitzky, sa fille aînée.



Peut-être existait-il une autre piste : celle des Cruse. Entre Hans Wilhelm Hermann Cruse, né en 1790 à Segeberg, dans le Holstein, fils et frère de pasteurs, et Carl-Ulrich Auschitzky, né en 1797, fils du pasteur Friedrich Auschitzky, frère du pasteur August Auschitzky, petit-fils du pasteur Daniel Fort, beau-frère du pasteur Johann Friedrich Katterfeld, (ce dernier comptant cinq autres pasteurs dans sa famille), qui tous exerçaient leur apostolat à la même époque dans des régions assez proches, il est difficile d'imaginer qu'ils ne se soient pas connus. D'autant plus - nous l'avons vu plus haut - que Marianne Cruse a été la marraine de Susanne-Marianne Fort ≡¹⁰, puis de Susanne-Catherine-Elisabeth Fort ≡¹¹, tandis que Jean-Chrétien Cruse était parrain de Jean-Chrétien Fort ≡¹⁶ (tous les trois, frère et sœurs de la mère de Carl-Ulrich, pour nous Charles). Enfin, Herman I Cruse et Charles Auschitzky sont arrivés à Bordeaux à la même époque, vers 1819/20 ; une date considérée comme récente par le grand négoce. C'étaient là des coïncidences troublantes. Nicole Tesseron, fille aînée d'Emmanuel et de Marguerite Cruse, interrogée, m'écrivit : « *J'ai beaucoup cherché avec Lionel et Alain pour savoir si Marianne et Jean-Chrétien Cruse étaient des parents. Nous n'avons rien trouvé dans notre généalogie Cruse et nous pensons vraiment que nous n'avons aucune parenté avec eux. Il y a, du reste, beaucoup de Cruse dans ces pays. J'en suis désolée, nous aurions été très heureux d'être vos parents !* ».



Enfin, une autre possibilité serait à envisager : orientée sur la solidarité émanant du consistoire luthérien.

Le beau-frère de Charles, le pasteur Johann Friedrich Katterfeld, ou son protecteur, le prédicateur Carl Johann Friedrich Elverfeld, qui ont tous deux voyagé à travers l'Allemagne, la France et la Suisse auraient pu l'introduire auprès du pasteur Cheyssière, qui, après avoir exercé son ministère à Bordeaux de 1805 à 1819, était devenu pasteur de l'église française de Hambourg.

Et/ou, auprès du pasteur Antoine Vermeil (1799-1864) qui lui aussi a été pasteur de l'église française de Hambourg après avoir fait ses études à Genève, avant d'être à son tour nommé en 1824 à Bordeaux.

Là, ce pasteur accomplit une œuvre remarquable. Représentant de la théologie du « Réveil », il ne cessa de jeter les bases d'institutions protestantes religieuses ou civiles. Bureau de charité protestante, société de bienfaisance des dames, fondation des salles d'asile, cimetière protestant de la rue Judaïque, école du dimanche. Chargé de cours d'instruction religieuse des protestants du collège royal en 1837, Antoine Vermeil en devint l'aumônier en titre deux ans plus tard. C'est également sous son ministère que fut inauguré le temple des Chartrons.

Cette réalisation de projets anciens semble marquer le passage de l'époque des pionniers à celle des notables.¹

Les œuvres créées par Antoine Vermeil étaient administrées par des membres de la société allemande de Bordeaux. C'est là que notre aïeul aurait pu rencontrer et se faire apprécier de Daniel Vincent Pöhls qui sera désormais son protecteur.

Mais ces réflexions ne s'appuient sur aucun acte ou document d'archives venant les départager. Alors le mystère reste, et restera sans doute, complet.



J'en voudrai toujours à mes grands-parents, qui, pour tenter de cacher une brouille familiale (bien oubliée depuis), et peut-être aussi des origines qui les offusquaient, avaient exigé de leur cousin Pierre Meller, un éminent historien bordelais, qu'il n'évoque jamais les familles Auschitzky et Flinoy dans ses écrits. Et aussi, qu'il dérobe aux Archives, où il avait ses grandes et petites entrées, tous les documents les concernant. Ces instructions ont été si bien exécutées qu'il est bien difficile aujourd'hui de réveiller nos familles. Vous nous chercherez en vain dans « *Bordeaux Baltique* » de Michel Espagne ; dans les « *Les Dynasties bordelaises* » de Paul Butel, etc.



Que notre ancêtre ait choisi de s'installer à Bordeaux paraît très naturel, vu l'ancienneté des relations entre Bordeaux et les ports de la Baltique.

Reste aussi à savoir :

- A quelle date exacte « Carl » Auschitzky a quitté définitivement la Courlande et quand « Charles » est arrivé à Bordeaux.

Les ports de Lettonie n'ont pas retrouvé la trace de son embarquement. Les archives du port de Bordeaux ont été détruites en 1944 dans un incendie. Les quelques cotes qui ont pu être sauvées indiquent des bateaux qui, venant de la Baltique, ont fait escale à Bordeaux mais les rôles, à l'époque, ne mentionnaient pas les passagers transportés. De plus, en débarquant, il ne s'est pas fait recenser aux Services de police et/ou de l'immigration. Restait une ultime chance : la délivrance d'un visa pour entrer en France. Le Quai d'Orsay, par lettre 6034/ARD/VG/vg du 27 novembre 1995, précise que les archives de l'agence consulaire de Riga sont conservées au Centre des Archives diplomatiques de Nantes... mais qu'elles ne sont pas encore classées. Affaire à suivre.



La vie de Charles Auschitzky adulte fera l'objet du Tome IV "l'Ancêtre venu du froid".



1 - Michel Espagne. « *Bordeaux Baltique* », ou la présence culturelle allemande aux XVIIIe et XIXe siècles. Editions du CNRS.

Mais quel est ce pasteur qui a élevé notre ancêtre ?

Carl-Johann-Friedrich Elverfeld

Elverfeld, Dr. Carl Johann Friedrich, Sohn 1. Ehe des Propstes G. Gotth., geb. zu Appricken 12. Mai n. St. 1781, wurde von seinem Vater unterrichtet, stud. seit 1800 im Mittauschen Petrinum und 1801—4 in Jena Philos. und Theol. sowie auch Philol. und erlangte dort 22. Mai 1804 die philol. Doctorwürde. Nach einer Reise durch Deutschland, Frankreich und die Schweiz war er Hauslehrer in Kurland und wurde 1807 P. zu Sackenhausen (voc. 22. Jan., ord. zu Sackenhausen 11. Mai [Schrift.-Bez. irrig 4. März] des. J., introd. am folgenden Tage). Von hier ging er 1819 nach Tuckum (voc. 2. Juli, introd. vom Sup. Huhn 5. Oct. d. J.) und wurde 1848 Propst der Kandauschen Diocese. Adj. waren bei ihm: 1845 Joh. Geinr. Hilarius Elverfeld, 1846 C. Valent. Emil Hugenberger, 1846—48 G. Fr. Günther und 1849—51 Alph. Wilh. Leonh. Kupffer. Auf dem Wege zur Synode in Bauske erkrankte er im Mesothenschen Pastorate, wo er † 6. Sept. 1862. Er war seit 8. Sept. 1808 mit Carol. Sophie Dor. Vierhuff, Tochter des P. G. Gottl. in Neu-Aus, verheirathet, welche † 1862. In seinen letzten Lebensjahren beschäftigte er sich viel mit Stud. über die Kirchengeschichte Kurlands und soll darüber eine fast zum Druck vorbereitete Handschrift hinterlassen haben.

Sinnemann lett. Lit. S. 116. — Schrift.-Bez. u. Nachtr. — Kapiersky chr. Consp. u. Fortsch. — Kurl. Synod.-Prot. 1861, S. 11—12. — Inland 1861, S. 727 (Metrol. v. Lj. Kallmeyer). — Lett. Btg. 1861, N. 38.

Est né du premier mariage du pasteur G. Gotth. Né à Appricken le 12 mai 1781, il a été éduqué par son père. En 1800, il étudie dans le Petrinum de Mittau. Puis, de 1801 à 1804, études de philosophie, de théologie et de philosophie à Iéna. Le 22 mai 1804 il obtint le titre de docteur en philosophie. Après un voyage à travers l'Allemagne, la France et la Suisse, il a été précepteur en Courlande. En 1807, il est nommé pasteur de Sackenhausen (voc. 22 janvier, ordonné à Sackenhausen le 11 mai *erreur d'enregistrement, il faut lire : 4 mars* et il est intronisé dans les jours qui suivent. Puis il a été nommé en 1819 à Tukum (voc. 2 juillet, intronisé par le supérieur Hun le 5 décembre de la même année). Il devint en 1848 le pasteur du diocèse de Kandauschen. Annexe : étaient chez lui, en 1845, Johann-Heinrich-Hilarius Elverfeld. En 1846, C. Valent, Emil. Hugenberger. En 1846-48, E.-Friedrich Günther. Et en 1849-51, Alph.-Wilhelm-Leonh. Kupffler. Sur le chemin du synode, à Bausque, il tomba malade dans le pastorat de Mesothén où il décéda le 8 septembre 1862. Il était marié, depuis le 8 septembre 1808, à Carol-Sophie-Dorothée Vierhuff, fille du pasteur P.E. Gottl, à Neu-Aus ; laquelle mourût en 1862. Dans ces dernières années, il s'est occupé de l'histoire de l'église de Courlande et il a laissé un manuscrit traitant le sujet prêt à être imprimé.



PAULINE AUSCHITZKY

Pauline-Johanna-Catharina (SA8) est née à Hasenpoth le 27 mai 1798. Elle y a été baptisée le 31 mai suivant².

Elle avait 5 ans au décès de sa mère, et 11 ans seulement à la mort de son père.

Elle a été confiée à Carl¹ Manteuffel, président du Conseil administratif de l'église d'Hasenpoth. C'est le personnage le plus influent et le plus riche du duché.

Il est né le 4 août 1756. Il décède le 15 septembre 1834. Il était propriétaire des états de Kazdangen, Zilden, etc., en Courlande, mais il possède aussi d'autres propriétés en Pologne et en Russie (quelques 100 000 hectares², nous apprendra son testament).

Sa femme est Catharina-Charlotte von Behr, née le 8 janvier 1765, décédée le 29 juillet 1815. Elle est la marraine de Pauline, qui porte son prénom dans ceux qui lui ont été attribués à son baptême.

Ils l'adopteront.

L'enfance heureuse de Pauline se partagera entre les deux principaux états de ses parents adoptifs.

Kazdangen

Situé à l'est-nord-est d'Hasenpoth, sur l'Aloxe. 3 168 hectares. Au début du XIX^e siècle, il se composait de 2 domaines et 74 fermes.



la puissance de l'état de Kazdangen se mesure à son somptueux palais dessiné par Berlitz. Il est entouré d'un immense parc aux plantes exotiques. Il fut édifié par les parents adoptifs de Pauline Auschitzky, des barons allemands, les Manteuffel. Cette résidence seigneuriale - où elle vécut jusqu'à son mariage - est maintenant occupée par une école d'agriculture.

1 - Carl, ou Karl, selon les actes.

2 - A comparer avec la Gironde, le département le plus étendu de France : 99 999 km².

Histoire : L'état doit son origine dans l'attribution à Wigaud, de 8 Haken (Ulialen) par l'Ordre des chevaliers teutoniques en 1350 ; puis à Henricus, dit Geysteven, des autres terres de Passexten et Akmenwalke, comme vassaux.

En 1392, les fils de Wigaud se voient enfin concéder Kazdangen par le maître de l'Ordre. Il leur appartient jusqu'en 1393, avant d'être annexé au chapitre de Pilten.

A partir de 1424, Kazdangen est regroupé avec Blendinen, Ulialen et Moditten.

En 1563, signature d'un contrat d'indivision : les domaines resteront pendant 13 générations aux 16 propriétaires.

En 1650, s'y ajoutent Seemzeem puis Wakaten. En 1652, Kikurn. En 1809, Zilden. En 1813, Coraplen, Alt et Neu-Laschen.

La Maison domaniale, au temps de Pauline Auschitzky, était de style classique (voir reproduction ci-dessus). Elle sera détruite en 1905 et reconstruite à l'identique en 1907.

En 1967, Katzdangen devient centre administratif d'une commune soviétique. En 1979, l'état comptait 884 habitants.

Propriétaire : De 1533 à 1920, la famille du baron von Manteuffel-Szoge.

Politique : A partir de 1393, Kazdangen dépend de l'Ordre des chevaliers teutoniques, puis de l'évêché de Courlande. Jusqu'en 1753, du district de Neuhausen. En 1912, du district d'Hasenpoth. En 1938, Kazdangen devint une commune autonome.

Kazdanga englobe aujourd'hui les domaines de Bleudinen, Kapschenhof, Katzangen, Puhnen, Oldenburg, Walaten, Wangen et Zilden.

Eglise : Le temple protestant luthérien est situé à Neuhausen, à 5 km 500.

Noms : En 1456, Katstaggen; en 1511, Castangen ; en 1533, Karthagen ; en 1702, Karsdangen ; en 1704, domaines de Castdangen ; en 1753, Kasdangen ; en 1912 Kasdangas, puis Katzdangen, et aujourd'hui Kazdanga.

Zilden

Est situé à 8 km au nord-est d'Hasenpoth. 666 hectares. Au début du XIX^e siècle : 11 fermes.

Histoire : En 1253, le village de Zilden est mentionné à l'occasion du partage du pays. Mais on ignore depuis quand il y a des fermes. En 1690, Blomberg est à Zilden. En 1809, Zilden est rattaché à Kazdangen.

Propriétaire : Depuis cette dernière date, la famille du baron von Manteuffel-Szorge en est propriétaire.

Politique : Situé en Courlande, district de Neuhausen. Jusqu'en 1912 Zilden dépendait d'Hasenpoth.

Eglise : le temple protestant luthérien est situé à Neuhausen, à 7 km de là.

Nom : En 1253, Zilse ; en 1496, Zchelde ; en 1912, Zildes, puis Zilden. Aujourd'hui : Cildi.

Extrait de : « *Baltisches Historisches Ortslexikon Bd II* ».

Pauline héritera de ses parents adoptifs ^N¹ :

v La volonté de Karl von Manteuffel-Szoge,¹ faite dans l'état de Zilden, en Courlande, le 15 novembre 1817.

[...]

Pour mon enfant Pauline Auschitzky, qui après la mort de ma femme a déjà eu 1 000 roubles, je laisse 600 roubles d'argent de plus.

[...]

Nous avons par ce testament la confirmation que Karl von Manteuffel était bien le père adoptif de Pauline. Il sera souvent le parrain de ses nombreux enfants. Ceux-ci l'appellent : « Grand-Père ».

÷

Le 23 octobre 1821, Pauline Auschitzky - la richissime héritière - épousera à Hasenpoth, Johann-Friedrich Katterfeld, un pasteur luthérien :

Katterfeld, Dr. Johann Friedrich, Sohn des P. Traugott Fr. Ephraim, geb. zu Neuhausen 4. Juni n. St. 1794, stud. 1814—17 in Dorpat Theol., machte dann eine Reise durch Deutschland, die Schweiz und Frankreich und hielt sich 1819 in Jena auf, wo er Dr. philos. wurde. Nach seiner Rückkehr wurde er Adj. seines Vaters in Neuhausen und 9. Jan. 1820 daselbst ord. und introd., folgte ihm 1850 im Amte und † 12. Juli 1869. Er war zuerst mit Pauline Joh. Kathar. Auschitzky († 26. Jan. 1840), Tochter des P. Fr. Ulr. Dav. in Hasenpoth, dann seit 7. Febr. 1844 mit Ottilie Griebel, Tochter eines Arztes in Libau, verheiratet.

Schrifts.-Beg. u. Nachtr. — Mapiersky chr. Gossip. (Gortsky).

Katterfeld, Dr. Johann-Friedrich, fils du pasteur Traugott-Ephraim-Friedrich, né à Neuhausen le 4 juin 1794. Etudiant en théologie à Dorpat de 1814 à 1817, fit ensuite un voyage à travers l'Allemagne, la Suisse et la France, et séjourna à Iéna où il devint docteur en philosophie. A son retour, il devint adjoint de son père à Neuhausen et y fut ordonné le 9 janvier 1820. Introduit par la suite, en 1850, dans la fonction. Il mourut le 12 décembre 1869. Il fut d'abord marié à Pauline Jeanette Catherine Auschitzky (= le 26 janvier 1840) fille du pasteur d'Hasenpoth, Friedrich-Ulrich-David Auschitzky. Remarié, le 7 février 1844, à Ottilie Griebel, fille d'un médecin de Libau.

P

Il descend des Katterfeld in Gotha, une grande famille originaire de Catterfeld, localité située en forêt de Thuringe.

En 1608, les archives de Gotha, recensent des soldats de ce nom. Ce nom apparaît sporadiquement dans d'autres villes de Thuringe. A Gotha même, ils sont mentionnés pour la première fois en 1553 : « Hans Katterfeldt, dans la Judengasse (ruelle des Juifs) ».

L'ancêtre de la famille étudiée ici est Andreas Katterfeld, un collecteur d'impôts à Gotha. Il se marie en 1614 ; en 1656, il est maître-cordonnier. Son fils, Jérémias, est également cordonnier.

Le fils aîné de Jérémias, Georg-Ernst, meurt à Gotha en 1702. Il était compagnon cordonnier. Mais le cadet, Johanus-Gaspar, étudie à Iéna en 1713. Il sera instituteur à l'école des filles de Gotha. Il épouse la fille d'un pasteur.

Deux de ses fils étudient la théologie à Halle. L'aîné, Georg-Heinrich, devient pasteur à Sättelstädt, puis à Zealla-Meblis. On ne sait pas ce que devint Johann-Heinrich-Friedrich.

1 - Carl Manteuffel est un baron balte. Comme ses beaux-parents Behr, il a germanisé son nom, notamment sur les actes administratifs.



Gem. Schwartz.
Ehrenfest Katterfeld,
* 1797, † 1876,
Pastor zu Süd-Durben.



Gem. Eggingk.
Traugott Katterfeld,
* 1760, † 1850,
Pastor zu Neuhausen.

beau-père
de Pauline Auschitzky



Georg Heinrich Katterfeldt,
* 1726, † 1800,
Pastor zu Zella in Thüringen.



Joh. Friedr. Katterfeld,
* 1794, † 1869,
Pastor zu Neuhausen.

mari
de Pauline Auschitzky



Ludwig Katterfeld,
* 1843, † 1910,
Pastor zu St. Johannis in Mitau.

Trois des fils de Georg-Heinrich étudieront, à leur tour, la théologie. Tandis que le cadet, Georg-Heinrich-Friedrich II, étudie la médecine mais il n'achève pas ses études. Il devient Wundarzt (*chirurgien-masseur*), avec une large clientèle, d'où conflits avec son gendre, le docteur Sterzing. Sur ses vieux jours, il est maire du village de Mehliis. Il épouse en premières noces la fille unique d'un chasseur. Puis la veuve d'un riche propriétaire de forge. Enfin, la fille d'un compagnon-armurier. Leur fille épousera Schindler, un fabricant de fusils.

Issus de ce troisième lit :

- Rudolph-Hermann. Il apprend le métier d'armurier. Il conduira, en 1848, les révolutionnaires à Zella. De ses trois fils, l'un émigre au Canada, les deux plus jeunes à La Havane.
- Henrich-Wilhelm. Médecin en Courlande. Il épouse à Neuhausen, le 6 décembre 1847, Annette Katterfeld, sa cousine. Leurs enfants naîtront à Schleck et seront baptisés à Neuhausen.
- Johann-Carl est armurier. En 1850, il installe son atelier dans la maison et le terrain achetés par son père à Mehliis, dont il sera, à son tour, le maire. Plus tard, il agrandira son atelier et avec l'aide de ses deux fils, il organisera le transport et la livraison des fusils entièrement fabriqués par eux, sous le nom de « Karl Catterfeldt ». Ils améliorent cette arme et créent leur propre modèle qui sera breveté. Les deux frères, Hugo et Ludwig, se sépareront en 1902 pour créer chacun de leur côté, leur propre entreprise.

Avant eux, deux oncles sont initialement partis en Courlande comme précepteurs particuliers.

- Trangott-Ephraim-Friedrich, l'ancêtre qui créa la branche de Courlande.
- Tandis que Gottlieb, crée la branche Werben-Courlande. Il se tourne vers l'agriculture. Son seul fils, Alexandre, est forestier et s'établira en Lituanie. Son petit-fils, Alfred, retourne en Allemagne comme professeur. Deux de ses enfants meurent durant la Première guerre mondiale, mais l'aîné, Ludwig, émigre aux U.S.A.

Trangott-Ephraim-Friedrich, mentionné ci-dessus, est né le 25 juillet 1760 à Sätelstädt. Il meurt à Neuhausen le 7 mai 1850.

Avec son frère August, il fréquente le lycée de Gotha, puis étudie la théologie à Iéna. En 1785, il étudie à Göttingen. En 1789, il part avec son frère cadet, Gottlieb, comme précepteur au domaine de Popen. Il y apprend le letton pour se préparer à prendre place de pasteur, et y fait la connaissance de sa future épouse qui est la gouvernante des Behr.

En 1791, il est adjoint du pasteur de Neuhausen. Il lui succède en décembre 1796. Il hérite ainsi d'une « paroisse rouge et dans un état lamentable », dont il s'occupe durant plus de 50 ans, jusqu'à l'âge de presque 90 ans. Sa voix faible l'empêche de prêcher, il prend donc en 1820 son fils aîné comme adjoint : Johann-Friedrich.

En 1847, il reçoit la Croix d'or de pasteur.

Jardinier passionné, il a introduit la rhubarbe en Courlande, encourage la culture de la pomme de terre - encore rare alors -. En 1797, est planté sur son initiative, un faux acacia.

Son épouse, Konstanze-Regina Dewitz, fille d'un pasteur de Danzig, est très énergique. En 1793, elle sauva la vie de son mari menacé par un lituanien rancunier.



Pauline et Johann Katterfeld auront douze enfants :

- Carl-Johann-Friedrich, né le 7 août 1822, baptisé par son grand-père paternel le jour de son anniversaire, enregistré le 25 août de la même année.

Les parrains sont :

M. Carl von Manteuffel, de Zilden. Grand-père maternel.

Le comte Graf Johann Lambsdorff, de Laiden.

Le pasteur Traugott Friedrich Katterfeld. Grand-père paternel.

La comtesse von Lambsdorff, de Laiden. Belle-sœur de Pauline Auschitzky (*elle est née von Manteuffel*).

M. von Behr, de Virginal.

[...]

Le pasteur Wolter, d'Hasenpoth.

Le candidat Bockhorn.

M. Hofrath Katterfeld, dont la femme est née Gattin

[...]

Le docteur Hermann Katterfeld.

Le candidat August Auschitzky

[...]

Les deux grands-mères : Konstanze-Regina Katterfeld et Lotte (Charlotte-Benigna) Auschitzky.

Historisches Staatsarchiv Lettlands. Fund 235. Cote 1. Dossier 213. Page 153.

livres d'église de Neuhausen. Registre des baptêmes

- Karl-Traugott, né le 30 octobre 1823, baptisé et décédé le 6 janvier 1824 [...].

Fund 235. Cote 1. Dossier 213. Page 158.

- Annette-Caroline-Constance, née le 28 janvier 1825, baptisée le 4 février.

Parrains :

Konstanze-Regina Katterfeld, femme du pasteur (*grand-mère paternelle*).

M. Carl von Manteuffel-Szoge, de Ziden (*grand-père maternel*).

[...]

Fund 235. Cote 1. Dossier 213. Page 161.

Elle est morte le 1er janvier 1901 au domaine Feldheim, près de Doble, acheté de ses économies, avec ses sœurs. Elle a été pendant de nombreuses années, enseignante à Pétersbourg.

- Traugott-Carl-Constantin, né le 15 août 1826, baptisé le 22 août.

Parrains :

Les grands-parents : Traugott Katterfeld (le plus vieux), pasteur du lieu.

Mme Majorin Suld.

Mme Hofrätin Katterfeld.

Fund 235. Cote 1. Dossier 213. Page 166.

En 1844-45, il avait étudié à Dorbat la philosophie, puis à Pétersbourg. Magister-phil. de l'Université Kasan où il enseigne ; en 1865, il part pour Jaroslav comme professeur de lycée. Il maîtrise si bien les langues anciennes, qu'il écrit de nombreuses œuvres dans ces langues. Bon connaisseur du sanscrit, il entretient des relations étroites avec les intellectuels russes Katkow et Gontjew.

Il épouse à Neuhausen, le 26 janvier 1862, Emilie-Henriette Krüger. Leur fille, Johanna, enseignante, vit à Rīga, ainsi que leurs autres enfants : Paula, Emilie et Caroline.

Il meurt le 9 mai 1876 d'une maladie du foie.

Henrich-Hermann-Johann Katterfeld, fils de Traugott-Karl-Constantin, est né à Jaroslav le 20 août 1865. Etudes primaires au lycée de Jaroslav (Médaille d'or), puis il étudie les mathématiques à Pétersbourg. Ingénieur hydraulique dans le Caucase, puis administrateur ferroviaire à Pétersbourg. Durant la guerre de 14-18, il est le représentant du Ministère des voies de communication auprès du prince d'Odenburg, chef supérieur du Service d'évacuation et sanitaire de l'armée russe.

En 1918, il part à Rīga. En 1921, à Berlin. En 1924, à Paris, où il travaille chez « Schneider et Creusot ».

Il épouse Lydia Vassiliev, orthodoxe grecque, d'où leurs enfants baptisés orthodoxes.

- Sa fille Véra, épouse en 1916 un capitaine de marine et vit à Paris.

- Sa fille Margareth, épouse un lieutenant de hussards.

Son frère, Wilhelm, né à Jaroslav le 4 juin 1869, étudie l'histoire et la philosophie à Pétersbourg. Professeur d'Histoire au lycée de Pétersbourg, puis directeur du lycée privé Baginsky. Mais il est monarchiste. Il doit quitter son nouveau poste de directeur du lycée de Savatov.

Ayant une excellente maîtrise de six langues vivantes, il devient correspondant commercial à Pétersbourg.

Il est jeté par les bolcheviques dans la prison du fort Peter-Paul où il meurt, le 8 novembre 1919, du typhus exanthématique.

Il avait adopté pendant la guerre la religion orthodoxe russe et se fait désormais nommer Wladimir Katerow. Il était marié, selon le culte orthodoxe grec, à Sinaida Orlow, issue d'une vieille famille aristocratique.

Son frère Oskar, né à Javoslav, après ses études au lycée de Javoslav, est nommé précepteur en Courlande. Puis fonctionnaire de bureau de poste à Pétersbourg. Il étudie l'électrotechnique. Ingénieur en 1900.

Il épouse Agraphena Jelesin (une orthodoxe grecque), d'où des enfants baptisés orthodoxes grecs.

- Son fils Nicolaï est préparateur au Jardin botanique de Pétersbourg.
- Son fils Wladimir meurt à 18 ans dans l'armée russe.
- Son fils Paul, est étudiant en agronomie.
- Sa fille Véra a une formation en horticulture et vit à Arustadt/Thuringe.
- Son fils Michael fait quatre classes à l'école soviétique des ouvriers et vit avec son père.

Enfin, Nicolaï-Manfred Katterfeld, dernier fils de Traugott-Carl-Constantin, né à Javoslav le 5 avril 1873, va au lycée de Javoslav. Puis durant deux ans, il étudie les mathématiques à l'université de Pétersbourg. Ingénieur, il est envoyé en 1900, par le Ministère des voies de communication, en Allemagne, Hollande, France et Angleterre, par périodes de six mois, afin de compléter sa formation. Il dirige « Bunge & Palaskovky », une grosse entreprise de construction.

De 1908 à 1913, il est chef d'une entreprise privée dans le Caucase occidental. La malaria l'oblige alors à s'installer dans le nord. Il va à Rīga.

En 1919, il perd sa fortune à cause des bolcheviques, et vit depuis 1921 en Lituanie. Sa femme, Sophie von Reichardt, est la fille de l'inspecteur de l'accise¹ de Lituanie.

NOTA : Alors que les descendants de Charles Auschitzky devenaient, en 1828, catholiques, à la même époque, les petits-enfants de sa sœur, Pauline, passaient du protestantisme le plus rigoureux à la religion orthodoxe grecque, puis russe.

- Johann-Karl-August-Ulrich-Hermann, né le 22 novembre 1827. Baptisé le 30 décembre 1827.

Parrains :

La comtesse Jeanette von Lambsdorff, de Laiden (*belle-sœur de Pauline Auschitzky*).

M. Carl von Manteuffel, de Zilden (*grand-père maternel*).

Le pasteur August Auschitzky, de Lipaicken (*frère de Pauline*).

Le pasteur Hermann Katterfeld, de Preekuln.

« Cet enfant a été baptisé du nom d'Ulrich en honneur de son grand-père, côté maternel ».

Fund 235. Cote 1. Dossier 213. Page 168.

- Anna-Charlotte-Emma-Henriette, née le 22 avril 1829, baptisée le 26 juin 1829.

« Cette enfant a été baptisée de ces prénoms en l'honneur de ses tantes qui sont décédées l'une après l'autre. La sœur de ma femme Pauline Auschitzky ; ma belle-sœur ; la belle-sœur du frère de mon père, et l'amie de ma femme Mme Katharina Büttner, née Rahben ».

1 - Accise : impôt de consommation (*encore en usage et Belgique et au Canada*).

Parrains :

La comtesse Anette von Lambsdorff, de Laiden.

Sa sœur, Annette-Caroline-Constance.

La comtesse (*Konstance*) von Lambsdorff, de Laiden.

La comtesse von Simolin, de Perbohlen.

Fund 235. Cote 1. Dossier 213. Page 172.

- Karolina-Konstance, née le 18 octobre 1830, baptisée le 12 décembre 1830.

Parrains :

La comtesse¹ Karoline von Lambsdorff, de Laiden.

La comtesse¹ Anette von Lambsdorff, de Laiden.

La comtesse¹ Constance von Lambsdorff, de Laiden.

La comtesse Jeanette von Lambsdorff, de Laiden.

Fund 235. Cote 1. Dossier 213. Page 176.

Elle meurt à Feldheim le 27 novembre 1899.

- Charlotte-Sophie-Constanze, née le 8 février 1832, baptisée le 19 mai 1832.

Parrains :

Mme Charlotte-Benigna Auschitzky, veuve du pasteur d'Hasenpoth, grand-mère.

M. le pasteur Traugott Katterfeld, grand-père.

Sophie Vollberg, sœur du père.

Fund 235. Cote 1. Dossier 213. Page 181.

- Konstanze-Sophie, née le 2 juin 1833, baptisée le 13 août 1833

Parrains :

La comtesse Konstance von Lambsdorff, de Laiden.

Sophie, femme de N. Vollberg, sœur du frère [...].

La comtesse von Lambsdorff.

Le comte Gustav von Lambsdorff.

Le pasteur Katterfeld (*il s'agit d'Hermann*), de Preekuln et de Gattin.

Le pasteur Auschitzky (il s'agit d'August), de Lipaicken.

Le conseiller Katterfeld, de Possen.

Fund 235. Cote 1. Dossier 213. Page 185.

Elle meurt à Treekuln le 29 mars 1892.

- Johann-August-Nicolaus, né le 20 septembre 1835, baptisé le 18 octobre de la même année dans l'église de Neuhausen, par le pasteur Traugott Katterfeld, grand-père de l'enfant.

Parrains :

Le pasteur August Auschitzky, de Lipaicken (frère de la mère. Il tenait l'enfant pendant le baptême).

Le pasteur Hermann Katterfeld de Preekuln et de Gemahlin, avec sa femme.

Le comte (*Gustav*) von Lambsdorff, chambellan et chevalier, seigneur de Laiden.

Le baron Nicolaus von Korff,² seigneur de Padern.

1 - Dans cet acte, « comtesse » est écrit en français.

2 -Homme d'Etat russe né à Mittau. Il avait épousé la comtesse Catherine Skavronska, cousine de l'impératrice Elisabeth. Cette princesse le chargea d'aller chercher, en Holstein, son neveu, le duc Karl-Pierre-Ulrich, qui épousa Catherine et devint plus tard tsar sous le nom de Pierre III. Nicolaus Korff gagna les bonnes grâces du duc qui le combla de faveurs. C'était un homme plein d'honneur et d'humilité. « Pierre III, ayant voulu voir Ivan VI, dit le prince A. Galitzin, se transporta un jour, déguisé à Schlüsselburg, avec Korff et deux autres courtisans. L'infortuné prince se plaignit à lui des mauvais traitements qu'il essayait et le supplia à genoux de lui donner pour geôlier le premier officier auquel il avait été confié pendant deux ans. - Comment se nomme-t-il ? lui demanda l'empereur - Korff, répondit le jeune prisonnier, ne se rappelant plus les traits de son surveillant. Présent à cette scène, Korff ne put maîtriser une émotion que partagea Pierre III ». Il a publié un

Fund 235. Cote 6. Dossier 1052. Page 10.

Cet acte est intéressant car il précise que l'époux de Pauline Auschitzky, est docteur en théologie et luthérien.

- Elisabeth-Mathilde-Charlotte-Antonie, née le 10 juillet 1837, baptisée le 13 août.

Parrains:

Elisabeth Katterfeld, femme du prédicateur de Durben.

Mathilde Katterfeld, femme du commandant Katterfeld.

Charlotte (*Benigna*) Auschitzky, veuve du pasteur Auschitzky, d'Hasenpoth.

Fund 235. Cote 6. Dossier 1052. Page 20.

- Mathilde-Charlotte-Anthonie, née le 10 septembre 1838. Baptisée le 2 novembre.

Parrains :

Anton Bockhorn, prédicateur d'Edsen.

August Auschitzky, prédicateur de Gramsden.

[...]

Fund 235. Cote 6. Dossier 1052. Page 24.

Elle a été, pendant de nombreuses années, supérieure et co-fondatrice de l'Etablissement Tabot, près de Mittau. Peut-être une école ou un asile d'aliénés (*terme trop général, nous dit notre traductrice, pour une bonne interprétation*). Elle est morte à Feldheim le 10 février 1920.

÷

Pauline meurt à Neuhausen le 26 janvier 1843 à 11 heures du soir. Elle est enterrée le 5 février à 5 heures de l'après-midi. Elle était âgée de 42 ans.

Cause du décès : maladie nerveuse.

Livres d'église de Neuhausen. Registre des décès.

Fund 235. Cote 1. Dossier 2283. Pages 11 & 12. (liste des décès de 1843).

... En 21 ans de mariage, elle a eu douze enfants ! (6 enfants en vie, 6 décédés en bas âge).

÷

Johann Katterfeld se remarie le 7 février 1844 avec Otilie-Friedrike Griebel, il aura trois autres enfants.

Johann Katterfeld, toujours pasteur de Neuhausen, meurt le 12 juillet 1869 au soir. Il sera enterré le 17 juillet, dans le cimetière de son église. Il était âgé de 75 ans.

Cause du décès : catarrhe chronique.

Fund 235. Cote 1. Dossier 2283. Pages 40 & 41. (liste des décès de 1869).

÷

Ainsi nous venons d'apprendre que Charles, puis ensuite ses enfants, Eugénie, Louis et Paul, ont eu, de leur temps, des cousins très proches à Paris et nous avons tout lieu de penser qu'ils ne le savaient pas...

Neuhausen

Essai statistique sur la monarchie prussienne, et laissé plusieurs ouvrages manuscrits, entre autres une *Histoire contemporaine* en dix volumes.

Nous avons vu que Pauline et sa famille, habitèrent, dès le mariage et jusqu'à sa mort prématurée, Neuhausen.

Qu'était ce bourg, situé à 12 km à l'est/sud-est d'Hasenpoth, d'une surface totale de 183 hectares ?

Histoire : En 1253 Walteten est annexé par l'Ordre teutonique de Bandowe. En 1355/62, le village de Walteten dépend de Nova Domus.

Avant 1338, le château, un fort typique, avait été édifié par l'Ordre teutonique, mais en 1393, il est échangé contre Memel avec l'évêque de Courlande, village et domaines compris.

En 1583, siège de l'évêché, conquis par la Pologne.

1704/53. Neuhausen. Le domaine ducal de Neuhausen, propriété du capitaine Behr, est mentionné en 1704, ainsi qu'un soi-disant domaine N. possédé par le lieutenant Stromberg.

Propriétaires : Jusqu'en 1393, l'Ordre teutonique. Puis jusqu'en 1583, l'évêque de Courlande, plus tard ducal, à la fin, royal.

Politique : Courlande, Amt Neuhausen. Aux environs de 1912, commune de Neuhausen.

Eglise : Protestante-luthérienne à Neuhausen. Elle est située à 0 km 500 du centre. On ne sait rien sur la construction de la première église. L'église en pierre date de 1792. Elle a été agrandie en 1911. Elle contenait alors 300 places assises.

Appartint au prieuré de Grobin, avec 9 000 paroissiens, dont 2 000 Allemands (vers 1900).

Pastorat de Valtaiku, à 1 km 300, au sud-est. 232 hectares. La date de sa fondation est inconnue. La série des pasteurs débute en 1568.

Nom : 1253, village de Walteten, Walteiten ; 1503, Waletetenn ; 1355/62, Nova Domus ; 1508, Nygenhusze ; 1561, Nichus ; 1568, Neugenhauss ; 1583, Nyenhuss ; 1702, Nyhusen ; 1912, Waltaiku ; puis Neuhausen. Depuis 1938, Valtaiku, avec les domaines : château de Neuhausen, Elinau, Laiden, Rudden, Segemiten avec Athemek et le pastoral de Neuhausen.

Extrait de « Baltisches Historisches Ortslexikon Bd II ».

AUGUST AUSCHITZKY

August-Ludwig-Friedrich Auschitzky (SA9)

Auschitzky, August Ludwig Friedrich, Sohn des P. Fr. Mr. David, geb. zu Hasenpoth 14. Mai 1799, besuchte 1818—19 das Mitauische Gymnas., Abiturient, und stud. 1819—22 in Dorpat Theol. Ao. 1825 wurde er zum P. in Lippaichen bez., ord. in Mitau 12. April, introd. 26. Juli dess. J. vom Sup. Richter, folgte aber im Mai 1836 einem Rufe an die Kirche zu Gramsdien, wo er 1864 Fr. Stegmann zum Adj. nahm, und † 19. Dez. 1867. Er war seit 3. Febr. 1826 mit Karol. Sophie Schrad, Tochter des Mitauischen Kaufmanns und Gerichtsvogts Karl verheiratet, welche schon † 8. Jan. 1828.

AUSCHITZKY, August-Ludwig-Friedrich, fils du P. Fr. David, né à Hasenpoth le 14 mai 1799^{—2}, alla en 1818-19, au lycée de Mittau¹. Baccalauréat. Etudiant en théologie, de 1819 à 1822, à Dorpat. En 1825, il a été chez le pasteur à Lippaichen. Ordonné à Mittau le 12 avril. Intrônisé le 26 juillet comme frère du Supérieur Richler.



extrait de « Ernest Johann Biron », d'Imants Lancmanis. Rīga 1993

l'académie Petrina à Mittau

1 - En réalité, il s'agit de l'académie Petrina de Mittau. Nous avons retrouvé la liste des étudiants de ce collège pour les années 1775-1875 où son nom figure 3¹.

Mais en mai 1835 il est nommé à l'église de Gramsden, où en 1864 il prit le frère Shegmann comme adjoint. Il décède le 19 décembre 1867. Il était marié, depuis le 3 février 1826, avec Karol-Sophie Schaak, fille de Karl, marchand et bailli juridique. Elle mourut le 8 janvier 1828.

Nous avons retrouvé aux Archives nationales de Lettonie deux reçus, établis au pastorat de Gramsden, écrits et signés de la main de notre parent :

vS² Par ce premier reçu du 12 mars 1835 le pasteur August Auschitzky reconnaît avoir réceptionné des bois de construction, dont des poutres, planches, etc. obtenus de l'état de Pormsaten (*Pormsāti*) qui seront utilisés pour la réparation des maisons du pastorat.

vS³ Par ce deuxième manuscrit du 25 juin 1837 le pasteur August Auschitzky atteste que l'état de Pormsaten a fini de réparer un toit de chaume du pastorat et qu'il reste de la paille.

Nous avons retrouvé son testament. En voici la traduction :

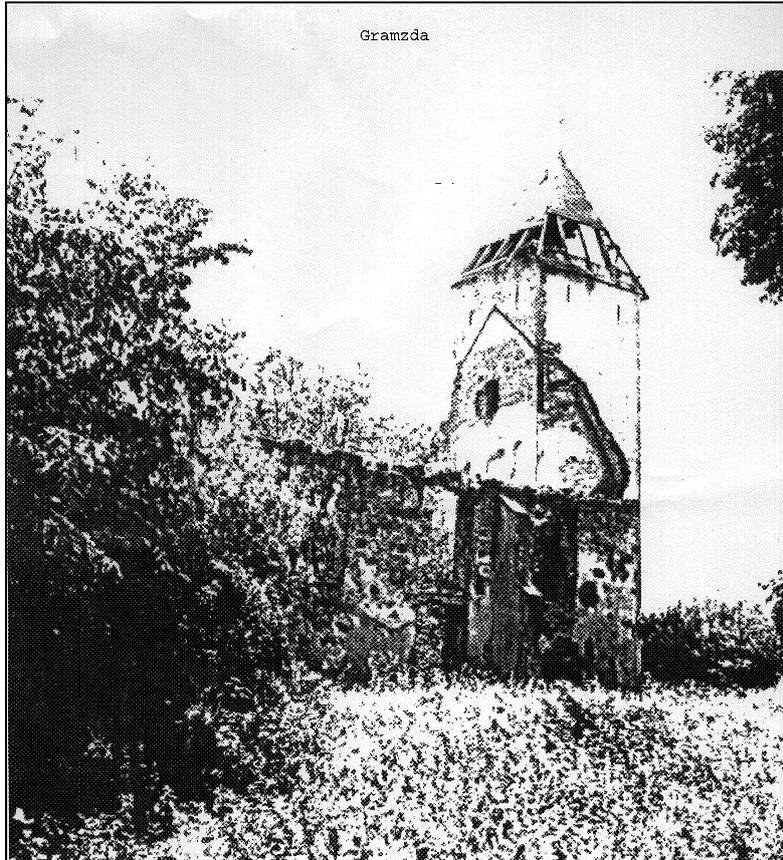
vS⁴ *Depuis un certain temps, je loue en mon propre nom un petit lopin de terre faisant partie du domaine de Gramsden¹ pour mon chef domestique, Thomas Holmers, qui m'a servi loyalement et assidûment pendant des années et qui me devint infiniment attaché. J'avais loué ce lopin pour douze années et le profit, après les dépenses, est de 1 285 roubles et 15 kopeck. Selon les vœux de mon chef domestique, cet argent m'a été attribué, et chaque année je lui payais l'intérêt d'usage. Je reste en dette de toute cette somme de 1 285 roubles et 15 kopecks car je n'ai jamais eu d'argent. C'est donc mon devoir de laisser de ma propre volonté, à mon chef domestique, tous les biens qui resteront après ma mort : les livres, le bétail et les chevaux, les chariots et traîneaux, les assiettes et les plats, le mobilier, l'argenterie, les lits et leur literie, les fourrures et les vêtements, les réserves de grains, les droits sur la récolte de l'année en cours, et les droits venant des domaines appartenant au pasteur. Malheureusement, je ne suis pas certain que ce sera suffisant pour couvrir la somme de 1 285 roubles et 15 kopeck dont je suis endetté.*

*Maison pastorale de Gramden
le 20 janvier 1864
August Auschitzky
pasteur de Gramsden*

NOTA. Ce document a été remis aux membres de la commission chargée d'établir la liste des affaires du pasteur Auschitzky, mort le 13 janvier 1868. Le Secrétaire de la Cour W. Tiling.



1 - En letton : Lielgramzda.



Kall Meyer T.O. « Die Evangelischen Kirchen und Prediger Kurlands ». Mittau, 1890

Cette église a été détruite dans les années 1900. Il ne semble pas qu'elle ait été reconstruite.

Certains lecteurs ne disposeront pas d'une Histoire de l'Allemagne, des Pays Nordiques ou de la Russie, encore moins d'une Histoire des Provinces Baltiques ou de la Courlande pour éventuellement s'y référer. C'est pourquoi nous avons cru bon de faire une biographie succincte des personnages évoqués. Nous nous en excusons auprès de ceux qui pourraient trouver ce chapitre fastidieux. Comme nous devons aussi nous excuser de l'orthographe de certaines personnalités. Nos « bios » ont été relevées dans des livres du XIX^e siècle et certains noms sont d'une orthographe aujourd'hui obsolète (Taganrok pour Taganrog, Bühren, pour Biron, etc.), voir avec l'indépendance de certaines républiques soviétiques, une quasi transformation.



ALBERT Ier, « l'Ours », margrave de Brandebourg et fondateur de la maison (1106-1170). Il travailla à agrandir ses Etats, et reçut en 1134 la marche du Nord, en 1138 le duché de Saxe. Il se tourna ensuite contre les Slaves païens et occupa, en 1150, le Havelland. Il colonisa depuis lors le Brandebourg, en défricha les terres, y fonda des villes.

ALBERT de RIONS Les d' :

Ont probablement la même origine que les ALBERT de LUYNES ; ils s'appelaient comme eux ALBERTI et sont originaires de Florence dont ils ont été chassés par les guerres intestines du XIII^e siècle.

3^o François, comte d'ALBERT, marié à Antoinette de Draguignan, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, fait la campagne d'Italie en 1655-1658 à la tête d'une compagnie du régiment de Givry, sert ensuite sous Turenne en qualité de capitaine de cavalerie et devient enfin major au régiment de Montauban en 1668. Il est tué au passage du Rhin en 1672.

4^o Du mariage de son fils Dominique, né le 15 Mai 1657, et d'Henriette de la Tour, naquit à St-Auban le 24 Septembre 1702, François.

5^o François entre à son tour dans la carrière des armes. En même temps que major de Die, il avait été nommé commandant dans le Diois, le Gapençois et les Baronnies.

Il épouse en premières noces le 19 Mai 1728 à Avignon Catherine de Lachau, de St-Auban. 2 fils : François Hector et Jean Pierre Henri. Catherine meurt en octobre 1767. Il se remarie en 1769 avec Madeleine Arthaud.

Il meurt à Paris le 18 Mars 1793, maréchal des camps et armées de la République Française.

7^o Le chevalier d'Albert, (Jean Pierre Henri) deuxième fils de François, né le 10 Septembre 1733 à St-Auban, sera commandant pour les Baronnies. Il fait lui aussi son métier des armes et reste célibataire. Il a été nommé cornette à l'âge de dix ans, ce qui semble exceptionnel.

Il prend sa retraite le 1er juin 1763, âgé de 30 ans. Il est probable que son état de santé, par suite de blessures ou d'infirmités, ne lui permettait plus un service actif

ALEXANDRE Ier, Paulovitch, empereur de Russie, né à Saint-Petersbourg, mort à Taganrok (1777-1825). Son précepteur, le colonel suisse Laharpe, lui donna une instruction variée et libérale. Il monta sur le trône en 1801 et introduisit dans l'empire d'importantes réformes : il abolit la torture, la confiscation des biens, le tribunal secret pour les crimes politiques, créa le conseil de l'empire, réorganisa les universités, créa celles de Kazan et de Karkov, favorisa le développement économique et intellectuel. Il fit la paix avec l'Angleterre, et signa un traité d'amitié avec Bonaparte (1801) : mais lorsque Napoléon envahit l'Allemagne du Sud, il entra dans la troisième coalition (1805). Vaincu à Austerlitz, puis à Eylau et à Friedland (1807), il eut avec Napoléon Ier, dont il admirait le génie, une entrevue sur le Niémen et signa avec lui, en 1807, le traité de Tilsitt, dont la rupture fut suivie de la campagne de Russie (1812). De Varsovie, il lança un manifeste appelant l'Europe aux armes (1813). A la Russie se joignirent l'Angleterre, la Prusse, l'Autriche et la Suède. Après la bataille de Leipzig, il fit décider la marche sur Paris, où il entra avec les alliés pendant que Napoléon abdiquait (1814). Alexandre consentit au retour des Bourbons, mais en leur imposant la déclaration de Saint-Ouen, et il ramena la France à ses frontières de 1789. Alexandre, déjà maître de la Finlande et des territoires asiatiques enlevés à la Perse et à la Turquie, se fit adjuger le grand-duché de Varsovie par le congrès de Vienne. Après Waterloo, il revint encore avec les alliés à Paris, et signa avec l'Autriche et la Prusse le fameux traité de la Sainte-Alliance (1815). Son mysticisme s'était fortement développé depuis le jour où il avait connu la baronne de Krudener. Il avait subi jusque-là l'influence francophile et libérale de Spéransky ; désormais, il subit l'influence de Metternich et ne jura plus que par Araktchéiev, un vieux militaire représentant des idées absolutistes. Il mourut d'une fièvre paludéenne contractée pendant un voyage en Crimée.

ALOPAEUS Baron Maximilien d', diplomate russe, né à Viborg en 1748, mort à Francfort-sur-le-Mein en 1822. Il fut ministre plénipotentiaire à Berlin (1790), puis à Londres (1807).

ANNA Ivanovna (1693-1740). En 1703 le jeune prince Friedrich-Wilhelm qui a 18 ans, part à Saint Pétersbourg épouser la nièce du tsar, la princesse promise par Pierre. C'est une grande fille blonde et molle. Elle a 16 ans. Le fiancé courlandais n'a reçu qu'une mauvaise éducation. Gâté par la vie de la cour, il est débauché, ivrogne, de santé débile. Les fêtes de fin d'année et les festivités du mariage sont très réussies. Lors d'un spectacle, on compte jusqu'à 72 nains. La mode était aux nains.

Dans les premiers jours de janvier 1711, les jeunes mariés partent pour la Courlande. Au deuxième jour du voyage, le jeune duc meurt. Il a trop abusé des boissons. Anna, sur ordre du tsar, continue seule vers Mittau où elle sera mal acceptée par sa belle-famille et coulera des jours tristes dans la misère. Le ministre-résident russe Bestoujev est son conseiller, peut-être son amant. Il a une autre maîtresse, une westphalienne dont le frère n'est autre qu'Ernst-Johann Biron !

ANNIBAL, fils d'Amilcar Bara, l'un des plus grands hommes de guerre de l'antiquité ; né 247 ans avant J.C. Son oncle Asdrubal, sous lequel il avait servi trois ans, ayant été assassiné en Espagne vers 221 avant J.C., Annibal lui succéda, fit dans l'espace de trois ans la conquête de la Péninsule entière, conquête qu'il termina par la prise et la destruction de Sagonte (219). La prise de cette ville, alliée des Romains, fit éclater la 2ème guerre punique. Alors Annibal, après avoir traversé la Gaule et les Alpes, envahit l'Italie, gagna sur trois consuls les trois grandes batailles du Testin, de la Trébie et de Trasimène ; fut arrêté quelques temps par Q. Fabius Maximus, et remporta enfin (216) la célèbre bataille de Cannes, qui mit Rome à deux doigts de sa perte. Les délais d'Annibal sauvèrent la république, qui leva plusieurs armées et le repoussa. Bientôt la défaite et la mort de son frère Asdrubal, qui lui amenait une armée (207), forcèrent le général carthaginois de se retirer dans le Brutium ; et là, abandonné par Carthage, il sut se maintenir encore 14 ans contre les Romains. Rappelé en Afrique (203) par les progrès de Scipion dans cette contrée, il fut vaincu à Zama, se réfugia d'abord auprès d'Antiochus roi de Syrie, puis auprès de Prusias roi de Bithynie ; mais, craignant d'être livré aux Romains par celui-ci, il s'empoisonna 183 ans avant J.C.

Napoléon professait la plus haute admiration pour le génie d'Annibal, « de cet homme, dit-il dans le *Mémorial*, le plus audacieux de tous, le plus étonnant peut-être, si hardi, si sûr, si large en toutes choses, qui à 26 ans conçoit ce qui est à peine concevable, exécute ce qu'on devait tenir pour impossible ; qui, renonçant à toute communication avec son pays, traverse des peuples ennemis ou inconnus qu'il faut attaquer et vaincre, escalade les Pyrénées et les Alpes, qu'on croyait insurmontables, et ne descend en Italie qu'en payant de la moitié de son armée la seule acquisition de son champ de bataille, le seul droit de combattre ; qui occupe, parcourt et gouverne cette même Italie durant 16 ans, met plusieurs fois à deux doigts de sa perte la terrible et redoutable Rome, et ne lâche sa proie que quand on met à profit la leçon qu'il a donnée d'aller le combattre chez lui ».

AUGUSTE III, électeur de Saxe et roi de Pologne, né et mort à Dresde (1696-1763). Il succéda à son père, Auguste II, en 1733 et obtint le trône de Pologne contre Stanislas Leszczyński. Il demande le duché de Courlande pour son troisième fils Karl (25 ans) qui se rend à Saint Pétersbourg pour faire la cour à l'impératrice. Il plaît à Elisabeth, mais déplaît au jeune couple héritier : le futur Pierre III et sa femme, la future Catherine II. La fille de Biron est allée raconter à Pierre (grand admirateur de Frédéric III) que Karl a fuit à la bataille de Zorndorf. Karl devient quand même duc de Courlande. Catholique, Karl laisse la Diète administrer ses sujets luthériens. Son intervention dans les affaires de la noblesse va dresser celle-ci contre lui. Bon vivant, il épouse secrètement une jolie polonaise, Fransiska Krasinska.

La fille d'Auguste III, Marie-Joseph, seconde femme du Dauphin, fut la mère de Louis XVI.

BASTIDE, Marc-Antoine de La, controversiste protestant. Né à Milhau-en-Rouergue vers 1624. Décédé à Londres en 1704. *Réponse à l'exposition de la doctrine catholique de Bossuet*, etc.

BEAUVAU Louis de, grand-sénéchal de Provence, chambellan de René d'Anjou, placé par ce prince auprès de J. De Calabre, duc de Lorraine ; il meurt en 1472 à Rome, où il avait été envoyé en ambassade.

BIRON Ernst Johann, duc de Courlande, né à Kalkun en 1690, mort à Jelgava en 1772. Fils d'un humble forestier, il devint favori de la duchesse de Courlande, Anne Ivanovna, qui devint impératrice de Russie, le nomma premier ministre et l'imposa comme duc à la Courlande. Il ne tarda pas à se rendre odieux par ses préférences germanophiles et son despotisme. A la mort d'Anne, en 1740, il devint régent du jeune prince Ivan. Mais l'ambition le perdit. Envoyé en Sibérie (1741), il en fut rappelé par la nouvelle impératrice, Elisabeth, mais pour être exilé à Iaroslav. Il ne recouvra la liberté qu'en 1762. Catherine II lui rendit son duché de Courlande en 1763.

BIRON Pierre (1742-1800). En 1769, Ernest-Johann, âgé de 78 ans abdiqua en faveur de son fils, Pierre, âgé de 45 ans. C'est un Gallophile. Il affecte de ne parler que le français. Jean-Jacques Rousseau est à la mode. La famille s'est enfin installée dans le palais de Rundāle. Pierre se lance dans d'autres constructions, il fait bâtir l'académie Petrina. Il dut abandonner le duché à Catherine II, et se retira dans sa principauté de Sagan, où il mourut.

BISMARCK, Otto-Edouard-Léopold, Prince de. Né à Schoenhausen (régence de Magdebourg) en 1815, mort à Friedrichsruh en 1898. Quatrième de six enfants d'un capitaine de cavalerie, il fit ses études à l'université de Göttingen. Après avoir été référendaire pendant deux ans, puis officier, il alla s'établir, en 1839, à Kniephof (Poméranie), et y mena la vie d'un gentilhomme campagnard. Elu membre de la diète de Prusse en 1846, il s'y posa en ennemi violent de toute mesure libérale. Ministre de Prusse à la diète de Francfort en 1851, il conserva ce poste jusqu'en 1859 et s'y fit remarquer par son hostilité profonde contre l'Autriche.

Nommé, en 1859, ministre à Saint-Pétersbourg, puis à Paris en 1862, il fut rappelé à Berlin dès le 22 septembre de la même année, devint ministre d'état et, un mois après, président du Conseil et ministre des affaires étrangères. A la Chambre, il soutint les théories les plus absolutistes.

A la mort du roi du Danemark, Frédéric VII (1863), les questions de la succession des duchés de Slesvig-Holstein fut posée à la diète de Francfort, Bismarck sut entraîner l'Autriche dans une guerre contre le Danemark, qui fut vaincu (1864). La convention de Gastein (1865) organisa une administration austro-prussienne du Slesvig et du Holstein ; le Lauenbourg fut réuni à la Prusse. Bismarck reçut le titre de « comte » (16 septembre 1865).

Résolu à chasser l'Autriche de l'Allemagne, il sut capter la confiance de Napoléon III et conquérir l'alliance de l'Italie. L'Autriche fut vaincue à Sadowa et sortit du corps germanique. Les duchés de l'Elbe, le Hanovre, la Hesse électorale, le Nassau furent annexés à la Prusse, autour de laquelle se forma la Confédération de l'Allemagne du Nord.

La France s'étant opposée à la candidature du prince Léopold de Hohenzollern au trône d'Espagne, Bismarck, qui cherchait un prétexte de rupture avec Napoléon III, falsifia la dépêche d'Ems, et provoqua ainsi le déclenchement de la guerre de 1870-1871. Il réussit à entraîner tous les Etats allemands à la suite de la Prusse, et à faire proclamer le rétablissement de l'Empire, dans la galerie des Glaces du château de Versailles (18 janvier 1871). Il fut créé prince, et nommé chancelier du nouvel Empire.

Après le traité de Francfort (10 mai 1871), la diplomatie du prince de Bismarck tendit à maintenir l'isolement de la France. De 1871 à 1873, il rapprocha l'Allemagne de l'Autriche, de la Russie et de l'Italie. En 1875, le chancelier, inquiet du relèvement de la France, était sur le point de provoquer une guerre nouvelle contre elle, mais il en fut empêché par l'attitude de la Russie et de l'Angleterre. La guerre russo-turque et le congrès de Berlin amenèrent un refroidissement dans l'intimité de la Prusse et de la Russie. Pour cette raison et pour maintenir l'isolement de la France en Europe, Bismarck constitua en 1883 la *Triple-Alliance*, de l'Allemagne, de l'Italie et de l'Autriche-Hongrie, à laquelle l'Alliance franco-russe ne tarda pas à faire contrepoids.

Le « chancelier de fer » réussit à faire de l'Allemagne une puissance coloniale, et c'est à Berlin que se tint la conférence internationale destinée à régler le partage de l'Afrique (1885).

A l'intérieur, Bismarck fut moins heureux. De 1872 à 1878, il soutint contre l'église catholique la guerre religieuse dite du « Kulturkampf » ; il dut, de 1878 à 1883, rapporter toutes les mesures prises, et notamment les fameuses loi de mai. Contre les Alsaciens-Lorrains protestataires et les Polonais qu'il chercha à germaniser, il n'eut pas non plus de succès durables. Les lois répressives votées contre les socialistes en 1880 et en 1884 n'empêchèrent pas les progrès de leurs idées.

Après le court règne de Frédéric III (9 mars-15 juin 1888), l'avènement de Guillaume II paraissait devoir confirmer le pouvoir du chancelier ; Il n'en fut rien ; celui-ci tenta vainement de s'opposer aux projets de législation sociale (4 février 1890). A l'occasion de la conférence ouvrière, qui venait de se réunir à Berlin, il donna sa démission. L'empereur s'empressa de l'accepter, et le fit « duc de Lauenbourg » et « colonel général de cavalerie ». Depuis le créateur de l'unité allemande se cantonna dans une retraite boudeuse à Friedrichsruh où la mort le surprit en 1898.

BRINCKEN

BÜHREN Ernst-Johann. Son nom deviendra « Biron » pour suggérer une parenté avec la famille française des Gontaut de Biron. Ceci grâce à l'autorisation de reprendre le nom d'une branche éteinte. Pourtant des Biron français vécurent jusqu'à la Révolution française. (Voir à BIRON).

CALVIN Jean. Réformateur français, né à Noyon, en Picardie, en 1509, mort à Genève en 1564. Son père avait pu lui obtenir un bénéfice à la cathédrale de Noyon (1521) et à la cure de Morteville (1527). Il fit des études brillantes à Paris, au collège de la Marche et de Montaigu. Dirigé vers le droit, il se rendit à Orléans puis à Bourges. A la mort de son père (1531), il se consacra aux humanités et publia un commentaire sur le *De clementia* de Sénèque (1532). Sa conversion s'élabora lentement, et s'acheva brusquement. En 1533, il rédigea le discours de Nicolas Cop, recteur de l'Université de Paris. Poursuivi, il fut Paris, passe à Angoulême, à Nérac, revient à Noyon le 4 mai 1534 pour résigner ses bénéfices, et se rend à Bâle. Là, il publie la première édition de son *Institution chrétienne* (mars 1536), dont la première édition française (traduite par Calvin lui-même) est de 1541. Il travailla à cette œuvre magistrale toute sa vie. L'édition latine définitive est de 1559 ; traduction française, 1560. C'est la *somme théologique* du protestantisme français, et l'un des plus beaux monuments de notre langue, écrit dans un style ample et fort.

En février 1536, il alla à Ferrare auprès de la duchesse Renée. Il quitta une dernière fois la France, après une visite à Noyon, et se rendit à Bâle. Obligé de passer par Lyon et par Genève (septembre 1536), où il comptait ne rester qu'une nuit, il céda aux instances de Farel, et accepta d'y demeurer comme pasteur. En 1538, il fut banni, et se retira à Strasbourg comme professeur et pasteur de l'Eglise française, qu'il fonda. Il épousa en 1540 Idelette de Bure, dont il eut un enfant qui mourut en bas âge ; il la perdit en 1549. Rappelé à Genève en 1541, il y fit adopter les *ordonnances ecclésiastiques*. Il se montra aussi sévère pour les autres que pour lui-même. Contrairement à la logique des dogmes de la prédestination et de l'Eglise invisible auxquels il croyait, il soutenait que l'Eglise doit réclamer du magistrat la punition des hérétiques par le glaive. C'est ainsi que Gruet fut décapité, et que, sur son initiative, Michel Servet, condamné, périt sur le bûcher (1553). Dès lors, Calvin victorieux triompha des *libertins* de Genève (1555). Il fonda l'académie de Genève en 1559. Accablé par la maladie, il déploya néanmoins une activité prodigieuse, et entretint une correspondance gigantesque. 2.025 sermons et 10 volumes in-folio témoignent de sa foi en Dieu et en sa cause.

CATHERINE II, « La Grande » impératrice de Russie, née à Stettin en 1729, morte à Saint-Pétersbourg en 1796. Fille de Chrétien-Auguste, souverain d'Anhalt Zerbst, et de Jeanne-Elisabeth de Holstein-Gotorp. Baptisée sous les noms de « Sophie-Auguste-Frédérique », elle fut appelée en Russie par sa tante, la tsarine Elisabeth, qui lui destinait comme époux le duc Pierre de Holstein-Gottorp, lequel devint Pierre III, qu'elle épousa en 1745, après qu'elle fut passée à l'orthodoxie grecque et qu'elle eut pris les noms de Catherine-Alexievna. En 1762, elle monta sur le trône avec Pierre III. Le 28 juin, une révolte de la garde éclata ; Catherine II fut proclamée, et Pierre III, qui abdiqua, mourut peu après à Peterhof. Catherine eut plusieurs favoris, tels qu'Orlov, Potemkine, Zoubov. Mais ses écarts de conduite ne l'empêchèrent pas de remplir son rôle politique de manière à mériter le surnom de « Catherine la Grande ».

A l'intérieur, elle réforma les impôts, encouragea l'agriculture et le commerce, attira des colons allemands et bâtit des villes. L'administration, la justice, l'armée reçurent une organisation régulière. Elle institua une académie pour le développement de la littérature russe, auquel elle contribua par ses œuvres et par ses rapports avec Grimm, Voltaire, Diderot. A l'extérieur, Catherine mit tous ses efforts à continuer l'œuvre de Pierre le Grand. Elle prit part aux trois partages de la Pologne (1772, 1793 et 1795) qui assurèrent à la Russie les gouvernements de Vitebsk et de Mohilev, la plus grande partie de l'Ukraine et de la Lithuanie ; elle prit ensuite de vive force la Courlande. La guerre contre les Turcs occupa une partie de son règne (1766-1783). Le traité de Koutchouk-Kaïnardji (1774) valut à la Russie la possession d'Azov et de Kertch, et la protection des chrétiens de la péninsule balkanique. En 1783, la Crimée fut conquise et la mer Noire ouverte à la flotte russe. A la fin de son règne, Catherine renia les principes libéraux qu'elle avait affecté de professer, et mourut au moment où elle envoyait une escadre et une armée avec Souvarof contre la République Française.

CHARLES II D'ANGLETERRE, fils aîné de Charles Ier et d'Henriette de France, né en 1630, mort en 1685. Après la mort de son père, il fut rappelé en Ecosse, et couronné. Il envahit l'Angleterre, mais Cromwell le bat à Worcester en 1651. Il réussit à gagner la France, puis les Pays-Bas. Après un exil sans dignité, il est rappelé par Monk, en 1660, sans autre condition qu'une vague promesse d'amnistie. La Restauration débute par le supplice des régicides, la persécution des catholiques, des presbytériens et des quakers ; mais le Parlement maintient ses prérogatives financières contre les empiétements des ministres, et le règne eut une importance capitale au point de vue constitutionnel. Les partis s'organisent (*whigs* et *tories*), les règles de l'assiette, de la perception et de l'emploi des impôts sont fixées, de grands ministres sont envoyés à la Tour de Londres ou se réfugient sur le continent. Le règne de Charles II fut troublé, il est vrai, par de nombreux complots et de grandes catastrophes : la peste, l'incendie de Londres, Ruyter dans la Tamise, mais si le roi reste l'allié secret et le pensionnaire cynique de Louis XIV, l'Angleterre reprend peu à peu le rôle de première puissance protestante de l'Europe, et se glisse à la tête des grandes nations maritimes et coloniales. Charles II, prince sans convictions religieuses ou politiques, égoïste, frivole et débauché, mais retors et spirituel, réussit à se maintenir sur le trône et à garder personnellement une grande popularité. Il se plaisait à mystifier ses sujets, qui le chantaient et l'adoraient. Sa femme, Catherine de Bragançe, ne lui donna pas d'enfant, et il eut pour successeur son frère Jacques II. En 1660, il avait fondé la Société royale de Londres ; sous son règne, Wren commença l'église Saint-Paul ; et surtout, en 1679, fut promulguée la loi d'*Habeas corpus*.

CHARLES IV, duc de Lorraine (1604-1675). Succéda en 1624 à son beau-père Henri II de Lorraine. C'est un des plus curieux personnages de l'histoire du XVII^e siècle, à la fois chevaleresque et brouillon, mêlé à toutes les intrigues des cours de son temps. Ses amours avec Béatrice de Cusance sont demeurées célèbres. Il donna asile à Gaston d'Orléans, frère de Louis XIII, et, menacé par le roi, dut signer le traité de Vic (1632), puis celui de Charmes. Nancy, occupée par la France, ne lui fut rendue qu'en 1663. Allié de l'Autriche, il prit une part active à la guerre de Trente ans, guerroya en Bourgogne, en Lorraine, en Alsace, en Artois, et fit preuve de qualités stratégiques. Allié des Espagnols, puis de Condé pendant la Fronde, il les trahit à tour de rôle, enfin vendit ses Etats à Louis XIV, par le traité de Montmartre (1662) qui ne fut pas d'ailleurs appliqué : au moins dut-il céder Marsal. En guerre avec l'Electeur palatin, il fut une dernière fois expulsé de Lorraine par Louis XIV en 1670. Battu par Turenne à Sinzheim (1674) et Turckheim (1675), il infligea à Créqui la défaite de Consarbruck (1675), et mourut peu après.

CHARLES X DE SUEDE. Gustave, fils de Jean-Casimir, prince palatin de Deux-Ponts, et de Catherine, fille de Charles IX ; né à Nyköping en 1622, mort à Gothenbourg en 1660. Il monta sur le trône après l'abdication de sa cousine Christine (1654). Il envahit et conquiert la Pologne en 1655, contraignit Frédéric-Guillaume, duc de Prusse, à se reconnaître vassal de la Suède, lutta contre le Danemark, franchit les détroits sur la glace avec son armée, et devant Copenhague imposa la paix de Roskilde (1658) qui attribuait à la Suède la Scanie, le Halland, le Blekinge et le Bohus. Aux prises avec une coalition (Pologne, Russie, Danemark, Brandebourg, Hollande, Saint-Empire), il mourut à Gothenbourg où il avait réuni le Riksdag pour obtenir des subsides.

CHARLES XII, fils de Charles IX, né à Stockholm en 1682, tué à Frederikshald en 1718. Déclaré majeur à quinze ans, il succéda à son père en 1697. Une alliance de la Pologne, du Danemark et de la Russie contre la Suède lui donna l'occasion de montrer son caractère inébranlable et son génie militaire. Il débarqua en Seeland en 1700, et repoussa les Danois jusque sous les murs de Copenhague, qu'il allait assiéger lorsque la paix fut conclue à Travendal (1700). Il tourna alors toutes ses forces contre Pierre-le-Grand et Auguste II de Pologne, écrasa les Russes sous Narva (1700), puis les Saxons d'Auguste au passage de la Duna (1701). Au lieu de faire la paix, il envahit la Pologne et, après avoir battu Auguste à Kissingow (1703), il fit élire roi Stanislas Leczinski, envahit la Saxe, et obtint par la paix d'Altranstadt (1706) la soumission du roi déchu. Le tsar ayant repris l'offensive, Charles envahit la Russie en 1707, déterminé à marcher sur Moscou. L'hiver, la disette, les maladies, décimèrent son armée qui fut écrasée à la bataille de Pultava (1709). Charles arriva en fugitif à Bender, sur le territoire turc, et y séjourna près de cinq années. Cependant, il poussa le sultan dans une guerre contre les Russes. Mais il apprit que les Turcs devaient

le livrer à Auguste II. Charles, ne voulant pas quitter Bender, résista avec une poignée d'hommes et soutint un combat opiniâtre dans sa maison. Pris par les Turcs, il fut conduit à Demotika, près d'Andrinople. Il s'en échappa, traversa la Hongrie et l'Allemagne, et arriva à Stralsund. Il y fut assiégé, et il put s'embarquer pour la Suède, la veille de la capitulation (1715). Pendant son absence, la Suède était tombée dans un état déplorable, et le fruit de ses victoires fut complètement perdu. Charles XII nourrissait de nombreux projets, aussi vastes qu'aventureux et hardis, lorsqu'il fut tué d'un coup de feu (peut-être assassiné) au siège du Frédérikshald.

COLIGNY Gaspard de(1517-1572). Il fut élevé dans la religion catholique, se distingua dans plusieurs campagnes, fut nommé maréchal par François Ier et amiral par Henri II (1552). Après la mort de ce dernier il se retira de la cour, embrassa la réforme, prit le commandement du parti protestant lors de la guerre civile (1562) ; perdit, avec Condé, la bataille de Dreux contre le duc de Guise, assista aux combats de Jarnac et de Moncontour (1569), et reparut à la cour lors du traité de Saint-Germain (1570). On l'y accueillit favorablement ; mais après avoir échappé (22 août 1572) à une tentative d'assassinat, il fut, deux jours plus tard, une des premières victimes de la Saint-Bathélemy.

COURLANDE Anne de (voir à ANNA Ivanovna).

COURT (Antoine), ministre protestant français, né à Villeneuve-de-Berg (Vivarais) en 1696, mort à Lausanne en 1760. Pasteur à Nîmes, il fonda, en 1729, un séminaire à Lausanne et le dirigea jusqu'à la fin de sa vie, avec le titre de député général des Eglises réformées. Le séminaire de Lausanne fut la pépinière des Eglises réformées de France. Court a laissé une *Histoire des troubles des Cévennes* (1760 et 1819).

CROMWELL (Olivier), protecteur de la République d'Angleterre, né à Huntingdon en 1599, mort à Whitehall (Londres) en 1658. Sa jeunesse ne fut pas débauchée, comme on l'a dit : il se maria de bonne heure, et fut élu à Oxford membre du Long Parlement (1640) où, sous la direction de Hampden, il prépara la révolution. En 1642, nommé capitaine de cavalerie, il inspire à ses soldats son fanatisme religieux, et la nouvelle armée bat les royalistes à Marston-Moor (1644) et à Naseby (1645). Nommé lieutenant général, il fut maintenu par exception dans son commandement, malgré la loi du « renoncement à soi-même », qui interdisait aux parlementaires toutes charges militaires ou civiles. Dès lors, Cromwell est maître, il épure le Parlement au moyen de la force armée, et institue enfin une haute cour de justice qui condamne à mort le roi Charles Ier (1649). L'Irlande insurgée est vaincue et donnée en proie au soldat puritain. Cromwell est appelé en Ecosse, où Charles II avait été proclamé roi ; il triomphe à Dunbar et à Worcester, et pacifie le pays avec modération. La politique étrangère prend alors le premier rang. L'Acte de Navigation provoque la guerre avec la Hollande. Vainqueur, Cromwell dissout violemment le Long Parlement (20 avril 1653) puis tantôt seul, tantôt s'entourant d'assemblées plus ou moins dociles, il exerce l'autorité civile et militaire sous le titre de Lord Protecteur qui lui fut donné le 16 décembre 1653. Il règne véritablement et ce règne est glorieux. La Hollande reconnaît l'Acte de Navigation et la suprématie du pavillon anglais ; la France et l'Espagne se disputent son alliance. S'il n'accepte pas le titre de roi que lui offre un Parlement, il laisse à son fils Richard le Titre de Protecteur. Son nom est un des plus grands de l'histoire, et peut-être le premier de celle de l'Angleterre.

DOUGLAS Comte Robert, général et diplomate suédois, né en Ecosse en 1611, mort à Stockholm en 1662. Ecossois, venu en Suède en 1631, il fit une brillante carrière politique et diplomatique, devint lieutenant général, baron, comte (1654), et fonda la branche suédoise de la famille Douglas.

DUPLESSIS-MORNAY. Voir à MORNAY

FREDERIC-GUILLAUME, électeur de Brandebourg, dit « Le Grand Electeur », né au château de Cœlin, sur la Sprée, en 1620, mort à Postdam en 1688. Il succéda à son père Georges-Guillaume en 1640. La guerre de Trente ans avait dévasté ses Etats. Une trêve avec la Suède, une alliance avec la Pologne et surtout la paix de Westphalie (1648) qui lui concéda les évêchés sécularisés de Cammin, de Halberstadt, de Minden, l'archevêché de Magdebourg, et la Poméranie orientale lui permirent de réparer les ravages de la guerre. Il s'y employa activement par une restauration intensive, qui se poursuivit surtout après 1660. Quand éclata la guerre entre la Suède et la Pologne, il s'allia d'abord à la première de ces puissances (traité de Marienbourg, 1656) ; puis il se retourna vers la seconde et, par les traités de Wehlau et de Bromberg (1657), s'assura la souveraineté dans son duché de Prusse précédemment vassal de la Pologne, souveraineté confirmée au traité d'Oliva (1660). Tantôt allié, tantôt adversaire de la France, sans scrupules en politique extérieure, il fut forcé en 1673 de signer la paix de Vossem avec Louis XIV ; puis il reprit les armes, fit battre ses troupes par Turenne en Alsace, mais remporta sur les Suédois la première grande victoire, qui fit le prestige de l'armée brandebourgeoise à Fehrbellin, en 1675. Il dut cependant abandonner toutes ses conquêtes sur la Suède en 1679, au traité de Saint-Germain. Réconcilié avec la France, il allait cependant participer à la guerre de la Ligue d'Ausbourg et à la coalition européenne, quand il mourut. A l'intérieur, il réforma les finances, l'administration, développa l'agriculture, l'industrie, le commerce extérieur. Il accueillit les protestants français avant et après la Révocation de l'édit de Nantes. Il travailla à la colonisation de ses Etats pauvres en population. Ses efforts pour organiser une armée furent considérables. Il montra pour son temps une relative tolérance en matière religieuse. Il avait épousé en premières noces Louise-Henriette de Nassau-Orange. Ce fut un des fondateurs de la grandeur prussienne.

FREDERIC Ier, premier roi de Prusse, second fils du précédent, né à Königsberg en 1657, mort à Berlin en 1713. Contrairement aux testaments de son père, qui avait assuré des apanages à ses cinq frères, Frédéric, dès son avènement, se proclama seul et unique héritier et devint électeur sous le nom de Frédéric III en 1688. Dès ce moment, également, l'érection de ses domaines en royaume fut la grande affaire de son règne. C'est pour cela qu'il entra, en 1691, dans la coalition contre la France, et qu'il négocia avec la plupart des puissances européennes et principalement avec l'Autriche. Par le traité de 1700, l'empereur d'Allemagne reconnut, moyennant certains avantages assurés aux Habsbourg, Frédéric comme roi en Prusse, territoire situé en dehors de l'Empire et affranchi de toute vassalité. Le couronnement eut lieu le 18 janvier 1701 à Königsberg, et Frédéric Ier participa à la guerre de succession d'Espagne. Il réalisa quelques acquisitions extérieures, comme Neufchâtel en Suisse, continua la politique de ses prédécesseurs, en matière de colonisation, voulut créer une cour à l'imitation de celle de Louis XIV, créa l'université de Halle, et la Société des sciences, plus tard académie de Berlin. Frédéric se maria trois fois : 1^o avec Elisabeth-Henriette de Hesse, morte en 1683, dont il eut Louise-Dorothee-Sophie ; 2^o en 1684, avec Sophie-Charlotte de Hanovre, morte en 1705, dont il eut Frédéric-Guillaume ; 3^o en 1708, avec Louise-Dorothee de Mecklembourg.

FREDERIC II, dit « le Grand », roi de Prusse, fils de Frédéric-Guillaume Ier, né à Berlin en 1712, mort à Postdam en 1786. Il fut élevé brutalement par son père, qui lui reprochait son goût pour la littérature. Maltraité, Frédéric songea à s'enfuir de la cour paternelle. Le projet fut découvert, le prince enfermé à Cüstrin, et son complice Katt exécuté, devant ses fenêtres, en 1730. Sorti de prison, Frédéric dut demeurer comme auditeur à la Chambre des domaines de Cüstrin. Il fit bon gré mal gré, en s'initiant à l'administration et aux questions militaires, sa préparation de futur roi. En 1732, son père le maria, contre son gré, à la princesse Elisabeth-Christine de Brunswick-Bevern. Il fit ses premières armes à l'armée du prince Eugène (1733), puis se retira au château de Rheinsberg, où il vécut de 1734 à 1740, entouré de savants et de gens de lettres. Il entra en correspondance active avec Voltaire, qui corrigeait ses vers français, et composa l'*Anti-Machaviel*, réfutation du *Prince*. Ainsi se préparait-il à devenir un despote éclairé, et préparait sa popularité dans le monde des « philosophes ». Dès son avènement (1740), il profita des embarras de Marie-Thérèse pour faire valoir ses prétentions sur la Silésie et inaugurer une politique extérieure cynique conforme aux mœurs du temps ; il s'empara de la Silésie par la bataille de Mollwitz (1741), conclut une alliance avec la France, battit encore Charles de Lorraine à Czaclaw en Bohême (1742), et obtint après cette victoire, la cession de la Silésie par Marie-Thérèse (traité de Breslau). En 1744, il reprit les armes à la suite de la Ligue de Francfort, s'empara de Prague, mais dut se replier sur la Silésie et répara ses pertes par les brillantes victoires de Friedberg (1745), de Sorr et de Kesselsdorf. Un autre traité (Dresde, 1746) lui assura de nouveau sa conquête. De 1748 à 1755, des réformes nombreuses donnèrent un développement extraordinaire à la prospérité de la Prusse agrandie. Il continua la colonisation systématique entreprise par ses prédécesseurs, compila le « Code *frédéricien* », surveilla de près l'administration, eut une politique d'économie, entreprit l'achèvement de l'Etat prussien, appuyé sur l'administration et la noblesse militaire. Frédéric réorganisa l'académie de Berlin, et attira dans ses Etats un grand nombre de savants étrangers, surtout de Français, parmi lesquels il faut citer Voltaire, avec qui sa rupture eut l'éclat d'un événement public.

Au moment où éclata la guerre de Sept ans, le roi de Prusse, allié à l'Angleterre par le traité de Whitehall (1756), vit se coaliser contre lui la France, l'Autriche, la Saxe et la Russie. Son activité, son courage le sauvèrent. C'est alors que se manifesta son génie militaire. La rapidité de ses manœuvres et de ses décisions, l'organisation technique de son armée, créèrent la renommée européenne de l'armée prussienne, parfaitement disciplinée et pourvue d'une bonne artillerie. Il entra dans Dresde (1756) battit les Autrichiens à Lovosice, puis fit capituler les Saxons à Pirna. La défaite de Kollin (1756) lui fit lever le siège de Prague, tandis que, peu après, son lieutenant, Lehnwald, était battu par les Russes à Jaegerndorf. Frédéric prit sa revanche sur Soubise à Rossbach, et sur les Autrichiens à Leuthen (1757). Il se rejeta alors sur les Russes, et les battit à Zorndorf (1758). Puis revint sur les Autrichiens, mais fut vaincu à Hohenkirch. Les Russes ayant de nouveau envahi ses Etats, il alla à leur rencontre, mais échoua à Kunersdorf (1759). Malgré une nouvelle victoire sur les Autrichiens à Liegnitz (1760), sa situation était presque désespérée lorsque la mort d'Elisabeth de Russie, remplacée par Pierre III, affaiblit la coalition.

En 1763, la paix d'Hubertsbourg laissait définitivement la Silésie à la Prusse. Mais la Prusse était dans un état d'épuisement complet, ravagée, décimée, ayant perdu le tiers de sa population. Frédéric guérit, autant qu'il était en lui, les cruelles blessures de la guerre. Par des moyens très autoritaires, il releva l'agriculture, ordonnant les défrichements, créant des villages, organisant des usines de toute sorte ; tissages, filatures, verreries, raffineries de sucre, etc., réorganisant la justice et les finances, allant jusqu'à accueillir chez lui les jésuites expulsés des pays catholiques. En moins de dix ans tout était réparé. En 1772, il prit part au premier partage de la Pologne qu'il avait longuement préparé, et obtint la Prusse polonaise moins Dantzic et Thorn. Il lutta encore contre l'Autriche, et sut assurer à l'électeur palatin la succession de Bavière par le traité de Teschen (1779). En 1785, il intervint à nouveau contre Joseph II, et constitua contre l'Autriche la *Ligue des Princes*.

Sa politique, toute de duplicité, tendait à l'équilibre en Allemagne, à l'extension de la Prusse en Pologne. Il a laissé de nombreux écrits. Sa *Correspondance* a été publiée par l'académie des sciences de Berlin (1878-1886). Les *Mémoires et Histoires de Frédéric II* (1750, 1788, 1805), écrits en français, se composent de divers travaux historiques, tous relatifs aux annales de la Prusse ou au règne de Frédéric. Ce fut un homme d'état puissant, et sans scrupules, uniquement préoccupé de la grandeur de la Prusse.

FREDERIC II, roi de Danemark et de Norvège, né à Haderslev en 1534, mort à Antvorskov en 1588. Fils de Christian III, il succéda à son père en 1559. Il lutta contre la Suède de 1563 à 1570, donna un vif essor au commerce, aux arts, à la littérature, publia un code maritime, donna à Tycho-Brahé l'île de Hven pour y construire l'observatoire d'Uranienborg.

FREDERIC III, roi de Danemark et de Norvège, né à Haderslev en 1609, mort à Copenhague en 1670. Second fils de Christian IV, il lui succéda en 1648, mais au prix d'onéreuses concessions imposées par la noblesse. En 1645, il déclara la guerre à la Suède mais dut signer la

paix de Roskilde, qui donnait à la Suède la Scanie, Drontheim, Bornholm, etc. Il défendit héroïquement Copenhague contre une deuxième invasion du roi de Suède Charles X, qui fut battu sur terre et sur mer par l'électeur de Brandebourg et les Danois. Par le traité de Copenhague (1660), Frédéric III se fit restituer une partie des territoires enlevés au Danemark et à la Norvège. La Diète de 1660 déclare la couronne héréditaire, et donna au roi une autorité absolue.

GALEN (Christophe-Bernard Van), prince-évêque de Münster et homme de guerre allemand, né à Bispink (Westphalie) en 1606, mort au château d'Ahausen-sur-l'Aa en 1678. Véritable condottiere, il servit dans les armées de l'électeur de Cologne Ferdinand de Bavière, puis il entra dans l'état ecclésiastique, devint chanoine, prévôt, enfin prince-évêque de Münster. En 1657, il fit, à la tête de ses troupes, le siège de sa ville épiscopale révoltée. L'empereur Léopold Ier lui donna un commandement dans l'armée de Montecucolli (1664) contre les Turcs. En 1665, il s'unit à l'Angleterre contre les Hollandais, mais fut mis à la raison par les troupes françaises de Louis XIV ; il combattit les Hollandais (1672-1674), puis guerroya contre les Suédois pour le compte de l'empereur, et fit la conquête du duché de Brême. Il mourut avant la fin de la guerre.

GERO, margrave allemand de la Marche orientale, né vers 900, mort en 965. Vainqueur des Slaves, il fonda un grand Etat entre l'Elbe et l'Oder. L'empereur Othon Ier lui donna le titre de margrave. Géro invita à un festin trente principaux chefs slaves, les fit massacrer, puis parvint à désunir les Slaves et les Wendes, à les soumettre séparément et à les convertir. En 963, il imposa aux Polonais un tribut et la reconnaissance de la suzeraineté allemande. C'est l'un des héros des *Nibelungen*

GROTTHUSS AUF RUHENTHAL Otto von

GROTTHUSS Margarethe von

HANSE. Dès le XII^e siècle le mot *hanse* désigne en Angleterre, en Allemagne, dans le nord de la France, des associations marchandes ; puis le nom s'étend à des ligues de cités marchandes, et par excellence à la Hanse teutonique ; on en fait remonter ordinairement mais arbitrairement l'origine à l'alliance de 1241 entre Hambourg et Lubeck ; le nom n'apparaît sûrement qu'en 1358 (*dudesche Hense*). Mais dès lors la Ligue est assez puissante pour lutter contre le roi de Danemark Valdemar IV qui s'est emparé de Wisby ; après un premier échec en 1365, la confédération de Cologne (19 novembre 1369) permet à Lubeck de reprendre la lutte victorieusement : la paix de Stralsund, en 1370, accorde à la Ligue de grands privilèges, et l'Union de Kalmar, en 1397, les étend à tous les royaumes scandinaves.

La Hanse teutonique est dès lors une puissance économique et politique de premier ordre. Elle englobe la plupart des cités maritimes occupées au trafic dans la Baltique et dans la mer du Nord, s'étendant de Dinant à Reval, faisant la liaison commerciale par Novgorod et la Russie entre l'Orient et l'Occident, étendant loin son influence dans les terres, comprenant dans ses 70 membres, Wisby, Cracovie, Kiel, Lunebourg, Francfort-sur-l'Oder, Dantzig, Königsberg, Munster, Osnabruck, Cologne, Nimègue, Ruremonde, Zwolb, Brême, etc. et ayant des comptoirs de tous côtés. Elle est formée de trois sections : wende, westphalo-prussienne, gothique ; puis du XVI^e au XVII^e siècle, de quatre (wende, westphalo-rhénane, saxonne et prussienne). La tête en reste Lubeck, la plus enrichie par le commerce.

Maîtresse de comptoirs, établis depuis Nantes jusqu'à Novgorod, en passant par les Flandres et par l'Angleterre, ayant ses règlements et sa législation particulière, sa flotte, son trésor, ses diètes de délégués des cités, tenues tous les trois ans à Hambourg, à Lubeck ou à Cologne, elle fut un état véritable, signant ses traités particuliers avec les princes, obtenant partout des privilèges pour ses établissements et pour ses membres. Elle s'affaiblit lorsque la découverte du nouveau monde attira vers des directions nouvelles l'activité commerciale, et à mesure que se fortifièrent les grands Etats : France, Espagne, Angleterre ; qu'ils développèrent leur industrie nationale et leur commerce, que celui des Pays-Bas prit son essor. L'Angleterre, sous le règne d'Edouard IV, se ferma la première à la Hanse par l'établissement de droits protecteurs. Au XVI^e siècle, la Hanse était encore assez forte pour imposer la déposition de Christian II et la dissolution de l'Union scandinave (1523). Mais la guerre de Trente ans lui porta le coup de mort. En 1669, la dernière dette de la Hanse ne comprenait plus que Lubeck, Brême et Hambourg, qui demeurèrent unies entre elles et gardèrent le nom de villes hanséatiques.

HENRI Ier, dit « l'Oiseleur », roi de Germanie, né vers 876, mort à Memleben en 936. Fils d'Othon, duc de Saxe, il lui succéda en 912, et résista victorieusement au roi Conrad Ier, qui voulait lui imposer sa suprématie, et finalement le désigna comme son successeur. Elu en 919, il soumit les ducs de Souabe et de Bavière, et gagna, en 925, le duc Gislebert de Lorraine, en lui donnant sa fille Gerbèrge en mariage. Les Wendes et les Slaves furent soumis jusqu'à l'Oder (928), les Danois chassés de Slesvig (934). En 934, Henri battit à Riade les Hongrois et mit la Saxe en état de défense.

HENRI II, dit « le Boiteux » ou « le Saint », empereur romain-germanique, fils de Henri le Querelleur, duc de Bavière, et arrière-petit-fils du précédent, né en Bavière en 973, mort à Grona, près de Göttingue, en 1024, le dernier roi de la dynastie saxonne. Après la mort de son cousin Othon III, il fut proclamé roi de Germanie (1002), mais il fut obligé de céder les pays situés à l'est de l'Elbe à Boleslas, duc de Pologne, qui reconnut la suzeraineté de l'empereur (traité de Bautzen en 1018). Couronné empereur à Rome (1014), il soumit les princes lombards de l'Italie méridionale (1022). En 1146, Henri II fut canonisé, avec sa femme Cunégonde.

HENRI III, dit « le Noir », empereur romain-germanique de 1039 à 1056, fils et successeur de Conrad II, né en 1017, mort à Bodfeld (Thuringe) en 1056. Elu roi en 1026, couronné en 1028, il reçut de son père la Bavière, la Souabe et la Carinthie. A la mort de Conrad II (1039) il prit le titre impérial, fut couronné à Rome en 1046, et songea à restaurer la monarchie de Charlemagne.

HOHENZOLLERN (maison de), famille allemande qui tire son nom du *château de Hohenzollern* et à laquelle appartient la famille royale de Prusse.

Ligne de Franconie. - S'attachant successivement à la fortune des Hohenstaufen, des Habsbourg et de la maison de Luxembourg, les Hohenzollern agrandirent considérablement leurs domaines, à commencer par les territoires voisins de Bayreuth et d'Anspach. En 1415, ils en transportèrent le centre dans l'Allemagne du Nord par l'acquisition de la marche de Brandebourg ; au début du XVII^e siècle, celles de la Prusse ducale au delà de l'Oder et du duché de Clèves sur le Rhin, leur firent prendre pied à la fois dans l'Allemagne de l'Est et de l'Ouest. Après avoir figuré, avec le Grand Electeur (1640-1688), dans les grandes guerres européennes du XVIII^e siècle, la maison de Hohenzollern eut pour représentants trois souverains qui dans l'espace d'un siècle (1688-1788) firent sa grandeur : Frédéric Ier lui acquit le titre de roi (1701), Frédéric-Guillaume lui donna son armée. Frédéric II ajouta à ses domaines d'abord la Silésie, conquise sur l'Autriche et défendue pendant la guerre de Sept ans, puis une partie de la Pologne. Le royaume de Prusse ainsi constitué fut diminué de moitié à la suite d'une guerre malheureuse contre Napoléon Ier (1806) mais recouvra la plupart des territoires perdus au Congrès de Vienne, avec les Provinces rhénanes en plus (1815). Après cinquante années de recueillement, Guillaume Ier inaugura pour sa maison une nouvelle période d'agrandissements, et lui assura le Slesvig par la guerre contre le Danemark (1864), l'Allemagne du Nord par la guerre contre l'Autriche (1866), l'Allemagne du Sud et l'Alsace-Lorraine, avec le titre impérial, par une guerre contre la France (1871). Après quarante quatre années de paix et à la suite de la Grande Guerre, l'abdication de Guillaume II marque pour la maison de Hohenzollern le terme de son existence souveraine (1918).

IVAN IV Vasilievitch, dit « le Terrible », premier tsar de Russie, petit-fils d'Ivan III le Grand, né vers 1530, mort à Moscou en 1584. Il succéda à son père Vasili III en 1533, ayant à peine trois ans, perdit sa mère à huit ans, et fut élevé au hasard. A peine arrivé à dix-huit ans, Ivan prit le titre de « tsar », réservé jusqu'alors aux empereurs de Byzance et aux khans de la Horde. Il s'empara de Kazan (1552) et d'Astrakan (1554), refoulant les tartares jusqu'en Crimée. Après avoir anéanti l'ordre Teutonique (1561), il se heurta à la Suède, au Danemark et à la Lithuanie, qui l'empêchèrent de mettre la main sur les Provinces baltiques. La fin de son règne vit une invasion des Tartares de Crimée, qui incendièrent Moscou en 1571, et une coalition de la Suède et de la Pologne lui aurait coûté le trône sans l'intervention du pape Grégoire XIII (1578) ; ces revers furent compensés par la conquête de la Sibérie que fit le cosaque Irmak. Ivan réforma le système juridique de la Russie ; il est surtout connu en Russie par les violences et les cruautés qu'il exerça sur ses sujets et sur sa famille.

KANT Emmanuel, philosophe allemand, né et mort en à Königsberg (1724-1804). Kant était fils d'un sellier d'origine écossaise. Ses parents, ardents piétistes, le mirent, à neuf ans, au collège Frédéric, dirigé par Franz-Albert Schultz, disciple de Spener, fondateur du piétisme, et de Wolf, l'illustre leibnizien. On destinait l'enfant à la carrière de pasteur. De 1740 à 1745, à l'université de Königsberg, Kant étudia, à côté de la théologie, la physique et surtout les mathématiques et la philosophie newtonienne. En 1746, il publie : *Pensées sur la véritable estimation des forces vives*. Il se fait précepteur, de 1746 à 1755. En 1755, il achève son *Histoire universelle de la nature et théologie du ciel, où il est traité du système et de l'origine mécanique de l'univers d'après les principes de Newton*. En même temps, il soutient une thèse d'habilitation : *Nouvelle exposition des premiers principes de la connaissance métaphysique*. Il est nommé privatdocent, et professeur quinze ans plus tard. C'est alors qu'il écrivit, en 1770, son premier ouvrage de philosophie critique : *De la forme et des principes du monde sensible et du monde intelligible*. En 1781 paraît la *Critique de la raison pure* ; en 1783, un opuscule destiné à faire comprendre le sens exact de la critique : *Prolégomènes à toute métaphysique future visant à se présenter comme science*. Les *Premiers principes métaphysiques de la science et de la nature* sont de 1786. Kant expose sa doctrine morale, en 1785, dans le *Fondement de la métaphysique des mœurs* et, en 1788, dans la *Critique de la raison pratique*. La *Critique de la faculté de juger* (1790) traite du beau et de la finalité. En 1793, la *Religion dans les limites de la pure raison* légitime la religion par la morale. La théorie du droit et de la moralité est exposée dans les *Principes métaphysiques de la théorie du droit* et les *Principes métaphysiques de la théorie de la vertu*, dont l'ensemble constitue la *Métaphysique des mœurs* (1797). Il ne quitte sa chaire qu'en 1797 et travaille jusqu'à sa mort, en 1804, à un ouvrage, resté inachevé, sur le *Passage des principes métaphysiques de la science de la nature à la physique* (1882).

Au début, Kant est disciple de l'école leibnizo-wolfienne. L'étude de Newton l'amène à considérer la science comme un fait, dont il ne s'agit pas de prouver l'existence, mais de faire comprendre la possibilité. Par la lecture de Rousseau, il est conduit à voir dans la moralité un autre fait : pour qu'il y ait une science nécessaire et universelle, il faut qu'une connaissance *a priori* des objets de l'expérience soit possible. Fonder cette possibilité, tel est l'objet de l'*Idéalisme critique*. Elle est fondée, si l'on admet que les choses, en tant que connaissables, acceptent les lois de l'esprit. Sinon, on aboutit au scepticisme de Hume ; et c'est par réaction contre le scepticisme que Kant, « réveillé de son sommeil dogmatique », élabore le système critique. Les choses sont donc connues comme *phénomènes*, en tant qu'elles ne nous sont données que comme dans l'espace et le temps, qui sont des intuitions de la *sensibilité*. En tant qu'elles sont indépendantes de la manière dont elles nous affectent, en tant que *noumènes*, elles sont inconnaissables. Mais la loi morale, qui s'impose à nous, nous fait découvrir que nous sommes des sujets libres et indépendants des phénomènes.

KETTLER Ferdinand

KETTLER Jacobus (1640-1682) a reçu une bonne éducation. Il a voyagé en Europe : Allemagne, France, Pays-Bas. Il est le filleul du roi d'Angleterre James Ier. Comme Pierre-le-Grand, il rêve d'un grand destin pour son pays. Il veut en développer l'économie jusque-là fondée sur l'exploitation des ressources naturelles. Pour échapper aux rouliers des mers hollandais, il veut créer sa propre marine. Aussi va-t-il édifier une industrie navale à Windau (*Ventspils*). De Suisse, des Pays-Bas, le duc fait venir des artisans et des maîtres charpentiers pour construire des navires.

En 1664, le duc a une flotte de 40 navires, la Suède n'en a que 30, le Danemark 20. Le duc envisage de vendre des vaisseaux de 80 canons à la France mais Duquesne les juges médiocres.

Avec la France, le duc signe un traité de commerce. Pendant 40 ans, ses navires visiteront les ports français de Saint-Malo à Rochefort. D'autres traités furent signés avec les pays protestants : Pays-Bas, Danemark, Suède, Angleterre (et les relations seront poursuivies sous Cromwell), mais aussi avec les pays catholiques : France, Espagne, et la Papauté. Rien ne lui échappe qui pourrait enrichir le commerce de la Courlande.

En 1658, Mittau est prise. Le duc et sa famille sont emmenés prisonniers à Narva. Ils y resteront jusqu'à la paix d'Oliva (1660). Libéré, le duc, infatigable, se remet au travail. Le château de Mittau n'étant plus habitable, il s'installe à Grobine. En 1662, la peste détruit le tiers de la population. Il reste à peine 100 000 habitants en Courlande.

KETTLER Frédéric-Casimir (1655-1698) succède à son père, Jacobus, en 1682, à 16 ans. Il essaiera de continuer son œuvre, mais c'est surtout un bon vivant. Il embellit le château de Mittau ; fait bâtir une salle pour l'opéra italien et voudrait de Mittau faire une copie de Versailles. Il fait venir des artistes d'Allemagne et des Pays-Bas pour satisfaire les goûts de luxe de sa petite cour. Les aventures coloniales de son père vont se terminer. Restent l'exploitation agricole et les industries développées sous Jakobus... et quand cela ne suffit pas, comme le souverain du Hanovre, il vendra ses paysans comme soldats.

KETTLER Gotthard (écrit aussi KETTELER Gotthard de), grand maître de l'ordre des Porte-glaives, mort le 17 mai 1587. Entré dans l'ordre en 1540, il le sécularisa, profitant de sa conversion au protestantisme. Menacé par les Russes, il se plaça sous le protectorat polonais (1559), céda la Livonie au roi Sigismond II Auguste et conserva à titre d'archiduché vassal de la Pologne, la Courlande et le Semigalle (1561). Il épousa Anne de Mecklembourg (1566) ; leurs descendants conservèrent la Courlande jusqu'en 1737. Cette lignée s'éteignit au début du XIX^e siècle, mais il subsiste en Westphalie deux autres branches des Ketteler, l'une protestante et l'autre catholique à laquelle appartient le fameux évêque Wilhelm-Emmanuel, baron de Ketteler.

KETTLER Guillaume

KETTLER Jacques

KONIGSFELS

KOSCIUSZKO (Thadée), patriote polonais, né à Siechnowice en 1746, mort à Soleure en 1817. Elève à l'école des cadets de Varsovie, puis à l'académie militaire de Versailles et à Brest, il alla en Amérique défendre l'indépendance et devint aide de camps de Washington et général de brigade. Rentré en Pologne, il lutta contre les Russes en 1792. Après le second partage, il se retira à Dresde où, en 1794, des patriotes vinrent lui offrir la dictature. Il accepta et décréta la levée générale. D'abord vainqueur à Raclawice, il se trouva en face d'une coalition russo-prussienne qui l'écrasa. Il fut laissé pour mort sur le champ de bataille de Maciejowice. Fait prisonnier, il ne fut rendu à la liberté qu'en 1796. Il alla à New York, où le Congrès lui vota une somme de 150 000 francs, puis il alla se fixer à Paris (1798), où il vécut à l'écart. Il se rendit au Congrès de Vienne pour y faire une dernière tentative en faveur de son pays.

LANCMANIS Imants. Né le 29 juillet 1941 à Rīga. Scientifique de l'Art. Peintre. Travailleur Emérite de l'Art (1986). Membre de l'Académie d'Etat d'Art de Lettonie (1966). Directeur depuis 1976 du musée du palais de Rundāle. Ses travaux sur l'histoire de l'architecture en Lettonie concernent la période baroque. Ses monographies à ce sujet sont : « Le Palais de Jelgava » 1979, réédité en 1986 ; « le Palais de Rundāle » 1981 ; et « La Ville de Liepāja, du Baroque au Classicisme ».

LORCQ Carl von

LUTHER Martin, réformateur religieux de l'Allemagne, né et mort à Eisleben [Thuringe] (1483-1546). Il appartenait à une famille de paysans et passa sa jeunesse à Mansfeld. A quatorze ans, il fut envoyé à l'école latine de Magdebourg, d'où il passa bientôt à celle d'Eisenach. Il se rendit à l'université d'Erfurt, où il reçut en 1505, le grade de maître en philosophie. La même année, il entra au couvent des Augustins d'Erfurt. En 1507, il reçut la prêtrise. Il se plongea dans l'étude des doctrines des scolastiques, des mystiques, de Saint Augustin. La parole de l'apôtre Paul : « Le juste vivra par la foi » fut pour lui une révélation et, dès lors, il se donna pour tâche de restaurer dans l'Eglise la doctrine paulinienne de salut par la grâce de Dieu saisie par la foi. Cette doctrine, il l'opposa en 1517 aux prédicateurs des indulgences. Il ne croyait attaquer qu'un abus et n'avait en aucune façon la pensée de rompre avec l'Eglise. Il attaqua l'inquisiteur Tetzl (1517) et se réfugia à Wittemberg, sous la protection de Frédéric, Electeur de Saxe. Il ne tarda pas à déduire les conséquences de ses

principes et nia successivement l'autorité du pape, la hiérarchie, le célibat des prêtres, les vœux monastiques, le culte des saints, le purgatoire, la messe.

Après trois années de controverses, le pape lança, en 1520, contre Luther une bulle d'excommunication. Celui-ci, loin de se soumettre, brûla la bulle sur la place publique de Wittemberg (16 décembre). Le schisme était consommé. Luther, prenant alors l'offensive, développa les principes de la Réforme dans trois écrits : *l'Épître à la noblesse allemande*, où il adjura les laïques, et en particulier les princes, de prendre en main la cause de la Réforme ; *la Captivité de Babylone*, où il critique la doctrine romaine des sacrements ; *le Traité de la liberté chrétienne*, où il oppose à la sainteté monastique l'excellence des devoirs de la vie ordinaire.

Cité devant la diète de Worms (1521), Luther s'y rendit, refusa de se rétracter et fut mis au ban de l'Empire. Son protecteur, Frédéric de Saxe, le cacha pendant dix mois au château de la Wartbourg où le réformateur traduisit la Bible en allemand.

Il revint à Wittemberg défendre son œuvre contre les exagérations de quelques-uns de ses disciples et organiser le culte et l'instruction de la jeunesse dans les paroisses de la Saxe. Dans ce dessein il publia le *Petit* et le *Grand Catéchisme*.

Préoccupé de maintenir le caractère purement religieux de la Réforme, il rompit avec l'humanisme d'Erasmus, contre lequel il écrivit *Du serf arbitre* (1525), ainsi qu'avec les tendances révolutionnaires qui se manifestaient dans la révolte des paysans et le mouvement anabaptiste. En 1525, il épousa Catherine de Bora. De 1526 à 1529, il travailla surtout à organiser son Eglise, et le luthéranisme trouva son expression doctrinale dans la *Confession d'Augsbourg*, rédigée par Mélanchton et approuvée par Luther. Adoptée par la diète impériale réunie à Augsbourg en 1530, elle reste à la base de la constitution de toutes les Eglises Luthériennes.

Luther fut un des créateurs de la presse allemande. Ses principaux écrits, outre sa traduction classique (1522) et ses commentaires de la Bible, sont : *Contre la bulle de l'Antéchrist* (1520) ; *Exhortation à la paix* (1525) ; etc.

Sous le titre de *Propos de table*, ses amis ont publié (1566) les paroles, les plaisanteries qu'il exprimait librement dans l'intimité.

MAGNUS, prince danois, roi de Livonie, né à Copenhague en 1540, mort le 12 mars 1583, fils cadet du roi Christian III. La Suède, la Pologne et la Russie se disputaient en ce temps la souveraineté, les provinces de Courlande et d'Ësel. Les populations insurgées de ces pays choisirent Magnus comme roi en 1570. Celui-ci reconnut cependant le tsar Ivan IV comme son suzerain, et fut fait par lui « roi de Livonie ». Lorsqu'en 1577 les Polonais pénétrèrent en Livonie, Magnus fut abandonné par le tsar, et alla mourir de misère dans l'île d'Ësel.

MAYDELL Hermann von

MAYDELL Otto von

MAYDELL, famille von

MECKLEMBOURG Anne de

MORNAY (Philippe de), seigneur du PLESSIS-MARLY, dit communément DUPLESSIS-MORNAY, né à Buhly (Eure) en 1549, mort à La Forêt-sur-Sèvre en 1623. Converti par sa mère au calvinisme, il fit de très fortes études et voyagea à travers la Suisse, l'empire d'Allemagne, l'Italie et les Pays-Bas. Coligny le chargea de la rédaction du fameux Mémoire concluant, à l'intérieur, à la politique de tolérance religieuse et, à l'extérieur, à la nécessité de la conquête des Pays-Bas espagnols (1572). Duplessis-Mornay faillit être une des victimes du massacre de la Saint-Barthélemy. Réfugié en Angleterre, il fut appelé en 1576 par le roi de Navarre, dont il devint le compagnon et le conseiller le plus écouté. En 1592, il négocia vainement avec Mayenne, chef de la Ligue, pour faire reconnaître son maître comme roi. Après l'abjuration d'Henri IV, avocat des Eglises protestantes il servit d'intermédiaire entre le roi et ses coreligionnaires. Retiré dans son gouvernement de Saumur, il se révéla controversiste, publia un *Traité de l'institution de l'Eucharistie*, peu favorable à la pacification désirée par Henri IV, et prit part le 4 mai 1600 devant le roi, avec comme adversaire catholique le cardinal Du Perron, à la conférence de Fontainebleau, à une dispute publique, dans laquelle il n'eut pas l'avantage. Sous Louis XIII, il résigna son gouvernement, en 1620. On l'avait surnommé « le Pape des huguenots ». Sous le titre de *Mémoires de Mornay*, a été imprimée une collection d'écrits de lui ou de correspondance, les premiers publiés sous le voile du pseudonyme ou de l'anonyme, le tout très incorrectement édité. Elle a paru en deux états : 1° de 1624 à 1651 en 4 vol. allant de 1572 à 1623 ; 2° en 1824, par les soins d'Anguis et La Fontenelle-Vaudoré, en 12 vol., s'arrêtant en 1614. Peut-être Mornay fut-il l'auteur des *Vindicie contra tyrannos* (1579), écrit politique dirigé contre l'absolutisme royal.

MUNCHHAUSEN Johann von

NOLDE Magnus

OLIVETAN Pierre-Robert, traducteur de la Bible en langue française, né à Noyon vers le début du XV^e siècle, mort à Ferrare en 1538. En 1533, il était précepteur à Genève. Banni de cette ville, où il avait causé un scandale public en interrompant un prédicateur qui maltraitait les luthériens, il se réfugia dans le pays de Neuchâtel, où il entreprit une traduction de l'Ancien Testament en s'aidant de la récente version de Jacques Lefèvre d'Étaples. Les Vaudois la firent imprimer à Neuchâtel, chez Pierre de Zingle, en 1535. Peu après, Olivétan se rendit en Italie et poussa peut-être jusqu'à Rome, où, selon une tradition suspecte, on tenta de l'empoisonner.

OSTERMANN André Ivanovitch, né à Bochum en 1686, mort à Bezerov (Sibérie) en 1747. Il prit part, en 1721, au traité de Nystad, en 1723 aux négociations avec la Perse, et fut vice-président du collège des affaires étrangères. Sous Catherine Ière, il fut vice-chancelier ; sous l'impératrice Anne, il dirigea les affaires étrangères. Il tomba en disgrâce à l'avènement d'Elisabeth, et fut exilé en Sibérie.

OTHON Ier, dit *le Grand*, empereur d'Allemagne de la 2^e dynastie saxonne ; 912-973. Elu roi de Germanie (936), après la mort de Henri Ier, il vainquit les Huns et les Hongrois, et rendit la Bohême tributaire. Il fit en France deux expéditions, l'une contre Louis d'Outremer, l'autre (946) pour soutenir celui-ci contre Hugues-le-Grand. Il porta ensuite ses armes en Italie, se fit couronner roi des Lombards (961) et empereur (962). En Allemagne, il travailla à étendre la civilisation. Othon II lui succéda.

OTTOGAR II Prince tchèque de la famille des Prjemyslides, né en 1230, tué en 1278 à la bataille de Durnkrut (Marchegg). Fils du roi Vatslav Ier, il lui disputa la couronne à l'instigation de l'empereur Frédéric II et lui arracha même son abdication (1249), mais le pape annula le traité et Ottokar se soumit. Le duché d'Autriche étant devenu vacant par l'extinction de la maison de Babenberg (1246), Ottokar se fit élire duc par les Etats (1251). La mort de son père le laissa maître de la Bohême et de la Moravie. Devenu un prince puissant, il organisa son Etat avec une grande intelligence, se préoccupant surtout de créer des villes et une bourgeoisie. Avec l'aide du pape, il lutta victorieusement contre la Bavière et la Hongrie (1254). En 1261, il conquit la Styrie sur la Hongrie. En 1269, il obtint l'héritage de la Carinthie et de la Czarniole. L'inquiétude provoquée par ses agrandissements et ses ambitions détermina, en 1276, sa mise au ban de l'empire et son excommunication. Il dut renoncer aux duchés autrichiens. L'éphémère Empire slave qu'il avait créé reçut un coup décisif à la célèbre bataille de Durnkrut (Marchegg), où il périt en luttant contre l'empereur Rodolphe de Habsbourg et contre les Hongrois. Son souvenir est demeuré légendaire.

Les PAPE de Saint-Auban :

PAPE Guy, membre du Conseil Delphinal, a écrit de nombreux ouvrages de droit, dont des *Décisions* plusieurs fois réimprimées. Louis XI, alors dauphin, fit souvent appel à lui, le chargeant de missions délicates tant auprès du Souverain Pontife Nicolas IV que de son père Charles VII et le nomma maître des requêtes de son hôtel.

A Saint-Auban même Guy Pape confirma, en 1460, les franchises de la population. Il mourut à Grenoble vers 1475 ou 1477 laissant de sa deuxième épouse, Catherine de Cizerin, plusieurs enfants dont François, seigneur de Saint-Auban, lui-même père de Philibert. Ce dernier devait tester en 1528, ayant eu de Claudine de Bésignan (qui lui avait apporté en dot la seigneurie de ce nom) Gaspard qui suit.

PAPE Gaspard, né probablement vers 1516, embrassa la carrière des armes et accompagna à Constantinople, en 1541, Antoine Escalin des Aimars, baron de la Garde (La Garde-Adhémar), envoyé spécial du roi François Ier auprès du sultan Soliman II. Il fit ensuite la campagne d'Italie (1554-1555) sous les ordres du maréchal de Montluc dont les *Commentaires* sont loin d'être flatteurs pour lui.

Capitaine de 300 hommes de pied, converti au protestantisme à peu près en même temps que Charles Dupuy-Montbrun, son voisin de terre, il se joignit à lui dès le début des troubles religieux et ne tarda pas à devenir l'un des principaux chefs militaires du parti huguenot dans le Sud-Est de la France. S'étant porté au secours de Condé assiégé dans Orléans, il reçut du Prince le commandement des troupes réformées du Dauphiné en remplacement du baron des Adrets.

Mais fait prisonnier à Tarare, il ne fût relâché qu'au début de 1563 et le comte de Crussol, successeur de des Adrets, l'ayant alors nommé gouverneur d'Orange, il sévit dans le comtat où il s'était rendu maître d'environ quatre-vingts villes ou villages.

Au cours de la deuxième Guerre de Religion (1567-1568) Gaspard Pape s'empara du Buis mais ne put s'y maintenir. En novembre 1569, il fut tué au siège de Montpellier de « quatre arquebusades ». Il avait épousé le 4 mai 1545 Blanche de Poitiers, descendante de Lancelot, devenant par ce mariage baron de Sahurne, seigneur de Condorcet, Montréal et autres terres.

PAPE Jacques, son fils, lui succéda. Né vers 1550, il prit également une part active aux Guerres de Religion et laissa des *Mémoires* sur les événements de son temps. Ayant échappé au massacre de la Saint-Barthélémy, de retour dans le Dauphiné, il échoua devant le Buis en 1573 mais prit La-Roche-sur-le-Buis après huit jours de siège. En 1577 il défendit Ménerbe assiégé par les catholiques et contribua, le 25 août 1585, à la prise de Montélimar par Lesdiguières. Il dut mourir entre 1594, date de son testament, et le début de 1600. Il fut enterré à Allan dont il possédait la seigneurie.

Marié en 1573 à Lucrèce de Péretz, Jacques Pape laissa un fils, Guy II, qui suit, et trois filles.

PAPE Guy II, né à Saint-Auban en 1577, gentilhomme ordinaire de la chambre de Louis XIII. Le connétable de Lesdiguières, se rendant à Nyons avec une partie de la noblesse protestante et de passage à Saint-Auban, fut son parrain. Ayant épousé le 22 août 1604, à Romans, Mabilles de Massues, fille de François, seigneur de Vercoiran, il reçut du roi, en 1613, une pension de 2 000 livres, et mourut en 1650.

Il eut comme successeur Gaspard II PAPE, Samson PAPE (époux d'Elisabeth de Massanes?) et Guy-Antoine PAPE au sujet desquels les historiens André Lacroix et abbé Armand ont des appréciations différentes quant à leur degré de parenté.

Ces deux auteurs cependant sont d'accord pour dire de Guy-Antoine, ayant épousé, en 1718, Marie-Charlotte Dupuy-Montbrun en eut trois filles dont l'une, Emilie-Elisabeth PAPE devait contracter mariage, en 1749, avec Pierre-Annibal de Bimard, baron de La Bâtie-Montsaléon. Elle avait hérité notamment de Saint-Auban.

La fille d'Emilie-Elisabeth et de M. de Bimard, Marie-Françoise-Emilie, devait épouser le 25 mars 1770 à Sainte-Euphémie, Jean-Baptiste-Joseph-David comte de Sade. Lors de la Révolution de 1789, la comtesse de Sade possédait Saint-Auban, Sainte-Euphémie, Vercoiran, Autane, Montbrun, etc.



PENN William, le fondateur de la Pensylvanie, né à Londres en 1644, mort à Rushamb (Buckinghamshire) en 1718. Il s'affilia aux quakers. Ceux-ci étant persécutés en Angleterre, il organisa un exode en Amérique du Nord où il avait obtenu de Charles II une concession importante qui reçut le nom de *Pennsylvania*. Penn, avec de nombreux émigrants, s'y établit. La Constitution préparée par lui fut votée par une Assemblée qu'il convoqua. En 1676, il fonda la ville de Philadelphie. En 1684, Penn retourna en Angleterre, où il jouit de l'estime particulière de Jacques II. Après l'expulsion des Stuarts, on lui enleva le gouvernement de sa colonie ; mais on le lui rendit en 1696. Devenu veuf, il se remaria (1699), et, peu après, il emmena sa famille en Pennsylvanie. En 1701, il altéra la Constitution de l'Etat au détriment des colons, et prit pour lui le pouvoir exécutif. Ayant appris, sur ces entrefaites, que le gouvernement anglais avait présenté un bill pour faire passer sous l'autorité royale les « Etats d'Amérique » concédés à des particuliers, il retourna à Londres où il parvint à faire retirer le bill. Mais, accablé de dettes, il hypothéqua, en 1708, la Pennsylvanie pour 6 600 livres. Il négociait, en 1712, la vente de la colonie au gouvernement, quand une attaque d'apoplexie vint lui ôter la mémoire. Toutefois, il ne mourut que six ans après.

PIERRE Ier, dit « le Grand », empereur de Russie, né à Moscou en 1672, mort à Saint-Pétersbourg en 1725. Il était le troisième fils du tsar Alexis Mikhaïlovitch. Après la mort de Fedor Alexeïévitch (1682), les boïars appelèrent à lui succéder ses deux frères, Ivan et Pierre, sous la régence de leur sœur Sophie. Celle-ci relégua Pierre à la campagne ; il y reçut une éducation rustique et virile, et s'habitua à jouer au soldat. Arrivé à l'âge de dix-sept ans, il déjoua les complots de sa sœur, conjura une révolte des *Strélitz*, et enferma l'ambitieuse Sophie dans un monastère. Ivan, qui vécut encore quelques années, s'effaça complètement, et Pierre régna seul.

Son premier soin fut de créer une armée et une flotte. Pierre fit deux fois le voyage d'Arkhangel pour étudier la structure des vaisseaux anglais. Il fit venir des ingénieurs qui lui construisirent une flottille sur la Voronège et sur le Don. Il lui fallait un port sur la mer Noire. Il enleva Azov aux Turcs (1696). Pour étudier les arts de l'Europe, Pierre entreprit de nombreux voyages, s'établit à Saardam en Hollande, revêtit l'habit de charpentier et travailla lui-même à la construction des navires. Une révolte des *Strélitz* le rappela à Moscou ; la châtie avec une impitoyable rigueur. Il rapportait de son premier voyage en Europe le désir d'introduire des réformes dans son empire. Il obligea son peuple à adopter les modes occidentales, fit renoncer les femmes à la vie claustrale qu'elles menaient, rendit aux jeunes gens la liberté de se marier à leur gré. Il réorganisa l'administration, répartit les services en différents *collèges*, établit la hiérarchie des fonctionnaires (*tchin*), obligea la noblesse à entrer au service de l'Etat. L'Eglise orthodoxe se montrait rebelle aux innovations. Pierre supprima le patriarcat, et confia le gouvernement ecclésiastique au saint-synode.

Ivan le Terrible avait en vain essayé de s'ouvrir l'accès de la Baltique. Pierre Ier reprit ses projets ; il organisa son armée à l'européenne, et déclara la guerre à la Suède. Il échoua d'abord au siège de Narva (1700), mais bientôt il réussit à s'établir à l'embouchure de la Néva et fonda Saint-Pétersbourg (1703). La victoire de Poltava (1709) obligea Charles XII à se réfugier en Turquie ; moins heureux cette fois contre les Turcs, Pierre se laissa cerner sur le Pruth (1711) et dut abandonner Azov. En revanche, le traité de Nystadt lui livra la Livonie, l'Estonie, l'Ingrie et une partie de la Finlande (1721). Entre temps, il avait fait un nouveau voyage dans l'Europe occidentale, et notamment visité la France (1717), où la brusquerie de ses allures et son mépris de l'étiquette scandalisèrent quelque peu la cour de Louis XV enfant. Il fonda l'académie des sciences, l'académie navale, le corps des ingénieurs. Il avait épousé en premières noces Eudoxie Lapoukhine, dont il eut un fils qui fut l'infortuné tsarévitch Alexis, et en secondes noces la Suédoise Catherine, qui lui succéda, et dont il eut plusieurs enfants ; l'une fut l'impératrice Elisabeth. On attribue souvent à Pierre le Grand un *Testament politique* où est mise en évidence la nécessité, pour la Russie, de conquérir l'empire turc et Constantinople. Ce document apocryphe a été fabriqué au commencement du XIX^e siècle.

PONIATOWSKI, Stanislas-Auguste (STANISLAS II), dernier roi de Pologne, né à Wolczyn (Lithuanie) en 1732, mort à Saint-Pétersbourg en 1798. Son père avait été l'ami et le compagnon d'armes de Charles XII. A vingt et un ans il se rendit à Paris avec son père, et se lia d'amitié avec Mme Geoffrin. A son retour, il fut nommé grand panetier (*stolnik*) de Lithuanie. En 1755, il se rendit à Saint-Pétersbourg, où il devint l'amant de la future Catherine II. Il ne tarda pas à être nommé ambassadeur auprès de la cour de Russie, et, quand Auguste III mourut (1763), Catherine le fit placer sur le trône de Pologne (1764). Mais la guerre civile éclata (Confédération de Bar, 1768) et on déclara le trône vacant ; Stanislas, fait prisonnier, réussit à s'évader. Pendant quatre ans, les confédérés luttèrent contre les troupes de Stanislas : ils finirent par succomber. C'est alors que Frédéric II, Marie-Thérèse et Catherine procédèrent au premier partage (1772). Stanislas se trouva réduit à une ombre de pouvoir ; le peuple polonais essaya de secouer le joug qui pesait sur lui, et la Grande Diète promulgua la Constitution du 3 mai 1791. Stanislas fit le serment de maintenir cette Constitution mais il se perjura et reconnut la Confédération de Targowica (1792), qui renversa la nouvelle Constitution. L'année suivante le second partage était signé (1793), et la Diète de Grodno reconnut l'abrogation de la Constitution de 1791. Les patriotes nommèrent Kosciuszko dictateur (1794). Pendant sept mois, l'armée insurgée résista aux Russes, mais la prise de Varsovie par Souvarov (1794) consumma la ruine de la Pologne. Stanislas fut contraint de se retirer à Grodno, et de signer son abdication (1795). Il ne survécut que deux ans à la honte d'avoir perdu son pays. Il a rédigé des *Mémoires* du plus haut intérêt, dont huit volumes ont été publiés à Petrograd, en 1914 et en 1924.

PORTE-GLAIVE. Nom d'un ordre de chevalerie fondé à Dunamunde (Livonie) en 1202, pour défendre les missionnaires chrétiens.

Fondé par l'évêque de Rīga, Albert d'Apeldern, et par le moine Théodoric, à l'image des Templiers et avec la règle de Cîteaux, le nom officiel des chevaliers était *Frères de la milice du Christ* ; leur nom populaire venait de deux épées rouges en croix sur le manteau blanc ; à côté des chevaliers il y avait des frères clercs et des frères servants. Le premier grand maître, Vinno de Rohrbach (1202-1208), fonda (1206) Altwenden qui fut le siège de l'Ordre. Dès 1237 ils durent s'unir aux Teutoniques, sans se fondre avec eux, et gardèrent un *landmeister* particulier. Lors de la sécularisation de l'ordre Teutonique (1520), ils restèrent organisés en ordre militaire, mais, en 1562, le grand maître Gotthard Kettler céda les biens de l'Ordre à la Pologne, se sécularisa, et devint duc de Courlande.

RAPPE-TELSEN Christophe

RASTRELLI Francesco, né vers 1700, mort en 1777 se voua à l'architecture et enrichit la Russie d'un grand nombre de monuments d'un style correct, mais froid, auquel son nom est resté attaché : le Palais d'Hiver et le monastère de Smolna à Saint-Petersbourg, les palais de Tsarkoïé-Sélo et de Peterhof, l'église Saint-André à Kiev, etc. En Courlande : le magnifique palais de Rundāle et le château de Mittau.

RICHTER von

RUMJANZEW, Pierre Alexandrovitch, comte Romanzov, né en 1725, mort à Tachau le 19 décembre 1796. Il prit part, dans la guerre de Sept ans, à la bataille de Kunersdorf et prit en 1761 Kolberg. Il fut nommé alors gouverneur de la Petite-Russie, puis général en chef chargé de la guerre contre les Turcs en 1770 ; il mit en déroute, le 28 juin, une armée de 20 000 hommes à Kartal, et remporta, le 18 juillet, une grande victoire sur le fleuve Larga, contre une armée tartare de 80 000 hommes. Le 31 juillet, avec 17 000 hommes, il défit, près de la rivière le Kagoul, les 150 000 hommes de l'armée du grand vizir, se rendit maître de la rive gauche du Danube, et conclut le traité de Koutchouc Kainardji, le 21 juillet 1774. Il reçut pour prix de ses victoires 100 000 roubles de l'impératrice Catherine, de vastes propriétés contenant 5 000 âmes, le titre de *Sadunaiski* (Transdanubien) et le rang de feld-maréchal.

RUMP

SACKEN

SAXE (Hermann-Maurice, comte de), le Maréchal de Saxe, général français, né à Gozlar (Saxe) en 1696, mort à Chambord en 1750. Il était fils naturel de l'électeur de Saxe Auguste II, et de la comtesse Aurore Kœnigsmark. Il commença à servir à douze ans dans le corps auxiliaire polonais qui était au siège de Lille (1708). En 1710 il fit campagne avec Pierre le Grand contre Charles XII, et servit ensuite dans les armées de son père. Il se rendit en France en 1720, et obtint du Régent le grade de maréchal de camp. En 1726 il se fit élire duc de Courlande à Mittau, mais dut abandonner le duché à la suite d'une belle résistance dans Mittau même, et regagna la France. Il prit part, sur le Rhin, à la guerre de succession de Pologne, fut nommé lieutenant général (1734), et après la paix, fit vainement une nouvelle tentative sur la Courlande. Envoyé en Bohême, sous Belle-Isle, en 1740, il enleva Prague (1741). Nommé maréchal de France en 1744, il servit à l'armée du Nord, fut vainqueur à Fontenoy (1745), à Raucoux (1746), à Lawfeld (1747), soumit une partie de la Hollande, et reçut, avec le titre de maréchal général des armées françaises, le gouvernement de l'Alsace et la propriété du domaine de Chambord. Il a exposé ses idées sur l'art militaire dans : *Mes rêveries* (1757) et dans ses *Lettres et Mémoires*, publiés par le général de Grimoard (an II). Fort magnifique dans sa vie privée, il eut des aventures retentissantes, notamment avec Anne Ivanovna, duchesse de Courlande et plus tard impératrice de Russie ; Adrienne Lecouvreur ; la duchesse de Bouillon, et même, a-t-on dit, la princesse de Conti. Il fut enterré à Strasbourg, dans l'église Saint-Thomas, où se trouve son mausolée, une des plus belles œuvres de Pigalle. Il avait épousé, en 1714, Anne-Victoire de Lœben, dont il se sépara promptement, sans en avoir eu d'enfant. De la Tour a laissé de lui un beau pastel.

SCHOMBERG (Charles de), duc d'HALLUIN, maréchal de France. Né à Nanteuil (Oise) en 1601, mort à Paris en 1656. Il se distingua dans la guerre contre les protestants en 1622, et fut nommé capitaine-lieutenant des cheveu-légers de la garde. A la mort de son père, le Maréchal Henri Schomberg, il obtint le gouvernement du Languedoc (1632), ce qui lui valut le bâton de maréchal. En 1644, il échangea son gouvernement du Languedoc contre celui de Metz et de Verdun, puis il obtint la charge de colonel général des Suisses et Grisons (1647). En 1648, il fut fait vice-roi de Catalogne et prit d'assaut Tortose. Il était devenu duc et pair en 1620, par son mariage avec l'héritière d'Halluin.

SCHOMBERG (Gaspard de), capitaine allemand au service de la France, né en Saxe en 1540, mort à Paris en 1599. Il faisait ses études à l'université d'Angers, quand les catholiques attaquèrent cette ville en 1562 ; il se mit à la tête des huguenots et la défendit vaillamment, puis il rejoignit l'armée de Condé. Attiré par Charles IX dans le parti catholique, naturalisé Français en 1570, il lutta avec ardeur contre les protestants, se distingua à Moncontour (1569), à Dormans (1575), devint colonel général de la cavalerie allemande, et fut en grande faveur auprès d'Henri III. Sous Henri IV il fut un des conseillers chargés de l'administration des finances, et il décida le roi à embrasser la religion catholique. Il mourut subitement en 1599, étouffé par l'asthme.

SIGISMOND DE LUXEMBOURG, empereur d'Allemagne, né en 1368, mort à Znaïm en 1437. Second fils de l'empereur Charles IV, il reçut en 1378 le margraviat de Brandebourg, et fut fiancé en 1379 à Marie, fille et héritière du roi de Hongrie et de Pologne Louis le Grand.

Le mariage eut lieu en 1385. Mais la noblesse de Pologne, en 1382, refusa de reconnaître Sigismond comme roi ; en revanche, en 1387, il fut couronné roi de Hongrie. Jusqu'en 1437, il eut à lutter contre son compétiteur Ladislas, roi de Naples, reconnu par la papauté, les Dalmates et les Croates. Sigismond dompta plusieurs insurrections, repoussa les attaques des Polonais ; mais la croisade qu'il organisa contre les Turcs fut vaincue à Nicopolis (1396). Sigismond ne rentra dans ses Etats qu'après une absence de dix-huit mois. La noblesse hongroise l'emprisonna ; il réussit à s'échapper, organisa une armée contre les rebelles et rentra en Hongrie, mais dut abandonner à Venise la Dalmatie maritime (1437). Parvenu au trône impérial en 1411, Sigismond réussit à terminer le Grand schisme en faisant reconnaître le pape Martin V ; mais les conciles de Bâle et de Constance ne purent réaliser la réforme de l'Eglise, et l'exécution de Jean Hus déchaîna en Bohême des guerres sanglantes. Sigismond y mit fin par les compactats de Prague, fut reconnu roi de Bohême (1436), et mourut l'année suivante.

SIGISMOND II (Auguste), roi de Pologne, fils et successeur de Sigismond Ier, dit Le Vieux, né à Cracovie en 1520, mort à Knyszyn en 1572. En 1543 il épousa Elisabeth, fille de l'empereur Ferdinand Ier, et prit le gouvernement de la Lithuanie. Elisabeth mourut peu après, et Sigismond épousa secrètement Barbe Radziwill (1546), malgré l'opposition de sa mère, qui fit, dit-on, empoisonner la princesse. En 1553 le roi épousa en troisièmes noces une sœur de sa première femme, Catherine d'Autriche. Sigismond II conquiert la Livonie sur les chevaliers Teutoniques, bat les Suédois, les Danois et les Moscovites, et réunit définitivement la Lithuanie à la Pologne (1569). Il se distingua par une grande tolérance religieuse et par son goût pour les arts. Avec lui s'éteignit la dynastie polono-Lithuanienne des Jagellons.

SIGISMOND III (Wasa), roi de Pologne et de Suède, né à Stockholm en 1566, mort à Varsovie en 1632. Fils de Jean III, roi de Suède, et de Catherine Jagellon, sœur de Sigismond II, il fut élu roi de Pologne en 1587. Il succéda à son père sur le trône de Suède en 1593, mais dut céder dans ce dernier pays le pouvoir à son oncle Charles IX. Sigismond retourna alors en Pologne. Il eut à soutenir une guerre contre les Russes, à l'occasion des prétentions du faux Démétrius, Moscou tomba au pouvoir de ce prince, mais son ambition le perdit : il voulut se faire nommer roi de Moscovie, ne réussit qu'à faire chasser ses armées et dut conclure la paix (1618). Sigismond se mesura ensuite aux Turcs. Il perdit la bataille de Cecora et gagna celle de Chocim (1621), grâce à la valeur de Chodkiewicz. Il lutta encore contre Gustave-Adolphe, avec lequel il conclut la trêve d'Altmärk (1629). Sa politique étroite et ombrageuse devait avoir pour la Pologne, au XVII^e siècle, des conséquences funestes.

SIMPSON

SMALKALDE (Ligue de), ligue conclue en 1531 entre l'électeur Jean de Saxe, le landgrave de Hesse Philippe le Magnanime, et plusieurs princes et villes protestantes de l'Allemagne, dans une réunion tenue à Smalkalde. Charles Quint, en 1530, venait de triompher de la France et de repousser les Turcs devant Vienne ; il entreprit alors de combattre le protestantisme en Allemagne. Après avoir essayé de réconcilier les protestants avec l'église catholique à la diète d'Augsbourg (1530), il lança, le 15 novembre 1530, un édit qui rétablissait la juridiction épiscopale même dans les pays protestants, et rendait au clergé les domaines ecclésiastiques confisqués par les princes et villes protestants. Ces derniers formèrent la ligue de Smalkalde, organisée en 1531 à Norhausen et à Francfort pour la défense de la religion protestante. Peu à peu adhèrent à la ligue : les ducs de Brunswick et de Lunebourg, les princes d'Anhalt, les comtes de Mansfeld, les villes de Brême, Magdebourg, Strasbourg, Ulm, Memmingen, Lindau, Constance, Reutlingen, Riberach, Isny, Goslar, Esslingen, Göttingen, Einsbeck et Brunswick. L'électeur de Saxe et le landgrave de Hesse furent les chefs politiques de cette ligue, conclue pour six ans. Elle fut renouvelée en 1535, à Smalkalde, pour dix ans. Les ducs de Wurtemberg et de Poméranie, les villes de Hambourg, Hanovre, Minden, Kempten, Francfort-sur-le-Mein, y adhèrent alors. La ligue fit une opposition énergique à Charles Quint, rechercha contre lui l'appui de la France et du Danemark ; en 1540, la discorde se mit entre les différents chefs du parti protestant ; la ligue en fut affaiblie, et l'empereur put préparer sa revanche et assurer son triomphe par la guerre de 1547.

SOHNEN Michel

SOPHIE, margrave

SOUVOROV (Alexandre Vasilievitch, comte), « prince ITALIISKY », général russe, né à Moscou en 1729, mort à Saint-Pétersbourg en 1800. Il se distingua dans la guerre de Sept ans et devint colonel (1762), puis brigadier. De 1768 à 1772, il joua un rôle considérable dans la guerre contre la Pologne, et reçut le grade de général-major. En 1773-74 il battit les Turcs à Orsova et à Kosludja. De retour en Russie (1775), il anéantit les derniers débris des troupes de Pougatchev. En 1786 il devint gouverneur de la Crimée. Dans les nouvelles campagnes contre les Turcs, il se signala à la bataille de Kinburn, au siège d'Otchakov (1787-88). A Rymnik (1789) il remporta un éclatant succès qui lui valut le titre de comte, et la même année, il s'empara d'Ismaïl. Envoyé de nouveau en Pologne, en 1794, il s'empara de Varsovie, après avoir massacré les habitants de Praga. Catherine II le nomma feld-maréchal. Paul Ier lui donna le commandement de l'armée chargée d'envahir l'Italie et d'en chasser les Français. Il remporta sur la Trebbia et à Novi des avantages marqués, qui lui valurent le surnom officiel de « prince Italiisky » (prince italien) ; de retour en Russie en 1799, il mourut peu après. Homme de guerre remarquable, il avait des allures familières et excentriques. On lui doit la maxime souvent répétée : « La balle est folle ; la baïonnette sait ce qu'elle fait .»

TEUTONIQUES. L'ordre teutonique eut, comme celui de Saint-Jean, un hôpital pour berceau. Cet hôpital avait été fondé à Jérusalem vers 1128 par un riche Allemand, en faveur des pèlerins de sa nation. Quelques autres Allemands s'étant adjoints à lui pour assister les malades, il résulta de là une association dont les membres furent appelés Frères de l'hôpital de Sainte-Marie-des-Teutons.

Pendant le siège de Saint-Jean-d'Acres (Ptolemaïs), en 1289-1291, Frédéric de Souabe érigea cette association en ordre militaire. Cet ordre s'appela d'abord Maison teutonique de la sainte Vierge de Jérusalem ; mais l'usage s'introduisit bientôt de lui donner le nom d'ordre Teutonique, qui est seul resté, parce qu'il se recrutait exclusivement dans la noblesse allemande. Les Chevaliers teutoniques rendirent aux chrétiens de la Palestine les mêmes services que ceux du Temple et de Saint-Jean-de-Jérusalem. Le costume des chevaliers était un manteau blanc avec une croix noire ; mais le grand maître joignit ensuite à la croix noire la croix d'or de Jérusalem.

Henri de Walpott fut le premier supérieur de l'ordre Teutonique, ou grand maître, comme on l'a dit plus tard. Les membres du nouvel institut se distinguèrent dès lors autant par leur valeur que par leur charité et se consacrèrent avec un zèle infatigable, pendant toute la durée du siège, au soulagement de leurs compatriotes infirmes ou mutilés. Un siècle plus tard, à la suite de la prise de Saint-Jean d'Acres (1291), les chrétiens furent forcés d'abandonner la Palestine.

Les chevaliers Teutons n'avaient pas attendu le dernier désastre pour quitter l'Asie. Après avoir contribué à la prise de Damiette en 1219, où ils se signalèrent sous la conduite d'Hermann de Saltza, voyant, dit un de leurs historiens allemands, que tous les efforts étaient inutiles contre des forces infiniment supérieures, le grand maître Hermann se crut obligé, pour sauver son ordre de l'anéantissement qui le menaçait, de se retirer à Venise avec une grande partie de ses chevaliers. Ils n'y restèrent pas longtemps. Le pape Honoré III et l'empereur Frédéric II leur accordèrent plusieurs domaines en Italie, en Allemagne et en Hongrie. Hermann de Saltza était, suivant toutes les apparences, un habile politique, jouissant d'une grande considération, car on voit que le pape et l'empereur le choisirent pour arbitre de leurs démêlés. Il parvint à les concilier, autant qu'ils pouvaient l'être, mais il n'oublia point son ordre. Il obtint en 1223, pour lui et les grands maîtres ses successeurs, le titre de prince de l'empire, avec le droit de porter un aigle dans l'écu de ses armes. Cinq années plus tard (1228) l'ordre teutonique se transporta dans la Prusse, dont il fit la conquête. Son histoire est désormais, pendant près de trois siècles, liée d'une manière indissoluble à celle de la Prusse.

En 1618, l'ordre perdit la possession de la Prusse. Ce fut l'année de la chute irrémédiable de l'ordre teutonique, qui cessa, dès lors, d'être une puissance politique. Toutefois, les chevaliers restés fidèles au catholicisme prétendirent continuer l'institution et, se retirant dans les seigneuries qu'ils possédaient en Allemagne, élevèrent Walter de Cronberg à la grande maîtrise et établirent leur siège à Mergentheim, en Franconie, qui depuis ce temps, a été le siège principal de l'ordre jusqu'à son entière décadence.

A partir de la disparition de ses membres, l'ordre teutonique ne fut plus qu'une corporation militaire qui fournissait des mercenaires à qui voulaient les solder. C'est sous cette forme qu'il se maintint obscurément jusqu'au commencement du siècle dernier. Un décret de Napoléon Ier (1809) l'abolit entièrement.

THOU Jacques-Auguste de, magistrat français, fils de Christophe de Thou, né et mort à Paris (1553-1617). Il étudia le droit tour à tour à Paris, à Valence (1571). Après la Saint-Barthélemy, dont il avait été le témoin, il accompagna Paul de Foix en Italie. Il alla au-devant de Henri III retour de Pologne (1574) et revint à sa suite, à Paris. Conseiller au parlement en 1576, il fut envoyé en Guyenne en 1581 pour négocier avec le roi de Navarre. Maître de requêtes en 1586, il devint l'année suivante président à mortier, puis fut commissaire du roi en Normandie, en Picardie, conseiller d'état en 1588, contribua à la réconciliation de Henri III et du roi de Navarre, et fut un des rédacteurs de l'édit de Nantes (1598). Il fut également un des trois hauts personnages entre qui la régente, Marie de Médicis, partagea en 1616 la succession politique de Sully. Ses dernières années furent attristées par les querelles passionnées qui s'agitèrent autour de sa célèbre *Histoire de son temps*, écrite en latin sous le titre de *Historia sui temporis*, publiée de 1604 à 1608, mise à l'index en 1609. Il travailla depuis sa jeunesse à en recueillir les éléments.

TILLY Jean TSERKLAES, comte de. Général de la guerre de Trente Ans, né au château de Tilly (Brabant) en 1559, mort à Ingolstadt en 1632. Il servit dans l'armée espagnole, puis dans l'armée impériale, combattit en Hongrie (1600) contre les Turcs, et en 1610, fut chargé par Maximilien de Bavière de la réorganisation de l'armée bavaroise. Lorsque éclata la guerre de Trente Ans, il fut nommé feld-maréchal de la Ligue catholique, gagna la bataille de la Montagne-Blanche (1620), et fit campagne en 1621 contre le comte Ernest de Mansfeld. Battu en 1622 par le margrave Georges-Frédéric de Bade, il le battit à son tour à Wimpfen, triompha ensuite de Christian de Brunswick à Hœchts, s'empara de Heidelberg, de Mannheim, et de Frankenthal. Après la victoire décisive de Stadtlohn, il s'occupa activement de la restitution à l'église catholique des évêchés et des monastères protestants, battit à Lutter (1626) le roi Christian de Danemark, conquit le Slesvig-Holstein et le Jutland, et força le roi à signer la paix de Lubeck. En 1630 il remplaça Wallenstein dans le commandement en chef des armées impériales, et entreprit dans l'Allemagne du Nord une campagne pour assurer l'exécution de l'édit de Restitution ; il fut défait à Breitenfeld par Gustave-Adolphe, et blessé dans le combat ; de nouveau battu en défendant le passage du Lech (1632), il mourut des suites de ses blessures.

VALDO ou VALDÈS Pierre, hérésiarque, né à Vaux en Dauphiné, d'où il prit son nom (en latin : Valdus), mort en Bohême vers 1197, selon d'autres vers 1217. Riche marchand à Lyon, il renonça au monde vers 1173, à la suite de la mort subite d'un ami, distribua ses biens aux pauvres et s'attacha à l'explication de la Bible et de l'Évangile. Il se mit à prêcher la pénitence (1177) et groupa de nombreux disciples qu'on appela « les pauvres de Lyon ». L'archevêque lui interdit, comme laïque, la prédication ; il en appela en vain au troisième concile de Latran (1179) et fut excommunié. La secte ne s'en répandit pas moins en Franche-Comté, en Bourgogne, en Lorraine, en Picardie, en Provence, en

Italie où ses adeptes se confondirent avec les *humiliates* ; on les appela aussi sabotati, leonistæ, et ils devinrent célèbres sous le nom de *vaudois*.

YVAN LE TERRIBLE. Voir IVAN IV, ci-dessus.

ZWINGLE (ou ZWINGLI) Ulrich, réformateur suisse, né à Wildhaus (Saint-Gall) en 1484, mort à Cappel en 1531. Humaniste distingué, il professa le latin à Bâle, et y étudia la théologie. Il fut d'abord curé à Glaris, puis à Einsieden (1516). En cette qualité il s'éleva contre le célèbre pèlerinage de Notre-Dame-des-Hermites, dont il fit enterrer les reliques. Il affirmait le salut par le Christ seul, et l'inutilité des pèlerinages. Appelé à Zurich, dès 1519, il développa les doctrines qui font de lui le premier élaborateur du dogme réformé, par distinction d'avec le dogme luthérien. Il différait surtout, en effet, du réformateur allemand, par sa négation de la présence corporelle du Christ dans l'eucharistie, qu'il réduisait à un mémorial du sacrifice du Calvaire et à un acte de foi en sa valeur rédemptrice. Le conflit s'avéra irréductible au colloque de Marbourg (1529), où Luther résista à toutes les tentatives de conciliation.

En 1524, Zwingle avait épousé Anna Reinhard. Les cantons catholiques s'unirent à la maison d'Autriche, et la guerre éclata en 1529. L'armée des Réformés fut vaincue à Cappel. Zwingle, qui l'accompagnait comme aumônier, fut blessé. Il fut achevé par un officier. Son corps fut écartelé et brûlé, et ses cendres dispersées au vent. Zwingle exerça son activité dans le sens patriotique en s'élevant contre la pratique du métier de mercenaire au service des armées étrangères.



EPILOGUE

Cette abominable suite d'errance, de misère, d'humiliation, de souffrance et de lutte inégale en terre étrangère bientôt va prendre fin.

Le cercle se referme, et les Fort ayant quitté la France à la fin du XVII^e siècle par conviction religieuse, y retourneront au XIX^e - toujours animés de la même foi - en la personne de Carl-Ulrich Auschitzky, leur descendant direct.

Aujourd'hui, la quasi totalité d'entre nous n'appartient plus à leur religion. Mais nous prions le même Dieu.



Carl-Ulrich (devenu Charles) s'établira à Bordeaux où il fera souche. C'est le premier de la lignée des Auschitzky, dont l'histoire pendant plus d'un siècle et demi va se confondre avec celle de leur ville.

Derrière lui, il laissera à Berlin, à Magdebourg, à Königsberg et ailleurs, de proches parents.

Trois cents ans se sont écoulés depuis l'établissements des premiers Fort en Allemagne , dix générations nous en séparent aujourd'hui. Leurs descendants sont devenus de bien lointains cousins. Certains existent toujours. Ainsi, nous venons de retrouver à Warschau (Allemagne) la postérité d'Esther Fort (PF10), comme aussi à Sceaux, dans les environs de Paris, Isabelle d'Allens¹ qui descend en ligne directe de Pauline (SA8), la sœur de Charles, longuement évoquée dans le chapitre 45 (page 215 et la suite). Nous ajouterons, au sujet de cette dernière, que sa mère est née Saige, et qu'elle a passé son enfance avec ses grands-parents bordelais, que nous connaissions bien, dans leur hôtel de la rue Esprit des Lois (qui fut longtemps la somptueuse résidence du Préfet de la Gironde)... Le monde est bien petit et la généalogie vous réserve toujours des surprises. Enfin, le 5 août 2002, Hans-Uwe Graf von Schweinitz, de Budendorf, en Suisse, nous écrit que lui aussi descend des Fort, plus exactement de Marthe, fille de Jean-Louis et de Marie Fort (PF3).



N'anticipons pas, notre Histoire n'en est qu'à ses débuts.

Maintenant, ce sont des Auschitzky de Bordeaux, et des Auschitzky seuls, dont nous allons vous entretenir.

Nous avons dit qu'ils étaient établis en Courlande depuis plusieurs générations, alors, avant de faire leur connaissance, ensemble découvrons ce duché méconnu.

¹ - Voir sa lettre en page 114.

Présentation des volumes suivants

A *l'origine d'une grande famille, d'une de ces dynasties bourgeoises qui voit se perpétuer la satisfaction des belles réussites, il y a toujours quelqu'un qui a posé la première pierre de l'édifice.*

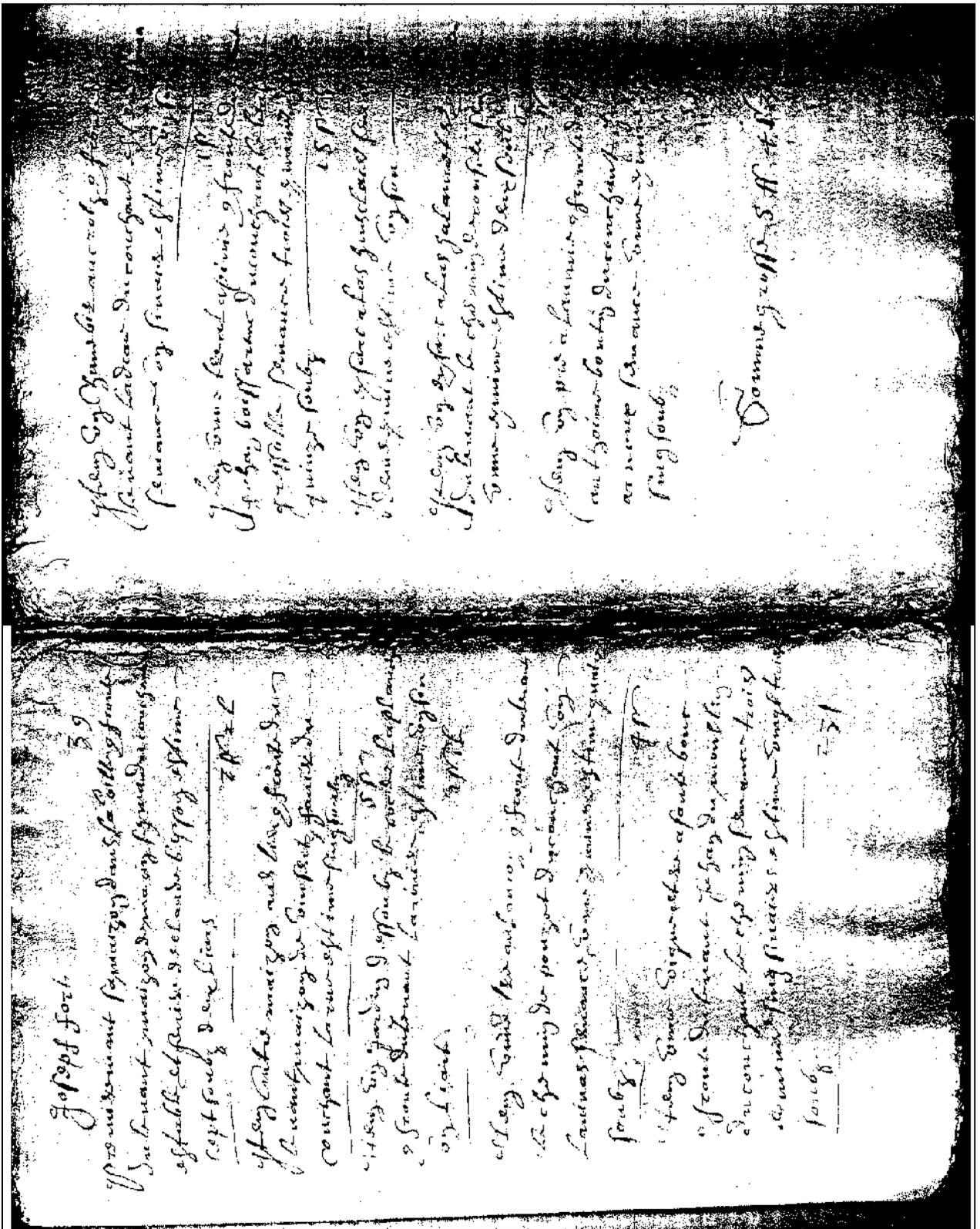
Pour nous, c'est un enfant perdu, venu des bords de la mer Baltique, arraché à l'expansion russe puis à la tourmente des guerres napoléoniennes; expatrié dans un pays dont il parlait peu la langue, à qui nous devons notre percée.

Charles est le premier des Auschitzky, dont l'histoire pendant plus d'un siècle et demi va se confondre avec celle de Bordeaux.

Au cours des monographies qui suivront, nous accompagnerons sa famille, nombreuse et attachante, sur plusieurs générations. Nous verrons leur coeur battre pour des amours heureuses ou contrariées. Joies et deuils se succéder. Victoires et échecs se suivre sans se ressembler.



Recueil des actes



Joseph Forb.

39

Je soussigné...
Le devant...
est de la...
sept sous de rente...

7 p. x 2

Je soussigné...
Le devant...
contient la...

Le devant...
Le devant...
Le devant...

40

Je soussigné...
Le devant...
Le devant...

*Item un Charnebipy au crois confronté du
levant. La voie du couchant estienne Se....
semance un sinier estimé un sou.*

*Item une terre a loppinè confronté du levant
Jehan Boissarau du couchant le beat du
pessolle semance trois gymine estimé
quinze sous*

*Item un eyart a las huerciales semance
demi gymine estimé un sou*

*Item un eyart a las galanietes confronté
du levant le chemin de coustet semance
une gymine estimé deux sous.*

*Item un pré a lunnis confronté du levant
Nathoine Routin du couchant Jaques
Arcau semance une gymine estimé
sing sous*

*Premièrement sa maison dans la ville confronté
du levant maison de marin Seyma du couchant
estable et feniere de Claude Besson estimé
sept sous deux livres*

*Item autre maison au dit lieu confronté du
levant maison de Vincent Faiver du
couchant la rue estimé cinq sous*

*Item un jardin dessous et roc de La planche
confronté du levant la rivière estimé un sou
un liart*

*Item une terre au Lauron confronté du levant
le chemin du Poucot du couchant un
Lavinat semance une gymine estimé quatre
sous*

*Item une vigne . . terre Sante bouc
confronté du levant Jehan Du Moulin
du couchant le chemin semance trois
gymines sing siniers estimé vingt trois
sous*

extrait de « *Saint -Auban sur l'Ouvèze, ancien village médiéval* »
coll. Hubert Auschitzky

17	Jeanne BESNON (Dédé)	Voire Geneviève ROLLAND	27	Judith RABET NB. Religion protestante religieuse au lieu de "Renaissance"
18	Joseph GIRARD "confus" → épouse	épouse Geneviève BOUTILS filie. Madeline LAPARNE Jean GIRARD + Geneviève BOUTILS Joseph Girard: + ?	28	Judith SOLGIER (devenir octobre 1685) devenue soldeur militaire huit années.
19	Diane BESNON épouse. Jean LAPARNE.		29	Jean RABET (NB. 2 signatures Jean Laparne Jean FORÉ)
20	Jean FORÉ épouse Marie-TERE-MINIQUE		28	André RABET non épouse. André DUPONT et fille. Igor HAPARNE
21	Joséph GIRARD frs Jean GIRARD		29	David BESNON 12 nov. 1685
22	Etienn SOLIER		29	nov. 85
23	Jean R'PERRAT frs Claude R'PERRAT		30	Paul MAURIE NB. Gigue TOU R'PERRAT en dénomie Jean Louis MAURON.
24	Isac MAURIE(?) frs			

	1790-1800	1800-1810
38	David BERNARD épouse Marie BERNARD	Antoinette FORÉ
39	David LAURAN épouse Jeanne CROZET morte 48(?) Étienne LAURAN	Jeanne CROZET Ringuine BÉLON Étienne LAURAN
40	Étienne Sobier ou Labrière Rivière ?	
41	Pierre LAURAN fils de Pierre LAURAN (époux de Judith Trancollan)	
42	Joseph DEACAMP épouse Jeanne RIPIERT Claude Delachand Anne François Isabeau Franz	Jeanne RIPIERT Claude Delachand Anne François Isabeau Franz
43	Zacarie LAURAN épouse Anne BONNEFOY Jean LAURAN CMB: 25/11/1800	Anne BONNEFOY Jean LAURAN
44	Joseph BÉLON épouse Isabeau ARNOUX morte fille Megabaine BÉLON	Isabeau ARNOUX Jeanne BÉLON Megabaine BÉLON
45	Jean ALLAN (Aubert) ou AURANT	Jeanne BRUNET Daniel AURANT Anne Florence Jeanne
31	Claude CHAUDET épouse Anne RABEL PBL morte Isabeau Jeanne	Anne RABEL Pierre CHAUDET Isabeau Jeanne
32	Claude CROZET épouse Isabeau RIPIERT morte CMB: 25/11/1800	Isabeau RIPIERT
33	Charles MARCET épouse Margabaine DUPONT Pierre MARCET Radonnie Marie Isabeau	Margabaine DUPONT Pierre MARCET Radonnie Marie Isabeau
34	David AUGIER épouse Claude BÉLON Pierre AUGIER Pierre Marie Franz	Claude BÉLON Pierre AUGIER Pierre Marie Franz
35	David CROZET épouse Margabaine RIPIERT Pierre Crozet Anne Marie morte	Margabaine RIPIERT Pierre Crozet Anne Marie
36	David BARRE épouse Guyonne RIPIERT	Guyonne RIPIERT
37	David BÉLON épouse Isabeau GIRARD	Isabeau GIRARD

30bis ? "enfants et filles ont fait abimezoin de leur biens et de
toutes les autres... (conclusion ?)

31.

353

1

D'ad. Confrat. de...
 f...
 (est...)
 L'edit...
 Nelly la femme de...
 D...
 quinze...
 D...
 Epous...
 D...
 Et...
 audit...
 Pro...
 Ent...
 Ch...
 L...
 Jean...
 S...
 Et...
 que...
 fut...
 Et...
 D...
 L...
 L...
 D...
 fut...
 aura...
 D...
 ann...
 de...
 L...
 L...

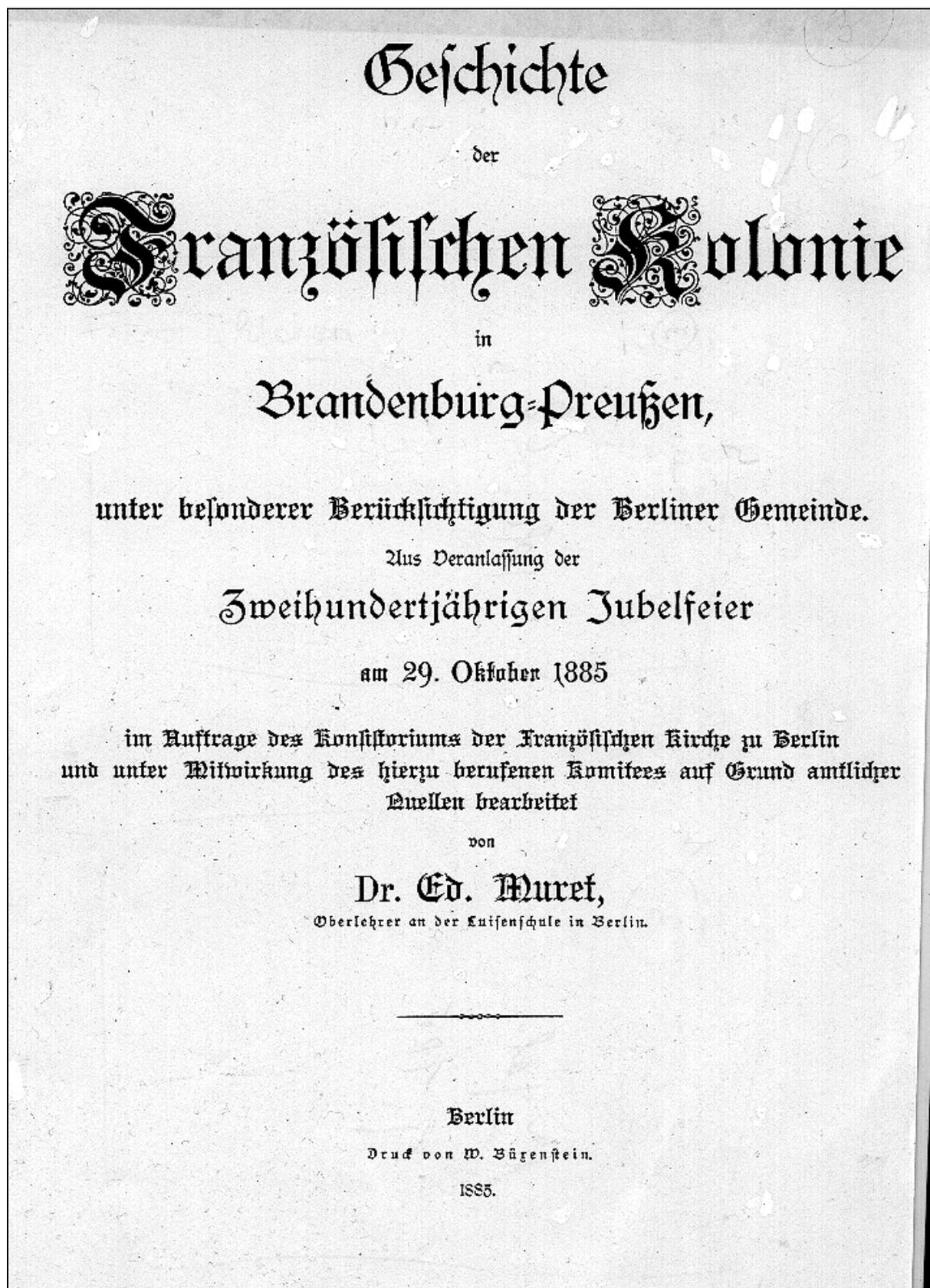
60	DOCUMENTS		
D ^{ne} Laurence DUCLAUX et 2 filles. (1694. De Privas).	dud.	3 »	
D ^{ne} Caterine DURET.	dud.	1 »	
D ^{ne} Susanne DUPRAT et 2 filles. (1694. D'Aubusson en Marche).	La Marche.	3 »	
D ^{ne} Sara DUCHENE et son fils. (1694 De Sedan).	Champagne.	2 »	
Victoire DUVAL, orpheline.		1 »	
Jean DUPIN et sa fme, et 2 filles. (1694. De Chaion s. S.).	Bourg ^{ne} .	2 Ind. et 2 P.	
Magdelaine DURAND.	Lang.	1 P.	
D ^{ne} Lucretse DAILLE et sa fille. (1694. De Grenoble).	Dauph.	2 »	
M ^r Abraham AYMET et sa fme. (1694. M ^r l'avocat A. EYMET, de Grenoble, et sa fme).	dud.	2 »	
S ^r Jean Pierre ESTORGUE. (1694. Chirurgien, de Privas).	Viv.	1 »	
D ^{ne} Sara EXPERT et sa fille. (1694. S. ESPERT et sa fille Marie, de Puylaurens).	Lang.	2 »	
Marie ERISMAN et 2 enf. (1694. Veuve, avec 2 filles).	Champagne. 1 Ch. et 2 P.		
Gabriel EINARDON, sa fme, et 1 enf. (1694. De St-Etienne en Dauph.)	Dauph.	3 P.	
Judith ESTRE. (1694. D'Orpierre).	dud.	1 »	
D ^{ne} Magdelaine DE FASSION et sa fille. (1694. M ^{re} M. de F. et sa fille Mariane de Beaurepaire).	dud.	2 »	
D ^{ne} Bonne FAISAN. (1694. M ^{re} B. FAISAN).	dud.	1 »	
D ^{ne} Louise ORRÉ DE FORTONIE.	Guienne.	1 »	
Marc FORT et ses 2 enf.	Dauph.	3 »	
Susanne et Claudine FAUCHIER. (1694. De Leymartre en Auv.).	Auvergne.	2 »	
Lucretse FELIX, et son fils. (1694. De Laragne).	Dauph.	2 »	
François FREZAL et sa fme.	Lang.	2 »	
Isaheau FELIS et 2 enf. (1694. J. FELIX veuve MARIN et sa fille Dorothee, de Laragne).	Dauph.	1 Ch. et 2 P.	
Abraham DE BOURDAU, orphelin.	dud.	1 P.	
La Veuve MOREL.	dud.	1 »	
D ^{ne} Rose FEREOLE.	Paris.	1 »	

Extrait de « *Documents Généraux des Réfugiés au Pays de Vaud et à Berne à la fin du XVII^e siècle. Année 1693* ».

Publié dans le bulletin de la Société de l'Histoire du Protestantisme Français.

50	DOCUMENTS	80	DOCUMENTS
<p>14. — <i>Rollie des familles qui souhaitent de S'établir à Langen Siedelbach 1700 (1).</i></p> <p>Savoir :</p> <p>Jean BASTON Michèle GARNIER Marie ANCIEN François COCHARD Pierre CHIFFREAU Alexandre FERRER</p> <p>Que cette copie à son original soit tenue par tout conforme à DAGZMANN. Rigueur de S. A. S. de Baden et Heliherg.</p>	<p>17. — <i>Rollie des Bourgeois et fils de Bourgols de la Colongie de Aserbach 1709 (2).</i></p> <p>Alexandre BUSTIER SURUL Thiers Jean MARTEL Michel VISON Pierre BACHOLEN David PEY Louis FOL Paul MAILLON David MARTIN</p> <p>A. RIFFERER, Scholtz; Jean RIFFERER, Arvalite; Michel VISON, Bourgeoismaître.</p>	<p>Jean SICKENDES Daniel VANDERLON et sa f. et 3 enfants Jérémie LACKENS et sa f. et 3 enfants Pierre ADRIAN</p> <p>18. — <i>La Colongie d'Aserbach, 1719 (1).</i></p> <p>10 Daniel GIBRIN 11 Jacques MARTEL 12 La veuve de M. Mrs FORJ 13 La veuve de M. Mrs FORJ 14 La veuve GAY 15 André PEZ 16 Jean BOSSNER 17 Lazare BISSOLA 18 Nœe LAURENS</p>	<p>19. — <i>La Colongie de Langensiedelbach, 1719 (2).</i></p> <p>6 Les heritiers de Jean LANNAY 7 Pierre LAYWAD 8 Pierre GURMANN 9 Jacques GURMER 10 Paul MARASSON</p>
<p>15. — <i>Rollie des Bourgeois et fils de Bourgols de la Colongie de Aserbach 1709 (2).</i></p> <p>Estienne FUELL Jean BARAT Estienne DALMON Jean LAMBOY Paul THON Jacques THON Yette Gu Michel SIZANT Jean DEAMEN</p> <p>Thomas BEAUMIN Jean RICH. François KOLL Thomas BOUL Thomas THON Pierre THON Jacques SANGUET (23 personnes)</p> <p>Jean SANGUET, Bourgeoismaître ; Jacques THON.</p>	<p>20. — <i>La Colongie de Kleinsiedelbach, 1719 (3).</i></p> <p>1 Estienne BAUS, H d'Albrun 2 Faldoune RHOX Et de Jean 3 Jacques THON 4 Pierre THON</p> <p>5 Jean TALMORZ 6 Pierre BOSEN 7 Jean BOSEN 8 Jean CRIGNER 9 Michel CALAN 10 Jean BAUAL</p>	<p>1 Pierre ADRIAN 2 Lazare BISSON 3 Jean ADRIAN 4 Moyses GURMANN 5 Pierre LAURANCE</p>	<p>11 Bartholomy LATRAU 12 Jozefje LAURENS 13 François GURMANN 14 Stryetier SICKENDES 15 Piere PALLIN</p>
<p>16. — <i>Etat ou Liste de bourgeois et garçons de la Colongie de Kleinsiedelbach, 1709 (3).</i></p> <p>Estienne FUELL Jean BARAT Estienne DALMON Jean LAMBOY Paul THON Jacques THON Yette Gu Michel SIZANT Jean DEAMEN</p> <p>Thomas BEAUMIN Jean RICH. François KOLL Thomas BOUL Thomas THON Pierre THON Jacques SANGUET (23 personnes)</p> <p>Jean SANGUET, Bourgeoismaître ; Jacques THON.</p>	<p>21. — <i>Les Réfugiés à Pforzheim, 1709 (4).</i></p> <p>1 Paul JEAN 2 David LOBRIOL 3 Jean THOUSSAIX 4 Alexandre ARSCHER</p> <p>5 Claude MICHELEN 6 Pierre BARBIER 7 Pierre CASYER 8 Pierre BRISSON 9 André FOUSSER</p> <p>10 Hieronymus LACOS Kottischer Feldsch und Burger zu Pfo heim (en Langensiedel)</p>	<p>18. — <i>La Colongie de Langensiedelbach, 1719 (1).</i></p> <p>10 Daniel GIBRIN 11 Jacques MARTEL 12 La veuve de M. Mrs FORJ 13 La veuve de M. Mrs FORJ 14 La veuve GAY 15 André PEZ 16 Jean BOSSNER 17 Lazare BISSOLA 18 Nœe LAURENS</p>	<p>19. — <i>La Colongie de Langensiedelbach, 1719 (2).</i></p> <p>6 Les heritiers de Jean LANNAY 7 Pierre LAYWAD 8 Pierre GURMANN 9 Jacques GURMER 10 Paul MARASSON</p>
<p>17. — <i>Rollie des Bourgeois et fils de Bourgols de la Colongie de Bergensiedelbach, 1709 (3).</i></p> <p>Jean RIVIERO ANGLITO Jean CARLES Bartholomy ANSAUB Claude ONASSE</p> <p>A. RIFFERER, Scholtz; Jean RIVIERO, Arvalite; Estienne GACHER, Bourgeoismaître.</p>	<p>22. — <i>Etat ou Liste de bourgeois et garçons de la Colongie de Bergensiedelbach, 1709 (3).</i></p> <p>Estienne FUELL Jean BARAT Estienne DALMON Jean LAMBOY Paul THON Jacques THON Yette Gu Michel SIZANT Jean DEAMEN</p> <p>Thomas BEAUMIN Jean RICH. François KOLL Thomas BOUL Thomas THON Pierre THON Jacques SANGUET (23 personnes)</p> <p>Jean SANGUET, Bourgeoismaître ; Jacques THON.</p>	<p>20. — <i>La Colongie de Kleinsiedelbach, 1719 (3).</i></p> <p>1 Estienne BAUS, H d'Albrun 2 Faldoune RHOX Et de Jean 3 Jacques THON 4 Pierre THON</p> <p>5 Jean TALMORZ 6 Pierre BOSEN 7 Jean BOSEN 8 Jean CRIGNER 9 Michel CALAN 10 Jean BAUAL</p>	<p>21. — <i>Les Réfugiés à Pforzheim, 1709 (4).</i></p> <p>1 Paul JEAN 2 David LOBRIOL 3 Jean THOUSSAIX 4 Alexandre ARSCHER</p> <p>5 Claude MICHELEN 6 Pierre BARBIER 7 Pierre CASYER 8 Pierre BRISSON 9 André FOUSSER</p> <p>10 Hieronymus LACOS Kottischer Feldsch und Burger zu Pfo heim (en Langensiedel)</p>

(1) Spetzels Archiv, Band. 302A.
 (2) Baden Generalia, fascicule 502A.
 (3) Baden Generalia, fascicule 502A.
 (4) Baden Generalia, fascicule 502A.



französischer Geistlichen abzuwehren, ein theologisches Seminar gegründet und unter die thätige und umsichtige Leitung des Predigers Erman gestellt. Diese Anstalt wurde am 3. Juli 1770 mit drei Jünglingen eröffnet.

Auch eine Reihe von notwendigen Bauten, gelangte mit Unterstützung des Königs zur Ausführung. Mehrere davon waren freilich durch den vom König ausgeführten Turmbau bei der Friedrichstädter Kirche notwendig geworden. Zu diesem Zweck mußte zunächst der Friedrichstädter Kirchhof eingehebt. Als Ersatz hierfür erhielt 1780 die Gemeinde den noch jetzt bestehenden Kirchhof vor dem Oranienburger Thor. Auf dem bisherigen Friedrichstädter Kirchhof besaß aber die Gemeinde, außer der Armenbäckerei, noch mehrere andre zu Gemeindezwecken dienende Baulichkeiten. Als Ersatz für diese ließ der König auf dem Hospitalgrundstück ein Gebäude für die Bäckerei errichten und überließ dem Konsistorium die Räume des zu erbauenden Turmes. Da sich aber das zur Bäckerei errichtete Gebäude zu diesem Zweck nicht geeignet erwies, so wurde es zu einer Wohnung für den Hospitalgeistlichen umgebaut. Für die Bäckerei erwarb man ein Haus in der Mauersstraße 45, in dem dieselbe 1781 eingerichtet wurde. Gleichzeitig wurde auf dem Hospitalkirchhof, der bis zur Straße ging, zum Zwecke des Kinderhospitals das jetzt schon wieder durch einen stattlichen Neubau ersetzte Vorderhaus in der Friedrichstraße 129 auf königliche Kosten erbaut. Um eine würdige Umgebung der neugebauten Friedrichstädter Türme zu gewinnen, ließ Friedrich II. in den dieselben umgebenden Straßen viele Neubauten oder Umbauten vorhandener Gebäude vornehmen. Bei dieser Gelegenheit ließ er auch das französische Waisenhaus um ein Stockwerk erhöhen und ihm eine geschmackvolle Fassade geben. Im Jahre 1786 wurde ferner mit königlicher Unterstützung das französische Gerichts- und Konsistorialgebäude in der Niederlagstraße zum Teil neu erbaut.

Im engen Anschluß an die Gründung der École de Charité stand die 1754 für die Berliner Gemeinde geschaffene Stelle eines Katecheten (ministre catéchiste), dem die Aufgabe zufiel, den Kindern der Armen, besonders den Jünglingen der École de Charité und des Waisenhauses, den Religionsunterricht zu erteilen und für die Katechumenen wöchentlich einen Katechetischen Gottesdienst zu halten. Diese Stelle besaß bis zum Jahre 1839 und wurde nacheinander verwaltet von: 1) Jean-Pierre Erman 1754—1755; 2) Daniel Fori 1755—1761, ging nach Königsberg; 3) Louis-Fréd. Ancillon 1761—1765, nach der Berliner Pfarodie; 4) Pierre-Chr.-Fr. Reclam 1765—1774, nach der Friedrichstadt; 5) F.-G. Haudecorne 1775—1785, nach der Friedrichstadt; 6) Sam.-Henri Catel 1785—1799, dann Hospitalprediger; 7) Guil.-H.-François Reclam 1800—1812, ging nach der Luisenstadt; 8) Jean-Louis Saunier 1813—1815, nach der Berliner Pfarodie; 9) Paul-Emile Henry 1815—1826, nach der Friedrichstadt; 10) Auguste Fournier 1826—1827, nach der Berliner Pfarodie; 11) Edouard-Fréd. Collin 1827, gestorben 1839.

Nicht nur bei der Gründung der École de Charité, sondern auch bei vielen andern Gelegenheiten bewährte sich der stets rege Wohlthätigkeitsinn der Gemeindeglieder und gab Anlaß zu mehreren schönen Stiftungen. In erster Linie gehört hierher die Gründung der französischen Holzgesellschaft. In einer Gesellschaft befreundeter Kolonisten wurden einst Gemeindeangelegenheiten besprochen. Man bedauerte, daß der Kirche, obwohl sie die Möglichkeit hätte, für das hilflose Alter, für Kranke, Waisen und bedürftige Kinder zu sorgen, immer noch Mittel fehlen, diejenigen hinreichend zu unterstützen, die noch nicht der Armenpflege verfallen wären, die Kraft und Lust hätten, sich zu helfen und doch nicht imstande wären, die Bedürfnisse des Lebens zu beschaffen. Man glaubte diesen Bedürftigen schon eine bedeutende Hilfe durch Gewährung des Brennmaterials erweisen zu können. Der Vorschlag fand Anklang, und die Gesellschaft beschloß diese Idee durchzuführen. Es waren die Herren Geheimrat Hainchelin, der erste Direktor der Gesellschaft, der Prediger Sam. Bocquet, der erste Sekretär derselben, der Kaufmann und erste Schatzmeister Bouvier, der Assessor Basside, der Prediger Saunier, der Konsistorialrat Éfale de Pajon de Moncets, der Kaufmann Barez, der Geheime Registrationsrat de Lancizolle. Die Gesellschaft wurde am 10. September 1776 vom König bestätigt. Die Stifter hatten selbst 110 Thlr. gespendet und erhielten durch Subskription weitere 408 Thlr. 7 Sgr. 6 Pf., so daß sie imstande waren, 153 Familien und einzelnen Personen, von denen 25 nicht der Gemeinde angehörten, das nötige Brennholz und das Geld zum Anfahren desselben zu gewähren. Diese erste Verteilung bestand aus 139 Viertelhaufen; doch schon im nächsten Winter 1777/78 gelangten für 878 Thlr. Holz zur Verteilung. Die Stiftung berücksichtigte freilich in erster Linie hilfsbedürftige Gemeindeglieder, wendete aber diese Wohlthat auch solchen Witwen und Frauen zu, die durch Verheiratung mit einem Deutschen aus der Gemeinde ausgeschieden waren. Diejenigen Subskribenten, welche jährlich 15 Mark beisteuerten, erlangen dadurch das Recht, eine Familie oder Person für $\frac{1}{4}$ Haufen Brennholz in Vorschlag zu bringen. Die Gesellschaft hatte ursprünglich den Grundsatz aufgestellt, kein Kapital anzusammeln; doch als 1782 der König ihr nach verschiedenen Gunstbezeugungen 6000 Thlr. zuwies mit der Bestimmung, daß die Zinsen dieses Kapitals zur Beschaffung von Brennholz für Arme verwendet werden sollten, da mußte dieser Grundsatz aufgegeben werden. Man traf 1783 mit dem Kon-

Konfessorium die Texte giebt und jedesmal zwei Prediger zu Censoren ernennet. Nach Ablauf des dritten Studienjahres haben sie das Examen pro candidatura zu bestehen, worauf sie die Anstalt verlassen.

§ 19 giebt die Gründe einer Entlassung an.

§ 20. Wer nach dem Austritt aus der Anstalt die Theologie aufgibt oder ohne Genehmigung der Kompagnie ein Predigeramt bei einer nicht französisch-reformierten Gemeinde annimmt, ist verpflichtet, die Kosten, welche sein Aufenthalt im Seminar verursacht hat, der Kompagnie zurückzuzahlen.

§ 21. Die Kandidaten, welche auf dem Seminar ihre Ausbildung erhalten haben und in Berlin verbleiben, sind verpflichtet, bei Erkrankungen der Geistlichen oder in anderweitigen Nothfällen nicht nur zu predigen, sondern auch im Seminar und in der Pépinière in betreff der Repetitionen und des Unterrichts, sowie im Hospitz in Bezug auf den Konfirmandenunterricht hilfsreiche Hand zu leisten, und werden diejenigen, die sich hierbei willig und tüchtig erweisen, bei der Verteilung der Stipendien in angenehmer Weise berücksichtigt werden.

§ 22. Es ist wünschenswert, daß die früheren Zöglinge des Seminars, wenn sie ein Pfarramt in der Provinz erhalten, von Zeit zu Zeit in einer hiesigen französischen Kirche predigen, damit die hiesigen Gemeinden sie in ihrer weitem Entwicklung als Prediger kennen lernen, und damit die Geistlichen der Provinz Gelegenheit finden, sich den Gemeinden für eintretende Vakanzfälle in angemessener Weise zu empfehlen.

Seit 1874 befindet sich das Seminar in dem neuen Konfessorialgebäude Adlerstraße 9. Das Institut besitzt ein Kapital von 23,100 Mark und erhält, außer den geringen Zuschüssen auswärtiger Gemeinden, jährlich von der königlichen Regierung 500 Mark sowie 600 Mark aus dem Stipendienfonds.

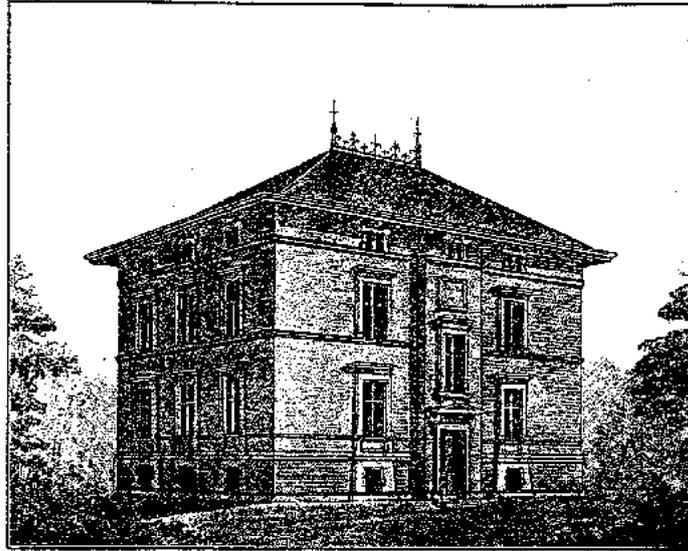
Verzeichnis der Zöglinge des Seminars seit seiner Gründung:

1. J. Remy, eingetreten am 2. Juli 1770. 2. P. Chiffard, am 2. Juli 1770. 3. J.-P. Cateau.
4. B. Provencal, am 1. Oktober 1770. 5. J.-P. Roland, am 1. Februar 1771. 6. fr. Baudesson, am 18. November 1771.
7. N. Wall, am 18. November 1771. 8. D. Dantal, am 15. Januar 1772. 9. Jean-Louis Labrit, am 27. April 1772.
10. Samuel Durieux, am 15. Juni 1772. 11. David Chajelon, am 19. Mai 1773. 12. George-Gaspard-Matthieu Cabain, am 25. August 1773. 13. Samuel-Henri Catel, am 1. Juli 1774. 14. Paul-Frédéric Schick, am 2. Januar 1776. 15. Daniel-August Chodowiecki, am 2. Januar 1777. 16. Frédéric Courte, am 25. Juni 1777.
17. Jean Henri, am 25. August 1777. 18. Jean-Pierre Jacob, am 25. August 1777. 19. Charles Lambert, am 25. August 1777. 20. Isaac-Frédéric Bonte, am 25. August 1777. 21. Pierre-Louis Maréchaux, am 5. Januar 1778.
22. François Maréchaux, am 5. Januar 1778. 23. Jacques Papin, am 7. Mai 1778. 24. Jean-Samuel Violet, am 6. November 1778. 25. Guillaume Mila, am 6. November 1778. 26. Charles-Guillaume Théremin, am 28. Mai 1781. 27. Jean-Pierre-Frédéric Ancillon, am 19. Oktober 1781. 28. Henri-Frédéric Mathis, am 5. Dezember 1781. 29. Jean-Michel Palmié, am 5. Dezember 1781. 30. Jean-Charles-Henri Forl, am 18. April 1782.
31. Jean-Guillaume Lombard, am 6. Januar 1783. 32. Samuel La Canal, am 6. Januar 1783. 33. Charles-Guillaume Dilaret, am 6. Januar 1783. 34. Jean-Pierre Cournon, am 1. April 1783. 35. Jean-François Le Brun, am 7. April 1783. 36. Paul-Isaac Pascal, am 3. Juli 1784. 37. Jean-Jacob Aklau, am 14. August 1784.
38. Antoine-Guillaume Lattel, am 30. August 1784. 39. Isaac-Henri Chodowiecki, am 14. Oktober 1784. 40. Louis Balan, am 14. Oktober 1784. 41. Jean-Louis Saunier, am 9. Oktober 1786. 42. Pierre-Frédéric Griffler, am 8. November 1786. 43. François Bod, am 8. November 1786. 44. Jean-Louis Dihm, am 1. November 1786.
45. François-Louis Boudier, am 13. Oktober 1787. 46. David-Louis Bourguet, am 13. Oktober 1787. 47. Frédéric-Guillaume Reclam, am 3. Januar 1788. 48. Jean-Nicolas Pourroy, am 3. April 1788. 49. Louis Alloubery, am 2. September 1788. 50. Louis Roquette, am 16. Oktober 1788. 51. Pierre-Chrestien Violet, am 16. Oktober 1788.
52. Pierre Rouz, am 16. Oktober 1788. 53. Paul Laurens, am 21. April 1789. 54. Jean-Pierre Barandon, am 8. November 1790. 55. Coenelle Reuscher, am 8. November 1790. 56. Pierre-Henri Remy, am 8. November 1790.
57. Guillaume Saint Paul, am 8. November 1790. 58. Guillaume-Henri Reclam, am 8. November 1790. 59. Pierre-Louis Chajelon, am 8. November 1790. 60. Jean-Charles-Henri Heidenreich, am 16. Mai 1791. 61. Guillaume Balan, am 5. November 1792. 62. Jean Nolenne, am 5. November 1792. 63. François-Louis Reuscher, am 5. November 1792. 64. Guillaume Centurier, am 5. November 1792. 65. Charles-Louis-Guillaume Sandrart, am 5. November 1792. 66. François-Auguste Riquet, am 5. November 1792. 67. Théodore-Nemand-Marc Poiret, am 2. September 1793. 68. Jacques Challier, am 2. September 1793. 69. Jean-Godefroy Vegrom, am 1. September 1794.
70. François Théremin, am 16. Oktober 1794. 71. Auguste-Ferdinand Villaret, am 14. November 1796. 72. Louis-Godefroi Blanc, am 14. November 1796. 73. Jean-Samuel Chambeau, am 16. Mai 1797. 74. Charles Francejon, am 3. Januar 1798. 75. Charles-Louis St. Martin, am 3. Januar 1799. 76. Jean-Henri Millenet, am 3. Januar 1799. 77. Louis Vien, am 6. Januar 1800. 78. Auguste-Edouard-Guillaume Lambert, am 29. Juni 1801.

— 152 —

folgende Familiennamen finden sich in den Akten:

Allié, Anglès, Armand, Barnouin, de Beaujoubert, Barthélemy, Bastidon, Bernard, Chalanqui, Chambeau, Charrier, Chevet, Chizey, Clavel, de Conventant, Cottand, Corzeard, Crose, Courtaise, Ducros, Duffoy, Faure, ~~Jon~~ Jancoson, Garagnon, Gale, Gallée, Gardole, Granet, Hulloz, Imbert, de Langes, Lantant, Magnan, Maccotin, Marchéat, Martin, Masson, Moré, Payan, Pelet, Portail, Poulet, Rebattu, Reyné, Rouffière, Ruoh, Sac, Soulier, Tournier, Dailly, Vallette, Vally, Vien.



Der Neubau der Maison d'Orange in der Ulmenstraße.

Die Liste stimmt mit den in den „Mittheilungen des Vereins für die Geschichte Berlins Nr. 10 1884“ gegebenen Namen überein; nur ist dort noch Bourquet genannt, während Jaubert statt Imbert steht. Es sind dies jedoch keineswegs sämtliche Familiennamen der 1704 eingewanderten Orangeois, nicht einmal alle Namen derjenigen, die nach Berlin gekommen sind. In der Geschichte der Magdeburger Kolonie gebe ich die Namen von 55 aus Orange gekommenen Familien an; die Namen der nach Brandenburg, Burg, Halberstadt und Halle dirigierten Orangeois konnten nicht mehr festgestellt werden.

Kapitel 10.

Die Erziehungsinstitute der Berliner Gemeinde.

Die Berliner Gemeinde besitzt drei derartige Stiftungen, die seit einer langen Reihe von Jahren segensreich für die Erziehung der Waisen, Kinder bedürftiger Eltern und Kinder unter acht Jahren gewirkt haben, und die seit 1844 in demselben Gebäude, dem Hospiz, vereinigt sind. Die älteste dieser Anstalten ist

a) Das Waisenhaus.

Das Verdienst die erste fördernde Anregung zu dieser Stiftung gegeben zu haben gebührt dem Kaufherrn Jacques Gailhac (Gailhac) in Leipzig, dem unermüdeten Wohltäter der Armen, dem Helfer und Stützer vieler

28 V. 10—15. Die Einweihung der Kirche fand am 29. Juli 1756 in Gegenwart des Königs statt und wurde um so feierlicher begangen, da gerade 50 Jahre seit Gründung der Kolonie vergangen waren. Prediger Du Plessis hielt die Festrede über 5. Mos. 12. V. 5 u. 6. Nach der Feier fand die Taufe des Sohnes des Predigers Du Plessis statt, bei welchem der König und die Herzogin von Holstein Patenstelle übernommen hatten. Am Nachmittag predigte Prediger Ancillon. Die Kosten des Kirchenbaues hatten 18,687 Thlr. betragen.

Im Jahre 1740 wurden auf dem Platze vor der Kirche, zu beiden Seiten derselben, die beiden Predigerhäuser erbaut. Hinter der Kirche wurde zugleich mit der Einweihung derselben ein eigener Begräbnisplatz für die Gemeinde eingerichtet. Die erste Leiche war schon am 24. Juli in dem Gewölbe unter der Kirche beigesetzt worden. Bis dahin waren die Leichen der französischen Gemeinde auf dem Deutsch-reformierten Kirchhof beerdigt worden. Im Jahre 1814 wurden die Beerdigungen in der Stadt neben der Kirche verboten. Der Staat schenkte der Gemeinde einen Platz zum Kirchhof vor dem Königsthor, wo noch jetzt begraben wird. Das Konsistorium hat 1881 auf demselben eine schöne Leichenhalle für 4000 Mark erbaut, in der bei schlechtem Wetter auch die Leichenreden gehalten werden.

Bis zum Jahre 1817 war der Gottesdienst nur französisch. Es wurde nun auch Deutscher Gottesdienst eingeführt, der alle vier Wochen stattfinden sollte. Seit 1851 findet nur noch jeden vierten Sonntag ein französischer Gottesdienst statt. Die Gemeinde zählt jetzt (1885) etwa 300 Seelen. Zur Erbauung eines Witwen-Stiftes kaufte man 1764 ein Haus mit einem großen Garten. Dasselbe enthält 12 Stellen für Witwen oder ältere unversorgte Damen der Gemeinde. Die Einrichtung ist analog dem viel später entstandenen Pensionat der Berliner Gemeinde im Hospital. Die monatliche Geldunterstützung der Insassen war ursprünglich eine geringe, erst durch die Bemühungen des Predigers Roquette ist dieselbe jetzt bis auf 160 Mark jährlich erhöht worden. Eine Wohnung, die nach mündlicher Überlieferung für Predigerwitwen bestimmt ist, wird vermietet. Der Mietsertrag fließt in die Kirchenkasse, da die Stiftung kein eigenes Vermögen besitzt.

Im Jahre 1787 wurde, besonders zur Pflege der französischen Sprache, eine höhere Kirchschule für Knaben und Mädchen vom Prediger Fort gegründet. Diese „École française“ befand sich in dem früheren gottesdienstlichen Lokal auf dem „schiefen Berge“; sie ist 1825 eingegangen. Die Elementar-Knabenschule der Gemeinde bestand noch bis 1852; die Mädchenschule wurde als höhere (Privat-)Töchterchule von dem Protektor Bocard, seit 1854 von dem Prediger Détroit und seit 1855 von dem Prediger Roquette fortgeführt.

Die Prediger der Gemeinde waren: 1) Abraham Boullay du Plessis, aus Mençon in der Normandie, 1686, gest. 1727; derselbe war vordem bei einem kurländischen Regiment in Ungarn. 2) Jean Caunay, aus Criquetot in der Normandie, 1698, gest. 1716. 3) Jean-Ernest Boullay du Plessis (fils) 1717, gest. 1742. 4) Paul-Luc La Fargue von 1720, legt 1721 sein Amt nieder, gest. 1754. 5) Alexandre Ancillon, vorher in Danzig, 1722, gest. 1758. 6) Guillaume-George Mousson, vorher in Danzig, 1739—1744, ging nach Stettin. 7) Jean Coullez, früher in Neustadt a. D., 1745, gest. 1755. 8) Samuel La Font 1744; gest. 1785. 9) Jacques Duplan 1746, gest. 1759. 10) Daniel Fort 1761, gest. auf der Kanzel im 74. Lebensjahre 1804. 11) Frédéric Schlick, vorher in Bertholz 1786—1806; legte sein Amt nieder und ging nach Süd-Frankreich; gest. 1821 zu Moncarret in der Provence. 12) Samuel La Canal, vorher in Bertholz, 1804, gest. 1850. 13) Corneille Reuscher, vorher in Bertholz, 1809—1816; ging an die Werdersche Parochie in Berlin. 14) Louis G. D. Détroit 1831—1852; wird wegen Irreligiosität abgesetzt, später Prediger der Deutsch-holländischen Gemeinde in Livorno 1854—1877. 15) Hermann Lorenz Roquette, erst Prediger in Friedland (Nieder-Lausitz), seit 1852 in Königsberg.

Nächstehendes möchte noch von allgemeinem Interesse sein. Der Gemeinde ist mehr als einmal der Gebrauch ihrer Kirche gewaltsam entzogen worden. Zuerst durch die Russen, die Anfang des Jahres 1758 die Stadt besetzten. Dieselben nahmen 1759 nach der Schlacht bei Kunersdorf die französische Kirche zum Lazarett für die Preussischen Kriegsgefangenen. Die Prediger und Vorsteher übernahmen die Pflege derselben und sammelten 3250 Mark zu ihrem Besten. Der Prediger Duplan und drei Anciens, Charles Cabrit, Paul Colin, Louis St. Blanquart, starben an ansteckender Krankheit infolge dieses Samariterdienstes. Im Jahre 1807 nahmen die Franzosen und 1813 die Russen die Kirche zum Militär-Lazarett.

Die Mitglieder des jetzigen (Januar 1885) Kirchen-Konsistoriums sind, außer dem Prediger, die Herren Partikulier Rieß, Kaufmann C. Moser, Lithograph Schomer, Hauptmann Ephraim, Kaufmann Berner, Kaufmann Verdau.

Nevir, Nicolas, Mivet, Hourri, Olivier, Orguelin, Page, Panier, Papillon de la Tour, Parent, Parmentier, Parnau, Parquet, Patonnié, Pegat, Pelaut, Perard, Perinet, Pernet, Persède, Piéfort, Pignol, Pijolan, Pilon, Pinoteau, Plantier, Ponce, Poupard, Prade, Prétiau, Prevost, Quaiſſan, Quincy, Quint, Radeau, Rampon, Ravené, Rayeur, Reboul, Recalte, Remio, Remy, Renard, Renault, Renaut, Renou, Rez, Ribodeau, Richard, Richet, Robert, Robin, Rochefort, Roger, Rolin, Roman, Ronay, Rondet, Rosan, Rose, Rossin, Rossin, Rosly, Roussel, Rouy, Ruchon, Sabier, Saletru, Saligny, Saluaye, Sanegrand, Sarrazin, Saffobre, Saugues, Sauvage, Scaton, Serre, Silvestre, Simon, Souillard, Souleac, Soustet, Tambour, Teissier, Thevenot, Thomas, Tiercelet, Tiriot, Toura, Coury, Toussaint, Triere, Trio, Trion, Valon, Var, Varin, Vassor, Vautrin, Vayart, Veimar, Verdier, Verel, Vernet, Vezin, Vial, Vidal, Vidier, Vieno, Vieng, Vilers, Vincent, Vindersiet, Voigé, Dray, Warin, Willaume.

e) Friedrichstadt (1067 Personen): Abraham, Albert, Allemand, Ancillon, Anniel, Aragon, Armet, Armon, Arnault, Aubert, Aubertin, Aury, Bachetier, Bady, Baillart, Baladier, Balert, Balton, Baraban, Baralier, Baret, Barthélemi, Beaulard, Beauté, Benoist, Bernard, Bertin, Bertrand, Besse, Beugeat, Beynar, Bezangon, Biet, Billien, Billen, Blay, Bonnel, Bonnelle, Bouchant, Bouche, Bouchon, Bouet, Boulet, Bourguignon, Boursel, Bouly, Brassar, Briant, Bridou, Briere, Briet, Brouzet, Bugere, Brun, Brunet, Cambié, Camel, Canal, Castillon, Cauffe, Cavallier, Chalmet, Chancel, Charbonnet, Charleran, Chartier, Chasté, Chebenar, Claude, Claudon, Clauffe, Colas, Colin, Coliveau, Combes, Condrin, Convers, Cony, Coublat, Coubré, Couſſe, Coustant, Cuny, Darré, de Aeschaufe, de Barière, de Cordier, Decry, Delamare, Delaroquette, Delasse, Delaye, Delprat, de Monbrun, de Monteil, de Montelimar, de Rège, Deroy, de Saverdan, Dessars, de Varennes, Doliot, Dorlot, Dottre, Doucet, Drouet, Dubour, Ducret, Dufier, Dufour, Dufroy, Duplan, Dupré, Dupuy, Durade, Durieu, Durou, Duval, Duvernel, Etienne, fangou, farette, Ferret, floran, forman, **fort**, fouquet,ournol, franceson, friptier, froment, fuzler, Gabriel, Garlot, Garnier, Gautier, George, Gery, Geſſe, Girard, Giraut, Gray, Griet, Grimpré, Grissi, Gros, Guillaume, Guillaumet, Guillet, Guillot, Hanesse, Henriot, Hours, Hubert, Jacart, Jaquet, Labrouillère, Lacombe, Lambert, Lamote, Langoutan, Larché, Lardé, Larquet, Latel, Laubal, Laube, Laurent, Lazare, Leballe, Leclerc, Lecou, Lefève, Legendre, Legras, Leloup, Lemonon, Lepage, Lepart, Deplay, Leroug, Lestar, Lesplasse, Louchery, Lourdi, Louſche, Louis, Maçonneau, Maire, Malaisé, Malicourt, Malisy, Mangin, Manoeuvre, Manseau, Manteau, Marchais, Masolier, Mathieu, Mauchet, Maucier, Mercier, Mery, Michel, Miel, Molinière, Mousson, Mouzon, Radeau, Nasse, Negre, Nicolas, Nival, Noël, Noury, Odras, Odry, Ouzel, Pagés, Pariset, Pastre, Patron, Pegat, Pelaut, Perier, Perot, Person, Petit, Petitjean, Philippe, Picar, Picot, Piel, Pintal, Pirigels, Pochelon, Pouas, Pouſar, Pouſſart, Pradelle, Pringuet, Pron, Quenet, Quiet, Quisart, Raclet, Racot, Rancurel, Reboul, Remy, Requin, Richard, Riet, Robert, Rolin, Romy, Rose, Rouquette, Rouſſi, Rouy, Rouy, Sabateri, Sabien, Sandoc, Sauvage, Sauve, Segon, Semaine, Sirat, Soual, Souleran, Terno, Tessier, Thevenot, Thibaut, Toussaint, Tremoulet, Dignolle, Dimiel, Dry.

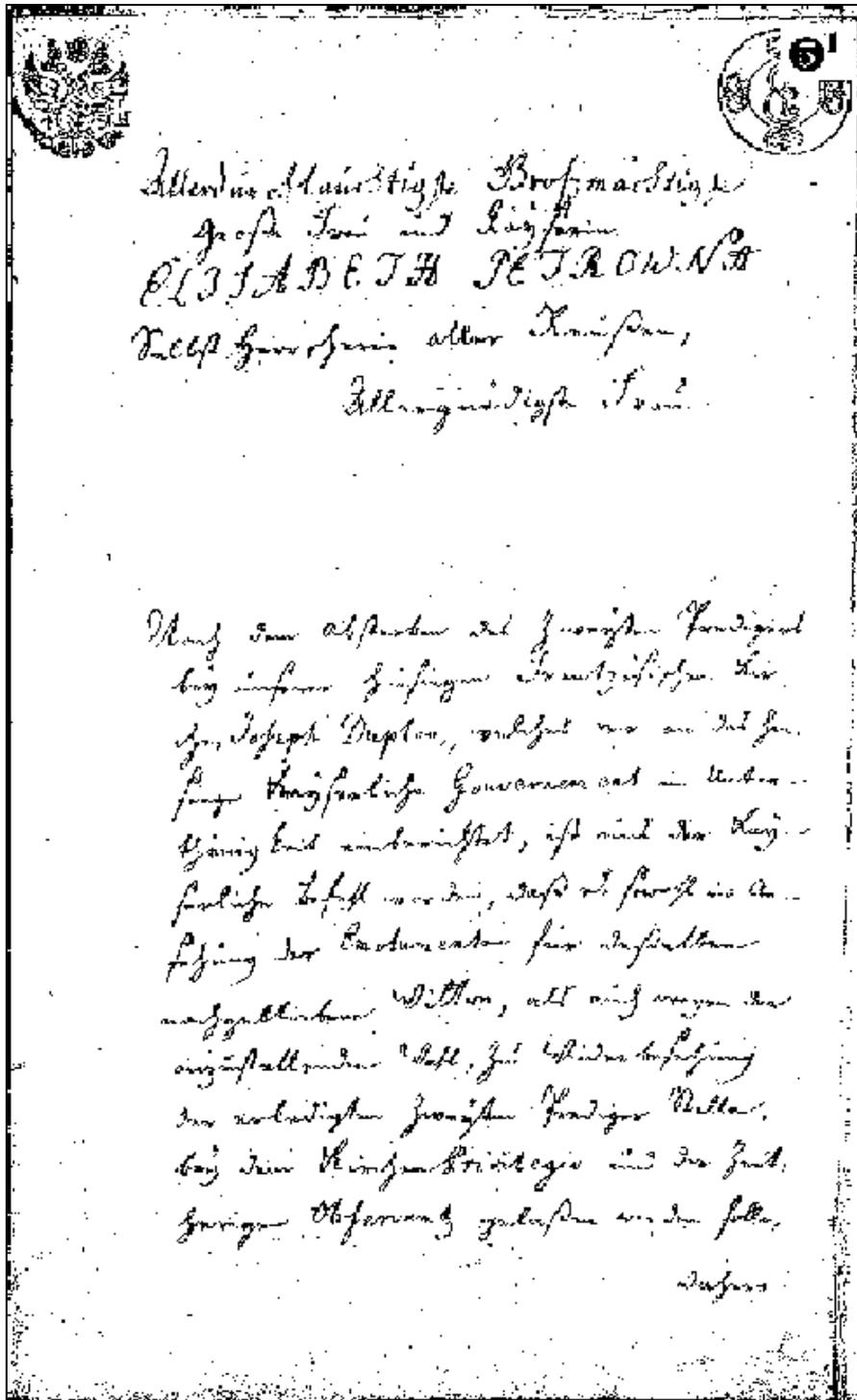
Kapitel 9.

Die Organisation des Konsistoriums der französischen Kirche zu Berlin und die Namen der Mitglieder desselben.

Sekretariat.

Sekretär der General-Versammlung*): Ancien Coulon.
 Stellvertretender Sekretär der General-Versammlung: Ancien Dr. Béringuier.
 Sekretär des (Mittwochs-) Konsistoriums: Ancien Mathieu.
 Stellvertretender Sekretär des (Mittwochs-) Konsistoriums: Ancien-Diacre Despland.
 Sekretär des Diakonats: Ancien-Diacre Despland.
 Stellvertretender Sekretär des Diakonats: Ancien-Diacre Beccard.

*) Siehe Seite 72.



Lettre évoquant la mission de DANIEL FORT à Königsberg

11876 R

MÉMOIRE HISTORIQUE

SUR LA

FONDAATION

COLONIES FRANCOISES

DANS LES ETATS DU ROI

AN OCCASION DU JUBILE

qui sera célébré le 29. Octobre

MDCCLXXXV.



A BERLIN

AU PROFIT DES PAUVRES.

Imprimé chez G. F. STARCKÉ.

27. 1788

Juge par commission, *Gottwald Hirsch*.
Assesseurs, 1. *François Plantié*. 2. *Jean Jaques Braconnier* & 3. *Alexandre Barthelemi Dedecte*, en même tems Greffier de la Justice.

Medecin, *Nicolas Thevenin*.
Chirurgien, *Charles Samuel Blanquet*.

XIX. KOENIGSBERG EN PRUSSE.

Pasteurs, 1. *Samuel Lafont*,
~~2. *Philippe Lafont*~~

Anciens au nombre de six, 1. *Frédéric Humbert*.
2. *Jacques Louis*. 3. *Henri Lafont*. 4. *Charles Henri Cabrit*. 5. *Frédéric Toussaint* & 6. *Pierre Jacques Fraissinet*.

Receveur des deniers des pauvres, *Jacques Louis*.

— des deniers de l'Eglise, *Henri Lafont*.

Chantre, *Jean Jacques Marmalle*.

Marguillier, *Jean Grangot*.
Organiste, *Jean Godefroi Schubert*.
Souffleur d'orgues, *Jean Guertt*.

Valet d'Eglise, *David Bazard*.

Juge, *Louis Antoine Espagniac*. Conseiller de Cour.

Assesseurs, 1. *Frédéric Guillaume Sturm*, en même tems Greffier.

2. *Jean Claude Laval*.
3. *Jean Fothergill*.

Huissier, *Jean Louis Petaud*.

XX.

Ouvrage en dépôt à la Bibliothèque de la Société de l'Histoire du Protestantisme Français.
54, rue des Saints-Pères 75007 Paris

3

1558.

Mercredi le 4 Avril, 1704; a été
 enterré au cimetière françois de Koenigs-
 berg en Prusse, notre digne Pasteur, Jean
Daniel Fort, mort d'apoplexie, le
 27 Mars, à l'âge de 74 ans.

Schlicht Bist. Jean Dupont
 Fothergill Legoul Fontain

acte de décès de Daniel FORT

4

1065, a.

Mardi 27^e Novembre 1759 a été
 déposé dans le Caveau de l'Eglise Fran-
 coise de Coenigsberg en Prusse le ^{Corps}
 de M^r Jacques Duplan, Pasteur de notre
 Eglise, natif de Magdebourg; mort le
 lundi 19^e du même mois, âgé de 40 ans
 et 3 mois, après avoir dépeuvé très digne-
 ment cette Eglise pendant environ trois
 ans.

Lafont Past. et Secret

acte de décès du pasteur Jacques DUPLAN

Zentralarchiv in Berlin Kirchenbuchstelle

cote Französisch-Reformierte Kirche in Königsberg i. Pr.

Daniel FORT : 1804/40 n° 1558

Jacques DUPLAN : 1759/64 n° 1065A

5
 Die Hauptstadt der Provinz
 ist die Stadt...
 am 27. Dec. 1766

Herrn
 H. Gen. v. K...
 # 100

Die Provinz...
 am 27. Dec. 1766

Herrn
 H. Gen. v. K...
 # 100

6
 Die Provinz...
 am 27. Dec. 1766

Herrn
 H. Gen. v. K...
 # 100

Die Provinz...
 am 27. Dec. 1766

Herrn
 H. Gen. v. K...
 # 100

paraf. du 16^e Febr. 1761. 56

Allerhöchste Kaiserliche Großmächtigste
 Groß Prinz und Prinzessin
 ELISABETH PETROWNA.
 Selbst Fürstin aller Russen,
 Allergnädigste Frau.

Ist an die Stelle des Verstorbener fünfzig
 Jährigen Französischen Prediger Jacques Duplan, an
 derselben besessener anderer würdiger Französischer
 Prediger, David Fort, ist befohlen in seiner
 Charge von Seine Kaiserlichen fünfzig
 Gouvernement confirmirt, dahero er dem
 auch inlängst aufwors getommen und für
 uns befohlen unter dem Bischofamt Gottes
 aigeboten.

Folgt befohlen ist anmaß darauß, daß
 er dem Hof der Frau gehörig ablegen,
 bei Seiner Kaiserlichen Majestät

haben, wir, dahero alles unterthanigst
 auftragen wollen, wann und dinsten,

dem

Ina Insiguen Commandanten Form
Brigadier von Helwig.

10 10 57

M

Auf die Insiguen Reformation für
höchsten Kaiser. Confessorii Legation
die unheimliche Vorstellung hat
der Herr Brigadier und Form,
dass die Konfession zu machen,
wobei auch andere galten
zweißen Französischen Soldaten
David dort der Fuldigung
mit der gewöhnlichen Anzahl, die
so viel aller Handlungen
und unzulässigen Correspondenz
gründlich aufhalten wollen, in
dieser Hinsicht nicht etwa zu kommen,
denn die Officiere dieser Insiguen
Insiguen Französischen Soldaten
Lafont gewöhnlich abzuwehren
wurde; wovon ich demnach
dieses Rapport gewöhnlich
wurde. Eingebau auf die
Insiguen zu Königsberg den 11.
Febr. 1761.

Subscript:
H. Gouverneur v. Suvorow Excell.

H

305

Die
das Reformierte Landesherrliche
Kirchliche Consistorium

N^o 11^o 6⁸

In dem Consyl. Ausschuß wird
dem Landesherrlichen Kirchliche-Consistorio zur Nachricht zugestanden
was auf Verlangen der
Herrn 26^{ten} Regim^{ts} wegen des dem
aufers bevesterten Consyl. Landesherrliche Landesherrliche
Landesherrliche Landesherrliche
fort abgehandelt wurde. In dem
Licht, an dem Consyl. Comen
dantem Herrn Brigadier von Ste
wig angesetzt worden. Inge
bun auf dem Beslos zu Königs
berg den 17^{ten} Febr: 1761.

H. To Baumay

Subscrip:

H. Gouverneur v. Suworow Excell:

W. Suworow

17
6⁹
Königsberg den 3^{ten} März 1761.

Seiner Excellenz dem Herrn
Feldmarschall und General-Lieutenant
von der Armee, Gouverneur des Königl. Schlosses
und Citadelle.

Ich habe die Ehre zu empfangen
Ihre Excellenz Befehl vom 12^{ten} Februarii a. c.
den ich dem hiesigen Königl. Rathe
Herrn von Sickingen zu überreichen
verpflichtet bin, und vernehme mit allem
Respect
Ihre Excellenz

Königsberg
den 3^{ten} März 1761.

gantz gehorsamster Diener
H. A. V. Helwig

≡⁵, ≡⁶, ≡⁷, ≡⁸ et ≡⁹ proviennent des
Zentralarchiv in Berlin Kirchenbustelle

cote Französisch-Reformierte Kirche in Königsberg i. Pr.

B 710	5 cm.	Doppelseite	00028	lins
--------------	-------	-------------	-------	------

1142

Dimanche 23^e de Janvier 1763. Mr Le
 Past. Fort a bap^té, après le sermon du soir,
 dans le Temple de l'Eglise Françoise des
 Königsberg en Prusse; Susanne
 - Marianne, fille dudit Pasteur Daniel
 Fort, natif de Berlin, & de Madame
 Jeanne Amélie Guillard, son épouse
 native de Pottin. L'enfant, né le Mercredi
 12^e desdits mois & an à deux heures &
 un quart du soir, a eu pour parrains,
 Messieurs le Conseiller de Commerce Jean
 Vernezobre, représenté par Mr David
 Vernezobre Négociant à Danzig, &
 George Fothergill Marchand en
 ville; & pour Marraines Mesdames
 la Conseillère Susanne Jocke née
 Glende & Marianne Guse,
 née Vernezobre.

Fort Pastor bap^té. Lafont Pasteur
 Jean St. Jousaint ancien. Daniel de Mory. past.
 Jean Pierre Binet ancien. Pierre Traupinel ancien
 Et Daniel Fort

1763

Sächsisches Staatsarchiv Leipzig

acte de baptême de **SUSANNE-MARIANNE FORT**
 Königsberg, le 23 janvier 1763

1156. Le dimanche 9^e de Juin 1769. après le Sermon
 du soir a été baptisée dans le temple de l'Eglise franco-
 se de Königsberg en Prusse par M^r le Pasteur Fort
 Susanne Catherine Elisabeth, née au dit Pasteur
 Fort, le Jeudi 24 Mai de la même année à 11 h³
 2 heures du soir de M^{lle} Jeanne Amélie Guillard
 son épouse, native de Pletzin. L'enfant a eu
 pour parrains M^r Jean Pierre Binet, Marchand,
 en cette ville, & Ancien de notre Eglise, & Jean Verne-
 robe, Negociant, & pour marraines Madame la
 veuve Susanne Curtius, née Bitauke, & Alle-
 Catherine Elisabeth L'ocq, Accordée du lieu dit, par
 Vermerobre, & représentée par M^{lle} la conseillère de
 Commerce Marianne Fuchs, née Vermerobre.
 Fort Pasteur
 Jean-F. Toussaint, Daniel de Plozy ancien
 Ancien, Jean Pierre Binet
 Pierre Traispin, Officier Langue,

Sächsisches Staatsarchiv Leipzig

Acte de baptême de SUSANNE-CATHERINE-ELISABETH FORT
 Königsberg, le 24 mai 1764

172. Mercredi 28^e Août 1765 a été bap^tisé dans l'Eglise
 François de Coenigsberg en Prusse, par M^r le Pasteur Fort,
 Jean Claude Daniel, fils de M^r Daniel Fort, Pas-
 teur de cette Eglise, natif de Berlin, et de Mad^e Jeanne
 Amélie Guitard, son Epouse, native de Steetin; a été pré-
 sente au Batême par M^r Daniel de Curry, Marchand en
 cette ville et Ancien de cette Eglise, et Jean Claude Laval,
~~Curé~~ Marchand, ses Parrains, et par Mes^{es} Marie Hen-
 riette Cabrit, née Robert, et Christine Sophie de La Garde,
 née Bellon, ses Marreines; Né le Dimanche 18^e des mêmes
 mois et an, vers trois heures du matin.
 Fort Pasteur Lafont Past. et Secre^t
 P^{re} Germain ancien Pierre Frosinet Ancien
 Daniel de Curry Ancien et Claude Laval
 Jean Pierre Bonnet Ancien Pierre Jeremie Courton
 Ancien

SächsischesStaatsarchivLeipzig

Acte de baptême de JEAN-CLAUDE-DANIEL FORT
 Königsberg, le 18 août 1765

38

Année
1766

Dimanche 26. Octobre 1766. Monsieur le
 Pasteur Fort a baptisé, dans le Temple de l'Eglise,
 Françoise de Königsberg en Prusse, Jean -
 1179. - Pierre - Jérémie, né au dit Pasteur,
 le Samedi 18^e du même mois à six heures et sept
 minutes du soir, de Jeanne Amélie Guillard
 sa femme, native de Stettin. L'Enfant a été pré-
 -senté au P. Pasteur par M^{re} Pierre Fraissin-
 -nel, ~~le~~ Pierre Jérémie Courtan, Anciens
 de notre Eglise, ses Parrains, & par M^{re} Ma-
 -deleine Housselle, née Sirvent, & Jeanne
 Lorentz, née Courtan, ses Marraines.
 Lafont Pasteur. Fort Pasteur Secrétaire
 Ghervais ancien Jean Pierre Binet Ancien
 Daniel de Coury anc. Pierre Jérémie Courtan Ancien
 Pierre Fraissinel Ancien David de Legarde Ancien

Sächsisches Staatsarchiv Leipzig

Acte de baptême de JEAN-PIERRE-JEREMIE FORT
 Königsberg, le 18 octobre 1766

1193. Dimanche 28^e Fevrier 1768 a été bapité
 dans l'Eglise Francoise de Coenigsberg en Prusse
 par M^r le Pasteur Fort Jean Charles Henri,
 fils du dit Pasteur, M^r Daniel FORT, natif de
 Berlin, et de Mad^e Jeanne Amélie Guittard,
 son Epouse, native de Stettin; a été présenté
 au bapême par M^r Jean Laqueur, Habiquant
 la Ferme royale des Tabac, représenté par
 M^r Daniel Laqueur, son Frere, et par M^r
 Jean Dubois, Courretier, ses Parrains, et par
 Mad^e Henriette Eléonore Rappolt, née
 Souffaint, et M^{lle} Florentine Charlotte
 Fraissinet, ses Marreines. L'Enfant est né
 le Dim. 20^e du même mois et an, a 3 heu-
 res du matin.
 Lafont Past. et Secret. Fort Pasteur
 L. Lohr Ancien. Gurreremus pöschel Ancien
 G. J. Hambert Dröf Ancien
 G. De Lagard Ancien

Sächsisches Staatsarchiv Leipzig

Acte de bapême de JEAN-CHARLES-HENRI FORT
 Königsberg, le 28 février 1768

Dimanche 13^e Mai 1770 a été 1222.
 Bapteme dans l'Eglise Françoise de Koenigsberg
 en Prusse, par M^r le Pasteur Lafont,
 Sophie Charlotte Pauline, fille de
 M^r Daniel Fort, Pasteur de la dite Eglise
 de Berlin, et de Mad^e Jeanne
 Amélie Guitard, son Epouse, native de
 Stettin. Elle a eu pour Parrains M^r le
 Major Charles Louis de Villemey, et
 M^r Paul le Coq, Directeur à la Ferme
 Royale de tabac, et pour Marraines Mad^e
 Sophie Chrétienne la Caemmerer, née
 le Francois, et Mad^e Chrétienne Char-
 lotte Motherby, née Souffaint: elle est née
 le lundi 7^e des surdits mois et an, à huit
 heures du matin.
 Lafont Past. et secret Fort Past^r
 Hervais ancien M^r Comissinet ancien
 J. J. Fournier ancien Jacques Louis Ancien
 L. de Lagarde Ancien Humbert Brox Ancien

Sächsisches Staatsarchiv Leipzig

Acte de baptême de SOPHIE-CHARLOTTE-PAULINE FORT
 Königsberg, le 7 mai 1770

B 710	5 cm. Doppelseite	00072	rechts
--------------	----------------------	-------	--------

(87)

Dimanche 19. Novembre 1775. a été
 baptilé dans l'Eglise françoise de Königsberg en
 Prusse, par M^r. le Pasteur Lafont, Jean-Christien- 1076.
 - Frédéric, fils de M^r. Daniel Fort, Pasteur
 de la dite Eglise, natif de Berlin & de M^{lle}
 Jeanne Amélie Guitard, la femme, native
 de Stettin. Il a été présenté par M^r. Jean-
 -Christien Guse Conseiller de commerce
 & Frédéric Toussaint, Negoiant, les Parrains,
 et par M^{lle}. d'aimer la veuve Elisabeth
 de Mouspon née de Gauvain, & Christine
 Louise Lafont, née Fraissinet, les Merveines.
 Né le dimanche précédent 12^e à une heure
 après midi.

Lafont, Pasteur, Fort, Past. secret.
 J. Ancillon, Ancien Henry Lafont. Ancien
 J. A. Eschlinz ancien Jacques Louis
 Humbert D^r. Ancien

Sächsisches Staatsarchiv Leipzig

Acte de baptême de JEAN-CHRETIEN-FREDERIC FORT
 Königsberg, le 19 novembre 1775

Franz-ref.
 Gemeinde
 Königsberg
 B 708
 B 28 li
 296 a

Le Jeudi 25 Septembre 1794. M. ~~le~~ ^{le} ~~pasteur~~ ^{pasteur} de l'église du grand hôpital
 a béni dans la dite église, le mariage de M. ~~le~~ ^{le} ~~pasteur~~ ^{pasteur}
 Jean-Claude-Daniel Fort (âgé de 28 ans)
 Secrétaire au Collège du dit hôpital, fils de M.
 Daniel Fort pasteur de l'église française de cette
 ville, & de son épouse, Jeanne-Amélie Gumbert
 avec Anne-Louise Albrecht (âgée de 20 ans)
 fille d'Antoine Albrecht & de Marie Hennig
 la femme
 Fort pasteur Schickel
 Collège Tournassant Febeau Gallier

Sächsisches Staatsarchiv Leipzig

Acte de mariage de JEAN-CLAUDE-DANIEL FORT
 Königsberg, le 25 septembre 1794

B
1708
S. 30r

Le Jeudi 7 Juin 1798 ont été mariés les
 François de Koenigsberg en Prusse, par son le Roy-
 tain Monsieur Auguste-Ferdinand Nossehatzeny,
 Conseiller de justice des Cercles de Saxe-Niedenbourg,
 Friedenstein & Soldau, natif de Gerdauen fils
 de Monsieur Nossehatzeny, Inspecteur des accises,
 & de la femme, née Heloigi & Sophie-Charlotte
 Pauline Fort, native de cette ville, fille des
 Jean-Jacques Daniel Fort & de sa femme
 Jeanne Amélie Fort, née Guisard.
 Le ~~pasteur~~ Pasteur de Niedenbourg,
 Nossehatzeny, a envoyé au pasteur Fort, un certi-
 ficat, faisant foi que les annonces de Tromis
 ont été publiées, sans empêchement, à
 Niedenbourg.
 Fait & act. Charles-Pierre Debeau. Cigoul
 Folliès 10 Mars 1798

503

Sächsisches Staatsarchiv Leipzig

Acte de mariage de SOPHIE-CHARLOTTE-PAULINE FORT
 Königsberg, le 7 juin 1798

Le Mercredi 5. Août 1795. a été baptisé
 dans l'église française de Königsberg en Prusse,
 par Mr le pasteur Fort, Jean-Charles-Daniel 1795
 et, le dimanche 19 Juillet, même année,
 de Mr Jean-Claude-Daniel Fort, secrétaire
 de Justice du Grand hospital, & de sa femme
 Marie-Louise, née Albrecht; leur & leurs
~~enfants~~ naitif de cette ville. Il a eu pour
 parrains, outre Mr le directeur de justice
 & chef du Collège du foudit hospital, Mr le
 Baron Charles-Thierry de Grooten-
 senh, & son grand père paternel, Mr le
 pasteur Daniel Fort qui l'a baptisé,
 les Apeleurs du foudit Collège, Mr Godefrid
 Theodor Venediger, & Charles Guillaume
 Marchand, & son oncle paternel Jean-
 Christian-Frédéric Fort, connu marchand;
 & pour Marraines, Madame la veuve
 Henriette Cabrit, née Robert, Marie-Eli-
 sabeth Rostig, née Sell, épouse du Chapelain
 de l'hospital, Caroline-Amélie Becker,
 née Valentin, & Caroline-Dorothée Bittloff,
 née Schmecher
 Schlick. Fort pasteur de Debeau Tallier

3, 14 Oct 1850
au g. de l'Etat.

Sächsisches Staatsarchiv Leipzig

Acte de baptême de JEAN-CHARLES-DANIEL FORT

Königsberg, le 5 août 1795

Seite	00102	Blatts	LR 751
109 11 Klawu Dietrich Kalpa Meike Eddie			Deconty
12 Anochu Janna Drahle Krijschcin			1727 Jorowu Mijirij Meite Lifa
13 Anifu Waggara Tomi Pijer Anne			Populati 1755
14 Alexander Peter Kumpf Conrad			Jeppe Tadjin Dehes Tomi
15 Peter Jandrin			1727 Jorowu Mijirij Meite Lifa
16 Peter Kumpf Conrad			Krijschcin Jandrin
17 Peter Kumpf Conrad			Botteru Matrich Meike Katterin
18 Peter Kumpf Conrad			Anifu Wagar Tomi
19 Peter Kumpf Conrad			Klatjuma Ulrik Kalpa Pijer Meik aije
20 Peter Kumpf Conrad			1727 Jorowu Mijirij Meite Lifa
21 Peter Kumpf Conrad			1727 Jorowu Mijirij Meite Lifa
22 Peter Kumpf Conrad			1727 Jorowu Mijirij Meite Lifa
23 Peter Kumpf Conrad			1727 Jorowu Mijirij Meite Lifa
24 Peter Kumpf Conrad			1727 Jorowu Mijirij Meite Lifa
25 Peter Kumpf Conrad			1727 Jorowu Mijirij Meite Lifa
26 Peter Kumpf Conrad			1727 Jorowu Mijirij Meite Lifa
27 Peter Kumpf Conrad			1727 Jorowu Mijirij Meite Lifa
28 Peter Kumpf Conrad			1727 Jorowu Mijirij Meite Lifa
29 Peter Kumpf Conrad			1727 Jorowu Mijirij Meite Lifa
30 Peter Kumpf Conrad			1727 Jorowu Mijirij Meite Lifa
31 Peter Kumpf Conrad			1727 Jorowu Mijirij Meite Lifa
32 Peter Kumpf Conrad			1727 Jorowu Mijirij Meite Lifa
33 Peter Kumpf Conrad			1727 Jorowu Mijirij Meite Lifa
34 Peter Kumpf Conrad			1727 Jorowu Mijirij Meite Lifa
35 Peter Kumpf Conrad			1727 Jorowu Mijirij Meite Lifa
36 Peter Kumpf Conrad			1727 Jorowu Mijirij Meite Lifa
37 Peter Kumpf Conrad			1727 Jorowu Mijirij Meite Lifa
38 Peter Kumpf Conrad			1727 Jorowu Mijirij Meite Lifa
39 Peter Kumpf Conrad			1727 Jorowu Mijirij Meite Lifa
40 Peter Kumpf Conrad			1727 Jorowu Mijirij Meite Lifa
41 Peter Kumpf Conrad			1727 Jorowu Mijirij Meite Lifa
42 Peter Kumpf Conrad			1727 Jorowu Mijirij Meite Lifa
43 Peter Kumpf Conrad			1727 Jorowu Mijirij Meite Lifa
44 Peter Kumpf Conrad			1727 Jorowu Mijirij Meite Lifa
45 Peter Kumpf Conrad			1727 Jorowu Mijirij Meite Lifa
46 Peter Kumpf Conrad			1727 Jorowu Mijirij Meite Lifa
47 Peter Kumpf Conrad			1727 Jorowu Mijirij Meite Lifa
48 Peter Kumpf Conrad			1727 Jorowu Mijirij Meite Lifa
49 Peter Kumpf Conrad			1727 Jorowu Mijirij Meite Lifa
50 Peter Kumpf Conrad			1727 Jorowu Mijirij Meite Lifa

acte de naissance de ULRICH-NICLAS-JOHANN-FRIEDRICH AUSCHITZKY Popen, le 11 octobre 1764

Latvijas Centrālais valsts vēstures arhīvs.
Case n° 235. Cote n° 163, page 103
Registre des baptêmes de l'église de Popen.

« 11 octobre 1764 - Fils de l'amtman Auschitzky :
ULRICH-NICLAS-JOHANN-FRIEDRICH ».

LR 751

Seite

00105

rechts

November
 210 Grosse Peter Simeone
 219 Achricha Jacu Pape David myhad
December
 217 Pauca Adrijan Simeone
 Simeone Simeone Simeone
 218 de J. Leubgaltke Simeone Simeone
 Elisabeth Veronika
 219 Kumpffke Peter Simeone Simeone
 Simeone Simeone Simeone
 220 Simeone Simeone Simeone
1766

Januar
 21 Simeone Simeone Simeone
 Simeone Simeone Simeone
 22 Simeone Simeone Simeone
 Simeone Simeone Simeone
Febr
 29 Simeone Simeone Simeone
 Simeone Simeone Simeone
 219 Simeone Simeone Simeone
 220 Simeone Simeone Simeone
March
 2 Simeone Simeone Simeone
 Simeone Simeone Simeone
 210 Simeone Simeone Simeone
 220 Simeone Simeone Simeone
 Simeone Simeone Simeone
 220 Simeone Simeone Simeone
April
 Simeone Simeone Simeone
 21 Simeone Simeone Simeone
 220 Simeone Simeone Simeone
Mai
 24 Simeone Simeone Simeone
 Simeone Simeone Simeone
 27 Simeone Simeone Simeone
Junij
 21 Simeone Simeone Simeone
Juli
 21 Simeone Simeone Simeone
 Simeone Simeone Simeone
 219 Simeone Simeone Simeone
 220 Simeone Simeone Simeone
 Simeone Simeone Simeone
 219 Simeone Simeone Simeone
 220 Simeone Simeone Simeone

acte de naissance de CHARLOTTA-VERONICA-ANNA-CHRISTINA AUSCHITZKY Popen, le 7 mai 1766

Latvijas Centrālais valsts vēstures arhīvs.
Case n° 235. Cote n° 163, page 106
Registre des baptêmes de l'église de Popen

« 7 mai 1766. Fille de l'amtman Auschitzky :
CHARLOTTA-VERONICA-ANNA-CHRISTINA »

114. [1768]

26 Jul Willelmus Cauchmaier
 27 Maria Johana Auguste
 28 Johann von Berthold
 29 Sitta Jona Debes
 30 Maria Theresia Peter
 31 Maria Theresia Peter
 32 Maria Theresia Peter
 33 Maria Theresia Peter
 34 Maria Theresia Peter
 35 Maria Theresia Peter
 36 Maria Theresia Peter
 37 Maria Theresia Peter
 38 Maria Theresia Peter
 39 Maria Theresia Peter
 40 Maria Theresia Peter
 41 Maria Theresia Peter
 42 Maria Theresia Peter
 43 Maria Theresia Peter
 44 Maria Theresia Peter
 45 Maria Theresia Peter
 46 Maria Theresia Peter
 47 Maria Theresia Peter
 48 Maria Theresia Peter
 49 Maria Theresia Peter
 50 Maria Theresia Peter
 51 Maria Theresia Peter
 52 Maria Theresia Peter
 53 Maria Theresia Peter
 54 Maria Theresia Peter
 55 Maria Theresia Peter
 56 Maria Theresia Peter
 57 Maria Theresia Peter
 58 Maria Theresia Peter
 59 Maria Theresia Peter
 60 Maria Theresia Peter
 61 Maria Theresia Peter
 62 Maria Theresia Peter
 63 Maria Theresia Peter
 64 Maria Theresia Peter
 65 Maria Theresia Peter
 66 Maria Theresia Peter
 67 Maria Theresia Peter
 68 Maria Theresia Peter
 69 Maria Theresia Peter
 70 Maria Theresia Peter
 71 Maria Theresia Peter
 72 Maria Theresia Peter
 73 Maria Theresia Peter
 74 Maria Theresia Peter
 75 Maria Theresia Peter
 76 Maria Theresia Peter
 77 Maria Theresia Peter
 78 Maria Theresia Peter
 79 Maria Theresia Peter
 80 Maria Theresia Peter
 81 Maria Theresia Peter
 82 Maria Theresia Peter
 83 Maria Theresia Peter
 84 Maria Theresia Peter
 85 Maria Theresia Peter
 86 Maria Theresia Peter
 87 Maria Theresia Peter
 88 Maria Theresia Peter
 89 Maria Theresia Peter
 90 Maria Theresia Peter
 91 Maria Theresia Peter
 92 Maria Theresia Peter
 93 Maria Theresia Peter
 94 Maria Theresia Peter
 95 Maria Theresia Peter
 96 Maria Theresia Peter
 97 Maria Theresia Peter
 98 Maria Theresia Peter
 99 Maria Theresia Peter
 100 Maria Theresia Peter

acte de naissance de CATHARINA-LOUISA-MARIA AUSCHITZKY
 Popen, le 14 avril 1768

Latvijas Centrālais valsts vēstures arhīvs.
Case n° 235. Cote n° 163, page 114
Registre des baptêmes de Popen

« 14 avril 1768. Fille de l'amtman Auschitzky :
CATHARINA-LOUISA-MARIA ».

Latvijas Centrālais valsts vēstures arhīvs.
Case n° 235. Cote n° 163, page 120
Registre des baptêmes de l'église de Popen

« 15 mars 1770. Fils de l'amtman Auschitzky :
FRIEDRICH-ULRICH-DAVID ».

Latvijas Centrālais valsts vēstures arhīvs.

Case n° 235. Cote n° 17, page 62

Registre des baptêmes de l'église de Durben :

Acte de naissance de Johann-Carl-Engelhard-Ferdinand AUSCHITZKY

*« 18 novembre 1779. Fils de l'amtsverwalter de Kroten, Monsieur Auschitzky :
jeune fils JOHANN-CARL-ENGELHARD-FERDINAND ».*

Latvijas Centrālais valsts vēstures arhīvs.
Registre des mariages de l'église de la paroisse de Nord-Durben.
Années 1770 à 1780.

Kod. 2. 5. März 1796

Im Nahmen der hier liegen und vorliegenden
 Stöckelischen Dreifaltigkeit
 1796

Wir zu fund. Antons von Lina Kirchspiel fünfzigster
 Dird und andra Kirchspiel Hasenpoth in Hasenpoth
 Kirchspiel, in Lina von Lina von Lina
 nach wie legal modo conpoceret und in loco conpoceret
 teorie quassimus gethortha, im die, fünf die Zeit der
 Hoff zurechtigen und fünfzigsten Hofra Superior
 deken David von Scheunvorger, soladigta Hoff
 Hella die Hasenpoth rher, Kirchspiel Kirnre, in
 die zu Lina, so ist die Zeit der Hasenpoth
 die Candidatur sanctae Theologiae Ulrich Auschitzky
 bey zum Kirchspiel Daulborn und Hasenpoth Kirchspiel
 Kirchspiel Kirnre und Hasenpoth bey der Hasenpoth Kirchspiel
 Kirchspiel Kirnre bestimt und anmehlt worden
 all vocata und bestimt wie auch die Zeit der Hasenpoth
 gebornen Hofra Candidatura Theologiae Ulrich
 Auschitzky zum ordentlichen Daulborn und Hasenpoth
 die Kirchspiel und Lina Kirchspiel Kirnre
 Hasenpoth Kirchspiel Kirchspiel Kirnre alle fünf und die
 Tage im insonden Hasenpoth Kirchspiel Kirnre und Hasenpoth
 diese beyden neuen Sonntag und fünfzig die Zeit der
 insonden insonden die Hasenpoth Kirchspiel Kirnre
 Lina Kirchspiel und ordentlich zu Lina Kirchspiel Kirnre alle
 fünfzig und die Zeit der Hasenpoth Kirchspiel Kirnre
 fünfzig Sonntag und fünfzig die Zeit der Hasenpoth Kirchspiel Kirnre

nomination de **FRIEDRICH AUSCHITZKY**
 comme pasteur de l'Eglise d'Hasenpoth
 Hasenpoth, le 25 avril 1796

9²

Lücke 1795, Juni-Sept. 1809.			
<u>ANDREAE.</u>	genannt WILLHELMJ? Auguste Car. Antonette, T. des Stadt-Sekretairs <u>A.</u>		
	*		
	Get. 7. Sept. 1796.		
<u>ANDERSON.</u>	Elis. Gottlieb, Tochter des Webers <u>A.</u> aus Klein-Laschen		
	*		
	Get. 8. Febr. 1797.	"	2 " 9.
<u>AUSCHITZKY.</u>	Carl Ulrich Heinrich Ewald S. des Pastors <u>A.</u> in Hasenpoth.	"	
	* 21. Juni 1797.		
	Get. 26. " " "	"	2 " 9.
<u>ANDERSON.</u>	Georg Carl, Sohn des Webers <u>A.</u> aus Laschen	"	2 " 15.
	*		
	Get. 18. Mai 1798.		
<u>AUSCHITZKY.</u>	Pauline Cath. Jeannette, Tochter des hiesigen Pastors.		
	* 27. Mai 1798.		
	Get. 31. " " "	"	2 " 16.
<u>ANDRE.</u>	Joh. Christian, S. des Hasen- pothschen Brandmeisters u. Bür- gers der Stadt <u>Andre.</u>		
	*		
	Get. 27. Febr. 1799.	"	2 " 21.

actes de naissance des enfants de FRIEDRICH-ULRICH-DAVID AUSCHITZKY
Hasenpoth

G E T A U F T E.

Hasenpoth.
KB. No. 2 S. 22

AUSCHITZKY:

Friedr. Ludw. August, 2. Sohn
des hiesigen Pastors A.
Seine Mutter ist Marianne,
geb. Fort.

* 14. Mai 1799.
Get. 23.

Alex

(Pate) s. Ries, 1799

" 2 " 33.

AUSCHITZKY.

Otto Carl, S. des hiesig.
Pastors A. u. dessen Gemahlin
Marianne geb. Fort

" 2 " 40.

* 5. Juli 1800.
Get. 14. " "

"

Dor. Gottlieb Cath. Hedwig,
Johanna, T. derselben

* 23. Oct. 1801.
Get. 11. Nov. " "

" 2 " 56.

"

Marianne Susanne, T. des hies.
Pastors Auschitzky u. dessen
Ehegattin Marianne Susanne
geb. Fort

* 1. Febr. 1803.
Get. 6. " "

" 2 " 83.

ADOLPHI.

Heinrich Hilarius Gotthardt
Theod. Friedr., S. des Pastors Adjunctu
Heinr. Joh. Ernst A., welcher
mit Johanna Agnesa, geb. Blumen-
thal verehelicht ist.

* 30. Nov. 1803.
Get. 15. Dez. " "

" 2 " 87.

ADOLPHI.

(Pate) s. Blumenthal, 1804.

" 2 " 97.

- 3 -

GETAUPT E.

Hasenpoth,
KR. No 2 S. 101.

AUSCHITZKY,

Wilh. Charlotte Agnes,
T. des hies. Pastors A.
u. der Mutter Benigna
Charl. geb. Kolb

* 2. Sept. 1804.
Get. II. " "

Paten:
Eltermann; Kolb.

ANDERSSON,

Juliana Car. Luise, T. des
Peter Chr-an A. u. der Mutter
Elis. Andersohn vermitwete
Markow, geb. Schwab.

* 25. Mai 1806. " 2 " 124.
Get. 6. Juni. " "

AUSCHITZKY,

Georg Joh. Adolph, S. des
Pastors Friedr. Ulrich A. zu
Hasenpoth u. der Mutter Char-
lotte Benigna A. geb. Kolb.

* 9. Sept. 1806. " 2 " 127.
Get. 30. " " "

"

Juliana Joh. Erca Mathilde,
T. des Pastors Friedr. Wilh.
zu Hasenpoth u. der Mutter
Charl. Benigna, geb. Kolb
verehelichte A.

* 3. August 1808. " 2 " 156.
Get. 30. " " "

ARENTE,

Dor. Margar. Emilie, T. des
Georg Jacob A. u. der Mutter
geb. Aschenkampf.

* Mai 1811. " 2 " 201.
Get. 30. " " "

Latvijas Centrālais valsts vēstures arhīvs.
Case n° 235. Cote n° 5, page 117
Registre des baptêmes de l'église d'Hasenpoth

(Extraits du registre reconstitué des paroissiens d'Hasenpoth,
Années 1742 à 1835)

9³

VIII				
Verzeichniß der Exanten im Pörschpöth Hasenpöth				
im Pötschen District				
Namen:	Güter	Pöten Stand	Alter	Bemerkungen
Charlotte, verwitwete Wittin v. Hornow				
geb. v. Schadow, Leipzig, die geb. geb. Pötsche Kaser, stff. ast. 60				
F. Natalie v. Hornow			34	
Präulen, Charlotte v. Stempel im gült. Amt Altes, Kaser, Kaser			23	
Johann, Gottfried Hornow			72	Verfänger bei d. Pötsche
Friedrich Alwin Stensitzky, geb. v. Götting, Land v. Lit			29	
us. Marianna Fort			28	in Königsberg gebohren
P. Carl Alwin David Hornow			74	
F. Pauline, geb. Ziemcke			11 1/2	
Wesptöter: Wilhelmine Hornow			12	
Sophia, Carl, Form, verpötschte Kasse			4	aus Göttingen
<p>Urkund von J. L. Meander, Kammerverwandter hat die Personenzählung im Pörschpöth am 1798, am 14. Sept. im Pörschpöth Göttingen von Carl Boten, Götting, v. Dage, Kammerverwandter F. Fried. Alwin Stensitzky, Pötsche.</p>				

Nom	Profession	Nationalité	Etudes	Age	Observations
Friedrich-Ulrich AUSCHITZKY pasteur d'Hasenpoth et de Jamaicken	Pasteur	Courlandais	Littér.	29**	
Marianne FORT	épouse du pasteur	Prussienne		28	née à Königsberg
Carl-Ulrich-Ewald-Heinrich				1/4	
Paulina-Cath.-Jeanette				11/3*	
aide familiale :					
Wilhelmine Neumann					

* *quiproquo sur l'âge de l'enfant,*

** *en réalité, il était âgé de 28 ans, car né en 1770.*

Die zflieht müßig zu examinieren, und einen
 besondern Kandidat für alle vier Jahre die
 jetzt zur Anstellung des yndastus künftige
 qualifiziert und befähigt ist zu ordnen und
 in einem andern nuzubringen. Mitau, am
 6ten May 1796.

Latvijas Centrālais valsts vēstures arhīvs.

Sentiments d'indignation.

Latvijas Centrālais valsts vēstures arhīvs.

Enquête sur le financement de la maison pastorale d'Hasenpoth.

dass die Schmiedewerkzeuge die von der Kammer
 gekauft sind Kaspar'sche und Zivan'sche Güter fünfzehn
 Haler Albertus des das zwei ungelöst sind die
 fünf die Güter Kinkowa Wallaten Koxma und Rawa
 zum Besten der Gerechtigkeit an dem Kaiserlichen Hofgericht
 übertragen, übertragen sind solche Befehle mit
 Gültigkeit am 9ten. Kaiserlich Wapota d. 9^{ten} July 1798.

Friedr: Ulrich Kaspich Kz
 Kaiserlich Wapota in Samarkand

Latvijas Centrālais valsts vēstures arhīvs.

Enquête sur le financement de la maison pastorale d'Hasenpoth

Zu 113

Hier dem Herrn Ober-Schultheißen der pfälzgräflichen Herrschaft von Kirchbach folgende der pfälzgräflichen Güter, nämlich drei Acker Weiden, welche in dem Jahre 1798 bis 1799 in dem pfälzgräflichen Bezirk vertheilt worden sind und beständig gelitten, consent erhalten, welche ich für mich bestimme.

Kaiserlich-Königlich 3. 1^{te} Februar 1799

Friedr. W. A. A. v. K. v. K.
Herr zu Hellenroth.

N am 1. Febr. 1798
aus dem Jahre 1799

Hier dem 70 Jahren in Altbau verlebten, mit im Jahre 1798 seiner Vermählung sechs und pfälzgräflichen Herrschaft zu Hellenroth die größte in pfälzgräflichen Herrschaft bewilligt worden sind, und die pfälzgräflichen Güter von 16 Ruffen 1. Ackerung an mich abzugeben, den fünfzig bestimme, ich für mich bestimme.

Kaiserlich-Königlich 3. 1^{te} März 1801.

Friedr. W. A. A. v. K. v. K.
Herr zu Hellenroth.

10.

Zufriedenheit über die
 Zusammenkunft der Herren
 Klippel's Hand!

Auf den in unbedingter Weise, falls es geschehen
 um dieses Concilium zu handeln

Da die Vollständigkeit abgelehnt, so ist die
 Partei in der Kapellhofen Kirche, die letzter
 Visitation, und einige andere, und die
 Herr Pastor Kuchelberg, sein ganzes Leben
 geben will, so verfahren wir die Herr die
 Zusammenkunft der Herren Klippel's Hand
 die Klippel's Hand am 17^{ten} Januar
 um 1 Uhr unfehlbar in der Consecration
 zu kommen, um mit über dieigen
 zu beschließen. In diesem Zusammenhang, die
 die Herrmanns Bitte erfüllen, und
 ein mit allen Zufriedenheit

Der Herr Zufriedenheit Zufriedenheit

Kallerey
 10^{ten} Januar
 1807

gezeichnete
 Georg Ludwig von Althaus
 als Herrmanns Herrmann

Latvijas Centrālais valsts vēstures arhīvs.

Introduction de Georg Sigmund von Mirbach

Latvijas Centrālais valsts vēstures arhīvs.
Case n° 235. Cote n° 166, page 162

Registre des confirmations de l'Eglise de Sackenhausen (1812 à 18??).
7- « *Le 21 octobre est venu avec moi, comme compagnon de maison, mon élève Carl-Ulrich-Ewald Auschitzky, 15 ans, qui a été confirmé par moi ce jour.* »

Latvijas Centrālais valsts vēstures arhīvs.
Case Liepāja.
cote du Collège Académique (Années 1775-1875).

Les documents 32 et 33 proviennent des Latvijas Centrālais valsts vēstures arhīvs.
Case Gramzda

Sources

<i>en Dauphiné</i>

- HISTOIRE DE SAINT-AUBAN AUX BARONNIES. Abbé F. Armand. 1927.
- SAINT-AUBAN SUR L'OUVEZE, ANCIEN VILLAGE MEDIEVAL. Association « La Photographie à Saint-Auban ». 1993.
- LA DESCRIPTION DE LA COMMUNAUTE DE SAINT-AUBAN. G. Allard.
- L'ARRONDISSEMENT DE NYONS. Tome II, « NOTICE SUR SAINT-AUBAN ». André Lacroix.
- HISTOIRE DU BUIS-LES-BARONNIES. Docteur Claude Bernard. 1980.
- HISTOIRE DE BUIS ET DES ANCIENNES BARONNIES DU DAUPHINE. Joseph Marin. 1912.
- BULLETINS DE L'ASSOCIATION « LES AMIS DU BUIS LES BARONNIES ».
- CHRONIQUES VILLAGEOISES. Simone Chamoux, Presse des Baronniees. 1993.
- LE TEMOIN, NOTES DE LECTURE DU FONDS NOTARIAL ANCIEN DES BARONNIES DROMOISES. Simone Chamoux. Pages à Valence. 1989.
- UNE CHARTRE INUTILISEE SUR LA HAUTE OUVEZE. Bulletin de la « Société d'archéologie et de statistique de la Drôme », n° 256, octobre 1932.
- DICTIONNAIRE DU DAUPHINE. Allard, Slatkine reprints, 1970.
- QUESTIONNAIRE DES ETATS DU DAUPHINE.
- RECHERCHES SUR LE DAUPHINE. Tomes II et VI. G. Allard.
- HISTOIRE DU DAUPHINE. Tome III. G. Allard.
- BIOGRAPHIE DU DAUPHINE. Rochas, Slatkine reprints, 1971.
- DICTIONNAIRE BIOGRAPHIQUE DE LA DROME. Brun-Durand, Slatkine reprints, 1970.
- DICTIONNAIRE DE BIOGRAPHIE ET DE BIBLIO-ICONOGRAPHIE DE LA DROME.
- DICTIONNAIRE TOPOGRAPHIQUE ET HISTORIQUE DE LA DROME. Brun-Durand, Chantemerle reprints, 1973.
- PAROISSES ET COMMUNES DE FRANCE, « DROME ». Marie-Elisabeth Martin.
- INVENTAIRE DES ARCHIVES ECCLESIASTIQUES DES HAUTES ALPES. Abbé Paul Guillaume. 1895.
- LES LETTRES DE J.P. DE CHAMBRUN. 1854.
- PHILIS DE LA CHARCE. André d'Aygues. 1980.
- L'EGLISE CATHOLIQUE ET LA REVOCATION DE L'EDIT DE NANTES. Paris. Jean-Robert Armogathe. 1985
- HISTOIRE DES PROTESTANTS DE PROVENCE, DU COMTAT VENAISSIN ET DE LA PRINCIPAUTE D'ORANGE. Pasteur Eugène Arnaud. 1884.
- HISTOIRE DES PROTESTANTS DU DAUPHINE. Pasteur Eugène Arnaud.
- LE PROTESTANTISME EN DAUPHINE AU XVII^e SIECLE, sous la direction de Pierre Bolle. Curendera, 1983.
- LE ROI, L'EGLISE, LE TEMPLE (L'exécution de l'Edit de Nantes en Dauphiné). Elisabeth Rabut, La Pensée Sauvage. 1987.
- VINSOBRES, HISTOIRE TYPE D'UNE EGLISE REFORMEE DAUPHINOISE. André Mailhet et Flavien Girard. 1951.
- LES VAUDOIS DU LUBERON. Gabriel Audisio. 1984.
- LE FEU ARDENT DES VAUDOIS. Jean Groffier. Edisud. 1981.
- L'EPOPEE DES VAUDOIS. Maurice Pezet. Seghers. 1976.

<i>Sur le chemin du Refuge</i>

- FRANCFORT-SUR-LE-MAIN, PLAQUE TOURNANTE DU REFUGE. Michelle Magdelaine.
- LE REFUGE HUGUENOT. Hans Bots. 1985.
- LE REFUGE PROTESTANT DANS LE PAYS DE VAUD Marie-Jeanne Ducommun & Dominique Quadroni. 1991.
- ROLE DES FRANCAIS REFUGIES DANS LE PALATINAT EN 1700.
- ZERSTREUT IN ALLE WINDE. Eugen Bellon. 1981.
- LES GALERES DE FRANCE ET LES GALERIENS PROTESTANTS. Gaston Tournier. Presses du Languedoc. 1984.
- MEMOIRES D'UN GALERIEN DU ROI SOLEIL. Jean Marteilhe. Mercure de France. 1982.

<i>en Allemagne</i>

- 300 JAHRE FRANZÖSISCHES GYMNASIUM BERLIN. Dr Christian Velder. 1989
- BULLETINS DE LA SOCIETE DE L'HISTOIRE DU PROTESTANTISME FRANCAIS .
- ERMAN & RECLAUR « Mémoires ». W.H. Paul.
- GESCHICHTE DER FRANZÖSLICHEN KOLONIE IN BRANDENBURG-PREUßEN. Dr Edouard Muret. 1885
- HISTOIRE DE L'ETABLISSEMENT DES FRANÇOIS REFUGIEZ DANS LES ETATS DE SON ALTESSE ELECTORALE BRANDEBOURG. Charles Ancillon. 1690.
- HISTOIRE DES REFUGIES PROTESTANTS DE FRANCE. Charles Weiss. 1853.
- INFLUENCE CULTURELLE ET INTEGRATION LINGUISTIQUE DU REFUGE HUGUENOT A BERLIN AU XVIII^e SIECLE. Dr Frederic Hartweg. 1982.
- LA COMMUNAUTE FRANÇAISE HUGUENOTTE. Gérard Laquère.
- LA FRANCE PROTESTANTE. Eugène & Emile Haag.
- LE REFUGE HUGUENOT. M. Magdelaine & R. Von Thadden. 1985.
- LE REFUGE PROTESTANT. Myriam Yarden. 1985.
- LES HUGUENOTS A BERLIN. Dr Frederic Hartweg. 1985.
- LISTE DES PASTEURS D'EGLISES DU REFUGE.
- MEMOIRE HISTORIQUE SUR LA FONDATION DU COLLEGE FRANÇOIS DE BERLIN. Pasteur Jean-Pierre Erman. 1789.
- MEMOIRE HISTORIQUE SUR LA FONDATION DES COLONIES FRANÇOISES DANS LES ETATS DU ROI. 1785.
- MEMOIRES POUR SERVIR A L'HISTOIRE DES REFUGIES FRANÇOIS DANS LES ETATS DU ROI. Pasteurs Jean-Pierre Erman, Pierre Chrétien & Frederic Reclam. 1782/1799.
- NOTICES HISTORIQUES SUR LE COLLEGE FRANÇOIS. Auguste Fournier. 1839.
- NOTICES HISTORIQUES SUR LE COLLEGE FRANÇAIS DE BERLIN. Charles Chambeau.
- REFUGE A MAGDEBOURG. Dr Johannes Maresch.
- ROLE DES FRANÇAIS REFUGIES DANS LE PALATINAT EN 1700.
- TABLEAU DES PERSONNES EMPLOYEES AU REFUGE DE BERLIN. Pasteur Jean-Pierre Erman.
- ZERSTREUT IN ALLE WINDE. Dr Eugen Bellon. 1981
- REFUGIES. Eckart Birnstiel.
- COLONIE FRANCAISE DE MAGDEBOURG. Tollin.
- BERLIN ET SA COLONIE FRANCAISE. Edouard Fuster.
- HUGUENOTTEN IN BERLIN. Jürgen Wilke.
- LISTE DES ASSISTES DE LA BOURSE FRANCAISE DE BERLIN DE 1680 A 1710. J. César Auquier.

- NOUVELLES BREVES DE TOUS LES PASTEURS EN EXERCICE DANS LES EGLISES PROTESTANTES EN PRUSSE OCCIDENTALE DEPUIS LA REFORMATION. Ludwig Rhesa. Königsberg 1834.
- LA MATRICULE DE L'UNIVERSITE ALBERTUS, KÖNIGSBERG EN PRUSSE. Edité par Georg Erler. Leipzig 1910-1917.
- BIBLIOGRAPHIE DE L'HISTOIRE DE PRUSSE ORIENTALE ET OCCIDENTALE. Ernst Wermke. Königsberg 1933.

<i>en Courlande</i>

- LOINTAIN ET MYSTERIEUX DUCHE DE COURLANDE. Tome II de notre étude familiale. 1990.
- NOUVELLE GEOGRAPHIE UNIVERSELLE. Elisée Reclus. 1880.
- KURLAND UND EINE RITTENSCHAFF. V.D. Kunländchen Rittenschaft Plaffenhofan/Ilm.
- BALTIC STATES AND KALININGRAD. John Noble.
- KURZEMES PILSETU SENĀS KOKA EKAS. Gunās Jansons.
- EDWAHLEN UND DIE BEHRSCHE ECKE IN KURLAND. Verden-Aller. 1979.
- DIE EVANGELISCHEN UND PREDIGER KULANDS. Dr Th. Kall Meyer. Mittau 1890.
- DICTIONNAIRE DU ROYAUME DE POLOGNE.
- LE CANCRE DE SABLE. S. de Bordelius (photocopié, non publié).
- ERNEST JOHANN BIRON. Imants Lancmanis. Rigas Paraugtipogrāfija. 1993.
- STAMMTAFELN DEUTSCH-BALTISCHEN GESCHLECHTER. E. Seuberlich. Bd I. Leipzig 1927.
- BALTISCHES HISTORISCHES ORTSLEXIKON. Bd II.
- WAPPENBUCH DES KURLÄNDISCHEN ADELS. Neimpts J. Mittau 1793.
- WOHLGEMEINTER VORSCHLAG ZUR GENEALOGIE IN KURLAND 1723. Rhanaeus S.
- NOTIZEN DEN ADEL IN LIVLAND BETREFF. Wrangel M., Ueber eine Sammlung, gesch. Rīga 1836.

<i>divers</i>

- LE GUIDE DU BLASON. Fernand Bartholini. 1975
- GEOGRAPHIE UNIVERSELLE. Vidal de la Blache & Gallois. 1932
- BIOGRAPHIE PORTATIVE UNIVERSELLE. Ludovic Lalanne & divers. 1844
- PAYS BASQUE BEARN. Pierre Minvielle. 1985
- OUVERT AU PUBLIC. C.N.M.H.S. 1991
- THESE DE SEVERINE PACTEAU-DE LUZE SUR LES PROTESTANTS DE BORDEAUX (polycopié).
- DE L'ORIGINE ET DU PROGRES DU CAFE. (Extrait d'un manuscrit arabe de la bibliothèque du Roi). Antoine Galland.



